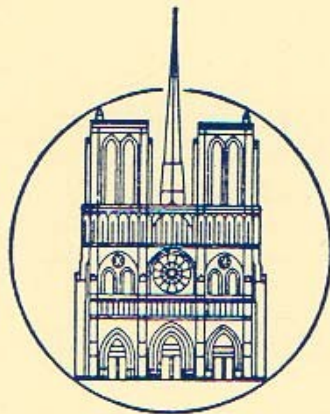


RENÉ GUÉNON

ÉTUDES
SUR LA
FRANC-MAÇONNERIE
ET LE
COMPAGNONNAGE

TOME I



ÉDITIONS TRADITIONNELLES
11, Quai Saint-Michel, PARIS V^e

RENÉ GUÉNON

ÉTUDES
SUR LA
FRANC-MAÇONNERIE
ET LE
COMPAGNONNAGE

TOME I

ÉDITIONS TRADITIONNELLES

Quai Saint-Michel · PARIS V

TOME I

NOTE DE L'ÉDITEUR

La présente édition du tome I de *Études sur la Franc-Maçonnerie et le Compagnonnage* n'a, par rapport aux précédentes à partir de 1964, fait l'objet que de quelques corrections typographiques.

Nous répétons simplement que le dit ouvrage est constitué par l'ensemble des écrits de René Guénon sur ces sujets, et qu'étant donné son importance, nous l'avons réalisé en deux tomes dans un ordre chronologique de parution.

Enfin, qu'à *titre documentaire*, nous avons complété la longue série d'articles signés par René Guénon, d'un certain nombre d'autres, parus sous des signatures diverses, ou même sans signature du tout dans différentes publications avant qu'il ne collabore à notre Revue, les dits articles lui étant le plus souvent attribués.

A. André Villain, responsable des
ÉDITIONS TRADITIONNELLES
(successeurs de la Maison "Chacornac")
Novembre 1977

COLOGNE OU STRASBOURG ?

Publié dans « *Voile d'Isis* », n° de janvier 1927.

La question qui a été envisagée dans le numéro d'octobre 1926 du *Voile d'Isis* doit, à ce qu'il nous semble, être divisée en deux : une question d'ordre historique et une question d'ordre symbolique ; et la divergence signalée ne porte, en somme, que sur le premier de ces deux points de vue. D'ailleurs, la contradiction n'est peut-être qu'apparente : si la cathédrale de Strasbourg est bien le centre officiel d'un certain rite maçonnique, celle de Cologne ne serait-elle pas de même le centre d'un autre rite ? Et n'y aurait-il pas, précisément pour cette raison, deux chartes maçonniques distinctes, l'une datée de Strasbourg et l'autre de Cologne, ce qui pourrait avoir donné lieu à une confusion ? Ce serait à vérifier, et il faudrait savoir aussi si ces deux chartes portent la même date ou des dates différentes. La chose est intéressante surtout au point de vue historique ; celui-ci n'est pas pour nous le plus important, mais il n'est pas sans valeur non plus, parce qu'il est lié d'une certaine façon au point de vue symbolique lui-même : ce n'est pas arbitrairement, en effet, que tel ou tel lieu a été choisi comme centre par des organisations comme celles dont il s'agit.

Quoi qu'il en soit, nous sommes tout à fait d'accord avec M. Albert Bernet, lorsqu'il dit que le « point sensible » doit exister dans toutes les cathédrales qui ont été construites suivant les règles véritables de l'art, et aussi lorsqu'il déclare qu'« il faut surtout en user au point de vue symbolique ». Il y a, à ce sujet, un rapprochement curieux à faire : Wronski affirmait qu'il y a dans tout corps un point tel, que, s'il est atteint, le corps tout entier est par là même désagrégé aussitôt, volatilisé en quelque sorte, toutes ses molécules étant dissociées ; et il prétendait avoir trouvé le moyen de déterminer par le calcul la position de ce centre de cohésion. N'est-ce pas là, surtout si on l'envisage symboliquement comme nous pensons qu'on doit le faire, la même chose exactement que le « point sensible » des cathédrales ?

La question, sous sa forme la plus générale, est celle de ce qu'on pourrait appeler le « nœud-vital », existant dans tout composé, comme point de jonction de ses éléments constitutifs. La cathédrale construite selon les règles forme un véritable ensemble organique, et c'est pourquoi elle a, elle aussi, un « nœud vital ». Le problème qui se rapporte à ce point est le même que celui qu'exprimait, dans l'antiquité, le fameux symbole du « nœud gordien » ; mais, assurément, les maçons modernes seraient bien surpris si on leur disait que leur épée peut jouer rituellement, à cet égard, le même rôle que celle d'Alexandre...

On peut dire encore que la solution effective du problème en question se rattache au « pouvoir des clefs » (*potestas ligandi et solvendi*) entendu dans sa signification hermétique même, qu'elle correspond à la seconde phase du *coagula, solve* des alchimistes. Il ne faut pas oublier que, comme nous le faisons remarquer dans l'article de *Regnabit* auquel se réfère M. Paul Redonnel, *Janus*, qui était chez les Romains le dieu de l'initiation aux Mystères, était en même temps le patron des *Collegia fabrorum*, des corporations d'artisans qui se sont continuées à travers tout le moyen âge et, par le compagnonnage, jusque dans les temps modernes ; mais bien peu nombreux sans doute sont ceux qui, aujourd'hui, comprennent encore quelque chose du symbolisme profond de la « Loge de Saint Jean ».

À PROPOS DES CONSTRUCTEURS DU MOYEN-ÂGE

Publié dans « *Voile d'Isis* », de janvier 1927.

Un article de M. Armand Bédarride, paru dans le *Symbolisme* de mai 1929, et auquel nous avons déjà fait allusion dans notre chronique des revues, nous paraît susceptible de donner lieu à quelques réflexions utiles. Cet article, intitulé *Les Idées de nos Précurseurs*, concerne les corporations du moyen âge considérées comme ayant transmis quelque chose de leur esprit et de leurs traditions à la Maçonnerie moderne.

Notons tout d'abord, à ce propos, que la distinction entre « Maçonnerie opérative » et « Maçonnerie spéculative » nous paraît devoir être prise en un tout autre sens que celui qu'on lui attribue d'ordinaire. En effet, on s'imagine le plus souvent que les Maçons « opératifs » n'étaient que de simples ouvriers ou artisans, et rien de plus ni d'autre, et que le symbolisme aux significations plus ou moins profondes ne serait venu qu'assez tardivement, par suite de l'introduction, dans les organisations corporatives, de personnes étrangères à l'art de construire. Tel n'est d'ailleurs pas l'avis de M. Bédarride, qui cite un assez grand nombre d'exemples, notamment dans les monuments religieux, de figures dont le caractère symbolique est incontestable ; il parle en particulier des deux colonnes de la cathédrale de Wurtzbourg, « qui prouvent, dit-il, que les Maçons constructeurs du XIV^e siècle pratiquaient un symbolisme philosophique », ce qui est exact, à la condition, cela va de soi, de l'entendre au sens de « philosophie hermétique », et non pas dans l'acception courante où il ne s'agirait que de la philosophie profane, laquelle, du reste, n'a jamais fait le moindre usage d'un symbolisme quelconque. On pourrait multiplier les exemples indéfiniment ; le plan même des cathédrales est éminemment symbolique, comme nous l'avons déjà fait remarquer en d'autres occasions ; et il faut ajouter aussi que, parmi les symboles usités au moyen âge, outre ceux dont les Maçons modernes ont conservé le souvenir tout en n'en comprenant plus guère la signification, il y en a bien d'autres dont ils n'ont pas la moindre idée ¹.

Il faut à notre avis, prendre en quelque sorte le contre-pied de l'opinion courante, et considérer la « Maçonnerie spéculative » comme n'étant, à bien des points de vue, qu'une dégénérescence de la « Maçonnerie opérative ». Cette dernière, en effet, était vraiment complète dans son ordre, possédant à la fois la théorie et la pratique correspondante, et sa désignation peut, sous ce rapport, être entendue comme une allusion aux « opérations » de l'« art sacré », dont la construction selon les règles traditionnelles était une des applications. Quant à la « Maçonnerie spéculative » qui a d'ailleurs pris naissance à un moment où les corporations constructives étaient en pleine décadence, son nom indique assez clairement qu'elle est confinée dans la « spéculation » pure et simple, c'est-à-dire dans une théorie sans réalisation ; assurément, ce serait se méprendre de la plus étrange façon que de regarder cela comme un « progrès ». Si encore il n'y avait eu là qu'un amoindrissement, le mal ne serait pas si grand qu'il l'est en réalité ; mais, comme nous l'avons dit déjà à diverses reprises, il y a eu en outre une véritable déviation au début du XVIII^e siècle, lors de la constitution de la Grande Loge d'Angleterre, qui fut le point de départ de toute la Maçonnerie moderne. Nous n'y insisterons pas davantage pour le moment, mais nous tenons à faire remarquer que, si l'on veut comprendre vraiment l'esprit des constructeurs du moyen âge, ces observations sont tout à fait essentielles ; autrement, on ne s'en ferait qu'une idée fautive ou tout au moins fort incomplète.

Une autre idée qu'il n'importe pas moins de rectifier, c'est celle d'après laquelle l'emploi de formes symboliques aurait été simplement imposé par des raisons de prudence. Que ces raisons aient existé parfois, nous ne le contestons pas, mais ce n'est là que le côté le plus extérieur et le moins intéressant de la question ; nous l'avons dit à propos de Dante et des « Fidèles d'Amour » ², et nous pouvons le redire en ce qui concerne les corporations de constructeurs, d'autant plus qu'il a dû y avoir

¹ Nous avons eu dernièrement l'occasion de relever, à la cathédrale de Strasbourg et sur d'autres édifices d'Alsace, un assez grand nombre de marques de tailleurs de pierres, datant d'époques diverses, depuis le XII^e siècle jusqu'au début du XVII^e ; parmi ces marques, il en est de fort curieuses, et nous avons notamment trouvé le *swastika*, auquel M. Bédarride fait allusion, dans une des tourelles de la flèche de Strasbourg.

² Voir le *Voile d'Isis* de février 1929. (Note de l'éditeur : cet article forme maintenant le chapitre IV de *Aperçus sur l'Ésotérisme chrétien*.)

des liens assez étroits entre toutes ces organisations, de caractère en apparence si différent, mais qui toutes participaient aux mêmes connaissances traditionnelles ¹. Or le symbolisme est précisément le mode d'expression normal des connaissances de cet ordre ; c'est là sa véritable raison d'être, et cela dans tous les temps et dans tous les pays, même dans les cas où il n'y avait nullement lieu de dissimuler quoi que ce soit, et tout simplement parce qu'il y a des choses qui, par leur nature même, ne peuvent s'exprimer autrement que sous cette forme.

La méprise qu'on commet trop souvent à cet égard, et dont nous trouvons jusqu'à un certain point l'écho dans l'article de M. Bédarride, nous paraît avoir deux motifs principaux, dont le premier est que, généralement, on conçoit assez mal ce qu'était le catholicisme au moyen âge. Il ne faudrait pas oublier que, comme il y a un ésotérisme musulman, il y avait aussi à cette époque un ésotérisme catholique, nous voulons dire un ésotérisme prenant sa base et son point d'appui dans les symboles et les rites de la religion catholique, et se superposant à celle-ci sans s'y opposer en aucune façon ; et il n'est pas douteux que certains Ordres religieux furent fort loin d'être étrangers à cet ésotérisme. Si la tendance de la plupart des catholiques actuels est de nier l'existence de ces choses, cela prouve seulement qu'ils ne sont pas mieux informés à cet égard que le reste de nos contemporains.

Le second motif de l'erreur que nous signalons, c'est qu'on s'imagine que ce qui se cache sous les symboles, ce sont presque uniquement des conceptions sociales ou politiques ² ; il s'agit de bien autre chose que cela en réalité. Les conceptions de cet ordre ne pouvaient avoir, aux yeux de ceux qui possédaient certaines connaissances, qu'une importance somme toute très secondaire, celle d'une application possible parmi beaucoup d'autres ; nous ajouterons même que, partout où elles en sont arrivées à prendre une trop grande place et à devenir prédominantes, elles ont été invariablement une cause de dégénérescence et de déviation ³. N'est-ce pas là, précisément, ce qui a fait perdre à la Maçonnerie moderne la compréhension de ce qu'elle conserve encore de l'ancien symbolisme et des traditions dont, malgré toutes ses insuffisances, elle semble être, il faut bien le dire, l'unique héritière dans le monde occidental actuel. Si l'on nous objecte, comme preuve des préoccupations sociales des constructeurs, les figures satiriques et plus ou moins licencieuses qu'on rencontre parfois dans leurs œuvres, la réponse est bien simple : ces figures sont surtout destinées à dérouter les profanes, qui s'arrêtent à l'apparence extérieure et ne voient pas ce qu'elles dissimulent de plus profond. Il y a là quelque chose qui est d'ailleurs loin d'être particulier aux constructeurs ; certains écrivains, comme Boccace, Rabelais surtout et bien d'autres encore, ont pris le même masque et usé du même procédé. Il faut croire que ce stratagème a bien réussi, puisque, de nos jours encore, et sans doute plus que jamais, les profanes s'y laissent prendre.

Si l'on veut aller au fond des choses, il faut voir dans le symbolisme des constructeurs l'expression de certaines sciences traditionnelles, se rattachant à ce qu'on peut, d'une façon générale, désigner par le nom d'« hermétisme ». Seulement, il ne faudrait pas croire, parce que nous parlons ici de « sciences », qu'il s'agit de quelque chose de comparable à la science profane, seule connue de presque tous les modernes ; il semble qu'une assimilation de ce genre se soit faite dans l'esprit de M. Bédarride, qui parle de « la forme changeante des connaissances positives de la science », ce qui s'applique proprement et exclusivement à la science profane, et qui, prenant à la lettre des images purement symboliques, croit y découvrir des idées « évolutionnistes » et même « transformistes », idées qui sont en contradiction absolue avec toute donnée traditionnelle. Nous avons développé longuement, dans plusieurs de nos ouvrages, la distinction essentielle de la science sacrée ou traditionnelle et de la science profane ; nous ne pouvons songer à reproduire ici toutes ces considérations, mais du moins avons-nous jugé bon d'attirer l'attention une fois de plus sur ce point capital.

Nous n'ajouterons que quelques mots pour conclure : ce n'est pas sans raison que Janus, chez les

¹ Les Compagnons du « Rite de Salomon » ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de leur connexion avec l'Ordre du Temple.

² Cette façon de voir est en grande partie celle d'Aroux et de Rossetti, en ce qui concerne l'interprétation de Dante, et on la rencontre aussi en bien des passages de l'*Histoire de la Magie* d'Éliphas Lévi.

³ L'exemple de certaines organisations musulmanes, dans lesquelles des préoccupations politiques ont en quelque sorte étouffé la spiritualité originelle, est très net à cet égard.

Romains, était à la fois le dieu de l'initiation aux mystères et le dieu des corporations d'artisans ; ce n'est pas sans raison non plus que les constructeurs du moyen âge conservèrent les deux fêtes solsticiales de ce même Janus, devenues, avec le Christianisme, les deux Saint-Jean d'hiver et d'été ; et, quand on connaît la connexion de saint Jean avec le côté ésotérique du Christianisme, ne voit-on pas immédiatement par là que, sous une adaptation requise par les circonstances et par les « lois cycliques », c'est bien toujours de la même initiation aux mystères qu'il s'agit effectivement ?

UN PROJET DE JOSEPH DE MAISTRE POUR L'UNION DES PEUPLES

Publié dans la revue « Vers l'Unité », mars 1927.

M. Émile Dermenghem, à qui l'on devait déjà une remarquable étude sur *Joseph de Maistre mystique*, a publié un manuscrit inédit du même auteur : c'est un mémoire adressé en 1782, à l'occasion du Convent de Wilhelmsbad, au duc Ferdinand de Brunswick (*Eques a Victoria*), Grand-Maître du Régime Écossais Rectifié. Celui-ci, désirant « porter l'ordre et la sagesse dans l'anarchie maçonnique », avait, en septembre 1780, adressé à toutes les Loges de son obédience le questionnaire suivant :

« 1° L'Ordre a-t-il pour origine une société ancienne et quelle est cette société ? 2° Y a-t-il réellement des Supérieurs Inconnus et lesquels ? 3° Quelle est la fin véritable de l'Ordre ? 4° Cette fin est-elle la restauration de l'Ordre des Templiers ? 5° De quelle façon le cérémonial et les rites doivent-ils être organisés pour être aussi parfaits que possible ? 6° L'Ordre doit-il s'occuper des sciences secrètes ? » C'est pour répondre à ces questions que Joseph de Maistre composa un mémoire particulier, distinct de la réponse collective de la *Loge La Parfaite Sincérité* de Chambéry à laquelle il appartenait, et où, en sa qualité de « Grand Profès » ou membre du plus haut grade du Régime Rectifié (sous le nom *d'Eques a Floribus*), il se proposait d'exprimer « les vues de quelques Frères plus heureux que d'autres, qui paraissent destinés à contempler des vérités d'un ordre supérieur » ; ce mémoire est même, comme le dit M. Dermenghem, « le premier ouvrage important qui soit sorti de sa plume ».

Joseph de Maistre n'admet pas l'origine templière de la Maçonnerie, et il méconnaît l'intérêt réel de la question qui s'y rapporte ; il va même jusqu'à écrire : « Qu'importe à l'univers la destruction de l'Ordre des T. ? ». Cela importe beaucoup, au contraire, puisque c'est de là que date la rupture de l'Occident avec sa propre tradition initiatique, rupture qui est véritablement la première cause de toute la déviation intellectuelle du monde moderne ; cette déviation, en effet, remonte plus haut que la Renaissance, qui en marque seulement une des principales étapes, et il faut aller jusqu'au XIV^e siècle pour en trouver le point de départ. Joseph de Maistre, qui d'ailleurs n'avait alors qu'une connaissance assez vague des choses du moyen âge, ignorait quels avaient été les moyens de transmission de la doctrine initiatique et les représentants de la véritable hiérarchie spirituelle ; il n'en affirme pas moins nettement l'existence de l'une et de l'autre, ce qui est déjà beaucoup, car il faut bien se rendre compte de ce qu'était, à la fin du XVIII^e siècle, la situation des multiples organisations maçonniques, y compris celles qui prétendaient donner à leurs membres une initiation réelle et ne pas se borner à un formalisme tout extérieur : toutes cherchaient à se rattacher à quelque chose dont la nature exacte leur était inconnue, à retrouver une tradition dont les signes existaient encore partout, mais dont le principe était perdu ; aucune ne possédait plus les « véritables caractères », comme on disait à cette époque, et le Convent de Wilhelmsbad fut une tentative pour rétablir l'ordre au milieu du chaos des Rites et des grades. « Certainement, dit Joseph de Maistre, l'Ordre n'a pu commencer par ce que nous voyons. Tout annonce que la Franc-Maçonnerie vulgaire est une branche détachée et peut-être corrompue d'une tige ancienne et respectable. » C'est la stricte vérité ; mais comment savoir quelle fut cette tige ? Il cite un extrait d'un livre anglais où il est question de certaines confréries de constructeurs, et il ajoute : « Il est remarquable que ces sortes d'établissements coïncident avec la destruction des T. » Cette remarque aurait pu lui ouvrir d'autres horizons, et il est étonnant qu'elle ne l'ait pas fait réfléchir davantage, d'autant plus que le seul fait de l'avoir écrite ne s'accorde guère avec ce qui précède ; ajoutons d'ailleurs que ceci ne concerne qu'un des côtés de la question si complexe des origines de la Maçonnerie.

Un autre côté de cette même question est représenté par les essais de rattachement de la Maçonnerie aux Mystères antiques : « Les Frères les plus savants de notre Régime pensent qu'il y a de fortes raisons de croire que la vraie Maçonnerie n'est que la *Science de l'homme* par excellence, c'est-à-dire la connaissance de son origine et de sa destinée. Quelques-uns ajoutent que cette Science ne diffère pas essentiellement de l'ancienne initiation grecque ou égyptienne ». Joseph de Maistre objecte qu'il est impossible de savoir exactement ce qu'étaient ces anciens Mystères et ce qui y était enseigné, et il semble ne s'en faire qu'une idée assez médiocre, ce qui est peut-être encore plus

étonnant que l'attitude analogue qu'il a adoptée à l'égard des Templiers. En effet, alors qu'il n'hésite pas à affirmer très justement qu'on retrouve chez tous les peuples « des restes de la Tradition primitive », comment n'est-il pas amené à penser que les Mystères devaient précisément avoir pour but principal de conserver le dépôt de cette même Tradition ? Et pourtant, en un certain sens, il admet que l'initiation dont la Maçonnerie est l'héritière remonte « à l'origine des choses », au commencement du monde : « La vraie religion a bien plus de dix-huit siècles : elle naquit le jour que naquirent les jours. » Là encore, ce qui lui échappe, ce sont les moyens de transmission, et il est permis de trouver qu'il prend un peu trop facilement son parti de cette ignorance ; il est vrai qu'il n'avait que vingt-neuf ans lorsqu'il écrivit ce mémoire.

La réponse à une autre question prouve encore que l'initiation de Joseph de Maistre, malgré le haut grade qu'il possédait, était loin d'être parfaite ; et combien d'autres Maçons des grades les plus élevés, alors comme aujourd'hui, étaient exactement dans le même cas ou même en savaient encore beaucoup moins ! Nous voulons parler de la question des « Supérieurs Inconnus » ; voici ce qu'il en dit : « Avons-nous des Maîtres ? Non, nous n'en avons point. La preuve est courte, mais décisive. C'est que nous ne les connaissons pas... Comment pourrions-nous avoir contracté quelque engagement tacite envers des Supérieurs cachés, puisque dans le cas où ils se seraient fait connaître, ils nous auraient peut-être déplu, et nous nous serions retirés ? » Il ignore évidemment de quoi il s'agit en réalité, et quel peut être le mode d'action des véritables « Supérieurs Inconnus » ; quant au fait que ceux-ci n'étaient pas connus des chefs mêmes de la Maçonnerie, tout ce qu'il prouve, c'est que le rattachement effectif à la vraie hiérarchie initiatique n'existait plus, et le refus de reconnaître ces Supérieurs devait faire disparaître la dernière chance qui pouvait encore subsister de le rétablir.

La partie la plus intéressante du mémoire est sans doute celle qui contient la réponse aux deux dernières questions ; et il faut y noter tout d'abord ce qui concerne les cérémonies. Joseph de Maistre, pour qui « la forme est une grande chose », ne parle cependant pas du caractère essentiellement symbolique du rituel et de sa portée initiatique, ce qui est une lacune regrettable ; mais il insiste sur ce qu'on pourrait appeler la valeur pratique de ce même rituel, et ce qu'il en dit est d'une grande vérité psychologique : « Trente ou quarante personnes silencieusement rangées le long des murs d'une chambre tapissée en noir ou en vert, distinguées elles-mêmes par des habits singuliers et ne parlant qu'avec permission, raisonneront sagement sur tout objet proposé. Faites tomber les tapisseries et les habits, éteignez une bougie de neuf, permettez seulement de déplacer les sièges : vous allez voir ces mêmes hommes se précipiter les uns sur les autres, ne plus s'entendre, ou parler de la gazette et des femmes ; et le plus raisonnable de la société sera rentré chez lui avant de réfléchir qu'il a fait comme les autres... Gardons-nous surtout de supprimer le serment, comme quelques personnes l'ont proposé, pour des raisons bonnes peut-être, mais qu'on ne sait pas comprendre. Les théologiens qui ont voulu prouver que notre serment est illicite ont bien mal raisonné. Il est vrai que l'autorité civile peut seule ordonner et recevoir le serment dans les différents actes de la société ; mais l'on ne peut disputer à un être intelligent le droit de certifier par le serment une détermination intérieure de son libre arbitre. Le souverain n'a d'empire que sur les actions. Mon bras est à lui ; ma volonté est à moi »

Ensuite vient une sorte de plan de travaux pour les différents grades, dont chacun doit avoir son objet particulier, et c'est là ce sur quoi nous voulons insister plus spécialement ici ; mais, tout d'abord, il importe de dissiper une confusion. Comme la division adoptée par Joseph de Maistre ne comporte que trois grades, M. Dermenghem semble avoir compris qu'il s'agissait, dans son intention, de réduire la Maçonnerie aux trois grades symboliques ; cette interprétation est inconciliable avec la constitution même du Régime Écossais Rectifié, lequel est essentiellement un Rite de hauts grades. M. Dermenghem n'a pas remarqué que Joseph de Maistre écrit « grades ou classes » ; à la vérité, c'est bien de trois classes qu'il s'agit, chacune d'elles pouvant se subdiviser en plusieurs grades proprement dits. Voici comment cette répartition paraît s'établir : la première classe comprend les trois grades symboliques : la seconde classe correspond aux grades capitulaires, dont le plus important et peut-être même le seul pratiqué en fait dans le Régime Rectifié est celui d'Écossais de Saint André ; enfin, la troisième classe est formée par les grades supérieurs de Novice, Écuyer, et Grand Profès ou Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte. Ce qui prouve encore que c'est bien ainsi qu'il faut l'entendre, c'est que, en parlant des travaux de la troisième classe, l'auteur du mémoire

s'écrie : « Quel vaste champ ouvert au zèle et à la persévérance des G. P. ! » Il s'agit évidemment des Grands Profès, dont il était, et non des simples Maîtres de la « Loge bleue » ; il n'est donc nullement question ici de supprimer les hauts grades, mais au contraire de leur donner des buts en rapport avec leur caractère propre.

Le but assigné à la première classe est tout d'abord la pratique de la bienfaisance, « qui doit être l'objet *apparent* de tout l'Ordre » ; mais cela ne suffit pas, et il faut y joindre un second but qui est déjà plus intellectuel : « Non seulement on formera le cœur du Maçon dans le premier grade, mais on éclairera son esprit en l'appliquant à l'étude de la morale et de la politique qui est la morale des États. On discutera dans les Loges des questions intéressantes sur ces deux sciences, et l'on demandera même de temps à autre l'avis des Frères par écrit... Mais le grand objet des Frères sera surtout de se procurer une connaissance approfondie de leur patrie, de ce qu'elle possède et de ce qui lui manque, des causes de détresse et des moyens de régénération. »

« La seconde classe de la Maçonnerie devrait avoir pour but, suivant le système proposé, l'instruction des gouvernements et la réunion de toutes les sectes chrétiennes. » En ce qui concerne le premier point, « on s'occuperait avec un soin infatigable à écarter les obstacles de toute espèce interposés par les passions entre la vérité et l'oreille de l'autorité. Les limites de l'État ne pourraient borner l'activité de cette seconde classe, et les Frères des différentes nations pourraient quelquefois, par un accord de zèle, opérer les plus grands biens. » Et voici pour le second objet : « Ne serait-il pas digne de nous de nous proposer l'avancement du Christianisme comme un des buts de notre Ordre ? Ce projet aurait deux parties, car il faut que chaque communion travaille par elle-même et travaille à se rapprocher des autres... Il faut établir des comités de correspondance composés surtout des prêtres des différentes communions que nous aurons agrégés et initiés. Nous travaillerons lentement mais sûrement. Nous n'entreprendrons aucune conquête qui ne soit propre à perfectionner le *Grand Œuvre*... Tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion, à l'extirpation des opinions dangereuses, en un mot à élever le trône de la vérité sur les ruines de la superstition et du pyrrhonisme, sera du ressort de cette classe. »

Enfin, la troisième classe aura pour objet ce que Joseph de Maistre appelle le « Christianisme transcendant » qui, pour lui, est « la révélation de la révélation » et constitue l'essentiel de ces « sciences secrètes » auxquelles il était fait allusion dans la dernière question ; par là, on pourra « trouver la solution de plusieurs difficultés pénibles dans les connaissances que nous possédons. » Et il précise en ces termes : « Les Frères admis à la classe supérieure auront pour objet de leurs études et de leurs réflexions les plus profondes, les recherches de fait et les connaissances métaphysiques. Tout est mystère dans les deux Testaments, et les élus de l'une et l'autre loi n'étaient que de *vrais initiés*. Il faut donc interroger cette vénérable Antiquité et lui demander comment elle entendait les *allégories sacrées*. Qui peut douter que ces sortes de recherches ne nous fournissent des armes victorieuses contre les écrivains modernes qui s'obstinent à ne voir dans l'Écriture que le sens littéral ? Ils sont déjà réfutés par la seule expression des *Mystères de la Religion* que nous employons tous les jours sans en pénétrer le sens. Ce mot de *mystère* ne signifiait dans le principe qu'une vérité cachée sous des types par ceux qui la possédaient. » Est-il possible d'affirmer plus nettement et plus explicitement l'existence de l'ésotérisme en général, et de l'ésotérisme chrétien en particulier ? À l'appui de cette affirmation sont rapportées diverses citations d'auteurs ecclésiastiques et juifs, empruntées au *Monde Primitif* de Court de Gébelin. Dans ce vaste champ de recherches, chacun trouvera d'ailleurs à s'employer suivant ses aptitudes : « Que les uns s'enfoncent courageusement dans les études d'érudition qui peuvent multiplier nos titres et éclaircir ceux que nous possédons. Que d'autres que leur génie appelle aux contemplations métaphysiques cherchent dans la nature même des choses les preuves de notre doctrine. Que d'autres enfin (et plaise à Dieu qu'il en existe beaucoup !) nous disent ce qu'ils ont appris de cet Esprit qui souffle où il veut, comme il veut et quand il veut. » L'appel à l'inspiration directe, exprimé dans cette dernière phase, n'est pas ce qu'il y a ici de moins remarquable.

Ce projet ne fut jamais appliqué, et on ne sait même pas si le duc de Brunswick put en prendre connaissance ; il n'est pourtant pas aussi chimérique que certains pourraient le penser, et nous le croyons très propre à susciter des réflexions intéressantes, aujourd'hui aussi bien qu'à l'époque où il

fut conçu : c'est pourquoi nous avons tenu à en donner d'assez longs extraits. En somme, l'idée générale qui s'en dégage pourrait être formulée ainsi : sans prétendre aucunement nier ou supprimer les différences et les particularités nationales, dont il faut au contraire, en dépit de ce que prétendent les internationalistes actuels, prendre conscience tout d'abord aussi profondément que possible, il s'agit de restaurer l'unité, supranationale plutôt qu'internationale, de l'ancienne Chrétienté, unité détruite par les sectes multiples qui ont « déchiré la robe sans couture » puis de s'élever de là à l'universalité, en réalisant le Catholicisme au vrai sens de ce mot, au sens où l'entendait également Wronski, pour qui ce Catholicisme ne devait avoir une existence pleinement effective que lorsqu'il serait parvenu à intégrer les traditions contenues dans les Livres sacrés de tous les peuples. Il est essentiel de remarquer que l'union telle que l'envisage Joseph de Maistre doit être accomplie avant tout dans l'ordre purement intellectuel ; c'est aussi ce que nous avons toujours affirmé pour notre part, car nous pensons qu'il ne peut y avoir de véritable entente entre les peuples, surtout entre ceux qui appartiennent à des civilisations différentes, que celle qui se fonderait sur des principes au sens propre de ce mot. Sans cette base strictement doctrinale, rien de solide ne pourra être édifié ; toutes les combinaisons politiques et économiques seront toujours impuissantes à cet égard, non moins que les considérations sentimentales, tandis que, si l'accord sur les principes est réalisé, l'entente dans tous les autres domaines devra en résulter nécessairement.

Sans doute la Maçonnerie de la fin du XVIII^e siècle n'avait-elle déjà plus en elle ce qu'il fallait pour accomplir ce « Grand Œuvre », dont certaines conditions échappaient d'ailleurs très probablement à Joseph de Maistre lui-même ; est-ce à dire qu'un tel plan ne pourra jamais être repris sous une forme ou sous une autre, par quelque organisation ayant un caractère vraiment initiatique et possédant le « fil d'Ariane » qui lui permettrait de se guider dans le labyrinthe des formes innombrables sous lesquelles est cachée la Tradition unique, pour retrouver enfin la « Parole perdue » et faire sortir « la Lumière des Ténèbres, l'Ordre du Chaos » ? Nous ne voulons aucunement préjuger de l'avenir, mais certains signes permettent de penser que, malgré les apparences défavorables du monde actuel, la chose n'est peut-être pas tout à fait impossible ; et nous terminerons en citant une phrase quelque peu prophétique qui est encore de Joseph de Maistre, dans le II^e entretien des *Soirées de Saint-Petersbourg* : « Il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Des oracles redoutables annoncent déjà que *les temps sont arrivés*. »

LE COMPAGNONNAGE ET LES BOHÉMIENS

Publié dans « *Voile d'Isis* », n° d'octobre 1928.

Dans un article de M. G. Milcent, publié dans le journal *Le Compagnonnage* de mai 1926, et reproduit dans le *Voile d'Isis* de novembre 1927, nous avons noté cette phrase : « Ce qui m'a surpris et même rendu un peu sceptique, c'est quand le C. : Bernet nous dit qu'il préside annuellement, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à l'élection du Roi des Bohémiens. » Il y a longtemps que nous avons fait la même remarque, mais nous n'avons pas voulu tout d'abord soulever la question ; maintenant qu'elle a été posée ainsi publiquement, nous n'avons plus aucune raison de ne pas en dire quelques mots, d'autant plus que cela pourrait contribuer à élucider certains points qui ne sont pas sans intérêt.

D'abord, ce n'est pas un Roi qu'élisent les Bohémiens, mais une Reine, et ensuite cette élection ne se renouvelle pas tous les ans ; ce qui a lieu annuellement, c'est seulement, avec ou sans élection, la réunion des Bohémiens dans la crypte de l'église des Saintes-Maries-de-la-Mer. D'autre part, il est fort possible que certains, sans appartenir à la race bohémienne, soient admis, en raison de leurs qualités ou de leurs fonctions, à assister à cette réunion et aux rites qui s'y accomplissent ; mais, quant à « y présider », c'est là une tout autre affaire, et le moins que nous en puissions dire est que cela est d'une extrême invraisemblance. Comme l'assertion en question s'est rencontrée, en premier lieu, dans une interview parue il y a assez longtemps déjà dans l'*Intransigeant*, nous voulons croire que ce qu'elle renferme d'inexact doit être mis tout simplement sur le compte du journaliste qui, comme il arrive bien souvent, aura forcé la note pour piquer la curiosité de son public, aussi ignorant que lui-même des questions dont il s'agit, et par conséquent incapable de s'apercevoir de ses erreurs. Aussi n'entendons-nous pas insister là dessus plus qu'il ne convient ; ce n'est pas là qu'est le véritable intérêt de l'affaire, mais bien dans la question beaucoup plus générale des rapports qui peuvent exister entre les Bohémiens et les organisations compagnonniques.

M. Milcent, dans son article, continue en disant « que les Bohémiens pratiquent le rite juif et qu'il pourrait y avoir des rapports avec les C. : tailleurs de pierre Étrangers du Devoir de Liberté ». La première partie de cette phrase nous paraît contenir encore une inexactitude, ou tout au moins une équivoque : il est vrai que la Reine des Bohémiens porte le nom ou plutôt le titre de *Sarah*, qui est aussi le nom donné à la sainte qu'ils reconnaissent pour leur patronne et dont le corps repose dans la crypte des Saintes-Maries : il est vrai aussi que ce titre, forme féminine de *Sar*, est hébraïque et signifie « princesse » ; mais cela est-il suffisant pour qu'on puisse, à ce propos, parler de « rite juif » ? Le Judaïsme appartient en propre à un peuple chez qui la religion est étroitement solidaire de la race ; or les Bohémiens, quelle que puisse être leur origine, n'ont certainement rien de commun avec la race juive ; mais n'y aurait-il pas, malgré cela, des rapports dus à certaines affinités d'un ordre plus mystérieux ?

Quand on parle des Bohémiens, il est indispensable de faire une distinction qu'on oublie trop souvent : il y a en réalité deux sortes de Bohémiens qui semblent tout à fait étrangères l'une à l'autre et se traitent même plutôt en ennemies ; elles n'ont pas les mêmes caractères ethniques, ne parlent pas la même langue et n'exercent pas les mêmes métiers. Il y a les Bohémiens orientaux ou *Zingaris*, qui sont surtout montreurs d'ours et chaudronniers ; et il y a les Bohémiens méridionaux ou *Gitans*, appelés « Caraques » dans le Languedoc et en Provence, et qui sont presque exclusivement marchands de chevaux ; ce sont ces derniers seuls qui s'assemblent aux Saintes-Maries. Le marquis de Baroncelli-Javon, dans une très curieuse étude sur Les Bohémiens des Saintes-Maries-de-la-Mer, indique de nombreux traits qui leur sont communs avec les Peaux-Rouges d'Amérique, et il n'hésite pas, en raison de ces rapprochements et aussi par l'interprétation de leurs propres traditions, à leur attribuer une origine atlantéenne ; si ce n'est là qu'une hypothèse, elle est en tout cas assez digne de remarque. Mais voici autre chose que nous n'avons vu signaler nulle part, et qui n'est pas moins extraordinaire : comme il y a deux sortes de Bohémiens, il y a aussi deux sortes de Juifs, *Ashkenazim* et *Sephardim*, pour lesquelles on pourrait faire des remarques analogues en ce qui concerne les différences de traits physiques, de langue, d'aptitudes, et qui, elles non plus, n'entretiennent pas toujours les rapports les plus cordiaux, chacune ayant volontiers la prétention de représenter seule le pur Judaïsme, soit sous le rapport de la race, soit sous celui de la tradition. Il y a même, au sujet de la

langue, une similitude assez frappante : ni les Juifs ni les Bohémiens n'ont, à vrai dire, une langue complète qui leur appartienne en propre, du moins pour l'usage courant ; ils se servent des langues des régions où ils vivent, en y mêlant certains mots qui leur sont spéciaux, mots hébreux pour les Juifs, et, pour les Bohémiens, mots provenant aussi d'une langue ancestrale et qui en sont les derniers restes ; cette particularité peut d'ailleurs s'expliquer par les conditions d'existence des peuples qui sont forcés de vivre dispersés parmi des étrangers. Mais voici qui est plus difficilement explicable : il se trouve que les régions parcourues par les Bohémiens orientaux et par les Bohémiens méridionaux sont précisément les mêmes que celles qu'habitent respectivement les *Ashkenazim* et les *Sephardim* : ne serait-ce pas une attitude par trop « simpliste » que celle qui se bornerait à ne voir là qu'une pure coïncidence ?

Ces remarques conduisent à penser que, s'il n'y a pas de rapports ethniques entre les Bohémiens et les Juifs, il y en a peut-être d'autres, des rapports que, sans en préciser davantage la nature, nous pouvons qualifier de traditionnels. Or ceci nous ramène directement au sujet de cette note, dont nous ne nous sommes écartés qu'en apparence : les organisations compagnonniques, pour lesquelles la question ethnique ne se pose évidemment pas, ne pourraient-elles pas, elles aussi, avoir des rapports du même ordre, soit avec les Juifs, soit avec les Bohémiens, soit même à la fois avec les uns et les autres ? Nous n'avons pas, pour le moment tout au moins, l'intention de chercher à expliquer l'origine et la raison de ces rapports ; nous nous contenterons d'appeler l'attention sur quelques points plus précis. Les Compagnons ne sont-ils pas divisés en plusieurs rites rivaux, et qui se sont souvent trouvés en hostilité plus ou moins ouverte ? Leurs voyages ne comportent-ils pas des itinéraires suivant les rites, et avec des points d'attache également différents ? N'ont-ils pas en quelque sorte une langue spéciale, dont le fond est assurément formé par la langue ordinaire, mais qui se distingue de celle-ci par l'introduction de termes particuliers, exactement comme dans le cas des Juifs et des Bohémiens ? Ne se sert-on pas du nom de « jargon » pour désigner la langue conventionnelle en usage dans certaines sociétés secrètes, et notamment dans le Compagnonnage, et les Juifs ne donnent-ils pas aussi parfois le même nom à la langue qu'ils parlent ? D'autre part, dans certaines campagnes, les Bohémiens ne sont-ils pas connus sous l'appellation de « passants » sous laquelle ils sont d'ailleurs confondus avec les colporteurs, et qui est, comme on sait, une désignation s'appliquant également aux Compagnons ? Enfin, la légende du « Juif errant » ne serait-elle pas, comme beaucoup d'autres, d'origine compagnonnique ?

Nous pourrions sans doute multiplier encore ces points d'interrogation, mais nous estimons que ceux-là suffisent, et que des recherches dirigées dans ce sens pourraient éclairer singulièrement certaines énigmes. Peut-être pourrions-nous, du reste, revenir nous-même sur la question s'il y a lieu et apporter encore certaines indications complémentaires ; mais les Compagnons d'aujourd'hui s'intéressent-ils vraiment à tout ce qui touche à leurs traditions ?

UN NOUVEAU LIVRE SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS

Publié dans « Voile d'Isis », décembre 1929.

M. R. Le Forestier, qui s'est spécialisé dans les études historiques concernant les organisations secrètes, maçonniques et autres, de la seconde moitié du XVIII^e siècle, a publié il y a quelques mois un important volume sur *La Franc-Maçonnerie occultiste au XVIII^e siècle et l'Ordre des Élus Coëns*¹. Ce titre appelle une légère réserve, car le mot « occultiste », qui semble bien n'avoir jamais été employé avant Éliphas Lévi, y apparaît un peu comme un anachronisme ; peut-être aurait-il mieux valu trouver un autre terme, et ceci n'est pas une simple question de mots, car ce qui s'est appelé proprement « occultisme » est vraiment un produit du XIX^e siècle.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première traite des « doctrines et pratiques des Élus Coëns » ; la seconde, des rapports entre « les Élus Coëns et la tradition occultiste » (et, ici, c'est le mot « ésotérique » qui aurait été certainement le mieux approprié) ; la troisième, enfin, de l'« organisation et histoire de l'Ordre ». Tout ce qui est proprement historique est fort bien fait et appuyé sur une étude très sérieuse des documents que l'auteur a pu avoir à sa disposition, et nous ne saurions trop en recommander la lecture. À ce point de vue, il n'y a guère à regretter que quelques lacunes en ce qui concerne la biographie de Martines de Pasqually, où il reste encore certains points obscurs ; le *Voile d'Isis* publiera d'ailleurs prochainement de nouveaux documents qui contribueront peut-être à les éclaircir.

La première partie est une excellente vue d'ensemble sur le contenu du *Traité de la Réintégration des Êtres*, ouvrage assez confus, écrit en un style incorrect et parfois peu intelligible, et qui d'ailleurs est resté inachevé ; il n'était pas facile de tirer de là un exposé cohérent, et il faut louer M. Le Forestier d'y être parvenu. Il subsiste cependant une certaine ambiguïté quant à la nature des « opérations » des Élus Coëns : étaient-elles vraiment « théurgiques » ou seulement « magiques » ? L'auteur ne semble pas s'apercevoir qu'il y a là deux choses essentiellement différentes et qui ne sont pas du même ordre ; il est possible que cette confusion ait existé chez les Élus Coëns eux-mêmes, dont l'initiation semble être toujours demeurée assez incomplète à bien des égards, mais il aurait du moins été bon de le faire remarquer. Nous dirions volontiers qu'il paraît s'agir d'un rituel de « magie cérémonielle » à prétentions théurgiques, ce qui laissait la porte ouverte à bien des illusions ; et l'importance attribuée à de simples manifestations « phénoméniques », car ce que Martines appelait les « passes », n'était pas autre chose, prouve bien en effet que le domaine de l'illusion n'était pas dépassé. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette histoire, à notre avis, c'est que le fondateur des Élus Coëns ait pu se croire en possession de connaissances transcendantes, alors qu'il s'agissait seulement de connaissances qui, quoique réelles, n'étaient encore que d'un ordre assez secondaire. Il a dû y avoir aussi chez lui, et pour les mêmes raisons, une certaine confusion entre le point de vue « initiatique » et le point de vue « mystique », car les doctrines qu'il exprime ont toujours une forme religieuse, alors que ses « opérations » n'ont nullement ce caractère : il est regrettable que M. Le Forestier semble accepter cette confusion et n'avoir pas lui-même une idée assez nette de la distinction des deux points de vue en question. D'ailleurs, il est à remarquer que ce que Martines appelle « réintégration » ne dépasse pas les possibilités de l'être humain individuel ; ce point est nettement établi par l'auteur, mais il y aurait eu lieu d'en tirer des conséquences très importantes quant aux limites de l'enseignement que le chef des Élus Coëns pouvait donner à ses disciples, et, par suite, de la « réalisation » même à laquelle il était capable de les conduire.

La seconde partie est la moins satisfaisante, et M. Le Forestier, peut-être malgré lui, n'a pas toujours su s'y dégager d'un certain esprit que nous pouvons qualifier de « rationaliste » et qu'il doit très probablement à sa formation universitaire. De certaines ressemblances entre les diverses doctrines traditionnelles, il ne faut pas conclure nécessairement à des emprunts ou à des influences directes ; partout où les mêmes vérités se trouvent exprimées, il est normal que de telles ressemblances existent ; et ceci s'applique en particulier à la science des nombres, dont les significations ne sont nullement une invention humaine ou une conception plus ou moins arbitraire.

¹ Dorbon Aîné, éditeur.

Nous en dirons autant pour ce qui est de l'astrologie ; il y a là des lois cosmiques qui ne dépendent pas de nous, et nous ne voyons pas pourquoi tout ce qui s'y rapporte devrait être emprunté aux Chaldéens, comme si ceux-ci avaient eu tout d'abord le monopole de leur connaissance ; il en est de même pour l'angéologie, qui s'y rattache d'ailleurs assez étroitement, et qu'il n'est pas possible, à moins d'accepter tous les préjugés de la « critique » moderne, de regarder comme ayant été ignorée des Hébreux jusqu'à l'époque de la captivité de Babylone. Ajoutons encore que M. Le Forestier ne paraît pas avoir une notion tout à fait juste de ce qu'est la Kabbale, dont le nom signifie simplement « tradition » au sens le plus général, et qu'il assimile parfois à un certain état particulier de la rédaction écrite de tels ou tels enseignements, si bien qu'il lui arrive de dire que « la Kabbale naquit dans la France du Sud et dans l'Espagne septentrionale » et d'en dater l'origine du XIII^e siècle ; là aussi, l'esprit « critique », qui ignore de parti pris toute transmission orale, est vraiment poussé un peu loin. Notons enfin ici un dernier point : le mot *Pardes* (qui est, comme nous l'avons expliqué en d'autres circonstances, le sanscrit *Paradêsha*, « contrée suprême », et non un mot perse signifiant « parc des animaux » ce qui ne nous paraît pas avoir grand sens en dépit du rapprochement avec les *Kerubim* d'Ézéchiel) ne désigne point une simple « spéculation mystique », mais bien l'obtention réelle d'un certain état, qui est la restauration de l'« état primordial » ou « édénique » ce qui n'est pas sans présenter une étroite similitude avec la « réintégration » telle que l'envisageait Martines ¹.

Toutes ces réserves faites, il est bien certain que la forme dont Martines a revêtu son enseignement est d'inspiration proprement judaïque, ce qui d'ailleurs n'implique pas que lui-même ait été d'origine juive (c'est là un de ces points qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircis jusqu'ici), ni qu'il n'ait pas été sincèrement chrétien. M. Le Forestier a raison de parler à ce propos de « Christianisme ésotérique », mais nous ne voyons pas pourquoi on refuserait aux conceptions de cet ordre le droit de se dire authentiquement chrétiennes ; s'en tenir aux idées modernes d'une religion exclusivement et étroitement exotérique, c'est dénier au Christianisme tout sens vraiment profond, et c'est aussi méconnaître tout ce qu'il y eût d'autre au moyen âge, et dont, précisément, nous trouvons peut-être les derniers reflets, bien affaiblis déjà, dans des organisations comme celle des Élus Coëns ². Nous savons bien ce qui gêne ici nos contemporains : c'est leur préoccupation de tout ramener à une question d'« historicité », préoccupation qui semble être commune maintenant aux partisans et aux adversaires du Christianisme, bien que les adversaires soient certainement les premiers à avoir porté le débat sur ce terrain. Disons-le très nettement, si le Christ devait être envisagé uniquement comme un personnage historique, cela serait bien peu intéressant ; la considération du Christ-principe a une tout autre importance ; et d'ailleurs l'une n'exclut nullement l'autre, parce que, comme nous l'avons déjà dit souvent, les faits historiques eux-mêmes ont une valeur symbolique et expriment les principes à leur façon et dans leur ordre ; nous ne pouvons pour le moment insister davantage sur ce point, qui nous semble du reste assez clair.

La troisième partie est consacrée à l'histoire de l'Ordre des Élus Coëns, dont l'existence effective fut assez brève, et à l'exposé de ce qu'on peut savoir des rituels de ses différents grades, qui semblent n'avoir jamais été entièrement achevés et mis au point, pas plus que ceux des fameuses « opérations ». Il n'est peut-être pas très exact d'appeler « écossais », comme le fait M. Le Forestier, tous les systèmes de hauts grades maçonniques sans exception, ni de voir en quelque sorte un simple masque dans le caractère maçonnique donné par Martines aux Élus Coëns ; mais la discussion approfondie de ces questions risquerait de nous entraîner trop loin ³. Nous voulons seulement appeler

¹ À ce propos, nous avons relevé une méprise assez amusante dans une des lettres de Willermoz au baron de Turkeim publiées par M. Émile Dermenghem à la suite des *Sommeils* : Willermoz proteste contre l'assertion d'après laquelle le livre *des Erreurs et de la Vérité* de Saint-Martin « venait des Parthes » ; ce qu'il a pris pour le nom de ce peuple qui en effet n'avait rien à faire là-dedans, c'est évidemment le mot *Pardes*, qui lui était sans doute tout à fait inconnu. Comme le baron de Turkeim avait parlé à ce sujet « du *Parthes*, ouvrage classique des Cabbalistes », nous pensons que ce dont il s'agit en réalité doit être l'ouvrage intitulé *Pardes Rimonim*.

² Au lieu de « Christianisme ésotérique », il vaudrait d'ailleurs mieux dire « ésotérisme chrétien », c'est-à-dire prenant sa base dans le Christianisme, ceci pour marquer que ce dont il s'agit n'appartient pas au domaine religieux ; la même remarque s'applique naturellement à l'ésotérisme musulman.

³ À propos des divers systèmes de hauts grades nous sommes un peu surpris de voir attribuer à l'aristocratie « de naissance et d'argent » l'organisation du « Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident » dont le fondateur semble

l'attention, d'une façon plus spéciale, sur la dénomination de « Réau-Croix » donnée par Martines au grade le plus élevé de son « régime », comme on disait alors, et dans laquelle M. Le Forestier ne veut voir que l'imitation ou même la contrefaçon de celle de « Rose-Croix » ; pour nous, il y a autre chose. Dans l'esprit de Martines, le « Réau-Croix » devait être, au contraire, le véritable « Rose-Croix » tandis que le grade qui portait cette dernière appellation dans la Maçonnerie ordinaire n'était qu'un « apocryphe » suivant l'expression qu'il emploie très souvent ; mais d'où vient ce nom bizarre de « Réau-Croix » et que peut-il bien signifier ? D'après Martines, le vrai nom d'Adam était « Roux en langue vulgaire et Réau en hébreu », signifiant « Homme-Dieu très fort en sagesse, vertu et puissance », interprétation qui, à première vue tout au moins, paraît assez fantaisiste. La vérité est qu'Adam signifie bien littéralement « rouge » ; *adamah* est l'argile rouge, et *damah* est le sang, qui est rouge également ; *Edom*, nom donné à Esaü, a aussi le sens de « roux » ; cette couleur rouge est le plus souvent prise comme un symbole de force ou de puissance, ce qui justifie en partie l'explication de Martines. Quant à la forme *Réau*, elle n'a certainement rien d'hébraïque ; mais nous pensons qu'il faut y voir une assimilation phonétique avec le mot *roèh*, « voyant », qui fut la première désignation des prophètes, et dont le sens propre est tout à fait comparable à celui du sanscrit *rishi* : cette sorte de symbolisme phonétique n'a rien d'exceptionnel, comme nous l'avons indiqué en diverses occasions ¹, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Martines s'en soit servi ici pour faire allusion à l'un des principaux caractères inhérents à l'« état édénique », et, par suite, pour signifier la possession de cet état même. S'il en est ainsi, l'expression « Réau-Croix », par l'adjonction de la Croix du « Réparateur » à ce premier nom de *Réau*, indique que « le mineur rétabli dans ses prérogatives », pour parler le langage du *Traité de la Réintégration des Êtres*, c'est-à-dire l'« homme régénéré », qui est effectivement le « second Adam » de saint Paul, et qui est aussi le véritable « Rose-Croix » ². Il s'agit donc en réalité, non pas d'une imitation de ce terme « Rose-Croix », qu'il aurait été beaucoup plus facile de s'approprier purement et simplement comme tant d'autres l'ont fait, mais d'une des nombreuses interprétations ou adaptations auxquelles il peut légitimement donner lieu, ce qui, bien entendu, ne veut pas dire que les prétentions de Martines en ce qui concerne les effets réels de son « ordination de Réau-Croix », aient été pleinement justifiées.

Pour terminer cet examen trop sommaire, signalons encore un dernier point : M. Le Forestier a tout à fait raison de voir dans l'expression « forme glorieuse », employée fréquemment par Martines, et où « glorieuse » est en quelque sorte synonyme de « lumineuse », une allusion à la *Shekinah* (ce que quelques vieux rituels maçonniques, par une déformation assez bizarre, appellent le *Stekenna*) ³ ; mais il en est exactement de même de celle de « corps glorieux », qui est courante dans le Christianisme, même exotérique, et cela depuis saint Paul : « Semé dans la corruption, il ressuscitera dans la gloire. », et aussi de la désignation de la « lumière de gloire » dans laquelle, selon la théologie la plus orthodoxe, s'opère la « vision béatifique ». Cela montre bien qu'il n'y a nulle opposition entre l'exotérisme et l'ésotérisme ; il y a seulement superposition de celui-ci à celui-là, l'ésotérisme donnant, aux vérités exprimées d'une façon plus ou moins voilée par l'exotérisme, la plénitude de leur sens supérieur et profond.

bien avoir été tout simplement « le sieur Pirlot, tailleur d'habits », comme disent les documents de l'époque ; si mal informé que Thory ait pu être sur certains points, il n'a certainement pas inventé cette indication (*Acta Latomorum*, t. I, p. 79).

¹ M. Le Forestier en signale d'ailleurs un autre exemple chez Martines lui-même : c'est l'assimilation qu'il établit par une sorte d'anagramme, entre « Noachites » et « Chinois ».

² La croix est d'ailleurs par elle-même le symbole de l'« Homme Universel » et l'on peut dire qu'elle représente la forme même de l'homme ramené à son centre originel, dont il a été séparé par la « chute », ou, suivant le vocabulaire de Martines, par la « prévarication ».

³ Le mot « gloire », appliqué au triangle portant le Tétragramme et entouré de rayons, qui figure dans les églises aussi bien que dans les Loges, est effectivement une des désignations de la *Shekinah*, ainsi que nous l'avons expliqué dans *Le Roi du Monde*.

À PROPOS DES « ROSE-CROIX LYONNAIS »

Publié dans « Voile d'Isis », janvier 1930.

Les études sur Martines de Pasqually et ses disciples se multiplient en ce moment d'assez curieuse façon : après le livre de M. Le Forestier dont nous parlions ici le mois dernier, voici que M. Paul Vulliaud, à son tour, vient de faire paraître un volume intitulé *Les Rose-Croix lyonnais au XVIII^e siècle*¹. Ce titre ne nous semble d'ailleurs pas très justifié, car, à vrai dire, si l'on met à part l'introduction, il n'est aucunement question de Rose-Croix dans cet ouvrage ; aurait-il été inspiré par la fameuse dénomination de « Réau-Croix », dont M. Vulliaud, du reste, ne s'est pas préoccupé de chercher l'explication ? C'est bien possible ; mais l'emploi de ce terme n'implique aucune filiation historique entre les Rose-Croix proprement dits et les Élus Coëns, et, en tout cas, il n'y a aucune raison d'englober sous le même vocable des organisations telles que la Stricte Observance et le Régime Écossais Rectifié, qui, ni dans leur esprit ni dans leur forme, n'avaient assurément aucun caractère rosicrucien. Nous irons même plus loin : dans les Rites maçonniques où il existe un « grade de Rose-Croix », celui-ci n'a emprunté au Rosicrucianisme qu'un symbole, et qualifier ses possesseurs de « Rose-Croix » sans plus d'explications, serait une assez fâcheuse équivoque ; il y a quelque chose du même genre dans le titre adopté par M. Vulliaud. Pour celui-ci, d'autres termes encore, comme celui d'« Illuminés » par exemple, ne semblent pas avoir non plus un sens bien précis ; ils apparaissent un peu au petit bonheur et se substituent indifféremment les uns aux autres, ce qui ne peut que créer des confusions dans l'esprit du lecteur, qui aura pourtant déjà bien assez de peine à s'y reconnaître dans la multitude des Rites et des Ordres existant à l'époque en question. Nous ne voulons cependant pas croire que M. Vulliaud lui-même ne s'y soit pas très bien reconnu, et nous préférons voir, dans cet emploi inexact du vocabulaire technique, une conséquence presque obligée de l'attitude « profane » qu'il se plaît à afficher, ce qui n'a pas été sans nous causer quelque surprise, car, jusqu'ici, nous n'avons rencontré des gens mettant une sorte de gloire à se dire « profanes » que dans les milieux universitaires et « officiels », pour lesquels, croyons-nous, M. Vulliaud n'a pas beaucoup plus d'estime que nous n'en avons nous-même.

Cette attitude a encore une autre conséquence : c'est que M. Vulliaud a cru devoir adopter presque constamment un ton ironique qui est assez gênant, et qui risque de donner l'impression d'une partialité dont un historien devrait se garder soigneusement. Déjà, le *Joseph de Maistre Franc-Maçon* du même auteur donnait un peu trop la même impression ; serait-il donc si difficile à un non-Maçon (nous ne disons pas un « profane ») d'aborder les questions de cet ordre sans employer un langage de polémique qu'il conviendrait de laisser aux publications spécifiquement antimaçonniques ? À notre connaissance, il n'y a que M. Le Forestier qui fasse exception ; et nous regrettons de ne pas trouver une autre exception en M. Vulliaud, que ses études habituelles auraient dû pourtant disposer à plus de sérénité.

Tout cela, bien entendu, n'enlève rien à la valeur ni à l'intérêt des nombreux documents publiés par M. Vulliaud, quoique d'ailleurs quelques-uns de ceux-ci ne soient pas aussi complètement inédits qu'il a pu le croire² ; et nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner qu'il ait consacré un chapitre aux « Sommeils » sans même mentionner qu'il a déjà paru sur ce sujet, et précisément sous ce titre, un ouvrage de M. Émile Dermenghem. Par contre, nous croyons que les extraits des « cahiers initiatiques » transcrits par Louis-Claude de Saint-Martin sont vraiment inédits ; le caractère étrange de ces cahiers soulève d'ailleurs bien des questions qui n'ont jamais été éclaircies. Nous avons eu jadis l'occasion de voir quelques-uns de ces documents ; les griffonnages bizarres et inintelligibles dont ils sont remplis nous ont donné très nettement l'impression que l'« agent inconnu » qui en fut l'auteur n'était rien d'autre qu'un somnambule (nous ne disons pas un « médium », ce qui serait un grave anachronisme) ; ils représenteraient donc tout simplement le résultat d'expériences du même

¹ « Bibliothèque des Initiations modernes ». E.Nourry, éditeur.

² Ainsi les cinq « Instructions » dans le chapitre IX ont déjà été publiées en 1914 dans la *France Antimaçonnique* ; rendons à chacun ce qui lui appartient. (Note de l'Éditeur : On trouvera le texte de ces instructions dans le deuxième volume du présent recueil, chapitre *Quelques documents inédits sur l'Ordre des Élus Coëns.*)

genre que les « Sommeils » ce qui diminue beaucoup leur portée « initiatique ». En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que cela n'a absolument rien à voir avec les Élus Coëns, qui d'ailleurs, à ce moment, avaient déjà cessé d'exister en tant qu'organisation ; et nous ajouterons qu'il n'y a là rien non plus qui se rapporte directement au Régime Écossais Rectifié, malgré qu'il y soit fréquemment question de la « Loge de la Bienfaisance ». La vérité, pour nous, est que Willermoz et d'autres membres de cette Loge, qui s'intéressaient au magnétisme, avaient dû former entre eux une sorte de « groupe d'études », comme on dirait aujourd'hui, auquel ils avaient donné le titre quelque peu ambitieux de « Société des Initiés » : ce titre, qui figure dans les documents, ne saurait s'expliquer autrement, et il montre très clairement, par l'emploi même du mot « société », que le groupement en question, bien que composé de Maçons, n'avait en lui-même aucun caractère maçonnique. Actuellement encore, il arrive fréquemment que des Maçons constituent, pour un but quelconque, ce qu'on appelle un « groupe fraternel », dont les réunions sont dépourvues de toute forme rituelle ; la « Société des Initiés » ne dut pas être autre chose que cela ; elle est du moins la seule solution plausible que nous puissions voir à cette question assez obscure.

Nous pensons que les documents qui se rapportent aux Élus Coëns ont une autre importance au point de vue initiatique, malgré les lacunes qui ont toujours existé à cet égard dans l'enseignement de Martines et que nous signalions dans notre dernier article. M. Vulliaud a tout à fait raison d'insister sur l'erreur de ceux qui ont voulu faire de Martines un kabbaliste ; ce qu'il y a chez lui d'inspiration incontestablement judaïque n'implique en effet aucune connaissance de ce qui doit être proprement désigné par le terme de Kabbale, qu'on emploie trop souvent à tort et à travers. Mais, d'autre part, la mauvaise orthographe et le style défectueux de Martines, que M. Vulliaud souligne un peu trop complaisamment, ne prouvent rien contre la réalité de ses connaissances dans un certain ordre ; il ne faut pas confondre l'instruction profane et le savoir initiatique ; un initié d'un ordre très élevé (ce que ne fut certainement pas Martines) peut même être tout à fait illettré, et cela se voit assez souvent en Orient. Il semble d'ailleurs que M. Vulliaud se soit complu à présenter sous son plus mauvais jour le personnage énigmatique et complexe de Martines ; M. Le Forestier s'est montré assurément beaucoup plus impartial ; et, après tout cela, il reste encore bien des points à élucider.

Ces obscurités persistantes prouvent la difficulté de ces études sur des choses qui semblent parfois avoir été embrouillées à plaisir ; aussi faut-il savoir gré à M. Vulliaud d'y avoir apporté sa contribution, et, bien qu'il s'abstienne de formuler aucune conclusion, son travail fournit tout au moins une documentation nouvelle en grande partie et, dans son ensemble, fort intéressante ¹. Aussi, puisque ce travail doit avoir une suite, nous souhaitons que M. Vulliaud ne la fasse pas trop longtemps attendre à ses lecteurs, qui y trouveront certainement encore beaucoup de choses curieuses et dignes d'attention, et peut-être le point de départ de réflexions que l'auteur, se renfermant dans son rôle d'historien, ne veut pas exprimer lui-même.

¹ Signalons en passant une erreur historique qui est vraiment trop grosse pour n'être pas l'effet d'une simple distraction : M. Vulliaud écrit qu'« Albéric Thomas, par opposition à Papus, fonda avec quelques autres le Rite de Misraïm » (note de la p. 42) ; or ce Rite fut fondé en Italie vers 1805 et introduit en France en 1814 par les frères Bédarride.

À PROPOS DES PÈLERINAGES

Publié dans « Voile d'Isis », n° de juin 1930.

La récente reproduction, dans le *Voile d'Isis*, du remarquable article de M. Grillot de Givry sur les lieux de pèlerinages nous amène à revenir sur cette question à laquelle nous avons déjà fait ici quelques allusions, ainsi que M. Clavelle le rappelait dans sa présentation de cet article.

Notons tout d'abord que le mot latin *peregrinus*, d'où vient « pèlerin », signifie à la fois « voyageur » et « étranger ». Cette simple remarque donne lieu déjà à des rapprochements assez curieux : en effet, d'une part, parmi les Compagnons, il en est qui se qualifient de « passants » et d'autres d'« étrangers », ce qui correspond précisément aux deux sens de *peregrinus* (lesquels se trouvent d'ailleurs aussi dans l'hébreu *gershôn*) ; d'autre part, dans la Maçonnerie, même moderne et « spéculative », les épreuves symboliques de l'initiation sont appelées « voyages ». D'ailleurs, dans beaucoup de traditions diverses, les différents stades initiatiques sont souvent décrits comme les étapes d'un voyage ; parfois, c'est d'un voyage ordinaire qu'il s'agit, parfois aussi d'une navigation, ainsi que nous l'avons signalé en d'autres occasions. Ce symbolisme du voyage est peut-être d'un usage plus répandu encore que celui de la guerre, dont nous parlions dans notre dernier article ; l'un et l'autre, du reste, ne sont pas sans présenter entre eux un certain rapport, qui s'est même traduit parfois extérieurement dans les faits historiques ; nous pensons notamment ici au lien étroit qui exista, au moyen âge, entre les pèlerinages en Terre Sainte et les Croisades. Ajoutons encore que, même dans le langage religieux le plus ordinaire, la vie terrestre, considérée comme une période d'épreuves, est souvent assimilée à un voyage, et même qualifiée plus expressément de pèlerinage, le monde céleste, but de ce pèlerinage, étant aussi identifié symboliquement à la « Terre Sainte » ou « Terre des Vivants »¹.

L'état d'« errance », si l'on peut dire, ou de migration, est donc, d'une façon générale, un état de « probation » ; et, ici encore, nous pouvons remarquer que tel est bien en effet son caractère dans des organisations comme le Compagnonnage. En outre, ce qui est vrai à cet égard pour des individus peut l'être aussi, dans certains cas tout au moins pour des peuples pris collectivement : un exemple très net est celui des Hébreux errant pendant quarante ans dans le désert avant d'atteindre la Terre promise. Il faut d'ailleurs faire ici une distinction, car cet état, essentiellement transitoire, ne doit pas être confondu avec l'état nomade qui est normal à certains peuples : même arrivés à la Terre promise, et jusqu'au temps de David et de Salomon, les Hébreux furent un peuple nomade, mais, évidemment, ce nomadisme n'avait pas le même caractère que leur pérégrination dans le désert². Il y a même lieu d'envisager un troisième cas d'« errance », que l'on peut désigner plus proprement par le mot de « tribulation » : c'est celui des Juifs après leur dispersion, et aussi selon toute vraisemblance, celui des Bohémiens ; mais ceci nous entraînerait trop loin, et nous dirons seulement que ce cas aussi est applicable également à des collectivités et à des individus. On voit par là combien ces choses sont complexes et combien il peut y avoir de distinctions à faire parmi des hommes se présentant extérieurement sous les mêmes apparences, confondus avec les pèlerins au sens ordinaire de ce mot, d'autant plus qu'il faut encore ajouter ceci : il arrive parfois que des initiés, parvenus au but, des « adeptes » même, reprennent, pour des raisons spéciales, cette même apparence de « voyageurs ».

Mais revenons aux pèlerins : on sait que leurs signes distinctifs étaient la coquille (dite de saint Jacques) et le bâton ; ce dernier, qui a aussi un étroit rapport avec la canne compagnonique, est naturellement un attribut du voyageur, mais il a bien d'autres significations, et peut-être consacrerons-nous quelque jour à cette question une étude spéciale. Quant à la coquille, en certaines régions, elle était appelée « creusille » et ce mot doit être rapproché de celui de « creuset » ce qui nous ramène à l'idée d'épreuves, envisagée plus particulièrement selon un symbolisme alchimique, et

¹ Pour ce qui concerne le symbolisme de la « Terre Sainte », nous renverrons à notre étude sur le *Roi du Monde*, et aussi à notre article paru dans le numéro spécial du *Voile d'Isis* consacré aux Templiers. (Note de l'éditeur : voir le chapitre III de *Aperçus sur l'Ésotérisme chrétien* et le chapitre XI de *Symboles fondamentaux de la Science sacrée*)

² La distinction des peuples nomades (pasteurs) et sédentaires (agriculteurs), qui remonte aux origines mêmes de l'humanité terrestre, a une grande importance pour la compréhension des caractères spéciaux des différentes formes traditionnelles.

entendue dans le sens de la « purification », la *Katharsis* des Pythagoriciens, qui était précisément la phase préparatoire de l'initiation ¹.

La coquille étant regardée plus spécialement comme l'attribut de saint Jacques, nous sommes amenés à faire à ce propos une remarque concernant le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Les routes que suivaient autrefois les pèlerins sont souvent appelées, aujourd'hui encore, « chemins de saint Jacques » ; mais cette expression a en même temps une tout autre application : le « chemin de saint Jacques », en effet dans le langage des paysans, c'est aussi la Voie Lactée ; et ceci semblera peut-être moins inattendu si l'on observe que Compostelle, étymologiquement, n'est pas autre chose que le « champ étoilé ». Nous rencontrons ici une autre idée, celle des « voyages célestes » d'ailleurs en corrélation avec les voyages terrestres ; c'est encore là un point sur lequel il ne nous est pas possible d'insister présentement, et nous indiquerons seulement que l'on peut pressentir par là une certaine correspondance entre la situation géographique des lieux de pèlerinages et l'ordonnance même de la sphère céleste ; ici, la « géographie sacrée » à laquelle nous avons fait allusion s'intégrera donc dans une véritable « cosmographie sacrée ».

Encore à propos des routes de pèlerinages, il convient de rappeler que M. Joseph Bédier a eu le mérite de reconnaître le lien existant entre les sanctuaires qui en marquaient les étapes et la formation des chansons de geste. Ce fait pourrait être généralisé, nous semble-t-il, et l'on pourrait dire la même chose en ce qui concerne la propagation d'une multitude de légendes dont la réelle portée initiatique est malheureusement presque toujours méconnue des modernes. En raison de la pluralité de leurs sens, les récits de ce genre pouvaient s'adresser à la fois à la foule des pèlerins ordinaires et... aux autres ; chacun les comprenait suivant la mesure de sa propre capacité intellectuelle, et quelques-uns seulement en pénétraient la signification profonde, ainsi qu'il arrive pour tout enseignement initiatique. Il y a lieu de noter aussi que, si divers que fussent les gens qui parcouraient les routes, y compris les colporteurs et même les mendiants, il s'établissait entre eux, pour des raisons sans doute assez difficiles à définir, une certaine solidarité se traduisant par l'adoption en commun d'un langage conventionnel spécial, « argot de la Coquille, ou « langage des pèlerins ». Chose intéressante, M. Léon Daudet a fait remarquer dans un de ses récents livres que beaucoup de mots et de locutions appartenant à ce langage se rencontrent chez Villon et chez Rabelais ²; et, au sujet de ce dernier, il indique aussi, ce qui est assez digne de remarque au même point de vue, que, pendant plusieurs années, « il pérégrina à travers le Poitou, province à ce moment-là célèbre par les mystères et les farces qu'on y interprétait et aussi par les légendes qui y couraient ; dans *Pantagruel*, on retrouve trace de ces légendes, de ces farces, et un certain nombre de termes appartenant en propre aux Poitevins » ³. Si nous citons cette dernière phrase, c'est que, outre qu'il y est fait mention de ces légendes dont nous parlions tout à l'heure, elle soulève encore une autre question en liaison avec ce dont il s'agit ici, celle des origines du théâtre : celui-ci, tout d'abord, fut d'une part essentiellement ambulante, et d'autre part revêtu d'un caractère religieux, au moins quant à ses formes extérieures, caractère religieux qui est à rapprocher de celui des pèlerins et des gens qui en prenaient les apparences. Ce qui donne encore plus d'importance à ce fait, c'est qu'il n'est pas particulier à l'Europe du moyen âge ; l'histoire du théâtre dans la Grèce antique est tout à fait analogue, et l'on pourrait aussi trouver des exemples similaires dans la plupart des pays d'Orient.

Mais il faut nous borner, et nous envisagerons seulement encore un dernier point, à propos de l'expression de « nobles voyageurs » appliquée aux initiés, ou tout au moins à certains d'entre eux, précisément en raison de leurs pérégrinations. Là-dessus, M. O. V. de L. Milosz a écrit ce qui suit : « Les « nobles voyageurs », c'est le nom secret des initiés de l'antiquité, transmis par la tradition orale à ceux du moyen âge et des temps modernes. Il a été prononcé pour la dernière fois en public le 30 mai 1786, à Paris, au cours d'une séance du Parlement consacrée à l'interrogatoire d'un accusé célèbre (Cagliostro), victime du pamphlétaire Théveneau de Morande. Les pérégrinations des initiés ne se distinguaient des ordinaires voyages d'études que par le fait que leur itinéraire coïncidait

¹ On pourra se reporter ici à ce que nous avons dit dans *Le Roi du Monde* sur la désignation des initiés, dans des traditions diverses, par des termes se rapportant à l'idée de « pureté ».

² *Les Horreurs de la Guerre*, pp. 145, 147 et 167.

³ *Ibid.*, p. 173.

rigoureusement, sous ses apparences de course aventureuse, avec les aspirations et les aptitudes les plus secrètes de l'adepte. Les exemples les plus illustres de ces pèlerinages nous sont offerts par Démocrite, initié aux secrets de l'alchimie par les prêtres égyptiens et le mage Ostanès, comme aux doctrines asiatiques par ses séjours en Perse et, selon quelques historiens, aux Indes ; Thalès, formé dans les temples d'Égypte et de Chaldée ; Pythagore, qui visita tous les pays connus des anciens (et très vraisemblablement l'Inde et la Chine) et dont le séjour en Perse fut marqué par les entretiens qu'il y eut avec le mage Zaratas, en Gaule par sa collaboration avec les Druides, enfin en Italie par ses discours à l'Assemblée des Anciens de Crotona. À ces exemples, il conviendrait d'ajouter les séjours de Paracelse en France, Autriche, Allemagne, Espagne et Portugal, Angleterre, Hollande, Danemark, Suède, Hongrie, Pologne, Lithuanie, Valachie, Carniole, Dalmatie, Russie et Turquie, ainsi que les voyages de Nicolas Flamel en Espagne, où Maître Canches lui apprit à déchiffrer les fameuses figures hiéroglyphiques du Livre d'Abraham Juif. Le poète Robert Browning a défini la nature secrète de ces pèlerinages scientifiques dans une strophe singulièrement riche d'intuition : « Je vois mon chemin comme l'oiseau sa route sans trace ; quelque jour, Son jour d'heur, j'arriverai. Il me guide, Il guide l'oiseau. » Les années de voyage de Wilhelm Meister ont la même signification initiatique ¹. Nous avons tenu à reproduire ce passage en entier, malgré sa longueur, en raison des exemples intéressants qu'il renferme ; sans doute pourrait-on en trouver encore beaucoup d'autres plus ou moins connus, mais ceux-là sont particulièrement caractéristiques, encore qu'ils ne se rapportent peut-être pas tous au même cas parmi ceux que nous avons distingués plus haut, et qu'il ne faille pas confondre les « voyages d'études », même réellement initiatiques avec les missions spéciales des adeptes ou même de certains initiés d'un moindre degré.

Pour en revenir à l'expression de « nobles voyageurs », ce sur quoi nous voulons surtout attirer l'attention, c'est que l'épithète « nobles » semble indiquer qu'elle doit désigner, non pas toute initiation indistinctement, mais plus proprement une initiation de *Kshatriyas*, ou ce qu'on peut appeler l'« art royal » suivant le vocable conservé jusqu'à nos jours par la Maçonnerie. En d'autres termes, il s'agirait alors d'une initiation se rapportant, non à l'ordre métaphysique pur, mais à l'ordre cosmologique et aux applications qui s'y rattachent, ou à tout ce qui en Occident, a été compris sous l'appellation générale d'« hermétisme » ². S'il en est ainsi, M. Clavelle a eu parfaitement raison de dire que, tandis que saint Jean correspond au point de vue purement métaphysique de la Tradition, saint Jacques correspondrait plutôt au point de vue des « sciences traditionnelles » ; et, même sans évoquer le rapprochement, cependant fort plausible, avec le « maître Jacques » du compagnonnage, bien des indices concordants tendraient à prouver que cette correspondance est effectivement justifiée. C'est bien à ce domaine, que l'on peut qualifier d'« intermédiaire », que se réfère en effet tout ce qui s'est propagé par la voie des pèlerinages, aussi bien que les traditions du Compagnonnage ou celles des Bohémiens. La connaissance des « petits mystères » qui est celle des lois du « devenir » s'acquiert en parcourant la « roue des choses » mais la connaissance des « grands mystères » étant celle des principes immuables, exige la contemplation immobile dans la « grande solitude » au point fixe qui est le centre de la roue, le pôle invariable autour duquel s'accomplissent, sans qu'il y participe, les révolutions de l'Univers manifesté.

¹ *Les Arcanes*, pp. 81-82.

² Sur la distinction des deux initiations sacerdotale et royale, nous renverrons à notre dernier livre, *Autorité spirituelle et pouvoir temporel*.

L'ÉNIGME DE MARTINES DE PASQUALLY

Publié dans « *Études Traditionnelles* », mai à juillet 1936.

L'histoire des organisations initiatiques est souvent fort difficile à éclaircir, et cela se comprend facilement par la nature même de ce dont il s'agit, car il y a là trop d'éléments qui échappent nécessairement aux moyens d'investigation dont disposent les historiens ordinaires. Il n'y a même pas besoin, pour s'en rendre compte, de remonter à des époques très reculées ; il suffit de considérer le XVIII^e siècle, où l'on voit, coexistant encore avec les manifestations de l'esprit moderne dans ce qu'il a de plus profane et de plus anti-traditionnel, ce qui semble bien être les derniers vestiges de divers courants initiatiques ayant existé jadis dans le monde occidental, et au cours duquel apparaissent des personnages qui ne sont pas moins énigmatiques que les organisations auxquelles ils se rattachaient ou qu'ils ont inspirées. Un de ces personnages est Martines de Pasqually ; et, à propos des ouvrages publiés en ces dernières années sur lui et sur son Ordre des Élus Coëns par MM. R. Le Forestier et P. Vulliaud, nous avons eu déjà l'occasion de remarquer combien de points de sa biographie demeureraient obscurs en dépit de tous les documents mis au jour ¹. M. Gérard van Rijnberk vient encore de faire paraître sur ce sujet un autre livre ², qui contient également une documentation intéressante et en grande partie inédite ; mais devons-nous dire que, malgré cela, ce livre pose peut-être encore plus de questions qu'il n'en résout ³ ?

L'auteur fait d'abord remarquer l'incertitude qui règne sur le nom même de Martines, et il énumère les multiples variantes qu'on trouve dans les écrits où il en est question ; il est vrai qu'il ne faut pas attacher à ces différences une importance excessive, car, au XVIII^e siècle, on ne respectait guère l'orthographe des noms propres ; mais il ajoute : « Quant à l'homme lui-même qui, mieux que tout autre, aurait dû connaître l'orthographe exacte de son propre nom ou de son pseudonyme de chef d'initiation, il a toujours signé : Don Martines de Pasqually (une seule fois : de Pascally de La Tour). Dans l'unique acte authentique que l'on connaît, l'acte de baptême de son fils, son nom est ainsi formulé : Jaques Delivon Joacin Latour de La Case, don Martinets de Pasqually. » Il est inexact que l'acte en question, qui a été publié par Papus ⁴, soit « l'unique acte authentique que l'on connaît », car deux autres, qui ont sans doute échappé à l'attention de M. von Rijnberk, ont été publiés ici même ⁵ : l'acte de mariage de Martines, et le « certificat de catholicité » qui lui fut délivré lors de son départ pour Saint-Domingue. Le premier porte : « Jaque Delyoron Joachin Latour De la Case Martines Depasqually, fils légitime de feu M. Delatour de la Case et de dame Suzanne Dumas de Rainau » ⁶ ; et le second porte simplement : « Jacques Pasqually de Latour » ; quant à la signature de Martines lui-même, elle est, sur le premier, « Don Martines Depasqually » et, sur le second, « Depasqually de la Tour ». Le fait que son père, dans l'acte de Mariage, est nommé simplement « Delatour de la Case » (de même d'ailleurs que son fils dans l'acte de baptême, bien qu'une note marginale l'appelle « de Pasqually » sans doute parce que ce nom était plus connu), paraît venir à l'appui de ce qu'écrivit ensuite M. van Rijnberk : « On serait tenté d'en déduire que son véritable nom était de La Case, ou de Las Cases, et que « Martines de Pasqually » n'a été qu'un hiéronymé. »

¹ *Un nouveau livre sur l'Ordre des Élus Coëns* (n° de décembre 1929) ; *À propos des « Rose-Croix lyonnais »* (n° de janvier 1930).

² *Un thaumaturge au XVIII^e siècle : Martines de Pasqually, sa vie, son œuvre, son Ordre* (Felix Alcan, Paris).

³ Signalons incidemment une petite erreur : M. van Rijnberk, en parlant de ses prédécesseurs, attribue à M. René Philipon les notices historiques signées « Un Chevalier de la Rose Croissante » et servant de préfaces aux éditions du *Traité de la Réintégration des Êtres* de Martines de Pasqually et des *Enseignements secrets de Martines de Pasqually* de Branz von Baader publiées dans la « Bibliothèque Rosicrucienne ». Étonné de cette affirmation, nous avons posé la question à M. Philipon lui-même ; celui-ci nous a répondu qu'il a seulement traduit l'opuscule de von Baader, et que, comme nous le pensions, les deux notices en question sont en réalité d'Albéric Thomas.

⁴ *Martines de Pasqually*, pp. 10-11.

⁵ *Le mariage de Martines de Pasqually* (n° de janvier 1930).

⁶ On remarquera qu'il y a ici Delyoron, alors que l'acte de baptême porte Delivon (ou peut-être Delivron) ; ce nom étant intercalé entre deux prénoms, ne semble d'ailleurs pas être un nom de famille. D'autre part, il est à peine besoin de rappeler que la séparation des particules (qui ne constituent pas forcément un signe nobiliaire) était alors tout à fait facultative.

Seulement, ce nom de La Case ou de Las Cases qui peut être une forme francisée du nom espagnol de Las Casas, soulève encore d'autres questions ; et, tout d'abord, il faut remarquer que le second successeur de Martines comme « Grand Souverain » de l'Ordre des Élus Coëns (le premier ayant été Caignet de Lestère) s'appelait Sébastien de Las Casas ; y avait-il quelque parenté entre lui et Martines ? La chose n'a rien d'impossible : il était de Saint-Domingue, et Martines s'était rendu dans cette île pour y recueillir un héritage, ce qui peut faire supposer qu'une partie de sa famille s'y était établie ¹. Mais il y a encore autre chose de beaucoup plus étrange : L.-Cl. de Saint-Martin, dans son *Crocodile*, met en scène un « Juif espagnol » nommé Éléazar, auquel il prête visiblement beaucoup de traits de son ancien maître Martines ; or voici en quels termes cet Éléazar explique les raisons pour lesquelles il avait été obligé de quitter l'Espagne et de se réfugier en France : « J'avois à Madrid un ami chrétien, appartenant à la famille de Las-Casas, à laquelle j'ai, quoiqu'indirectement, les plus grandes obligations. Après quelques prospérités dans le commerce, il fut soudainement ruiné de fond en comble par une banqueroute frauduleuse. Je vole à l'instant chez lui, pour prendre part à sa peine, et lui offrir le peu de ressources dont ma médiocre fortune me permettoit de disposer ; mais ces ressources étant trop légères pour le mettre au pair de ses affaires, je cédai à l'amitié que je lui portois, et me laissai entraîner à ce mouvement, jusqu'à faire usage de quelques moyens particuliers, qui m'aidèrent à découvrir bientôt la fraude de ses expoliateurs, et même l'endroit caché où ils avoient déposé les richesses qu'ils lui avoient enlevées. Par ces mêmes moyens, je lui procurai la facilité de recouvrer tous ses trésors, et de les faire revenir chez lui, sans que même ceux qui les lui avoient ravis puissent soupçonner qui que ce fût de les en avoir dépouillés à leur tour. J'eus tort, sans doute, de faire usage de ces moyens pour un pareil objet, puisqu'ils ne doivent s'appliquer qu'à l'administration des choses qui ne tiennent point aux richesses de ce monde ; aussi, j'en fus puni. Mon ami, instruit dans une foi timide et ombrageuse, soupçonna du sortilège dans ce que je venais de faire pour lui ; et son zèle pieux l'emportant sur sa reconnaissance, comme mon zèle officieux l'avoit emporté sur mon devoir, il me dénonça à son église, à la fois comme sorcier et comme juif. Sur le champ, les inquisiteurs en sont instruits ; je suis condamné au feu, avant même d'être arrêté, mais au moment où l'on se met en devoir de me poursuivre, je suis averti par cette même voie particulière du sort qui me menace ; et sans délai, je me réfugie dans votre patrie » ².

Sans doute, il y a dans le *Crocodile* beaucoup de choses purement fantaisistes, où il serait bien difficile de voir des allusions précises à des événements et à des personnages réels, il n'en est pas moins fort invraisemblable que le nom de Las Casas se retrouve là par l'effet d'un simple hasard. C'est pourquoi nous avons cru intéressant de reproduire le passage entier, malgré sa longueur : quels rapports pouvait-il y avoir au juste entre le Juif Éléazar, qui ressemble tant à Martines par les « pouvoirs » et la doctrine qui lui sont attribués, et la famille de Las Casas, et quelle pouvait être la nature des « grandes obligations » qu'il avait à celle-ci ? Pour le moment, nous ne faisons que formuler ces questions, sans prétendre y apporter une réponse quelconque ; nous verrons si la suite nous permet d'en envisager une plus ou moins plausible ³.

Passons à d'autres points de la biographie de Martines, qui ne réservent pas moins de surprises : M. van Rijnberk dit qu'« on ignore complètement l'année et le lieu de sa naissance » ; mais il fait remarquer que Willermoz écrit au baron de Turkheim que Martines est mort « avancé en âge » ; et il ajoute : « Au moment où Willermoz écrivit cette phrase, il avait lui-même 91 ans ; comme les hommes ont la tendance générale d'évaluer l'âge des autres mortels selon une mesure qui s'accroît avec leurs propres années, on ne doit point douter que l'âge avancé attribué à Martines par le nonagénaire Willermoz ne devait guère atteindre moins de 70 ans. Comme Martines est mort en 1774,

¹ Il est vrai qu'il y avait aussi à Saint-Domingue des parents de sa femme, de sorte qu'il se pourrait que l'héritage fut venu de ce côté ; cependant, la lettre publiée par Papus (*Martines de Pasqually*, p. 58), sans être parfaitement claire, est bien plutôt en faveur de l'autre hypothèse, car il n'apparaît pas que ses deux beaux-frères qui étaient à Saint-Domingue aient eu un intérêt quelconque dans la « donation » qui lui avait été faite.

² *Le Crocodile*, chant 23.

³ Encore un rapprochement bizarre : Saint-Martin représente Las Casas, l'ami du Juif Éléazar, comme ayant été spolié de ses trésors ; Martines, dans la lettre que nous avons déjà mentionnée, dit : « On m'a fait dans ce pays-là (c'est-à-dire à Saint-Domingue) une donation d'un grand bien que je vais retirer des mains d'un homme qui le retient injustement » ; et il se trouve que cette lettre a été écrite, sous la dictée de Martines, par Saint-Martin lui-même.

il doit être né tout au plus dans les dix premières années du XVIII^e siècle. » Aussi penche-t-il pour l'hypothèse de Gustave Bord, qui fait naître Martines vers 1110 ou 1115 ; mais, même en prenant la première date, cela le ferait mourir à 64 ans, ce qui, à vrai dire, n'est pas encore un âge « avancé » surtout par rapport à celui de Willermoz... Et puis, malheureusement, un des documents dont M. van Rijnberk ne paraît pas avoir eu connaissance donne à cette hypothèse un démenti formel : le « certificat de catholicité » a été délivré en 1112 à « Mr Jacques Pasqually de Latour, écuyer, né à Grenoble, âgé de 45 ans » ; il faudrait conclure de là qu'il est né vers 1121 ; et, s'il est mort à Saint-Domingue deux ans plus tard, en 1114, il n'atteignit que l'âge bien peu « avancé » de 41 ans !

Ce même document confirme en outre que, comme beaucoup l'avaient déjà dit, mais contrairement à l'avis de M. van Rijnberk qui se refuse à l'admettre, Martines est né à Grenoble. Cela ne s'oppose d'ailleurs pas, évidemment, à ce qu'il ait été d'origine espagnole, puisque, parmi toutes celles qu'on a voulu lui assigner, c'est en faveur de celle-là qu'il semble y avoir le plus d'indices, y compris, bien entendu, le nom même de Las Casas ; mais il faudrait alors admettre que son père était déjà établi en France avant sa naissance, et que peut-être même c'est en France qu'il s'était marié. Ceci trouve d'ailleurs une confirmation dans l'acte de mariage de Martines, car le nom de sa mère, tel qu'il y est indiqué, « dame Suzanne Dumas de Rainau », ne peut, guère, à ce qu'il nous semble, être autre chose qu'un nom français, tandis que celui de « Delatour de la Case » peut être simplement francisé. Au fond, la seule raison vraiment sérieuse qu'on puisse avoir de douter que Martines soit né en France (car on ne peut guère prendre en considération les assertions contradictoires des uns et des autres, qui ne représentent toutes que de simples suppositions), ce sont les particularités de langage qu'on relève dans ses écrits ; mais, en somme, ce fait peut très bien s'expliquer en partie par l'éducation reçue d'un père espagnol, et en partie aussi par les séjours qu'il fit probablement en divers pays ; nous reviendrons plus tard sur ce dernier point.

Par une coïncidence assez curieuse, et qui ne contribue guère à simplifier les choses, il paraît établi qu'il y avait à Grenoble, à la même époque, une famille dont le nom était réellement Pascalis ; mais Martines, à en juger par les noms portés sur les actes qui le concernent, doit lui avoir été complètement étranger. Peut-être est-ce à cette famille qu'appartenait l'ouvrier carrossier Martin Pascalis, qu'on a appelé aussi Martin Pascal ou même Pascal Martin (car, là-dessus non plus, on n'est pas très bien fixé), si toutefois celui-ci est bien véritablement un personnage distinct, et si ce n'est pas tout simplement Martines lui-même qui, à un certain moment, dut exercer ce métier pour vivre, car apparemment, sa situation de fortune ne fut jamais très brillante ; c'est là encore une chose qui semble n'avoir jamais été éclaircie d'une façon bien satisfaisante.

D'autre part, beaucoup ont pensé que Martines était Juif ; il ne l'était certainement pas de religion, puisqu'il est surabondamment prouvé qu'il était catholique ; mais il est vrai que, comme le dit M. van Rijnberk, « cela ne préjuge en rien de la question de race ». Il y a bien en effet, dans la vie de Martines, quelques indices qui pourraient tendre à faire supposer qu'il était d'origine juive, mais qui n'ont pourtant rien de décisif, et qui peuvent tout aussi bien s'expliquer par des affinités d'un tout autre genre qu'une communauté de race. Franz von Baader dit que Martines fut « à la fois juif et chrétien » ; cela ne rappelle-t-il pas les rapports du Juif Éléazar avec la famille chrétienne de Las Casas ? Mais le fait même de présenter Éléazar comme un « Juif espagnol » peut très bien être une allusion, non pas à l'origine personnelle de Martines, mais à l'origine de sa doctrine, dans laquelle, en effet, les éléments judaïques prédominent incontestablement.

Quoiqu'il en soit, il reste toujours, dans la biographie de Martines, un certain nombre d'incohérences et de contradictions, parmi lesquelles la plus frappante est sans doute celle qui se rapporte à son âge ; mais peut-être M. van Rijnberk indique-t-il la solution, sans s'en douter, en suggérant que « Martines de Pasqually » était un « hiéronyme » c'est-à-dire un nom initiatique. En effet, pourquoi ce même « hiéronyme » n'aurait-il pas servi, comme cela s'est produit dans d'autres cas similaires, à plusieurs individualités différentes ? Et qui sait même si les « grandes obligations » que le personnage que Saint-Martin appelle le Juif Éléazar avait à la famille de Las Casas n'étaient pas dues à ce que celle-ci avait fourni, d'une façon ou d'une autre, une sorte de « couverture » à son activité initiatique ? Il serait sans doute imprudent de vouloir préciser davantage ; nous verrons cependant si ce qu'on peut savoir de l'origine des connaissances de Martines ne serait pas susceptible

d'apporter encore quelques nouveaux éclaircissements.

Dans la même lettre, datée de juillet 1821, où Willermoz affirme que Martines est mort « avancé en âge », il y a un autre passage digne de remarque, d'après lequel l'initiation aurait été transmise à Martines par son père lui-même : « Dans son Ministère, il avait succédé à son père, homme savant, distinct et plus prudent que son fils, ayant peu de fortune et résidant en Espagne. Il avait placé son fils Martines encore jeune dans les gardes wallonnes, où il eut une querelle qui provoqua un duel dans lequel il tua son adversaire ; il fallait s'enfuir promptement, et le père se hâta de le consacrer son successeur avant son départ. Après une longue absence, le père, sentant approcher sa fin, fit promptement revenir le fils et lui remit les dernières ordinations ». À vrai dire, cette histoire des gardes wallonnes, dont il a été impossible de trouver aucune confirmation par ailleurs, nous paraît assez suspecte, surtout si elle devait, comme le dit M. van Rijnberk, « impliquer que Martines était né en Espagne », ce qui n'est cependant pas absolument évident ; il ne s'agit d'ailleurs pas là d'un point sur lequel Willermoz ait pu apporter un témoignage direct, car il déclare ensuite qu'il « n'a connu le fils qu'en 1767 à Paris, longtemps après la mort du père »¹. Quoi qu'il en soit de cette question secondaire, il reste l'assertion que Martines aurait reçu de son père non seulement l'initiation, mais même la transmission de certaines fonctions initiatiques, car le mot « ministère » ne peut guère s'interpréter autrement ; et, à ce propos, M. Van Rijnberk signale une lettre écrite en 1779 par le Maçon Falcke, et dans laquelle on lit ceci : « Martinez Pascalis, un Espagnol, prétend posséder les connaissances secrètes comme un héritage de sa famille, qui habite l'Espagne et les posséderait ainsi depuis trois cents ans ; elle les aurait acquises de l'Inquisition, auprès de laquelle ses ancêtres auraient servi. » Il y a ici une forte invraisemblance, car on ne voit vraiment pas quel dépôt initiatique l'Inquisition aurait jamais pu posséder et communiquer ; mais rappelons que, dans le passage du *Crocodile* que nous avons reproduit, c'est Las Casas qui dénonce à l'Inquisition son ami le Juif Éléazar, précisément à cause des connaissances secrètes de celui-ci ; ne dirait-on pas qu'il y a là encore quelque chose qui a été brouillé à dessein² ?

Maintenant, on pourrait assurément se demander ceci : quand Martines, ou le personnage que Willermoz connut sous ce nom à partir de 1767, parle de son père, faut-il l'entendre littéralement, ou bien ne s'agit-il pas plutôt uniquement de son « père spirituel », quel qu'ait pu être celui-ci ? On peut fort bien, en effet, parler de « filiation » initiatique, et il est évident qu'elle ne coïncide pas forcément avec la filiation au sens ordinaire de ce mot ; on pourrait même peut-être évoquer, encore ici, la dualité de Las Casas et du Juif Éléazar... Il faut dire cependant qu'une transmission initiatique héréditaire, impliquant même en outre l'exercice d'une certaine fonction, ne représenterait pas un cas tout à fait exceptionnel ; mais, en l'absence de données suffisantes, il est bien difficile de décider si ce cas fut effectivement celui de Martines. Tout au plus pourrait-on trouver un indice, en faveur de l'affirmative, dans certaines particularités concernant la succession de Martines : celui-ci donna à son fils aîné, aussitôt après le baptême, la première consécration dans la hiérarchie des Élus Coëns, ce qui peut faire penser qu'il le destinait à devenir son successeur. Ce fils disparut à l'époque de la Révolution, et Willermoz dit n'avoir pas pu savoir ce qu'il était devenu ; quant au second, chose encore plus singulière, on connaît la date de sa naissance, mais il n'en fut plus jamais fait mention par la suite. En tout cas, quand Martines mourut en 1774, le fils aîné était certainement vivant ; ce n'est cependant pas lui qui lui succéda comme « Grand Souverain » mais Caignet de Lestère, puis, quand celui-ci mourut à son tour en 1778, Sébastien de Las Casas ; que devient, dans ces conditions, l'idée

¹ Cette année 1767 est celle même du mariage de Martines ; il est donc très probable que les deux frères domiciliés à Saint-Domingue, pour lesquels il serait venu alors à Paris solliciter la croix de Saint-Louis, ne sont autres en réalité que les deux beaux-frères « puissamment riches » dont il est question, comme nous l'avons déjà dit, dans la lettre des 17 et 30 avril 1772 citée par Papus (*Martines de Pasqually* p. 58). Cela est d'ailleurs encore confirmé par le fait que, dans une autre lettre du 1^{er} novembre 1772, on trouve cette phrase : « Je vous fais part que j'ai enfin obtenu la croix de Saint-Louis de mon beau-frère » (*ibid.*, p. 55) ; il ne l'avait donc pas, tout au moins pour l'un d'eux, obtenue immédiatement en 1767, contrairement à ce qu'écrit Willermoz, dont la mémoire a assurément bien pu le tromper sur ce point ; il est étonnant que M. van Rijnberk n'ait pas songé à faire ces rapprochements, qui nous paraissent élucider suffisamment cette question, du reste tout fait accessoire.

² Remarquons encore une bizarrerie, dont nous ne prétendons d'ailleurs tirer aucune conséquence : Falcke parle au présent de Martines, qui pourtant devait alors être mort depuis cinq ans déjà.

d'une transmission héréditaire ? Le fait que le fils était trop jeune pour pouvoir remplir ces fonctions (il n'avait que six ans) ne saurait d'ailleurs être invoqué, car Martines aurait fort bien pu lui désigner un substitut jusqu'à sa majorité, et on ne voit pas qu'il en ait jamais été question. Pourtant, ce qui est encore curieux, il semble bien d'autre part qu'il y ait eu quelque parenté entre Martines et ses deux successeurs : en effet, il parle dans une lettre de « son cousin Cagnet » qui, en tenant compte des variations orthographiques habituelles à l'époque, doit être le même que Cagnet de Lestère ¹; et, quant à Sébastien de Las Casas, nous avons déjà indiqué qu'une telle parenté était suggérée par son nom même : mais, de toute façon, cette transmission à des parents plus ou moins éloignés, alors qu'il existait un héritier direct, ne peut guère être assimilée à la « succession dynastique » dont parle M. van Rijnberk, et à laquelle il attribue même « une certaine importance ésotérique » que nous ne nous expliquons pas très bien.

Que Martines ait été initié par son père ou par quelqu'un d'autre, ce n'est pas là qu'est la question essentielle, car cela ne jette pas beaucoup de lumière sur ce qui seul importe vraiment au fond : de quelle tradition relevait cette initiation ? Ce qui pourrait peut-être fournir là-dessus quelques indications plus nettes, ce sont les voyages que fit probablement Martines avant le début de son activité initiatique en France ; malheureusement, sur ce point encore, on n'a que des renseignements tout à fait vagues et douteux, et l'assertion même d'après laquelle il serait allé en Orient ne signifie rien de bien défini, d'autant plus que bien souvent, en pareil cas, il ne s'agit que de voyages légendaires ou plutôt symboliques. À ce sujet, M. van Rijnberk estime pouvoir faire état d'un passage du *Traité de la Réintégration des Êtres* où Martines semble dire qu'il est allé en Chine, alors qu'il n'y a rien de tel pour des pays beaucoup moins lointains ; mais ce voyage, s'il a eu lieu réellement, est peut-être le moins intéressant de tous au point de vue où nous nous plaçons en ce moment, car il est clair que, ni dans les enseignements de Martines ni dans ses « opérations » rituelles, il n'y a rien qui présente le moindre rapport direct avec la tradition extrême-orientale. Il y a cependant, dans une lettre de Martines, cette phrase assez remarquable : « Mon état et ma qualité d'homme véritable m'a toujours tenu dans la position où je suis » ²; il semble qu'on n'ait jamais relevé cette expression d'« homme véritable », qui est spécifiquement taoïste, mais qui est sans doute la seule de ce genre qu'on puisse trouver chez Martines ³.

Quoi qu'il en soit, si Martines était né vers 1727, ses voyages ne purent pas durer de bien longues années, même s'il n'y a pas lieu d'en retrancher le temps de son passage supposé aux gardes wallonnes, car son activité initiatique connue commence en 1754, et, à cette date, il n'aurait eu encore que 27 ans ⁴. On admet volontiers qu'il dut aller en Espagne, surtout si ses origines familiales l'y rattachaient, et peut-être aussi en Italie ; c'est très plausible en effet, et il a pu rapporter d'un séjour dans ces deux pays quelques-unes des singularités les plus frappantes de son langage : mais, à part l'explication de ce détail tout extérieur, cela n'avance pas à grand-chose, car, à cette époque, que pouvait-il bien subsister dans ces pays au point de vue initiatique ? Il faut certainement chercher ailleurs, et, à notre avis, l'indication la plus exacte est celle que donne ce passage d'une note du prince Christian de Hesse-Darmstadt : « Pasquali prétendait que ses connaissances venaient de l'Orient, mais il est à présumer qu'il les avait reçues de l'Afrique », par quoi il faut entendre, selon toute probabilité, les Juifs séphardites établis dans l'Afrique du Nord depuis leur expulsion d'Espagne ⁵. Ceci peut en effet expliquer beaucoup de choses : d'abord, la prédominance des éléments juïques dans la doctrine de Martines ; ensuite, les relations qu'il paraît avoir eues avec les Juifs également séphardites de Bordeaux, aussi bien, comme nous l'avons déjà fait remarquer précédemment, que la présentation d'Éléazar comme un « Juif espagnol » par Saint-Martin ; enfin, la nécessité qu'il y avait,

¹ Je vous instruis encore que j'ai livré les patentes constitutives à mon cousin Cagnet » (lettre du 1^{er} novembre 1771, citée par Papus, *Martines de Pasqually*, p. 56).

² Extrait publié par Papus, *Martines de Pasqually*, p. 124.

³ Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que, quand Martines parle de la Chine, cela doive toujours être pris à la lettre, car, ainsi que l'a signalé M. Le Forestier, il emploie le mot « Chinois » comme une sorte d'anagramme de « Noachites ».

⁴ Ceci bien entendu, sous la réserve que les voyages en question au lieu d'être attribués entièrement à ce seul personnage, devraient peut-être l'être en partie à son initiateur.

⁵ Les trois cent ans dont parle Falck coïncideraient approximativement avec l'époque où les Juifs furent expulsés d'Espagne ; nous ne voulons cependant pas dire qu'il y ait lieu d'attacher une grande importance à ce rapprochement.

pour un travail initiatique à accomplir dans un milieu non juif, de « greffer » pour ainsi dire la doctrine reçue de cette source sur une forme initiatique répandue dans le monde occidental, et qui, au XVIII^e siècle, ne pouvait être que la Maçonnerie.

Le dernier point soulève encore d'autres questions sur lesquelles nous allons avoir à revenir ; mais, auparavant, nous devons faire remarquer que le fait même que Martines ne mentionne jamais l'origine exacte de ses connaissances, ou qu'il la rapporte vaguement à l'« Orient », est parfaitement compréhensible : dès lors qu'il ne pouvait transmettre telle quelle l'initiation qu'il avait reçue lui-même, il n'avait pas à en indiquer la provenance, ce qui eût été tout au moins inutile ; il semble que, dans ses livres, il n'ait jamais fait expressément allusion qu'une seule fois à ses « prédécesseurs », et cela sans y ajouter la moindre précision, donc sans affirmer en somme rien de plus que l'existence d'une transmission initiatique quelconque ¹. Il est bien certain, en tout cas, que la forme de cette initiation n'était pas celle de l'Ordre des Élus Coëns, puisque celui-ci n'existait pas avant Martines lui-même, et que nous le voyons l'élaborer peu à peu, de 1754 à 1774, sans que même il ait jamais pu arriver à finir de l'organiser complètement ².

Ici se place naturellement la réponse à une objection qui peut venir à la pensée de certains : si Martines était « missionné » par quelque organisation initiatique, comment se fait-il que son Ordre n'ait pas été en quelque sorte tout « préformé » dès le début, avec ses rituels et ses grades, et que, en fait, il soit même toujours resté à l'état d'ébauche imparfaite, sans rien d'arrêté définitivement ? Sans doute, beaucoup des systèmes maçonniques de hauts grades qui virent le jour vers la même époque furent dans le même cas, et certains n'existent guère que « sur le papier » ; mais, s'ils représentaient simplement les conceptions particulières d'un individu ou d'un groupe, il n'y a rien d'étonnant à cela, tandis que, pour l'œuvre du représentant autorisé d'une organisation initiatique réelle, les choses, semble-t-il, auraient dû se passer tout autrement. C'est là n'envisager la question que d'une façon assez superficielle ; en réalité, il faut considérer au contraire que la « mission » de Martines comportait précisément le travail d'« adaptation » qui devait aboutir à la formation de l'Ordre des Élus Coëns, travail que ses « prédécesseurs » n'avaient pas eu à faire parce que, pour une raison ou pour une autre, le moment n'était pas encore venu, et que peut-être même ils n'auraient pas pu faire, nous dirons tout à l'heure pourquoi. Ce travail, Martines ne put le mener entièrement à bonne fin, mais cela ne prouve rien contre ce qui se trouvait au point de départ ; à la vérité, deux causes paraissent avoir concouru à cet échec partiel : il se peut, d'une part, qu'une série de circonstances défavorables ait fait continuellement obstacle à ce que se proposait Martines ; et il se peut aussi, d'autre part, que lui-même ait été inférieur à sa tâche, malgré les « pouvoirs » d'ordre psychique qu'il possédait manifestement et qui devaient la lui faciliter, soit qu'il les ait eus d'une façon toute naturelle et spontanée, ainsi que cela se rencontre parfois, soit que, plus probablement, il ait été « préparé » spécialement à cet effet. Willermoz reconnaît lui-même que « ses inconséquences verbales et ses imprudences lui ont suscité des reproches et beaucoup de désagréments » ³ ; il semble que ces imprudences aient consisté surtout à faire des promesses qu'il ne pouvait pas tenir, ou du moins pas immédiatement, et aussi à admettre parfois trop facilement des individus qui n'étaient pas suffisamment « qualifiés ». Sans doute, comme bien d'autres, dut-il, après avoir reçu la « préparation » voulue, travailler par lui-même à ses risques et périls ; du moins, il ne paraît pas avoir jamais commis de fautes telles qu'elles aient pu lui faire retirer sa « mission », puisqu'il poursuivit activement son œuvre jusqu'au dernier moment et en assura la transmission avant de mourir.

Nous sommes d'ailleurs bien loin de penser que l'initiation qu'avait reçue Martines ait été au delà d'un certain degré encore assez limité, et ne dépassant pas en tout cas le domaine des « petits mystères », ni que ses connaissances, quoique très réelles, aient eu vraiment le caractère « transcendant » que

¹ « Je n'ai jamais cherché à induire personne en erreur, ni tromper les personnes qui sont venues à moi de bonne foi pour prendre quelques connaissances que mes prédécesseurs m'ont transmis. » (cité par Papus, *Martines de Pasqually*, p. 122).

² Quand Willermoz dit qu'« il avait succédé à son père dans son ministère », il ne faut donc pas traduire, ainsi que le fait trop hâtivement M. van Rijnberk, « comme Souverain Maître de l'Ordre », dont, à ce moment, il ne pouvait encore être aucunement question.

³ Lettre déjà citée au baron de Türkheim (juillet 1821).

lui-même semble leur avoir attribué ; nous nous sommes déjà expliqué là-dessus en une autre occasion ¹ et nous avons signalé, comme traits caractéristiques à cet égard, l'allure de « magie cérémonielle » que revêtent les « opérations » rituelles, et l'importance attachée à des résultats d'ordre purement « phénoménique ». Ce n'est pas une raison, cependant, pour réduire ceux-ci, ni à plus forte raison les « pouvoirs » de Martines, au rang de simples « phénomènes métapsychiques » tels qu'on les entend aujourd'hui ; M. van Rijnberk, qui semble être de cet avis, se fait évidemment, sur la portée de ces derniers, aussi bien que sur celle des théories psychologiques modernes, de bien grandes illusions, que, quant à nous, il nous est tout à fait impossible de partager.

D'autre part, il faut encore ajouter une remarque qui a une importance toute particulière : c'est que le fait même que l'Ordre des Élus Coëns était une forme nouvelle ne lui permettait pas de constituer, par lui seul et d'une façon indépendante, une initiation valable et régulière ; il ne pouvait, pour cette raison, recruter ses membres que parmi ceux qui appartenaient déjà à une organisation initiatique, à laquelle il venait ainsi se superposer comme un ensemble de grades supérieurs ; et, comme nous l'avons dit plus haut, cette organisation, lui fournissant la base indispensable qui autrement lui aurait manqué, devait être inévitablement la Maçonnerie. Par conséquent, une des conditions requises par la « préparation » de Martines, en outre de l'enseignement reçu par ailleurs, devait être l'acquisition des grades maçonniques ; cette condition faisait vraisemblablement défaut à ses « prédécesseurs », et c'est pourquoi ceux-ci n'auraient pas pu faire ce qu'il fit. C'est en effet comme Maçon, et non autrement, que Martines se présenta dès le début, et c'est « à l'intérieur » de Loges préexistantes que, comme tout fondateur d'un système de hauts grades, il entreprit, avec plus ou moins de succès suivant les cas, d'édifier les « Temples » où quelques membres de ces mêmes Loges, choisis comme les plus aptes, travailleraient suivant le rite des Élus Coëns. Sur ce point tout au moins, il ne saurait y avoir aucune équivoque : si Martines reçut une « mission », ce fut celle de fonder un rite ou « régime » maçonnique de hauts grades, dans lequel il introduirait, en les revêtant d'une forme appropriée, les enseignements qu'il avait puisés à une autre source initiatique.

Quand on examine l'activité initiatique de Martines, il ne faut jamais perdre de vue ce que nous avons indiqué en dernier lieu, c'est-à-dire son double rattachement à la Maçonnerie et à une autre organisation beaucoup plus mystérieuse, le premier étant indispensable pour qu'il pût jouer le rôle qui lui était assigné par la seconde. Il y a d'ailleurs quelque chose d'énigmatique jusque dans son affiliation maçonnique, sur laquelle on ne peut rien préciser (ce qui, du reste, n'est pas absolument exceptionnel à cette époque, où il y avait une incroyable variété de rites et de « régimes »), mais qui, en tout cas, est antérieure à 1754, puisqu'il apparaît dès lors, non seulement comme Maçon ainsi que nous l'avons dit, mais comme déjà pourvu de hauts grades « écossais » ². C'est là ce qui lui permit d'entreprendre la constitution de ses « Temples » avec plus ou moins de succès suivant les cas, « à l'intérieur » des Loges de diverses villes du Midi de la France, jusqu'au moment où, en 1761, il s'établit finalement à Bordeaux ; nous n'avons pas à retracer ici toutes les vicissitudes connues, et nous rappellerons seulement que l'Ordre des Élus Coëns était alors bien loin d'avoir reçu sa forme définitive, puisque même, en fait, ni la liste des grades ni à plus forte raison leurs rituels n'arrivèrent jamais à être complètement fixés.

L'autre côté de la question est le plus important à notre point de vue ; et, à cet égard, il est essentiel de remarquer avant tout que Martines lui-même n'eut jamais la prétention de se poser en chef suprême d'une hiérarchie initiatique. Son titre de « Grand Souverain » ne constitue pas ici une objection valable, car le mot « Souverain » figure aussi dans les titres de divers grades et fonctions maçonniques, sans impliquer aucunement en réalité que ceux qui les portent soient exempts de toute subordination ; parmi les Élus Coëns eux-mêmes, les « Réaux-Croix » étaient aussi qualifiés de « Souverains » et Martines était « Grand Souverain » ou « Souverain des Souverains » parce que sa

¹ *Un nouveau livre sur l'Ordre des Élus Coëns*, n° de décembre 1929.

² Nous devons cependant, à ce sujet, formuler un doute sur le caractère maçonnique attribué par le « Chevalier de la Rose Croissante » au titre d'« Écuyer » : il est bien exact que c'était le nom d'un grade écossais, qui a d'ailleurs subsisté jusqu'à nos jours dans le Régime Rectifié ; mais, dans le cas de Martines, sa mention dans les documents officiels profanes semblerait plutôt indiquer qu'il s'agissait tout simplement d'un titre nobiliaire ; il est vrai que, évidemment, l'un n'exclut pas l'autre.

juridiction s'étendait sur eux tous. D'ailleurs, la preuve la plus nette de ce que nous venons de dire se trouve dans ce passage d'une lettre de Martines à Willermoz, datée du 2 octobre 1768 : « L'ouverture des circonférences que j'ai faite le 12 septembre dernier est pour ouvrir seul l'opération des équinoxes prescrits, afin de n'être point en arrière de mon obligation spirituelle et temporelle ; ils sont ouverts jusqu'aux solstices et poursuivis par moi, afin de pouvoir être prêt à opérer et prier en faveur de la santé et de la tranquillité d'âme et d'esprit de ce principal chef qui vous est ignoré de même qu'à tous vos frères Réaux-Croix, et que je dois taire jusqu'à ce que lui-même se fasse connaître. Je ne crains aucun événement fâcheux, ni pour moi en particulier, ni pour aucun de nos frères en général, mais bien de l'Ordre en général en ce que l'Ordre perdrait beaucoup s'il perdait un pareil chef. Je ne puis vous parler à ce sujet qu'allégoriquement »¹. Ainsi, Martines, d'après ses propres déclarations, n'était nullement le « principal chef » de l'Ordre des Élus Coëns ; mais, puisque nous le voyons constituer lui-même celui-ci en quelque sorte sous nos yeux, il fallait que ce chef fût celui (ou un de ceux) de l'organisation qui inspirait cette nouvelle formation ; et la crainte exprimée par Martines ne serait-elle pas celle que la disparition de ce personnage ne put entraîner l'interruption prématurée de certaines communications ? Il est d'ailleurs bien évident que la façon dont il en est parlé ne peut en tout cas s'appliquer qu'à un homme vivant, et non point à quelque entité plus ou moins fantasmagorique ; les occultistes ont répandu tant d'idées extravagantes de cette sorte qu'une telle remarque n'est pas entièrement superflue.

On pourrait peut-être dire encore qu'il ne s'agissait là que du chef caché de quelque organisation maçonnique² ; mais cette hypothèse se trouve écartée par un autre document que donne M. van Rijnberk, et qui est le résumé, fait par le baron de Turkheim, d'une lettre que Willermoz lui avait adressée le 25 mars 1822 ; en voici en effet le début : « Quant à ce qui concernait Pasqually, il avoit toujours dit qu'en sa qualité de Souverain Réaux établi tel pour sa région, dans laquelle étoit comprise toute l'Europe, il pouvoit faire et maintenir successivement douze Réaux, qui seroient dans sa dépendance et qu'il nommoit ses Émules »³. Il résulte de là que Martines tenait ses « pouvoirs », d'ailleurs soigneusement délimités, d'une organisation qui s'étendait ailleurs qu'en Europe, ce qui n'était pas le cas de la Maçonnerie à cette époque⁴, et qui même devait y avoir son siège principal, car, si celui-ci se fût trouvé en Europe même, la « délégation » reçue par Martines pour cette région n'eût pas pu impliquer une véritable « souveraineté ». Par contre, si ce que nous avons dit précédemment de l'origine séphardite de l'initiation de Martines est exact, ce siège pouvait fort bien être dans l'Afrique du Nord, et c'est même là, de beaucoup, la supposition la plus vraisemblable qu'on puisse faire ; mais, en ce cas, il est bien clair qu'il ne saurait s'agir d'une organisation maçonnique, et que ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher la « puissance » par laquelle Martines avait été établi « Souverain Réaux » pour une région coïncidant avec le domaine d'influence de la Maçonnerie dans son entier, ce qui justifiait par ailleurs la fondation par lui, sous la forme spéciale d'un « régime » de hauts grades, de l'Ordre des Élus Coëns⁵.

¹ Cité par M. P. Vulliaud, *Les Rose-Croix lyonnais au XVIII^e siècle*, p. 72. - Nous ne savons vraiment pourquoi M. Vulliaud parle à ce propos de « Supérieurs Inconnu », et dit même que Martines en parle dans cette lettre, alors qu'il n'y est pas fait la moindre allusion à une désignation de ce genre. D'autre part, quand Martines écrit ici « allégoriquement » il est très probable que c'est « énigmatiquement » qu'il veut dire, car il n'y a pas trace d'« allégorie » dans tout cela.

² S'il en était ainsi, ce personnage s'identifierait peut-être, aux yeux de certains, au prétendant Charles-Édouard Stuart, auquel on a, à tort ou à raison, attribué un pareil rôle ; si nous y faisons allusion, c'est que la chose pourrait prendre quelque vraisemblance du fait que le « Chevalier de la Rose Croissante » parle « des marques d'estime et de reconnaissance que le prétendant Stuart semblait témoigner à Martines » à l'époque où celui-ci se présenta devant les Loges de Toulouse, c'est-à-dire en 1760, huit ans avant la lettre que nous venons de citer ; mais ce qui va suivre montrera qu'il doit s'agir réellement de tout autre chose.

³ Ce sont ceux-là qui étaient aussi appelés « Souverains » ainsi que nous l'avons dit plus haut ; on remarquera ce nombre de douze, qui reparait constamment quand il s'agit de la constitution de centres initiatiques, quelle que soit la forme traditionnelle dont ils relèvent.

⁴ Il est inutile de parler ici de l'Amérique, qui, au point de vue maçonnique, ne représentait alors rien de plus qu'une simple dépendance de l'Europe.

⁵ Les termes employés par Willermoz paraissent indiquer que la région placée sous l'autorité de Martines ne comprenait pas uniquement l'Europe ; elle devait en effet comprendre aussi l'Amérique comme le montre l'importance prise ultérieurement par Saint-Domingue dans l'histoire de sa vie et de son Ordre ; et ceci confirme bien encore la coïncidence

La fin de cet Ordre n'est guère moins enveloppée d'obscurité que ses débuts ; les deux successeurs de Martines n'exercèrent pas longtemps les fonctions de « Grand Souverain » puisque le premier, Caignet de Lestère, mourut en 1778, quatre ans après Martines, et que le second, Sébastien de Las Casas, se retira deux ans plus tard, en 1780 ; que subsista-t-il après cela en tant qu'organisation régulièrement constituée ? Il semble bien qu'il ne resta pas grand'chose, et que, si quelques « Temples » se maintinrent encore un peu après 1780, ils ne tardèrent guère à cesser toute activité. Quant à la désignation d'un autre « Grand Souverain » après la retraite de Sébastien de Las Casas, il n'en est question nulle part ; il y aurait cependant une lettre de Bacon de La Chevalerie, datée du 26 janvier 1807, parlant du « silence absolu des Élus Coëns toujours agissant sous la plus grande réserve en exécution des ordres suprêmes du Souverain Maître, le G-Z-W-J-» ; mais que tirer de cette indication aussi bizarre qu'énigmatique et peut-être tout à fait fantaisiste ? En tout cas dans la lettre de 1822 que nous venons de citer, Willermoz déclare que, « de tous les Réaux qu'il a connu particulièrement, il n'en restait point de vivant, ainsi qu'il lui étoit impossible d'en indiquer un après lui » ; et, s'il n'y avait plus de « Réaux-Croix » aucune transmission n'étoit plus possible pour perpétuer l'Ordre des Élus Coëns.

En dehors de la « survivance directe » suivant l'expression de M. van Rijnberk, celui-ci envisage pourtant une « survivance indirecte » qui aurait consisté dans ce qu'il appelle les deux « métamorphoses willermosiste et martiniste » ; mais il y a là une équivoque qu'il est utile de dissiper. Le Régime Écossais Rectifié n'est point une métamorphose des Élus Coëns, mais bien une dérivation de la Stricte Observance, ce qui est totalement différent ; et, s'il est vrai que Willermoz, par la part prépondérante qu'il eut dans l'élaboration des rituels de ses grades supérieurs, et particulièrement de celui de « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte » put y introduire quelques-unes des idées qu'il avait puisées dans l'organisation de Martines, il ne l'est pas moins que les Élus Coëns, en grande majorité, lui reprochèrent fortement l'intérêt qu'il portait ainsi de préférence à un autre rite, ce qui, à leurs yeux, étoit presque une trahison, tout aussi bien qu'ils reprochèrent à Saint-Martin un changement d'attitude d'un autre genre.

Ce cas de Saint-Martin doit nous retenir un peu plus longtemps ne serait-ce qu'à cause de tout ce qu'on a prétendu faire sortir de là à notre époque ; la vérité est que, si Saint-Martin abandonna tous les rites maçonniques auxquels il avait été rattaché, y compris celui des Élus Coëns, ce fut pour adopter une attitude exclusivement mystique, donc incompatible avec le point de vue initiatique, et que, par conséquent, ce ne fut certainement pas pour fonder lui-même un nouvel Ordre. En fait, le nom de « Martinisme » usité uniquement dans le monde profane, ne s'appliquait qu'aux doctrines particulières de Saint-Martin et à leurs adhérents, que ceux-ci fussent ou non en relations directes avec lui ; et, qui plus est, il est arrivé à Saint-Martin lui-même de qualifier de « Martinistes », non sans quelque ironie, les simples lecteurs de ses ouvrages. Il semblerait cependant que quelques-uns de ses disciples aient reçu de lui, individuellement, un certain « dépôt », qui d'ailleurs, à vrai dire, n'étoit constitué que « par deux lettres et quelques points » ; et c'est cette transmission qui aurait été à l'origine du « Martinisme » moderne ; mais, même si la chose est réelle, en quoi une telle communication, effectuée sans aucun rite, aurait-elle bien pu représenter une initiation quelconque ? Les deux lettres en question, ce sont les lettres S. I., qui, quelle que soit l'interprétation qu'on leur donne (et il en est de multiples), paraissent avoir exercé sur certains une véritable fascination ; mais, dans le cas présent, d'où pouvaient-elles bien venir ? Ce n'étoit sûrement pas une réminiscence des « Supérieurs Inconnus » de la Stricte Observance ; du reste, il n'est pas besoin de chercher si loin, car quelques Élus Coëns faisaient figurer ces lettres dans leur signature ; et M. van Rijnberk émet à ce sujet une hypothèse fort plausible, suivant laquelle elles auraient été le signe distinctif des membres du « Tribunal Souverain » chargé de l'administration de l'Ordre (et dont Saint-Martin lui-même fit partie, ainsi que Willermoz) ; elles auraient donc été l'indication, non d'un grade mais simplement d'une fonction. Dans ces conditions, il pourrait malgré tout sembler étrange que Saint-Martin ait songé à adopter ces lettres, plutôt que celles de R. C. par exemple, si elles n'avaient eu par elles-mêmes quelque signification symbolique propre, dont, en définitive, leurs différents usages

du champ d'action qui lui étoit attribué avec l'ensemble des pays où la Maçonnerie existait, et où elle étoit même la seule organisation initiatique actuellement subsistante et pouvant fournir une base au travail dont il étoit chargé.

n'étaient que dérivés. Quoi qu'il en soit, il est un fait curieux qui montre que Saint-Martin y attachait effectivement une certaine importance : c'est que, dans le *Crocodile*, il a formé sur ces initiales la dénomination d'une imaginaire « Société des Indépendants », qui d'ailleurs n'est véritablement ni une société ni même une organisation quelconque, mais plutôt une sorte de communion mystique à laquelle préside Madame Jof, c'est-à-dire la Foi personnifiée ¹. Chose assez singulière encore, vers la fin de l'histoire, le Juif Éléazar est admis dans cette « Société des Indépendants » sans doute faut-il voir là une allusion, non à quelque chose se rapportant à Martines personnellement, mais bien plutôt au passage de Saint-Martin de la doctrine des Élus Coëns à ce mysticisme où il devait se renfermer pendant toute la dernière partie de sa vie ; et, en communiquant à ses plus proches disciples les lettres S. I. comme une sorte de signe de reconnaissance, ne voulait-il pas dire aussi par là, d'une certaine façon, qu'ils pouvaient se considérer comme des membres de ce qu'il avait voulu représenter par la « Société des Indépendants » ?

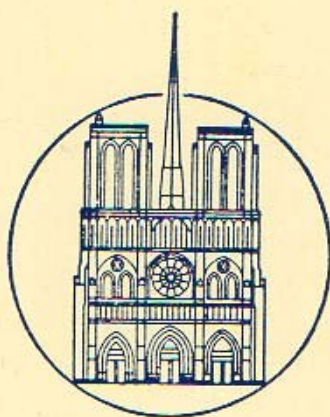
Ces dernières observations feront comprendre pourquoi nous sommes bien loin de pouvoir partager les vues trop « optimistes » de M. van Rijnberk, lorsque, se demandant si l'Ordre des Élus Coëns « appartient complètement et exclusivement au passé », il incline à répondre négativement, tout en reconnaissant pourtant l'absence de toute filiation directe, ce qui seul est à considérer dans le domaine initiatique. Le Régime Écossais Rectifié existe bien toujours, contrairement à ce qu'il semble croire, mais ne procède à aucun titre de ce dont il s'agit ; et, quant au « Martinisme » moderne, nous pouvons l'assurer qu'il n'a qu'assez peu de chose à voir avec Saint-Martin, et absolument rien avec Martines et les Élus Coëns.

¹ Willermoz, de son côté se servit aussi des mêmes initiales pour donner le nom de « Société des Initiés » au groupement, très réel celui-là qu'il fonda pour l'étude de certains phénomènes de somnambulisme.

RENÉ GUÉNON

ÉTUDES
SUR LA
FRANC-MAÇONNERIE
ET LE
COMPAGNONNAGE

TOME II



ÉDITIONS TRADITIONNELLES
11, Quai Saint-Michel, PARIS V^e

RENÉ GUÉNON

ÉTUDES
SUR LA
FRANC-MAÇONNERIE
ET LE
COMPAGNONNAGE

TOME II

ÉDITIONS TRADITIONNELLES
11, Quai Saint-Michel - PARIS V^e

TOME II

MAÇONS ET CHARPENTIERS

Publié dans « *Études Traditionnelles* », décembre 1946.

Il y a toujours eu, parmi les initiations de métier, une sorte de querelle de préséance entre les maçons et tailleurs de pierre et les charpentiers ; et, si l'on envisage les choses, non pas sous le rapport de l'importance actuelle de ces deux professions dans la construction des édifices, mais sous celui de leur ancienneté respective, il est bien certain que les charpentiers peuvent effectivement revendiquer le premier rang. En effet, comme nous l'avons déjà fait remarquer en d'autres occasions, les constructions, d'une façon très générale, furent en bois avant d'être en pierre, et c'est ce qui explique que, dans l'Inde notamment, on ne retrouve aucune trace de celles qui remontent au-delà d'une certaine époque. De tels édifices étaient évidemment moins durables que ceux qui sont construits en pierre ; aussi l'emploi du bois correspond-il, chez les peuples sédentaires, à un état de moindre fixité que celui de la pierre, ou, si l'on veut, à un moindre degré de « solidification », ce qui est bien en accord avec le fait qu'il se rapporte à une étape antérieure dans le cours du processus cyclique ¹.

Cette remarque, si simple qu'elle puisse paraître en elle-même, est fort loin d'être sans importance pour la compréhension de certaines particularités du symbolisme traditionnel : c'est ainsi que, dans les plus anciens textes de l'Inde, toutes les comparaisons se référant au symbolisme constructif sont toujours empruntées au charpentier, à ses outils et à son travail ; et *Vishwakarma*, le « Grand Architecte » lui-même, est désigné aussi par le nom de *Twashtri*, qui est littéralement le « Charpentier ». Il va de soi que le rôle de l'architecte (*Sthapati*, qui d'ailleurs est primitivement le maître charpentier) n'est en rien modifié par là, puisque, sauf l'adaptation exigée par la nature des matériaux employés, c'est toujours du même « archétype » ou du même « modèle cosmique » qu'il doit s'inspirer, et cela qu'il s'agisse de la construction d'un temple ou d'une maison, de celle d'un char ou d'un navire (et, dans ces derniers cas, le métier de charpentier n'a jamais rien perdu de son importance première, du moins jusqu'à l'emploi tout moderne des métaux qui représentent le dernier degré de la « solidification ») ². Évidemment aussi, que certaines parties de l'édifice soient réalisées en bois ou en pierre, cela ne change rien, sinon à leur forme extérieure, du moins à leur signification symbolique ; peu importe à cet égard, par exemple, que l'« œil » du dôme, c'est-à-dire son ouverture centrale, soit recouvert par une pièce de bois ou par une pierre travaillée d'une certaine façon, l'une et l'autre constituant également et dans un sens identique le « couronnement » de l'édifice, suivant ce que nous avons exposé dans de précédentes études ; et à plus forte raison en est-il de même pour les pièces de la charpente qui sont demeurées telles après que la pierre a été substituée au bois pour la plus grande partie de la construction, comme les poutres qui, partant de cet œil du dôme, représentent les rayons solaires avec toutes leurs correspondances symboliques ³. On peut donc dire que le métier du charpentier et celui du maçon, parce qu'il procède en définitive d'un même principe, fournissent deux langages pareillement appropriés à l'expression des mêmes vérités d'ordre supérieur ; la différence n'est qu'une simple question d'adaptation secondaire, comme l'est toujours la traduction d'une langue dans une autre ; mais, bien entendu, quand on a affaire à un certain symbolisme déterminé, comme dans le cas des textes traditionnels de l'Inde auxquels nous faisons allusion plus haut, il faut, pour en comprendre entièrement le sens et la valeur, savoir d'une façon précise quel est,

¹ Voir les considérations que nous avons exposées à ce sujet dans *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, notamment ch. XXI et XXII. Naturellement, le changement dont il s'agit ne peut pas être regardé comme s'étant produit simultanément chez tous les peuples, mais il y a toujours là des étapes correspondantes dans le cours de l'existence de ceux-ci.

² Il est bien entendu que des métiers tels que ceux du charron et du menuisier doivent être regardés comme n'étant que des particularisations ou des « spécialisations » ultérieures de celui du charpentier, qui, dans son acception la plus générale, qui est en même temps la plus ancienne, comprend tout ce qui concerne le travail du bois.

³ Si même, plus tard encore, ces poutres sont remplacées dans certains cas par des « nervures » en pierre (et nous pensons surtout ici aux voûtes gothiques), cela encore ne change rien au symbolisme. En anglais, le mot *beam* signifie à la fois « rayon » et « poutre », et, comme M. Coomaraswamy l'a fait remarquer en diverses occasions, ce double sens n'a assurément rien de fortuit ; il est malheureusement intraduisible en français, où cependant, par contre, on parle couramment des « rais » ou des « rayons » d'une roue, qui jouent par rapport au moyeu de celle-ci le même rôle que les poutres en question par rapport à l'« œil » du dôme.

de ces deux langages, celui auquel il se rapporte proprement.

À ce propos, nous signalerons un point qui nous paraît avoir une importance toute particulière ; on sait que, en grec, le mot *hulê* signifie primitivement « bois », et qu'il est en même temps celui qui sert à désigner le principe substantiel ou la *materia prima* du Cosmos, et aussi par une application dérivée de celle-là, toute *materia secunda*, c'est-à-dire tout ce qui joue en un sens relatif, dans tel ou tel cas, un rôle analogue à celui du principe substantiel de toute manifestation ¹. Ce symbolisme, suivant lequel ce dont le monde est fait est assimilé au bois, est d'ailleurs très général dans les plus anciennes traditions, et, par ce que nous venons de dire, il est facile d'en comprendre la raison par rapport au symbolisme constructif : en effet, dès lors que c'est du « bois » que sont tirés les éléments de la construction cosmique, le « Grand Architecte » doit être regardé avant tout comme un « maître charpentier », comme il l'est effectivement en pareil cas, et comme il est naturel qu'il le soit là où les constructeurs humains, dont l'art, au point de vue traditionnel, est essentiellement une « imitation » de celui du « Grand Architecte », sont eux-mêmes des charpentiers ². Il n'est pas sans importance non plus, en ce qui concerne plus spécialement la tradition chrétienne, de remarquer, comme l'a fait déjà M. Coomaraswamy, qu'on peut facilement comprendre par là que le Christ devait apparaître comme le « fils du charpentier » ; les faits historiques, comme nous l'avons dit bien souvent, ne sont en somme qu'un reflet de réalités d'un autre ordre, et c'est cela seul qui leur donne toute la valeur dont ils sont susceptibles ; aussi y a-t-il là un symbolisme beaucoup plus profond qu'on ne le pense d'ordinaire (si tant est que l'immense majorité des Chrétiens aient même encore, si vaguement que ce soit, l'idée qu'il puisse y avoir là un symbolisme quelconque). Que d'ailleurs ce ne soit là qu'une filiation apparente, cela même est encore exigé par la cohérence du symbolisme, puisqu'il s'agit en cela de quelque chose qui n'est en rapport qu'avec l'ordre extérieur de la manifestation, et non point avec l'ordre principiel ; c'est de la même façon exactement que, dans la tradition hindoue, *Agni*, en tant qu'il est l'*Avatâra* par excellence, a aussi *Twashtri* pour père adoptif lorsqu'il prend naissance dans le Cosmos ; et comment pourrait-il en être autrement quand ce Cosmos lui-même n'est pas autre chose, symboliquement, que l'œuvre même du « maître charpentier » ?

¹ Il est assez curieux que, en espagnol, le mot *madera*, dérivé directement de *materia*, soit encore employé pour désigner le bois, et même plus spécialement le bois de charpente.

² Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que, au 22^{ème} degré de la Maçonnerie écossaise, qui représente, suivant l'interprétation hermétique, « la préparation des matériaux nécessaires au Grand œuvre », ces matériaux sont figurés, non par les pierres comme dans les grades qui constituent l'initiation proprement maçonnique, mais par le bois de construction ; on pourrait donc voir dans ce grade, quelle que puisse être en fait son origine historique, comme une sorte de « vestige » de l'initiation des charpentiers, d'autant plus que la hache, qui en est le symbole ou l'attribut principal, est essentiellement un outil de charpentier. Il faut d'ailleurs remarquer que le symbolisme de la hache est ici tout différent de celui, beaucoup plus énigmatique, suivant lequel, dans la *Craft Masonry*, elle est associée à la « pierre cubique à pointe », et dont nous avons donné l'explication dans un précédent article (*Un hiéroglyphe du Pôle*, dans le n° de mai 1937). Il convient de rappeler aussi, d'autre part, la relation symbolique que la hache a, d'une façon générale, avec le *vajra* (cf. nos articles sur *Les pierres de foudre*, dans le n° de mai 1929, et sur *Les armes symboliques*, dans le n° d'octobre 1936). (Note de l'éditeur : les articles de renvois ci-dessus sont maintenant, dans l'ordre, les chapitres XV, XXV et XXVI de *Symboles fondamentaux de la Science sacrée*.)

HEREDOM

Publié dans « *Études Traditionnelles* », octobre 1947.

Ayant vu récemment des notes sur le mot *Heredom*¹ qui, tout en indiquant quelques-unes des explications qui en ont été proposées, n'apportent aucune conclusion quant à son origine réelle, il nous a paru qu'il pouvait n'être pas sans intérêt de réunir ici quelques remarques sur ce sujet. On sait que ce mot énigmatique (qui est parfois écrit aussi *Herodom*, et dont on trouve même diverses autres variantes qui, à vrai dire, semblent plus ou moins incorrectes) est employé comme désignation d'un haut grade maçonnique, et aussi, par extension, de l'ensemble du Rite dont ce grade constitue l'élément le plus caractéristique. A première vue, il peut sembler que *Heredom* ne soit pas autre chose qu'une forme légèrement altérée de *heirdom*, c'est-à-dire « héritage » ; dans l'« Ordre Royal d'Ecosse », l'héritage dont il s'agit serait celui des Templiers qui, suivant la « légende », s'étant réfugiés en Ecosse après la destruction de leur Ordre, y auraient été accueillis par le roi Robert Bruce et auraient fondé la Mère-Loge de Kilwinning². Cependant, cette étymologie est fort loin de tout expliquer, et il est très possible que ce sens soit seulement venu s'adjoindre secondairement, par suite d'une similitude phonétique, à un mot dont la véritable origine était toute différente.

Nous en dirons autant de l'hypothèse suivant laquelle *Heredom* serait dérivé du grec *hieros domos*, « demeure sacrée » ; assurément, cela non plus n'est pas dépourvu de signification, et peut même se prêter à des considérations moins « extérieures » qu'une allusion d'ordre simplement historique. Cependant, une telle étymologie n'en est pas moins fort douteuse; elle nous fait d'ailleurs penser à celle par laquelle on a parfois prétendu faire du nom de Jérusalem, à cause de sa forme grecque *Hierosolyma*, un composé hybride dans lequel entrerait aussi le mot *hieros*, alors qu'il s'agit en réalité d'un nom purement hébraïque, signifiant « demeure de la paix » ou, si l'on prend pour sa première partie une racine un peu différente (*yara* au lieu de *yarah*), « vision de la paix ». Cela nous rappelle aussi l'interprétation du symbole du grade de *Royal Arch*, qui est un triple *tau*, comme formé par la superposition des deux lettres T et H, qui seraient alors les initiales des mots *Templum Hierosolymae* ; et, précisément, le *hieros domos* dont il s'agit serait également, pour ceux qui ont envisagé cette hypothèse, le Temple de Jérusalem. Nous ne voulons certes pas dire que des rapprochements de ce genre, qu'ils soient basés sur la consonance des mots ou sur la forme des lettres et des symboles, soient forcément privés de tout sens et de toute raison d'être, et il en est même qui sont loin d'être sans intérêt et dont la valeur traditionnelle n'est pas contestable; mais il est évident qu'il faudrait avoir bien soin de ne jamais confondre ces sens secondaires, qui peuvent d'ailleurs être plus ou moins nombreux, avec le sens originel qui, lorsqu'il s'agit d'un mot, est le seul auquel peut s'appliquer proprement le nom d'étymologie.

Ce qui est peut-être le plus singulier, c'est qu'on a prétendu assez souvent faire de *Heredom* le nom d'une montagne d'Ecosse ; or il est à peine besoin de dire que, en fait, il n'a jamais existé aucune montagne portant ce nom, ni en Ecosse ni en aucun autre pays; mais l'idée de la montagne doit être ici associée à celle d'un « lieu saint », ce qui nous ramène d'une certaine façon au *hieros domos*. Cette montagne supposée n'a d'ailleurs pas dû être constamment située en Ecosse, car une telle localisation ne serait guère conciliable, par exemple, avec l'affirmation qui se trouve dans les rituels de la Maçonnerie adonhiramite, et suivant laquelle la première Loge fut tenue dans « la vallée profonde où règnent la paix, les vertus (ou la vérité) et l'union, vallée qui était comprise entre les trois montagnes Moriah, Sinaï et *Heredom* (sic) ». Maintenant, si l'on se reporte aux anciens rituels de la Maçonnerie opérative, qui constituent assurément une « source » plus sûre et traditionnellement plus authentique³, on y constate ceci, qui rend cette dernière assertion encore plus étrange : les trois montagnes sacrées

¹ *The Speculative Mason*, n° d'octobre 1947.

² Il nous paraît tout à fait inutile de faire intervenir ici l'héritage des Stuarts comme le voulait Ragon ; même s'il est vrai que certains aient fait cette application, celle-ci ne pourrait être en tout cas que tardive et occasionnelle, et elle serait presque aussi détournée que celle par laquelle Hiram aurait été, dit-on aussi, considéré comme figurant Charles I^{er} d'Angleterre.

³ C'est dans les rituels adonhiramites qu'on rencontre, entre autres bizarreries, la *Shekinah* transformée en « le *Stekenna* », évidemment par une erreur due à l'ignorance de quelque copiste ou « arrangeur » de rituels manuscrits plus

y étaient le Sinaï, le Moriah et le Thabor ; ces « hauts lieux » étaient représentés dans certains cas par les places occupées par les trois principaux officiers de la Loge, de sorte que l'emplacement même de celle-ci pouvait alors être assimilé en effet à une « vallée » située entre ces trois montagnes. Celles-ci correspondent assez manifestement à trois « révélations » successives : celle de Moïse, celle de David et de Salomon (on sait que le Moriah est la colline de Jérusalem sur laquelle fut édifié le Temple), et celle du Christ ; il y a donc dans leur association quelque chose qui est assez facilement compréhensible ; mais où, quand et comment a bien pu s'opérer la curieuse substitution de *Heredom* au Thabor (incompatible du reste avec l'identification de ce *hieros domos* au Temple de Jérusalem, puisqu'il est ici distingué expressément du mont Moriah) ? Nous ne nous chargeons pas de résoudre cette énigme, n'ayant d'ailleurs pas à notre disposition les éléments nécessaires, mais nous tenons du moins à la signaler à l'attention.

Pour en revenir maintenant à la question de l'origine du mot *Heredom*, il importe de remarquer que, dans l'« Ordre Royal d'Ecosse », il est d'usage d'écrire certains mots par leurs seules consonnes, à la façon de l'hébreu et de l'arabe, de sorte que *Heredom*, ou ce qu'on a pris l'habitude de prononcer ainsi, est toujours écrit en réalité H.R.D.M. ; il va de soi que les voyelles peuvent alors être variables, ce qui rend d'ailleurs compte des différences orthographiques qui ne sont pas dues à de simples erreurs. Or H.R.D.M. peut parfaitement se lire *Harodim*, nom d'un des grades supérieurs de la Maçonnerie opérative ; ces grades de *Harodim* et de *Menatzchim*, qui étaient naturellement inconnus des fondateurs de la Maçonnerie « spéculative »¹, rendaient apte à exercer les fonctions de surintendant des travaux². Le nom de *Harodim* convenait donc fort bien à la désignation d'un haut grade, et ce qui nous paraît de beaucoup le plus vraisemblable, c'est que, pour cette raison, il aura été appliqué après coup à une des formes les plus anciennement connues, mais cependant évidemment récente par rapport à la Maçonnerie opérative, du grade maçonnique de Rose-Croix.

anciens ; cela montre suffisamment que de tels documents ne peuvent être utilisés sans quelques précautions.

¹ Ceux-ci possédaient seulement le grade de compagnon en qualité de Maçons « acceptés » ; quant à Anderson, il avait dû, selon toute vraisemblance, recevoir l'initiation spéciale des Chapelains dans une *Lodge of Jakin* (cf. *Aperçus sur l'Initiation*, ch. XXIX).

² On pourrait peut-être en trouver comme un vestige, à cet égard, dans la désignation du grade d'« intendant des Bâtiments », 8^{ème} degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

INITIATION FÉMININE ET INITIATIONS DE MÉTIER

Publié dans « *Études Traditionnelles* », juillet-août 1948.

On nous fait souvent remarquer qu'il semble n'y avoir pour les femmes, dans les formes traditionnelles occidentales qui subsistent actuellement, aucune possibilité d'ordre initiatique, et beaucoup se demandent quelles peuvent être les raisons de cet état de choses, qui est assurément fort regrettable, mais auquel il serait sans doute bien difficile de remédier. Cela devrait d'ailleurs donner à réfléchir à ceux qui s'imaginent que l'Occident a accordé à la femme une place privilégiée quelle n'a jamais eue dans aucune autre civilisation ; c'est peut-être vrai à certains égards, mais surtout en ce sens que, dans les temps modernes, il l'a fait sortir de son rôle normal en lui permettant d'accéder à des fonctions qui devraient appartenir exclusivement à l'homme, de sorte que ce n'est là encore qu'un cas particulier du désordre de notre époque. À d'autres points de vue plus légitimes, au contraire, la femme y est en réalité beaucoup plus désavantagée que dans les civilisations orientales, où il lui a toujours été possible, notamment, de trouver une initiation qui lui convienne dès lors qu'elle possède les qualifications requises ; c'est ainsi, par exemple, que l'initiation islamique a toujours été accessible aux femmes, ce qui, notons-le en passant, suffit pour réduire à néant quelques-unes des absurdités qu'on a l'habitude de débiter en Europe au sujet de l'Islam.

Pour en revenir au monde occidental, il va de soi que nous n'entendons pas parler ici de l'antiquité, où il y eut très certainement des initiations féminines, et où certaines l'étaient même exclusivement, tout aussi bien que d'autres étaient exclusivement masculines ; mais qu'en fut-il au moyen âge ? Il n'est assurément pas impossible que les femmes aient été admises alors dans quelques organisations possédant une initiation qui relevait de l'ésotérisme chrétien, et cela est même très vraisemblable¹ ; mais, comme ces organisations sont de celles dont, depuis longtemps, il ne reste plus aucune trace, il est bien difficile d'en parler avec certitude et d'une façon précise, et, en tout cas, il est probable qu'il n'y eut jamais là que des possibilités fort restreintes. Quant à l'initiation chevaleresque, il est trop évident que, par sa nature même, elle ne saurait aucunement convenir aux femmes ; et il en est de même des initiations de métier, ou tout au moins des plus importantes d'entre elles et de celles qui, d'une façon ou d'une autre, se sont continuées jusqu'à nos jours. Là est précisément la véritable raison de l'absence de toute initiation féminine dans l'Occident actuel : c'est que toutes les initiations qui y subsistent sont essentiellement basées sur des métiers dont l'exercice appartient exclusivement aux hommes ; et c'est pourquoi, comme nous le disions plus haut, on ne voit pas trop comment cette fâcheuse lacune pourrait être comblée, à moins qu'on ne trouve quelque jour le moyen de réaliser une hypothèse que nous envisagerons tout à l'heure.

Nous savons bien que certains de nos contemporains ont pensé que, dans le cas où l'exercice effectif du métier avait disparu, l'exclusion des femmes de l'initiation correspondante avait par la même perdu sa raison d'être ; mais c'est là un véritable non-sens, car la base d'une telle initiation n'est aucunement changée pour cela, et, ainsi que nous l'avons déjà expliqué ailleurs², cette erreur implique une complète méconnaissance de la signification et de la portée réelles des qualifications initiatiques. Comme nous le disions alors, la connexion avec le métier, tout à fait indépendamment de son exercice extérieur, demeure nécessairement inscrite dans la forme même de cette initiation et dans ce qui la caractérise et la constitue essentiellement comme telle, de sorte qu'elle ne saurait en aucun cas être valable pour quiconque est inapte à exercer le métier dont il s'agit. Naturellement, c'est la Maçonnerie que nous avons particulièrement en vue ici, puisque, pour ce qui est du Compagnonnage, l'exercice du métier n'a pas cessé d'y être considéré comme une condition indispensable ; du reste, en fait, nous ne connaissons sous aucun autre exemple d'une telle déviation que la « Maçonnerie mixte », qui, pour cette raison, ne pourra jamais être admise comme « régulière » par personne de ceux qui comprennent tant soit peu les principes mêmes de la Maçonnerie. Au fond, l'existence de cette « Maçonnerie mixte » (ou *Co-Masonry*, comme elle est appelée dans les pays de

¹ Un cas comme celui de Jeanne d'Arc paraît très significatif à cet égard, en dépit des multiples énigmes dont il est entouré.

² *Aperçus sur l'Initiation*, ch. XIV.

langue anglaise) représente tout simplement une tentative de transporter, dans le domaine initiatique lui-même qui devrait encore plus que tout autre en être exempt, la conception « égalitaire » qui, se refusant à voir les différences de nature qui existent entre les êtres, en arrive à attribuer aux femmes un rôle proprement masculin, et qui est d'ailleurs manifestement à la racine de tout le « féminisme » contemporain ¹.

Maintenant, la question qui se pose est celle-ci : pourquoi tous les métiers qui sont inclus dans le Compagnonnage sont-ils exclusivement masculins, et pourquoi aucun métier féminin ne paraît-il avoir donné lieu à une semblable initiation ? Cette question, à vrai dire, est assez complexe, et nous ne prétendons pas la résoudre ici entièrement ; en laissant de côté la recherche des contingences historiques qui ont pu intervenir à cet égard, nous dirons seulement qu'il peut y avoir certaines difficultés particulières, dont une des principales est peut-être due au fait que, au point de vue traditionnel, les métiers féminins doivent normalement s'exercer à l'intérieur de la maison, et non pas au dehors comme les métiers masculins. Cependant, une telle difficulté n'est pas insurmontable et pourrait seulement requérir quelques modalités spéciales dans la constitution d'une organisation initiatique ; et, d'autre part, il n'est pas douteux qu'il y a des métiers féminins qui sont parfaitement susceptibles de servir de support à une initiation. Nous pouvons citer, à titre d'exemple très net sous ce rapport, le tissage, dont nous avons exposé dans un de nos ouvrages le symbolisme particulièrement important ² ; ce métier est d'ailleurs de ceux qui peuvent être exercés à la fois par des hommes et par des femmes ; comme exemple d'un métier plus exclusivement féminin, nous citerons la broderie, à laquelle se rattachent directement les considérations sur le symbolisme de l'aiguille dont nous avons parlé en diverses occasions, ainsi que quelques-unes de celles qui concernent le *sûtrâtmâ* ³. Il est facile de comprendre qu'il pourrait y avoir de ce côté, en principe tout au moins, des possibilités d'initiation féminine qui ne seraient nullement négligeables ; mais nous disons en principe parce que malheureusement, dans les conditions actuelles, il n'existe en fait aucune transmission authentique permettant de réaliser ces possibilités ; et nous ne redisons jamais trop, puisque c'est là une chose que beaucoup semblent toujours perdre de vue, que, en dehors d'une telle transmission, il ne saurait y avoir aucune initiation valable, celle-ci ne pouvant nullement être constituée par des initiatives individuelles, qui, quelles qu'elles soient, ne peuvent par elles-mêmes aboutir qu'à une pseudo-initiation, l'élément supra-humain, c'est-à-dire l'influence spirituelle, faisant forcément défaut en pareil cas.

Pourtant, on pourrait peut-être entrevoir une solution si l'on songe à ceci : les métiers appartenant au Compagnonnage ont toujours eu la faculté, en tenant compte de leurs affinités plus spéciales, d'affilier tels ou tels autres métiers et de conférer à ceux-ci une initiation qu'ils ne possédaient pas antérieurement, et qui est régulière par là même qu'elle n'est qu'une adaptation d'une initiation préexistante ; ne pourrait-il se trouver quelque métier qui soit susceptible d'effectuer une telle transmission à l'égard de certains métiers féminins ? La chose ne semble pas absolument impossible et peut-être même n'est-elle pas entièrement sans exemple dans le passé ⁴ ; mais il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler qu'il y aurait alors de grandes difficultés en ce qui concerne l'adaptation nécessaire, celle-ci étant évidemment beaucoup plus délicate qu'entre deux métiers masculins : où trouverait-on aujourd'hui des hommes qui soient suffisamment compétents pour réaliser cette adaptation dans un esprit rigoureusement traditionnel, et en se gardant d'y introduire la moindre fantaisie qui risquerait

¹ Il est bien entendu que nous parlons ici d'une Maçonnerie où les femmes sont admises au même titre que les hommes, et non de l'ancienne « Maçonnerie d'adoption », qui avait seulement pour but de donner satisfaction aux femmes qui se plaignaient d'être exclues de la Maçonnerie, en leur conférant un simulacre d'initiation qui, s'il était tout illusoire et n'avait aucune valeur réelle, n'avait du moins ni les prétentions ni les inconvénients de la « Maçonnerie mixte ».

² *Le Symbolisme de la Croix*, ch. XIV.

³ Voir notamment *Encadrements et labyrinthes*, dans le numéro d'octobre-novembre 1947 : les dessins de Dürer et de Vinci dont il est question pourraient être considérés, et l'ont d'ailleurs été par quelques-uns, comme représentant des modèles de broderies. (Note de l'éditeur : dans *Symboles fondamentaux de la Science sacrée*, cet article forme le chapitre LXXVI.)

⁴ Nous avons vu autrefois mentionner quelque part le fait que, au XVIII^{ème} siècle, une corporation féminine au moins, celle des épinglières, aurait été affiliée ainsi au Compagnonnage ; malheureusement, nos souvenirs ne nous permettent pas d'apporter plus de précision à ce sujet.

de compromettre la validité de l'initiation transmise ¹ ? Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons naturellement formuler rien de plus qu'une simple suggestion, et ce n'est pas à nous qu'il appartient d'aller plus loin en ce sens ; mais nous entendons si souvent déplorer l'inexistence d'une initiation féminine occidentale qu'il nous a semblé qu'il valait la peine d'indiquer tout au moins ce qui, dans cet ordre, nous paraît bien constituer l'unique possibilité actuellement subsistante.

¹ Le danger serait en somme de faire dans le Compagnonnage, ou à côté de lui, quelque chose qui n'aurait pas plus de valeur réelle que la « Maçonnerie d'adoption » dont nous parlions plus haut ; encore ceux qui instituèrent celle-ci savaient-ils au moins à quoi s'en tenir là-dessus, tandis que, dans notre hypothèse, ceux qui voudraient instituer une initiation compagnonnique féminine sans tenir compte de certaines conditions nécessaires seraient, par suite de leur incompétence, les premiers à se faire illusion.

PAROLE PERDUE ET MOTS SUBSTITUÉS

Publié dans « *Études Traditionnelles* », juillet à décembre 1948.

On sait que, dans presque toutes les traditions, il est fait allusion à une chose perdue ou disparue, qui, quelles que soient les façons diverses dont elle est symbolisée, a toujours la même signification au fond ; nous pourrions dire les mêmes significations, car, comme dans tout symbolisme, il en est plusieurs, mais qui sont d'ailleurs étroitement liées entre elles. Ce dont il s'agit en tout cela, c'est toujours, en réalité, l'obscurité spirituelle survenue, en vertu des lois cycliques, au cours de l'histoire de l'humanité ; c'est donc avant tout la perte de l'état primordial, et c'est aussi, par une conséquence directe, celle de la tradition correspondante, car cette tradition ne fait qu'un avec la connaissance même qui est essentiellement impliquée dans la possession de cet état. Nous avons déjà indiqué ces considérations dans un de nos ouvrages ¹, en nous référant plus spécialement au symbolisme du Graal, dans lequel se trouvent d'ailleurs très nettement les deux aspects que nous venons de rappeler, se rapportant respectivement à l'état primordial et à la tradition primordiale. À ces deux aspects, on pourrait encore en ajouter un troisième, concernant le séjour primordial ; mais il va de soi que la résidence dans le « Paradis terrestre », c'est-à-dire proprement au « Centre du Monde », ne diffère en rien de la possession même de l'état primordial.

D'autre part, il faut remarquer que l'obscurité ne s'est pas produite subitement et une fois pour toutes, mais que, après la perte de l'état primordial, elle a eu plusieurs autres étapes successives, correspondant à autant de phases ou d'époques dans le déroulement du cycle humain ; et la « perte » dont nous parlons peut aussi représenter chacune de ces étapes, un symbolisme similaire étant toujours applicable à ces différents degrés. Ceci peut s'exprimer ainsi : à ce qui avait été perdu tout d'abord, il a été substitué quelque chose qui devait en tenir lieu dans la mesure du possible, mais qui, par la suite, fut aussi perdu à son tour, ce qui nécessita encore d'autres substitutions. On peut l'entendre notamment de la constitution de centres spirituels secondaires lorsque le centre suprême fut caché aux regards de l'humanité, tout au moins dans son ensemble et en tant qu'il s'agit des hommes ordinaires ou « moyens », car il y a nécessairement toujours des cas d'exception sans lesquels, toute communication avec le centre étant rompue, la spiritualité elle-même à tous ses degrés aurait entièrement disparu. On peut dire aussi que les formes traditionnelles particulières, qui correspondent précisément aux centres secondaires dont nous venons de parler, sont des substituts plus ou moins voilés de la tradition primordiale perdue ou plutôt cachée, substituts adaptés aux conditions des différents âges successifs ; et, qu'il s'agisse des centres ou des traditions, la chose substituée est comme un reflet, direct ou indirect, proche ou éloigné suivant les cas, de celle qui a été perdue. En raison de la filiation continue par laquelle toutes les traditions régulières se rattachent en définitive à la tradition primordiale, on pourrait encore dire qu'elles sont, par rapport à celle-ci, comme autant de rejetons issus d'un arbre unique, celui-là même qui symbolise l'« Axe du Monde » et s'élève au centre du « Paradis terrestre », comme dans les légendes du moyen âge où il est question de divers rejetons de l'« Arbre de Vie » ².

Un exemple de substitution suivie d'une seconde perte se trouve notamment dans la tradition mazdéenne ; et, à ce sujet, nous devons dire que ce qui a été perdu n'est pas représenté seulement par la coupe sacrée, c'est-à-dire par le Graal ou quelque'un de ses équivalents, mais aussi par son contenu, ce qui se comprend d'ailleurs sans peine, car ce contenu, par quelque nom qu'il soit désigné, n'est en définitive pas autre chose que le « breuvage d'immortalité », dont la possession constitue essentiellement un des privilèges de l'état primordial. C'est ainsi qu'il est dit que le *soma* védique devint inconnu à partir d'une certaine époque, de sorte qu'il fallut alors lui substituer un autre breuvage qui n'en était qu'une figure ; il semble même bien, quoique ce ne soit pas formellement indiqué, que ce substitut dut ultérieurement se perdre à son tour ³. Chez les Perses, où le *haoma* est la

¹ *Le Roi du monde*, chap. V.

² Il est assez significatif à cet égard que, d'après certaines de ces légendes, ce soit d'un de ces rejetons qu'aurait été tiré le bois de la croix.

³ Il est donc parfaitement vain de chercher quelle pouvait être la plante qui produisait le *soma* ; aussi sommes-nous toujours tenté, indépendamment de toute autre considération, de savoir quelque gré à un orientaliste qui, en parlant du

même chose que le *soma* hindou, cette seconde perte, par contre, est expressément mentionnée : le *haoma* blanc ne pouvait être recueilli que sur l'*Alborj*, c'est-à-dire sur la montagne polaire qui représente le séjour primordial ; il fut ensuite remplacé par le *haoma* jaune, de même que, dans la région où s'établirent les ancêtres des Iraniens, il y eut un autre *Alborj* qui n'était plus qu'une image du premier ; mais, plus tard, ce *haoma* jaune fut perdu à son tour et il n'en resta plus que le souvenir. Pendant que nous en sommes à ce sujet, nous rappellerons que le vin est aussi, dans d'autres traditions, un substitut du « breuvage d'immortalité » ; c'est d'ailleurs pourquoi il est pris généralement, ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs ¹, comme un symbole de la doctrine cachée ou réservée, c'est-à-dire de la connaissance ésotérique et initiatique.

Nous en viendrons maintenant à une autre forme du même symbolisme, qui d'ailleurs peut correspondre à des faits s'étant produits très réellement au cours de l'histoire ; mais il est bien entendu que, comme pour tous les faits historiques, c'est leur valeur symbolique qui en fait pour nous tout l'intérêt. D'une façon générale, toute tradition a normalement pour moyen d'expression une certaine langue, qui revêt par là même le caractère de langue sacrée ; si cette tradition vient à disparaître, il est naturel que la langue sacrée correspondante soit perdue en même temps ; même s'il en subsiste quelque chose extérieurement, ce n'est plus qu'une sorte de « corps mort », son sens profond n'étant plus connu désormais et ne pouvant plus l'être véritablement. Il dut en être ainsi tout d'abord de la langue primitive par laquelle s'exprimait la tradition primordiale, et c'est pourquoi on trouve en effet, dans les récits traditionnels, de nombreuses allusions à cette langue primitive et à sa perte ; ajoutons que, quand telle ou telle langue sacrée particulière et actuellement connue paraît cependant, comme il arrive parfois, être identifiée à la langue primitive elle-même, il faut seulement entendre par là qu'elle en est effectivement un substitut, et qu'elle en tient par conséquent la place pour les adhérents de la forme traditionnelle correspondante. D'après certains des récits qui s'y rapportent, il semblerait pourtant que la langue primitive ait subsisté jusqu'à une époque qui, si éloignée qu'elle puisse paraître relativement à nous, n'en est pas moins fort éloignée des temps primordiaux : c'est le cas de l'histoire biblique de la « confusion des langues », qui, autant qu'il est possible de la rapporter à une période historique déterminée, ne peut guère correspondre qu'au début du *Kali-Yuga* ; or il est certain que, bien antérieurement, il y eut déjà des formes traditionnelles particulières, dont chacune dut avoir sa propre langue sacrée ; cette persistance de la langue unique des origines ne doit donc pas être entendue littéralement, mais plutôt en ce sens que, jusque-là, la conscience de l'unité essentielle de toutes les traditions n'avait pas encore disparu ².

Dans certains cas, au lieu de la perte d'une langue, il est parlé seulement de celle d'un mot, tel qu'un nom divin par exemple, caractérisant une certaine tradition et la représentant en quelque sorte synthétiquement ; et la substitution d'un nouveau nom remplaçant celui-là marquera alors le passage de cette tradition à une autre. Quelquefois aussi, il est fait mention de « pertes » partielles s'étant produites, à certaines époques critiques, dans le cours de l'existence d'une même forme traditionnelle : lorsqu'elles furent réparées par la substitution de quelque équivalent, elles signifient qu'une réadaptation de la tradition considérée fut alors nécessitée par les circonstances ; dans le cas contraire, elles indiquent un amoindrissement plus ou moins grave de cette tradition auquel il ne peut être remédié ultérieurement. Pour nous en tenir à l'exemple le plus connu, nous citerons seulement la tradition hébraïque, où l'on trouve précisément l'un et l'autre de ces deux cas : après la captivité de Babylone, une nouvelle écriture dut être substituée à l'ancienne qui s'était perdue ³, et, étant donnée la valeur hiéroglyphique inhérente aux caractères d'une langue sacrée, ce changement dut forcément impliquer quelque modification dans la forme traditionnelle elle-même, c'est-à-dire une

soma, nous fait grâce du « cliché » conventionnel de l'*asclepias acida* ?

¹ *Le Roi du Monde*, ch. VI.

² On pourrait remarquer à ce propos que ce qui est désigné comme le « don des langues » (voir *Aperçus sur l'Initiation*, ch. XXXVII) s'identifie à la connaissance de la langue primitive entendue symboliquement.

³ Il est à peine besoin de faire remarquer combien la chose serait invraisemblable si l'on voulait la prendre à la lettre : comment une courte période de 70 ans aurait-elle pu suffire pour que personne n'ait plus gardé le souvenir des anciens caractères ? Mais ce n'est certes pas sans raison que cela se passait à cette époque de réadaptations traditionnelles que fut le VI^e siècle avant l'ère chrétienne.

réadaptation¹. D'autre part, lors de la destruction du Temple de Jérusalem et de la dispersion du peuple juif, la véritable prononciation du Nom tétragrammatique fut perdue ; il y eut bien un nom substitué, celui d'Adonai, mais il ne fut jamais regardé comme l'équivalent réel de celui qu'on ne savait plus prononcer. En effet, la transmission régulière de la prononciation exacte du principal nom divin², désigné comme *ha-Shem* ou le Nom par excellence, était essentiellement liée à la continuation du sacerdoce dont les fonctions ne pouvaient s'exercer que dans le seul Temple de Jérusalem ; dès lors que celui-ci n'existait plus, la tradition hébraïque devenait irrémédiablement incomplète, comme le prouve d'ailleurs suffisamment la cessation des sacrifices, c'est-à-dire de ce qui constituait la partie la plus « centrale » des rites de cette tradition, de même que le Tétragramme, lui aussi, y occupait une position véritablement « centrale » par rapport aux autres noms divins ; et, effectivement, c'est bien le centre spirituel de la tradition qui était perdu³. Il est d'ailleurs particulièrement manifeste, dans un exemple comme celui-là, que le fait historique lui-même, qui n'est aucunement contestable comme tel, ne saurait être séparé de sa signification symbolique, en laquelle réside au fond toute sa raison d'être, et sans laquelle il deviendrait complètement inintelligible.

La notion de la chose perdue, sous l'un ou l'autre de ses différents symboles, existe, comme on a pu le voir par ce qui précède, dans l'exotérisme même des diverses formes traditionnelles ; et l'on pourrait même dire que c'est à ce côté exotérique qu'elle se réfère, plus précisément et avant tout, car il est évident que c'est là que la perte s'est produite et est véritablement effective, et qu'elle peut être considérée en quelque sorte comme définitive et irrémédiable, puisqu'elle l'est en effet pour la généralité de l'humanité terrestre tant que durera le cycle actuel. Il est quelque chose qui, par contre, appartient en propre à l'ordre ésotérique et initiatique : c'est la recherche de cette chose perdue, ou, comme on disait au moyen âge, sa « quête » ; et cela se comprend sans peine, puisque l'initiation, dans sa première partie, celle qui correspond aux « petits mystères », a en effet pour but essentiel la restauration de l'état primordial. Il faut d'ailleurs remarquer que, de même que la perte n'a eu lieu en réalité que graduellement et en plusieurs étapes, ainsi que nous l'avons expliqué, avant d'en arriver finalement à l'état actuel, la recherche devra aussi se faire graduellement, en repassant en sens inverse par les mêmes étapes, c'est-à-dire en remontant en quelque sorte le cours du cycle historique de l'humanité, d'un état à un autre état antérieur, et ainsi, de proche en proche, jusqu'à l'état primordial lui-même ; et à ces différentes étapes pourront naturellement correspondre autant de degrés dans l'initiation aux « petits mystères »⁴. Nous ajouterons tout de suite que, par là même, les substitutions successives dont nous avons parlé peuvent également être reprises alors dans un ordre inverse ; c'est ce qui explique que, dans certains cas, ce qui est donné comme la « parole retrouvée » ne soit pourtant encore en réalité qu'un « mot substitué », représentant l'une ou l'autre des étapes intermédiaires. Il est d'ailleurs bien évident que tout ce qui peut être communiqué extérieurement ne saurait être véritablement la « parole perdue », et que ce n'en est qu'un symbole, toujours plus ou moins inadéquat comme toute expression des vérités transcendantes ; et ce symbolisme est souvent très complexe, en raison même de la multiplicité des sens qui y sont attachés, ainsi que des degrés qu'il comporte dans son application.

Il y a, dans les initiations occidentales, au moins deux exemples bien connus (ce qui ne veut certes pas dire qu'ils soient toujours bien compris de ceux qui en parlent) de la recherche dont il s'agit : la « quête du Graal » dans les initiations chevaleresques du moyen âge, et la « recherche de la parole perdue » dans l'initiation maçonnique, qu'on pourrait prendre respectivement comme types des deux principales formes de symbolisme que nous avons indiquées. En ce qui concerne la première, A. E. Waite a fait remarquer avec raison qu'il s'y trouve beaucoup d'allusions plus ou moins explicites à des formules et à des objets substitués ; du reste, ne pourrait-on pas dire que la « Table Ronde »

¹ Il est très probable que les changements survenus à plusieurs reprises dans la forme des caractères chinois doivent aussi s'interpréter de la même façon.

² Cette transmission est exactement comparable à celle d'un *mantra* dans la tradition hindoue.

³ Le terme de *diaspora* ou « dispersion » (en hébreu *galûth*) définit très bien l'état d'un peuple dont la tradition est privée de son centre normal.

⁴ Sur ce point, voir *Aperçus sur l'Initiation*, ch. XXXIX.

elle-même n'est en définitive qu'un « substitut », puisque, bien qu'elle soit destinée à recevoir le Graal, celui-ci n'y prend pourtant jamais place effectivement ? Cela ne signifie d'ailleurs pas, comme certains pourraient être tentés de le croire trop facilement, que la « quête » ne peut jamais être terminée, mais seulement que, même alors qu'elle l'est pour quelques-uns en particulier, elle ne peut pas l'être pour l'ensemble d'une collectivité, quand bien même celle-ci possède le caractère initiatique le plus incontestable. La « Table Ronde » et sa chevalerie, comme nous l'avons vu ailleurs ¹, présentent toutes les marques qui indiquent qu'il s'agit bien de la constitution d'un centre spirituel authentique ; mais, redisons-le encore, tout centre spirituel secondaire, n'étant qu'une image ou un reflet du centre suprême, ne peut jouer réellement qu'un rôle de « substitut » par rapport à celui-ci, de même que toute forme traditionnelle particulière n'est proprement qu'un « substitut » de la tradition primordiale.

Si nous en venons à la « parole perdue » et à sa recherche dans la Maçonnerie, nous devons constater que, tout au moins dans l'état actuel des choses, ce sujet est entouré de bien des obscurités ; nous ne prétendons assurément pas les dissiper entièrement, mais les quelques remarques que nous formulerons seront peut-être suffisantes pour faire disparaître ce qui risquerait d'être pris au premier abord pour des contradictions. La première chose qu'il y a lieu de remarquer à cet égard, c'est que le grade de Maître, tel qu'il est pratiqué dans la *Craft Masonry*, insiste sur la « perte de la parole », qui y est présentée comme une conséquence de la mort d'Hiram, mais paraît ne contenir aucune indication expresse quant à sa recherche, et qu'il y est encore moins question de la « parole retrouvée ». Cela peut sembler vraiment étrange, puisque la Maîtrise, étant le dernier des grades qui constituent la Maçonnerie proprement dite, doit nécessairement correspondre, tout au moins virtuellement, à la perfection des « petits mystères », sans quoi sa désignation même serait d'ailleurs injustifiée. On peut, il est vrai, répondre que l'initiation à ce grade, en elle-même, n'est proprement qu'un point de départ, ce qui est en somme tout à fait normal ; mais encore faudrait-il qu'il y ait dans cette initiation même quelque chose qui permette d'« amorcer », si l'on peut s'exprimer ainsi, la recherche constituant le travail ultérieur qui devra conduire à la réalisation effective de la Maîtrise ; or nous pensons que, malgré les apparences, il en est bien réellement ainsi. En effet, le « mot sacré » du grade est manifestement un « mot substitué », et il n'est d'ailleurs donné que comme tel ; mais, en outre, ce « mot substitué » est d'une sorte très particulière : il a été déformé de plusieurs façons différentes, au point d'en être devenu méconnaissable ², et on en donne des interprétations diverses, qui peuvent présenter accessoirement quelque intérêt par leurs allusions à certains éléments symboliques du grade, mais dont aucune ne peut se justifier par une étymologie hébraïque quelconque. Maintenant, si l'on restitue la forme correcte de ce mot, on s'aperçoit que son sens est tout autre que ceux qui lui sont ainsi attribués : ce mot, en réalité, n'est pas autre chose qu'une question, et la réponse à cette question serait le vrai « mot sacré » ou la « parole perdue » elle-même, c'est-à-dire le véritable nom du Grand Architecte de l'Univers ³. Ainsi, la question étant posée, la recherche est bien « amorcée » par là même comme nous le disions tout à l'heure ; il appartiendra dès lors à chacun, s'il en est capable, de trouver la réponse et de parvenir à la Maîtrise effective par son propre travail intérieur.

Un autre point à considérer est celui-ci : la « parole perdue » est, le plus généralement, en conformité avec le symbolisme hébraïque, assimilée au Nom tétragrammatique ; il y a là, si l'on voulait prendre les choses à la lettre, un anachronisme évident, car il est bien entendu que la prononciation du Nom ne fut pas perdue à l'époque de Salomon et de la construction du Temple. Cependant, on aurait tort de regarder cet anachronisme comme constituant une difficulté réelle, car il ne s'agit nullement ici de l'« historicité » des faits comme tels, qui, à ce point de vue, importe peu en elle-même, et le Tétragramme n'y est pris que pour la valeur de ce qu'il représente

¹ *Le Roi du Monde*, ch. IV et V.

² Ces déformations ont même fourni deux mots soi-disant distincts, un « mot sacré » et un « mot de passe » interchangeables suivant les différents rites, et qui en réalité ne sont qu'un.

³ Nous n'avons pas à chercher si les déformations multiples, tant en ce qui concerne le mot lui-même que sa signification, ont été voulues ou non, ce qui serait sans doute difficile, faute de précisions sur les circonstances où elles se sont produites en fait ; mais ce qui est certain en tous cas, c'est qu'elles ont pour effet de dissimuler entièrement ce qu'on peut regarder comme le point le plus essentiel du grade de Maître, dont elles ont fait ainsi une sorte d'énigme sans aucune solution apparemment possible.

traditionnellement ; il peut d'ailleurs fort bien n'avoir été lui-même, en un certain sens, qu'un « mot substitué », puisqu'il appartient en propre à la révélation mosaïque et que, à ce titre, il ne saurait, non plus que la langue hébraïque elle-même, remonter réellement jusqu'à la tradition primordiale ¹. Si nous avons signalé cette question, c'est surtout pour attirer l'attention sur ceci, qui est beaucoup plus important au fond : dans l'exotérisme judaïque, le mot qui est substitué au Tétragramme qu'on ne sait plus prononcer est, comme nous l'avons déjà dit précédemment, un autre nom divin, *Adonai*, qui est formé également de quatre lettres, mais qui est considéré comme moins essentiel ; il y a là quelque chose qui implique qu'on se résigne à une perte jugée irréparable, et qu'on cherche seulement à y remédier dans la mesure où les conditions présentes le permettent encore. Dans l'initiation maçonnique, au contraire, le « mot substitué » est une question qui ouvre la possibilité de retrouver la « parole perdue », donc de restaurer l'état antérieur à cette perte ; là est en somme, exprimée symboliquement d'une façon assez frappante, une des différences fondamentales qui existent entre le point de vue exotérique et le point de vue initiatique ².

Avant d'aller plus loin, une digression est nécessaire pour que la suite puisse être bien comprise : l'initiation maçonnique, se rapportant essentiellement aux « petits mystères » comme toutes les initiations de métier, s'achève par là même avec le grade de Maître, puisque la réalisation complète de celui-ci implique la restauration de l'état primordial ; mais on est alors amené à se demander quels peuvent être, dans la Maçonnerie, le sens et le rôle de ce qu'on appelle les hauts grades, dans lesquels certains, pour cette raison précisément, n'ont voulu voir que des « superfétations » plus ou moins vaines et inutiles. En réalité, il faut ici faire avant tout une distinction entre deux cas ³ : d'une part, celui des grades qui ont un lien direct avec la Maçonnerie ⁴, et, d'autre part, celui des grades qui peuvent être considérés comme représentant des vestiges ou des souvenirs ⁵, venus se greffer sur la Maçonnerie ou se « cristalliser » en quelque sorte autour d'elle, d'anciennes organisations initiatiques occidentales autres que celle-ci. La raison d'être de ces derniers grades, si on ne les considère pas comme n'ayant qu'un intérêt simplement « archéologique » (ce qui serait évidemment une justification tout à fait insuffisante au point de vue initiatique), est en somme la conservation de ce qui peut encore être maintenu des initiations dont il s'agit, de la seule façon qui soit restée possible après leur disparition en tant que formes indépendantes ; il y aurait certainement beaucoup à dire sur ce rôle « conservateur » de la Maçonnerie et sur la possibilité qu'il lui donne de suppléer dans une certaine mesure à l'absence d'initiations d'un autre ordre dans le monde occidental actuel ; mais ceci est entièrement en dehors du sujet que nous étudions présentement, et c'est seulement l'autre cas, celui des grades dont le symbolisme se rattache plus ou moins étroitement à celui de la Maçonnerie proprement dite, qui nous concerne ici directement.

D'une façon générale, ces grades peuvent être considérés comme constituant proprement des extensions ou des développements du grade de Maître ; il n'est pas contestable que, en principe, celui-ci se suffit à lui-même, mais, en fait, la trop grande difficulté qu'il y a à dégager tout ce qui s'y trouve contenu implicitement justifie l'existence de ces développements ultérieurs ⁶. Il s'agit donc

¹ Sur le « premier nom de Dieu » suivant certaines traditions initiatiques, voir *La Grande Triade*, ch. XXV.

² Nous signalerons incidemment que, dans le grade de Maître, il n'y a pas seulement un « mot substitué », mais aussi un « signe substitué » ; si la « parole perdue » est identifiée symboliquement au Tétragramme, certains indices donnent lieu de supposer que, corrélativement, le « signe perdu » devrait l'être à celui de la bénédiction des *Kohanim*. Là encore, il ne faudrait pas voir l'expression littérale d'un fait historique, car, en réalité, ce signe n'a jamais été perdu ; mais on pourrait du moins se demander légitimement si, lorsque le Tétragramme ne fut plus prononcé, il a pu conserver encore effectivement toute sa valeur rituelle.

³ Nous laissons naturellement de côté les grades, trop nombreux dans certains « systèmes », qui n'ont qu'un caractère plutôt fantaisiste et ne reflètent manifestement que les conceptions particulières de leurs auteurs.

⁴ On ne peut cependant pas dire strictement qu'ils en fassent partie intégrante, à la seule exception du *Royal Arch*.

⁵ Nous ajoutons ici le mot « souvenirs » pour n'avoir à entrer dans aucune discussion sur la filiation plus ou moins directe de ces grades, ce qui risquerait de nous entraîner bien loin, surtout en ce qui concerne les organisations se rattachant à diverses formes de l'initiation chevaleresque.

⁶ Il faut ajouter aussi, tout au moins comme raison subsidiaire, la réduction à trois des sept grades de l'ancienne Maçonnerie opérative : ceux-ci n'étant pas tous connus des fondateurs de la Maçonnerie spéculative, il en est résulté de graves lacunes qui, malgré certaines « reprises » postérieures, n'ont pas pu être comblées entièrement dans le cadre des trois grades symboliques actuels ; et il est quelques hauts grades qui paraissent avoir été surtout des tentatives pour

d'une aide apportée à ceux qui veulent réaliser ce qu'ils ne possèdent encore que d'une façon virtuelle ; du moins est-ce là l'intention fondamentale de ces grades, quelles que soient les réserves qu'il pourrait y avoir lieu de faire sur la plus ou moins grande efficacité pratique de cette aide, dont le moins qu'on puisse dire est que, dans la plupart des cas, elle est fâcheusement diminuée par l'aspect fragmentaire et trop souvent altéré sous lequel se présentent actuellement les rituels correspondants ; nous n'avons à envisager que le principe, qui est indépendant de ces considérations contingentes. À vrai dire, d'ailleurs, si le grade de Maître était plus explicite, et aussi si tous ceux qui y sont admis étaient plus véritablement qualifiés, c'est à son intérieur même que ces développements devraient trouver place, sans qu'il soit besoin d'en faire l'objet d'autres grades nominalement distincts de celui-là ¹.

Maintenant, et c'est là que nous voulions en venir, parmi les hauts grades en question, il en est un certain nombre qui insistent plus particulièrement sur la « recherche de la parole perdue », c'est-à-dire sur ce qui, suivant ce que nous avons expliqué, constitue le travail essentiel de la Maîtrise ; et il en est même quelques-uns qui donnent une « parole retrouvée », ce qui semble impliquer l'achèvement de cette recherche ; mais, en réalité, cette « parole retrouvée » n'est jamais qu'un nouveau « mot substitué », et, par les considérations que nous avons exposées précédemment, il est facile de comprendre qu'il ne puisse en être autrement, puisque la véritable « parole » est rigoureusement incommunicable. Il en est notamment ainsi du grade de *Royal Arch*, le seul qui doive être regardé comme strictement maçonnique à proprement parler, et dont l'origine opérative directe ne puisse soulever aucun doute : c'est en quelque sorte le complément normal du grade de Maître, avec une perspective ouverte sur les « grands mystères » ². Le mot qui représente dans ce grade la « parole retrouvée » apparaît, comme tant d'autres, sous une forme assez altérée, ce qui a donné naissance à des suppositions diverses quant à sa signification ; mais, suivant l'interprétation la plus autorisée et la plus plausible, il s'agit en réalité d'un mot composite, formé par la réunion de trois noms divins appartenant à autant de traditions différentes. Il y a là tout au moins une indication intéressante à deux points de vue : d'abord, cela implique évidemment que la « parole perdue » est bien considérée comme étant un nom divin ; ensuite, l'association de ces différents noms ne peut s'expliquer que comme une affirmation implicite de l'unité fondamentale de toutes les formes traditionnelles ; mais il va de soi qu'un tel rapprochement opéré entre des noms provenant de plusieurs langues sacrées n'est encore que tout extérieur et ne saurait en aucune façon symboliser adéquatement une restitution de la tradition primordiale elle-même, et que, par conséquent, ce n'est bien réellement qu'un « mot substitué » ³.

Un autre exemple, qui est d'ailleurs d'un genre très différent, est celui du grade écossais de Rose-Croix, dans lequel la « parole retrouvée » se présente comme un nouveau Tétragramme devant remplacer l'ancien qui a été perdu ; en fait, ces quatre lettres, qui ne sont du reste que des initiales ne formant pas un mot à proprement parler, ne peuvent exprimer ici autre chose que la situation de la tradition chrétienne vis-à-vis de la tradition hébraïque, ou le remplacement de l'« Ancienne Loi » par la « Nouvelle Loi », et il serait difficile de dire qu'elles représentent un état plus proche de l'état primordial, à moins qu'on ne veuille l'entendre en ce sens que le Christianisme a accompli une « réintégration » ouvrant certaines possibilités nouvelles pour le retour à celui-ci, ce qui est d'ailleurs

remédier à ce défaut, bien qu'on ne puisse d'ailleurs pas dire qu'ils y aient pleinement réussi, faute de posséder la véritable transmission opérative qui aurait été indispensable à cet effet.

¹ Le Maître, par là même qu'il possède « la plénitude des droits maçonniques », a notamment celui d'accéder à toutes les connaissances incluses dans la forme initiatique à laquelle il appartient ; c'est ce qu'exprimait d'ailleurs assez nettement l'ancienne conception du « Maître à tous grades », qui semble complètement oubliée aujourd'hui.

² Nous renverrons à ce que nous avons déjà dit sur ce sujet en diverses occasions, et surtout dans notre étude sur *La pierre angulaire* (n^{os} d'avril et mai 1940). (Note de l'éditeur : voir aussi chapitre XLIII de *Symboles fondamentaux de la Science sacrée*.)

³ Il doit être bien entendu que ce que nous disons ici se rapporte au *Royal Arch* du Rite anglais, qui, malgré la similitude de titre, n'a qu'assez peu de rapport avec le grade appelé *Royal Arch of Henoah*, dont une des versions est devenue le 13^{ème} degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté, et dans lequel la « parole retrouvée » est représentée par le Tétragramme lui-même, inscrit sur une plaque d'or déposée dans la « neuvième voûte » ; l'attribution de ce dépôt à Hénoah constitue d'ailleurs, en ce qui concerne le Tétragramme hébraïque, un anachronisme évident, mais elle peut être prise comme l'indice d'une intention de remonter jusqu'à la tradition primordiale ou tout au moins « antédiluvienne ».

vrai en quelque façon pour toute forme traditionnelle constituée à une certaine époque et en conformité plus particulière avec les conditions de cette époque même. Il convient d'ajouter que, à la signification simplement religieuse et exotérique, il se superpose naturellement ici d'autres interprétations, d'ordre principalement hermétique, qui sont loin d'être sans intérêt en elles-mêmes ; mais, outre qu'elles s'éloignent de la considération des noms divins qui est essentiellement inhérente à la « parole perdue », c'est là quelque chose qui relève de l'hermétisme chrétien beaucoup plus que de la Maçonnerie proprement dite, et, quelles que soient les affinités qui existent entre l'un et l'autre, il n'est cependant pas possible de les considérer comme identiques, car, même lorsqu'ils font jusqu'à un certain point usage des mêmes symboles, ils n'en procèdent pas moins de « techniques » initiatiques notablement différentes à bien des égards. D'autre part, la « parole » du grade de Rose-Croix se réfère manifestement au seul point de vue d'une forme traditionnelle déterminée, ce qui nous laisse en tout cas bien loin du retour à la tradition primordiale, qui est au-delà de toutes les formes particulières ; sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, le grade de *Royal Arch* aurait assurément plus de raisons que celui-là de s'affirmer comme le *nec plus ultra* de l'initiation maçonnique.

Nous pensons en avoir dit assez sur ces « substitutions » diverses, et, pour terminer cette étude, nous devons maintenant revenir au grade de Maître, afin de chercher la solution d'une autre énigme qui se pose à son sujet et qui est celle-ci : comment se fait-il que la « perte de la parole » y soit présentée comme résultant de la mort du seul Hiram, alors que, d'après la légende même, d'autres que lui devaient la posséder également ? Il y a là, en effet, une question qui rend perplexes beaucoup de Maçons, parmi ceux qui réfléchissent quelque peu sur le symbolisme, et certains vont même jusqu'à y voir une invraisemblance qu'il leur paraît tout à fait impossible d'expliquer d'une façon acceptable, alors que, comme on le verra, il en est tout autrement en réalité.

La question que nous posions à la fin de la précédente partie de cette étude peut se formuler plus précisément ainsi : lors de la construction du Temple, la « parole » des Maîtres était, suivant la légende même du grade, en la possession de trois personnages qui avaient le pouvoir de la communiquer : Salomon, Hiram, roi de Tyr, et Hiram-Abi ; ceci étant admis, comment la mort de ce dernier peut-elle suffire pour entraîner la perte de cette parole ? La réponse est que, pour la communiquer régulièrement et dans la forme rituelle, il fallait le concours des « trois premiers Grands-Maîtres », de sorte que l'absence ou la disparition d'un seul d'entre eux rendait cette communication impossible, et cela aussi nécessairement qu'il faut trois côtés pour former un triangle ; et ce n'est pas là, comme pourraient le penser ceux qui n'ont pas une habitude suffisante de certaines correspondances symboliques, une simple comparaison ou un rapprochement plus ou moins imaginaire et dénué de fondement réel. En effet, une Loge opérative ne peut être ouverte que par le concours de trois Maîtres ¹, ayant en leur possession trois baguettes dont les longueurs respectives sont dans le rapport des nombres 3, 4 et 5 ; c'est seulement quand ces trois baguettes ont été rapprochées et assemblées de façon à former le triangle rectangle pythagoricien que l'ouverture des travaux peut avoir lieu. Cela étant, il est facile de comprendre que, d'une façon similaire, un mot sacré peut être formé de trois parties, telle que trois syllabes ², dont chacune ne peut être communiquée que par un des trois Maîtres, de sorte que, en l'absence d'un de ceux-ci, le mot aussi bien que le triangle resterait incomplet, et que rien de valable ne pourrait plus être accompli ; nous reviendrons d'ailleurs tout à l'heure sur ce point.

Nous signalerons incidemment un autre cas où l'on retrouve aussi un symbolisme du même genre, du moins sous le rapport qui nous intéresse présentement : dans certaines corporations du moyen âge, le coffre qui contenait le « trésor » était muni de trois serrures, dont les clefs étaient confiées à trois

¹ Les Maîtres sont ici ceux qui possèdent le septième et dernier degré opératif, auquel appartenait primitivement la légende d'Hiram ; c'est d'ailleurs pourquoi celle-ci était inconnue des Compagnons « acceptés » qui fondèrent de leur propre initiative la Grande Loge d'Angleterre en 1717, et qui ne pouvaient naturellement transmettre rien de plus que ce qu'ils avaient eux-mêmes reçu.

² La syllabe est l'élément réellement indécomposable de la parole prononcée ; il est d'ailleurs à remarquer que le « mot substitué » lui-même, sous ses différentes formes, est toujours composé de trois syllabes qui sont énoncées séparément dans sa prononciation rituelle.

officiers différents, si bien qu'il fallait la présence simultanée de ceux-ci pour que ce coffre put être ouvert. Naturellement, ceux qui n'envisagent les choses que d'une façon superficielle peuvent ne voir là qu'une mesure de précaution contre une infidélité possible ; mais, comme il arrive toujours en pareil cas, cette explication tout extérieure et profane est tout à fait insuffisante, et, même en admettant qu'elle soit légitime dans son ordre, elle n'empêche aucunement que le même fait ait une signification symbolique autrement profonde et qui en fait toute la valeur réelle ; penser autrement équivaut à méconnaître entièrement le point de vue initiatique, et, du reste, la clef a par elle-même un symbolisme assez important pour justifier ce que nous disons ici ¹.

Pour revenir au triangle rectangle dont nous parlions plus haut, on peut, d'après ce que nous avons vu, dire que la mort du « troisième Grand-Maître » le laisse incomplet ; c'est à quoi correspond en un certain sens, et indépendamment de ses significations propres en tant qu'équerre, la forme de l'équerre du Vénérable, qui est à branches inégales, et normalement dans le rapport de 3 à 4, de sorte qu'elles peuvent être considérées comme les deux côtés de l'angle droit de ce triangle, dont l'hypoténuse est alors absente ou, si l'on veut, « sous-entendue » ². Il est à remarquer que la reconstitution du triangle complet, tel qu'il figure dans les insignes du *Past Master*, implique, ou du moins devrait théoriquement impliquer, que celui-ci est parvenu à accomplir la restitution de ce qui était perdu ³.

Quant au mot sacré qui ne peut être communiqué que par le concours de trois personnes, il est assez significatif que ce caractère se rencontre précisément pour celui qui, au grade de *Royal Arch*, est considéré comme représentant la « parole retrouvée », et dont la communication régulière n'est effectivement possible que de cette façon. Les trois personnes dont il s'agit forment elles-mêmes un triangle, et les trois parties du mot, qui sont alors les trois syllabes correspondant à autant de noms divins dans des traditions différentes, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, « passent » successivement, si l'on peut dire, de l'un à l'autre des côtés de ce triangle, jusqu'à ce que la parole soit entièrement « juste et parfaite ». Bien que ce ne soit là encore en réalité qu'un « mot substitué », le fait que le *Royal Arch* est, sous le rapport de la filiation opérative, le plus « authentique » de tous les grades supérieurs, n'en donne pas moins à ce mode de communication une importance incontestable pour confirmer l'interprétation de ce qui reste obscur à cet égard dans le symbolisme du grade de Maître tel qu'il est pratiqué actuellement.

À ce propos, nous ajouterons encore une remarque en ce qui concerne le Tétragramme hébraïque : puisque celui-ci est un des noms divins qui sont le plus souvent assimilés à la « parole perdue », il doit s'y retrouver aussi quelque chose qui correspond à ce que nous venons de dire, car le même caractère, dès lors qu'il est vraiment essentiel, doit exister en quelque manière dans tout ce qui figure cette parole d'une façon plus ou moins adéquate. Ce que nous voulons dire par là, c'est que, pour que la correspondance symbolique soit exacte, la prononciation du Tétragramme devait être trisyllabique ; comme d'autre part il s'écrit naturellement en quatre lettres, on pourrait dire que, suivant le symbolisme numérique, 4 se rapporte ici à l'aspect « substantiel » de la parole (en tant que celle-ci est écrite, ou épelée conformément à l'écriture qui joue le rôle d'un « support » corporel), et 3 à son aspect « essentiel » (en tant qu'elle est prononcée intégralement par la voix qui seule lui donne l'« esprit » et la « vie »). Il résulte de là que, tout en ne pouvant aucunement être regardé comme la

¹ Nous ne pouvons insister sur les différents aspects du symbolisme de la clef, et notamment sur son caractère « axial » (voir ce que nous en avons dit dans *La Grande Triade*, ch. VI) ; mais nous devons du moins signaler ici que, dans les anciens « catéchismes » maçonniques, la langue est représentée comme la « clef du cœur ». Le rapport du cœur et de la langue symbolise celui de la « Pensée » et de la « Parole », c'est-à-dire, suivant la signification kabbalistique de ces termes envisagés principiellement, celui des deux aspects intérieur et extérieur du Verbe ; c'est de là que résultait aussi, chez les anciens Égyptiens (qui d'ailleurs faisaient usage de clefs de bois ayant précisément la forme d'une langue), le caractère sacré de l'arbre perséa, dont le fruit a la forme d'un cœur et la feuille celle d'une langue (cf. Plutarque, *Isis et Osiris*, 68 ; traduction Mario Meunier, p.198).

² À titre de curiosité, nous signalerons à ce propos que, dans la Maçonnerie mixte ou *Co-Masonry*, on a jugé bon de faire l'équerre du Vénérable à branches égales pour représenter l'égalité de l'homme et de la femme, ce qui n'a pas le moindre rapport avec sa véritable signification ; c'est là un assez bel exemple de l'incompréhension du symbolisme et des innovations fantaisistes qui en sont l'inévitable conséquence.

³ Cf. *La Grande Triade*, pp. 110 et 146.

vraie prononciation du Nom, qui n'est plus connue de personne, la forme *Jehovah*, par là même qu'elle est en trois syllabes, la représente du moins beaucoup mieux (ce que son ancienneté même, en tant que transcription approximative dans les langues occidentales, pourrait du reste déjà donner à penser) que la forme purement fantaisiste *Yahveh*, inventée par les exégètes et les « critiques » modernes, et qui, n'ayant que deux syllabes, est évidemment impropre à une transmission rituelle comme celle dont il s'agit.

Il y aurait assurément beaucoup à dire encore sur tout cela, mais nous devons arrêter là ces considérations déjà trop longues, et qui, redisons-le encore en terminant, n'ont d'autre prétention que d'éclairer un peu quelques-uns des aspects de cette question si complexe de la « parole perdue ».

LE CHRISME ET LE CŒUR DANS LES ANCIENNES MARQUES CORPORATIVES

Publié dans « *Études Traditionnelles* », janvier-février 1951.

(Note de l'éditeur : *Avait été primitivement publié dans « Regnabit », novembre 1925.*)

Dans un article, d'un caractère d'ailleurs purement documentaire, consacré à l'étude d'*Armes avec motifs astrologiques et talismaniques*, et paru dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (juillet-octobre 1924), M. W. Deonna, de Genève, comparant les signes qui figurent sur ces armes avec d'autres symboles plus ou moins similaires, est amené à parler notamment du « quatre de chiffre » qui fut « usuel aux XVI^e et XVII^e siècles ¹, comme marque de famille et de maison pour les particuliers, qui le mettent sur leurs dalles tombales, sur leurs armoiries ». Il note que ce signe « se prête à toutes sortes de combinaisons, avec la croix, le globe, le cœur, s'associe aux monogrammes des propriétaires, se complique de barres adventices », et il en reproduit un certain nombre d'exemples. Nous pensons que ce fut essentiellement une « marque de maîtrise », commune à beaucoup de corporations diverses, auxquelles les particuliers et les familles qui se servirent de ce signe étaient sans doute unis par quelques liens, souvent héréditaires.

M. Deonna parle ensuite, assez sommairement, de l'origine et de la signification de cette marque : « M. Jusselin, dit-il, la dérive du monogramme constantinien, déjà librement interprété et défiguré sur les documents mérovingiens et carolingiens ², mais cette hypothèse apparaît tout à fait arbitraire, et aucune analogie ne l'impose ». Tel n'est point notre avis, et cette assimilation doit être au contraire fort naturelle, car, pour notre part, nous l'avons toujours faite de nous-même, sans rien connaître des travaux spéciaux qui pouvaient exister sur la question, et nous n'aurions même pas cru qu'elle pouvait être contestée, tant elle nous semblait évidente. Mais continuons, et voyons quelles sont les autres explications proposées : « Serait-ce le 4 des chiffres arabes, substitués aux chiffres romains dans les manuscrits européens avant le XI^e siècle ?... Faut-il supposer qu'il représente la valeur mystique du chiffre 4, qui remonte à l'antiquité, et que les modernes ont conservée ? » M. Deonna ne rejette pas cette interprétation, mais il en préfère une autre : il suppose « qu'il s'agit d'un signe astrologique », celui de Jupiter.

À vrai dire, ces diverses hypothèses ne s'excluent pas forcément : il peut fort bien y avoir eu, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, superposition et même fusion de plusieurs symboles en un seul, auquel se trouvent par là même attachées des significations multiples ; il n'y a là rien dont on doive s'étonner, puisque, comme nous l'avons dit précédemment, cette multiplicité de sens est comme inhérente au symbolisme, dont elle constitue même un des plus grands avantages comme mode d'expression. Seulement, il faut naturellement pouvoir reconnaître quel est le sens premier et principal du symbole ; et, ici, nous persistons à penser que ce sens est donné par l'identification avec le Christe, tandis que les autres n'y sont associés qu'à titre secondaire.



Fig. 1

Il est certain que le signe astrologique de Jupiter, dont nous donnons ici les deux formes principales (fig. 1), présente, dans son aspect général, une ressemblance avec le chiffre 4 ; il est certain aussi que l'usage de ce signe peut avoir un rapport avec l'idée de « maîtrise », et nous y reviendrons plus loin ; mais, pour nous, cet élément, dans le symbolisme de la marque dont il s'agit, ne saurait venir qu'en troisième lieu. Notons, du reste, que l'origine même de ce signe de Jupiter est fort incertaine, puisque quelques-uns veulent y voir une représentation de l'éclair, tandis que pour

¹ Le même signe fut déjà fort employé au XV^e siècle, tout au moins en France, et notamment dans les marques d'imprimeurs. Nous en avons relevé les exemples suivants : Wolf (Georges), imprimeur-libraire à Paris, 1489 ; Syber (Jehan), imprimeur à Lyon, 1478 ; Rembolt (Bertholde), imprimeur à Paris, 1489.

² *Origine du monogramme des tapissiers*, dans le « *Bulletin monumental* », 1922, pp. 433-435.

d'autres, il est simplement l'initiale du nom de *Zeus*.

D'autre part, il ne nous paraît pas niable que ce que M. Deonna appelle la « valeur mystique » du nombre 4 a également joué ici un rôle, et même un rôle plus important, car nous lui donnerions la seconde place dans ce symbolisme complexe. On peut remarquer, à cet égard, que le chiffre 4, dans toutes les marques où il figure, a une forme qui est exactement celle d'une croix dont deux extrémités sont jointes par une ligne oblique (fig. 2) ; or la croix était dans l'antiquité, et notamment chez les pythagoriciens, le symbole du quaternaire (ou plus exactement un de ses symboles, car il y en avait un autre qui était le carré) ; et, d'autre part, l'association de la croix avec le monogramme du Christ a dû s'établir de la façon la plus naturelle.



Fig. 2

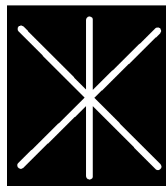


Fig. 3

Cette remarque nous ramène au Chrisme ; et, tout d'abord, nous devons dire qu'il convient de faire une distinction entre le Chrisme constantinien proprement dit, le signe du Labarum, et ce qu'on appelle le Chrisme simple. Celui-ci (fig. 3) nous apparaît comme le symbole fondamental d'où beaucoup d'autres sont dérivés plus ou moins directement ; on le regarde comme formé par l'union des lettres I et X, c'est-à-dire des initiales grecques des deux mots *Iésous Christos*, et c'est là, en effet, un sens qu'il a reçu dès les premiers temps du Christianisme ; mais ce symbole, en lui-même, est fort antérieur, et il est un de ceux que l'on trouve répandus un peu partout et à toutes les époques. Il y a donc là un exemple de cette adaptation chrétienne de signes et de récits symboliques préchrétiens, que nous avons déjà signalée à propos de la légende du Saint Graal ; et cette adaptation doit apparaître, non seulement comme légitime, mais en quelque sorte comme nécessaire, à ceux qui, comme nous, voient dans ces symboles des vestiges de la tradition primordiale. La légende du Graal est d'origine celtique ; par une coïncidence assez remarquable, le symbole dont nous parlons maintenant se retrouve aussi en particulier chez les Celtes, où il est un élément essentiel de la « rouelle » (fig. 4) ; celle-ci, d'ailleurs, s'est perpétuée à travers le moyen âge, et il n'est pas invraisemblable d'admettre

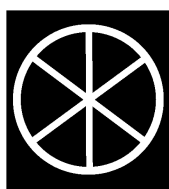


Fig. 4

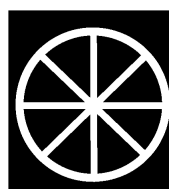


Fig. 5

qu'on peut y rattacher même la rosace des cathédrales ¹. Il existe, en effet, une connexion certaine entre la figure de la roue et les symboles floraux à significations multiples, tels que la rose et le lotus, auxquels nous avons fait allusion dans de précédents articles ; mais ceci nous entraînerait trop loin de notre sujet. Quant à la signification générale de la roue, où les modernes veulent d'ordinaire voir un symbole exclusivement « solaire », suivant un genre d'explication dont ils usent et abusent en toutes circonstances, nous dirons seulement, sans pouvoir y insister autant qu'il le faudrait, qu'elle est tout autre chose en réalité, et qu'elle est avant tout un symbole du Monde, comme on peut s'en convaincre notamment par l'étude de l'iconographie hindoue. Pour nous en tenir à la « rouelle » celtique ², nous

¹ Dans un article antérieur, M. Deonna a reconnu lui-même une relation entre la « rouelle » et le Chrisme (*Quelques réflexions sur le symbolisme en particulier dans l'art préhistorique*, dans la « *Revue de l'Histoire des Religions* », janvier-avril 1924) ; nous sommes d'autant plus surpris de le voir nier ensuite la relation, pourtant plus visible, qui existe entre le Chrisme et le « quatre de chiffre ».

² Il existe deux types principaux de cette « rouelle », l'un à six rayons (fig. 4) et l'autre à huit (fig. 5), chacun de ces nombres ayant naturellement sa raison d'être et sa signification. C'est au premier qu'est apparenté le Chrisme ; quant au second il est intéressant de noter qu'il présente une similitude très nette avec le lotus hindou à huit pétales.

signalerons encore, d'autre part, que la même origine et la même signification doivent très probablement être attribuées à l'emblème qui figure dans l'angle supérieur du pavillon britannique (fig. 6), emblème qui n'en diffère en somme qu'en ce qu'il est inscrit dans un rectangle au lieu de l'être dans une circonférence, et dans lequel certains Anglais veulent voir le signe de la suprématie maritime de leur patrie ¹.

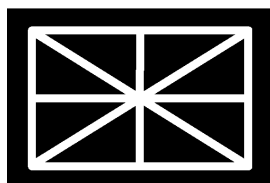


Fig. 6

Nous ferons à cette occasion une remarque extrêmement importante en ce qui concerne le symbolisme héraldique : c'est que la forme du Chrisme simple est comme une sorte de schéma général suivant lequel ont été disposées, dans le blason, les figures les plus diverses. Que l'on regarde, par exemple, un aigle ou tout autre oiseau héraldique, et il ne sera pas difficile de se rendre compte qu'on y trouve effectivement cette disposition (la tête, la queue, les extrémités des ailes et des pattes correspondant aux six pointes de la figure 3) ; que l'on regarde ensuite un emblème tel que la fleur de lys, et l'on fera encore la même constatation. Peu importe d'ailleurs, dans ce dernier cas, l'origine réelle de l'emblème en question, qui a donné lieu à tant d'hypothèses : que la fleur de lys soit vraiment une fleur, ce qui nous ramènerait aux symboles floraux que nous rappelions tout à l'heure (le lis naturel a d'ailleurs six pétales), ou qu'elle ait été primitivement un fer de lance, ou un oiseau, ou une abeille, l'antique symbole chaldéen de la royauté (hiéroglyphe *sâr*), ou même un crapaud ², ou encore, comme c'est plus probable, qu'elle résulte de la synthèse de plusieurs de ces figures, toujours est-il qu'elle est strictement conforme au schéma dont nous parlons.

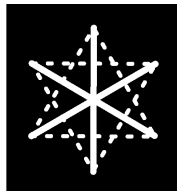


Fig. 7

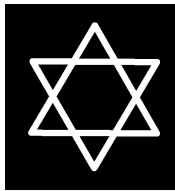


Fig. 8

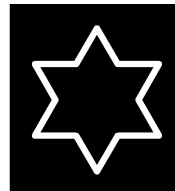


Fig. 9

Une des raisons de cette particularité doit se trouver dans l'importance des significations attachées au nombre 6, car la figure que nous envisageons n'est pas autre chose, au fond, qu'un des symboles géométriques qui correspondent à ce nombre. Si l'on joint ses extrémités de deux en deux (fig. 7), on obtient un autre symbole sénaire bien connu, le double triangle (fig. 8), auquel on donne le plus souvent le nom de « sceau de Salomon » ³. Cette figure est très fréquemment usitée chez les Juifs et chez les Arabes, mais elle est aussi un emblème chrétien ; elle fut même, ainsi que M. Charbonneau-Lassay nous l'a signalé, un des anciens symboles du Christ, comme le fut aussi une autre figure équivalente, l'étoile à six branches (fig. 9), qui n'en est en somme qu'une simple variante, et comme l'est, bien entendu, le Chrisme lui-même, ce qui est encore une raison d'établir entre ces signes un étroit rapprochement. L'hermétisme chrétien du moyen âge voyait, entre autres choses, dans les deux triangles opposés et entrelacés, dont l'un est comme le reflet ou l'image inversée de l'autre, une représentation de l'union des deux natures divine et humaine dans la personne du Christ ;

¹ La forme même de la « rouelle » se retrouve d'une façon frappante lorsque le même emblème est tracé sur le bouclier que porte la figure allégorique d'Albion.

² Cette opinion, si bizarre qu'elle puisse paraître, a dû être admise assez anciennement, car, dans les tapisseries du XV^e siècle de la cathédrale de Reims, l'étendard de Clovis porte trois crapauds. Il est d'ailleurs fort possible que, primitivement, ce crapaud ait été en réalité une grenouille, antique symbole de résurrection.

³ Cette figure est appelée aussi quelquefois « bouclier de David », et encore « bouclier de Michaël » ; cette dernière désignation pourrait donner lieu à des considérations très intéressantes.

et le nombre 6 a parmi ses significations celles d'union et de médiation, qui conviennent parfaitement au Verbe incarné. D'autre part, ce même nombre est, suivant la Kabbale hébraïque, le nombre de la création (l'œuvre des six jours), et, sous ce rapport, l'attribution de son symbole au Verbe ne se justifie pas moins bien : c'est comme une sorte de traduction graphique du « per quem omnia facta sunt » du Credo ¹.

Maintenant, ce qui est à noter tout spécialement au point de vue où nous nous plaçons dans la présente étude, c'est que le double triangle fut choisi, au XVI^e siècle ou peut-être même antérieurement, comme emblème et comme signe de ralliement par certaines corporations ; il devint même à ce titre, surtout en Allemagne, l'enseigne ordinaire des tavernes ou brasseries où lesdites corporations tenaient leurs réunions ². C'était en quelque sorte une marque générale commune tandis que les figures plus ou moins complexes où apparaît le « quatre de chiffre » étaient des marques personnelles, particulières à chaque maître ; mais n'est-il pas logique de supposer que, entre celles-ci et celle-là, il devait y avoir une certaine parenté, celle même dont nous venons de montrer l'existence entre le Chrisme et le double triangle ?

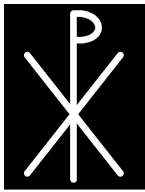


Fig. 10

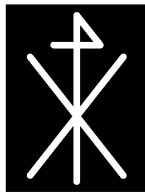


Fig. 11

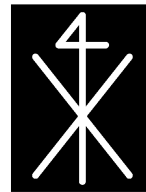


Fig. 12

Le Chrisme constantinien (fig. 10), qui est formé par l'union des deux lettres grecques X et P, les deux premières de *Christos*, apparaît à première vue comme immédiatement dérivé du Chrisme simple, dont il conserve exactement la disposition fondamentale, et dont il ne se distingue que par l'adjonction, à sa partie supérieure, d'une boucle destinée à transformer l'I en P. Or, si l'on considère le « quatre de chiffre » sous ses formes les plus simples et les plus courantes, sa similitude, nous pourrions même dire son identité avec le Chrisme constantinien, est tout à fait indéniable ; elle est surtout frappante lorsque le chiffre 4, ou le signe qui en affecte la forme et qui peut aussi être en même temps une déformation du P, est tourné vers la droite (fig. 11) au lieu de l'être vers la gauche (fig. 12), car on rencontre indifféremment ces deux orientations ³. En outre, on voit apparaître là un second élément symbolique, qui n'existait pas dans le Chrisme constantinien : nous voulons parler de la présence d'un signe de forme cruciale, qui se trouve introduit tout naturellement par la transformation du P en 4. Souvent, comme on le voit sur les deux figures ci-contre que nous empruntons à M.



Fig. 13



Fig. 14

Deonna, ce signe est comme souligné par l'adjonction d'une ligne supplémentaire, soit horizontale (fig. 13), soit verticale (fig. 14), qui constitue une sorte de redoublement de la croix ⁴. On remarquera que, dans la seconde de ces figures, toute la partie inférieure du Chrisme a disparu et a été remplacée par un monogramme personnel, de même qu'elle l'est ailleurs par divers symboles ; c'est peut-être ce

¹ En Chine, six traits autrement disposés constituent pareillement un symbole du Verbe ; ils représentent aussi le terme moyen de la Grande Triade, c'est-à-dire le Médiateur entre le Ciel et la Terre, unissant en lui les deux natures céleste et terrestre.

² À ce propos, signalons en passant un fait curieux et assez peu connu : la légende de Faust, qui date à peu près de la même époque, constituait le rituel d'initiation des ouvriers imprimeurs.

³ La figure 12 est donnée par M. Deonna avec cette mention : « Marque Zachariæ Palthenii, imprimeur, Francfort, 1599 ».

⁴ Figure 13 : « Marque avec la date 1540, Genève ; sans doute Jacques Bernard, premier pasteur réformé de Satigny ». figure 14 : « Marque de l'imprimeur Carolus Morellus, Paris, 1631 ».

qui a donné lieu à certains doutes sur l'identité du signe qui demeure constamment à travers tous ces changements ; mais nous pensons que les marques qui contiennent le Chrisme complet sont celles qui représentent la forme primitive, tandis que les autres sont des modifications ultérieures, où la partie conservée fut prise pour le tout, probablement sans que le sens en fût jamais entièrement perdu de vue. Cependant, il semble que, dans certains cas, l'élément crucial du symbole soit alors passé au premier plan ; c'est du moins ce qui nous paraît résulter de l'association du « quatre de chiffre » avec d'autres signes, et c'est ce point qu'il nous reste maintenant à examiner.

Parmi les signes dont il s'agit, il en est un qui figure dans la marque d'une tapisserie du XVI^e siècle conservée au musée de Chartres (fig. 15), et dont la nature ne peut faire aucun doute : c'est évidemment, sous une forme à peine modifiée, le « globe du Monde » (fig. 16), symbole formé du signe hermétique du règne minéral surmonté d'une croix ; ici, le « quatre de chiffre » a pris purement et simplement la place de la croix ¹. Ce « globe du Monde » est essentiellement un signe de puissance, et il l'est à la fois du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, car, s'il est un des insignes de la dignité impériale, on le trouve aussi à chaque instant placé dans la main du Christ, et cela non

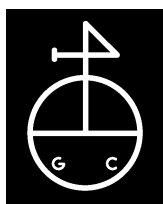


Fig. 15

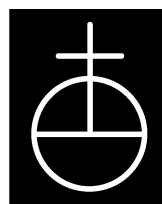


Fig. 16

seulement dans les représentations qui évoquent plus particulièrement la Majesté divine, comme celles du Jugement dernier, mais même dans les figurations du Christ enfant. Ainsi, quand ce signe remplace le Chrisme (et qu'on se souvienne ici du lien qui unit originairement ce dernier à la « rouelle », autre symbole du Monde), on peut dire en somme que c'est encore un attribut du Christ qui s'est substitué à un autre ; en même temps, à ce nouvel attribut est rattaché assez directement l'idée de « maîtrise », comme au signe de Jupiter, auquel la partie supérieure du symbole peut faire penser surtout en de pareils cas, mais sans qu'elle cesse pour cela de garder sa valeur cruciale, à l'égard de laquelle la comparaison des deux figures ci-dessus ne permet pas la moindre hésitation.

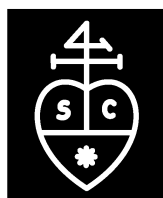


Fig. 17

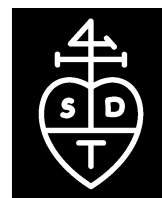


Fig. 18

Nous arrivons ensuite à un groupe de marques qui sont celles qui ont motivé directement cette étude : la différence essentielle entre ces marques et celle dont nous venons de parler en dernier lieu, c'est que le globe y est remplacé par un cœur. Chose curieuse, ces deux types apparaissent comme étroitement liés l'un à l'autre, car, dans certaines d'entre elles (fig. 17 et 18), le cœur est divisé par des lignes qui sont exactement disposées comme celles qui caractérisent le « globe du Monde »² ; n'y a-t-il pas là l'indication d'une sorte d'équivalence, au moins sous un certain rapport, et ne serait-ce pas déjà suffisant pour suggérer qu'il s'agit ici du « Cœur du Monde » ? Dans d'autres exemples, les lignes droites tracées à l'intérieur du cœur sont remplacées par des lignes courbes qui semblent dessiner les oreillettes, et dans lesquelles sont enfermées les initiales (fig. 19 et 20) ; mais ces marques semblent être plus récentes que les précédentes³ de sorte qu'il s'agit vraisemblablement d'une

¹ Nous avons vu également ce signe du « globe du Monde » dans plusieurs marques d'imprimeurs du début du XVI^e siècle.

² Figure 17 : « Marque de tapisserie du XVI^e siècle, musée de Chartres ». Figure 18 : « Marque de maîtrise de Samuel de Tournes, sur un pot d'étain de Pierre Royaume, Genève, 1609 ».

³ Figure 19 : « Marque de Jacques Eynard, marchand genevois, sur un vitrail du XVII^e siècle ». Figure 20 : « Marque de

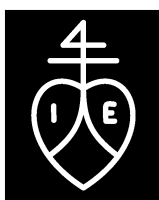


Fig. 19



Fig. 20

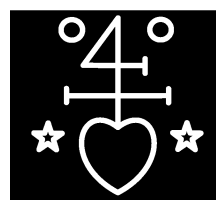


Fig. 21

modification assez tardive, et peut-être destinée simplement à donner à la figure un aspect moins géométrique et plus ornemental. Enfin, il existe des variantes plus compliquées, où le symbole principal est accompagné de signes secondaires qui, manifestement, n'en changent pas la signification ; et même, dans celle que nous reproduisons (fig. 21), il est permis de penser que les étoiles ne font que marquer plus nettement le caractère céleste qu'il convient de lui reconnaître¹. Nous voulons dire par là qu'on doit, à notre avis, voir dans toutes ces figures le Cœur du Christ, et qu'il n'est guère possible d'y voir autre chose, puisque ce cœur est surmonté d'une croix, et même, pour toutes celles que nous avons sous les yeux, d'une croix redoublée par l'adjonction au chiffre 4 d'une ligne horizontale.

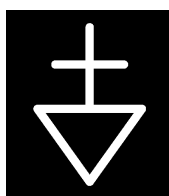


Fig. 22

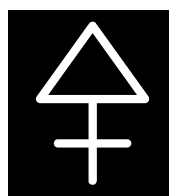


Fig. 23

Nous ouvrirons ici une parenthèse pour signaler encore un curieux rapprochement : la schématisation de ces figures donne un symbole hermétique connu (fig. 22), qui n'est autre chose que la position renversée de celui du soufre alchimique (fig. 23). Nous retrouvons ici le triangle inversé, dont nous avons déjà indiqué l'équivalence avec le cœur et la coupe ; isolé, ce triangle est le signe alchimique de l'eau, tandis que le triangle droit, la pointe dirigée vers le haut, est celui du feu. Or, parmi les différentes significations que l'eau a constamment dans les traditions les plus diverses, il en est une qu'il est particulièrement intéressant de retenir ici : elle est le symbole de la Grâce et de la régénération opérée par celle-ci dans l'être qui la reçoit ; qu'on se rappelle seulement, à cet égard, l'eau baptismale, les quatre fontaines d'eau vive du Paradis terrestre, et aussi l'eau s'échappant du Cœur du Christ, source inépuisable de la Grâce. Enfin, et ceci vient encore corroborer cette explication, le renversement du symbole du soufre signifie la descente des influences spirituelles dans le « monde d'en bas », c'est-à-dire dans le monde terrestre et humain ; c'est, en d'autres termes, la « rosée céleste » dont nous avons déjà parlé². Ce sont là les emblèmes hermétiques auxquels nous avons fait allusion, et l'on conviendra que leur vrai sens est fort éloigné des interprétations falsifiées que prétendent en donner certaines sectes contemporaines !

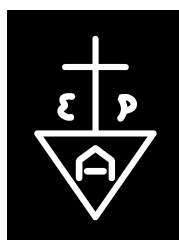


Fig. 24

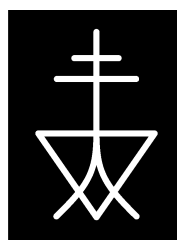


Fig. 25

Cela dit, revenons à nos marques corporatives, pour formuler en quelques mots les conclusions qui

maîtrise, sur un plat d'étain de Jacques Morel, Genève, 1719 ».

¹ Figure 21 : « Marque de maîtrise, sur un plat d'étain de Pierre Royaume. Genève, 1609 ».

² La figure 24, qui est le même symbole hermétique accompagné d'initiales, provient d'une dalle funéraire de Genève (collections lapidaires n° 573). La figure 25, qui en est une modification, est mentionnée en ces termes par M. Deonna : « Clef de voûte d'une maison au Molard, Genève, démolie en 1889, marque de Jean de Villard, avec la date 1576 ».

nous paraissent se dégager le plus clairement de tout ce que nous venons d'exposer. En premier lieu, nous croyons avoir suffisamment établi que c'est bien le Chrisme qui constitue le type fondamental dont ces marques sont toutes issues, et dont, par conséquent, elles tirent leur signification principale. En second lieu, quand on voit, dans certaines de ces marques, le cœur prendre la place du Chrisme et d'autres symboles qui, d'une façon indéniable, se rapportent tous directement au Christ, n'a-t-on pas le droit d'affirmer nettement que ce cœur est bien le Cœur du Christ ? Ensuite, comme nous l'avons déjà fait remarquer tout à l'heure, le fait que ce même cœur est surmonté de la croix, ou d'un signe sûrement équivalent à la croix, ou même, mieux encore, de l'une et de l'autre réunis, ce fait, disons-nous, appuie cette affirmation aussi solidement que possible, car, en toute autre hypothèse, nous ne voyons pas bien comment on pourrait en fournir une explication plausible. Enfin, l'idée d'inscrire son nom, sous forme d'initiales ou de monogramme, dans le Cœur même du Christ, n'est-elle pas une idée bien digne de la piété des chrétiens des temps passés ? ¹

Nous arrêterons notre étude sur cette dernière réflexion, nous contentant pour cette fois d'avoir, tout en précisant quelques points intéressants pour le symbolisme religieux en général, apporté à l'iconographie ancienne du Sacré-Cœur une contribution qui nous est venue d'une source quelque peu imprévue, et souhaitant seulement que, parmi nos lecteurs, il s'en trouve quelques-uns qui puissent la compléter par l'indication d'autres documents du même genre, car il doit certainement en exister çà et là en nombre assez considérable, et il suffirait de les recueillir et de les rassembler pour former un ensemble de témoignages réellement impressionnant ².

¹ Il est à remarquer que la plupart des marques que nous avons reproduites, étant empruntées à la documentation de M. Deonna, sont de provenance genevoise et ont dû appartenir à des protestants ; mais il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner outre mesure, si l'on songe d'autre part que le chapelain de Cromwell, Thomas Goodwin, consacra un livre à la dévotion au Cœur de Jésus. Il faut se féliciter, pensons-nous, de voir les protestants eux-mêmes apporter ainsi leur témoignage en faveur du culte du Sacré-Cœur.

² Il serait particulièrement intéressant de rechercher si le cœur se rencontre parfois dans les marques de maîtres maçons et tailleurs de pierre qui se voient sur beaucoup d'anciens monuments, et notamment de monuments religieux. M. Deonna reproduit quelques marques de tailleurs de pierre, relevées à la cathédrale Saint-Pierre de Genève, parmi lesquelles se trouvent des triangles inversés, quelques-uns accompagnés d'une croix placée au-dessous ou à l'intérieur ; il n'est donc pas improbable que le cœur ait aussi figuré parmi les emblèmes en usage dans cette corporation.

À PROPOS DES SIGNES CORPORATIFS ET DE LEUR SENS ORIGINEL

Publié dans la revue « *Regnabit* », février 1926.

(Note de l'éditeur : Cet article a été repris dans « *Etudes Traditionnelles* », avril-mai 1951. Il y fait suite à *Le Chrisme et le Cœur*, janvier-février 1951, « *Régnabit* », novembre 1925.)

L'article dans lequel nous avons parlé des anciennes marques corporatives (*Regnabit*, novembre 1925) semblant avoir intéressé particulièrement un certain nombre de lecteurs, nous allons revenir sur ce sujet trop peu connu et donner quelques précisions nouvelles dont les réflexions qui nous ont été soumises de divers côtés nous ont montré l'utilité.

Tout d'abord, une confirmation nous a été apportée depuis lors sur ce que nous avons dit en terminant à propos des marques des maçons et tailleurs de pierre et des symboles hermétiques auxquels elles paraissent se rattacher directement. Le renseignement dont il s'agit se trouve dans un article relatif au Compagnonnage, qui, par une coïncidence assez curieuse, était publié précisément en même temps que le nôtre. Nous en extrayons ce passage : « Le Christianisme arrivé à son apogée voulut un style résumant sa pensée, et aux dômes, au plein cintre, aux tours massives, substitua les flèches élancées et l'ogive qui prit progressivement son essor. C'est alors que les Papes créèrent à Rome l'Université des Arts où les monastères de tous les pays envoyèrent leurs élèves et leurs laïcs constructeurs. Ces élites fondèrent ainsi la Maîtrise universelle, où tailleurs de pierre, imagiers, charpentiers et autres métiers d'Art reçurent la conception constructive qu'ils appelaient le Grand Œuvre. La réunion de tous les Maîtres d'Œuvres étrangers forma l'association symbolique, la truelle surmontée de la croix ; la croix aux bras de laquelle se suspendaient l'équerre et le compas, les marques universelles »¹.

La truelle surmontée de la croix, c'est exactement le symbole hermétique que nous avons reproduit dans notre figure 22 (article précédent) ; et la truelle, à cause de sa forme triangulaire, était prise ici pour un emblème de la Trinité : « *Sanctissima Trinitas Conditor Mundi* »². Du reste, il semble que le dogme trinitaire ait été mis particulièrement en évidence par les anciennes corporations ; et la plupart des documents qui en émanent commencent par cette formule : « Au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité ».

Puisque nous avons déjà indiqué l'identité symbolique du triangle inversé et du cœur, il n'est pas inutile de noter qu'un sens trinitaire peut être également attaché à ce dernier. Nous en trouvons la preuve dans une estampe dessinée et gravée par Callot pour une thèse soutenue en 1625, et dont le R. P. Anizan a donné une explication autrefois dans cette Revue (décembre 1922). Au sommet de la composition est figuré le Cœur du Christ, contenant trois *iod*, la première lettre du nom de *Jehovah* en hébreu ; ces trois *iod* étaient d'ailleurs considérés comme formant par eux-mêmes un nom divin, qu'il est assez naturel de regarder comme une expression de la Trinité³. « Aujourd'hui, écrivait à ce propos le R. P. Anizan, nous adorons le « Cœur de Jésus, Fils du Père Eternel » ; le Cœur de Jésus, uni substantiellement au *Verbe* de Dieu » ; le « Cœur de Jésus, formé par le *Saint-Esprit* dans le sein de la Vierge Marie ». Comment s'étonner que dès 1625 ait été affirmé le contact auguste du Cœur de Jésus avec la Trinité Sainte ? Au XII^e siècle, des théologiens ont vu ce Cœur comme « le Saint des Saint », et comme « l'Arche du Testament »⁴. Cette vérité ne pouvait se perdre : son expression même emporte l'adhésion de l'esprit ; Elle ne se perdit point. Dans un *Diurnal* paru à Anvers en 1616, on lit cette belle prière : « O Cœur très doux de Jésus, où se trouve tout bien, *organe de la toujours adorable*

¹ Auguste Bonvoux, *La Religion de l'Art*, dans « *Le Voile d'Isis* », numéro spécial consacré au Compagnonnage, novembre 1925.

² Le mot *Conditor* renferme une allusion au symbolisme de la « pierre angulaire ». À la suite du même article est reproduite une curieuse figuration de la Trinité, où le triangle inversé tient une place importante.

³ Les trois *iod* placés dans le Cœur du Christ sont disposés 2 et 1, de telle façon qu'ils correspondent aux trois sommets d'un triangle inversé. On peut remarquer que cette même disposition est très fréquente pour les pièces du blason ; elle est notamment celle des trois fleurs de lys dans les armoiries des rois de France.

⁴ Ces assimilations ont un rapport assez étroit avec la question des « centres spirituels » dont nous avons parlé dans notre étude sur le Saint Graal ; nous nous expliquerons plus complètement sur ce point lorsque nous exposerons le symbolisme du cœur dans les traditions hébraïques.

Trinité, à vous je me confie, en vous je me remets tout entier. » L'« Organe de la Très Sainte Trinité », le voilà bien sous nos yeux : c'est le Cœur aux trois *iod*. Et ce Cœur du Christ, organe de la Trinité, notre estampe nous dit d'un mot qu'il est le « principe de l'ordre » : *Præstinatio Christi est ordinis origo.* »

Sans doute aurons-nous l'occasion de revenir sur d'autres aspects de ce symbolisme, notamment en ce qui concerne la signification mystique de la lettre *iod* ; mais nous avons tenu à mentionner dès maintenant ces rapprochements très significatifs.



Plusieurs personnes, qui approuvent notre intention de restituer aux symboles anciens leur sens originel et qui ont bien voulu nous le faire savoir, ont en même temps exprimé le vœu de voir le Catholicisme revendiquer nettement tous ces symboles qui lui appartiennent en droit, y compris ceux, comme les triangles par exemple, dont se sont emparées des organisations telles que la Maçonnerie. L'idée est tout à fait juste et correspond bien à notre pensée ; mais il peut y avoir sur un point, dans l'esprit de certains, une équivoque et même une véritable erreur historique qu'il est bon de dissiper.

A la vérité, il n'y a pas beaucoup de symboles qui soient proprement et exclusivement « maçonniques » ; nous l'avons déjà fait remarquer à propos de l'acacia (décembre 1925, p. 26). Les emblèmes plus spécialement « constructifs » eux-mêmes, comme l'équerre et le compas, ont été, en fait, communs à un grand nombre de corporations, nous pourrions même dire à presque toutes ¹, sans parler de l'usage qui en a été fait aussi dans le symbolisme purement hermétique ². La Maçonnerie emploie des symboles d'un caractère assez varié, en apparence tout au moins, mais dont elle ne s'est pas emparée, comme on semble le croire, pour les détourner de leur vrai sens ; elle les a reçus, comme les autres corporations (car elle en fut une tout d'abord), à une époque où elle était bien différente de ce qu'elle est devenue aujourd'hui, et elle les a conservés, mais, depuis longtemps déjà, elle ne les comprend plus.

« Tout annonce, a dit Joseph de Maistre, que la Franc-Maçonnerie vulgaire est une branche détachée et peut-être corrompue d'une tige ancienne et respectable » ³. C'est bien ainsi qu'il faut envisager la question : on a trop souvent le tort de ne penser qu'à la Maçonnerie *moderne*, sans réfléchir que celle-ci est simplement le produit d'une déviation. Les premiers responsables de cette déviation, à ce qu'il semble, ce sont les pasteurs protestants, Anderson et Desaguliers, qui rédigèrent les Constitutions de la Grande Loge d'Angleterre, publiées en 1723, et qui firent disparaître tous les anciens documents sur lesquels ils purent mettre la main, pour qu'on ne s'aperçût pas des innovations qu'ils introduisaient, et aussi parce que ces documents contenaient des formules qu'ils estimaient fort gênantes, comme l'obligation de « fidélité à Dieu, à la Sainte Église et au Roi », marque incontestable de l'origine catholique de la Maçonnerie ⁴. Ce travail de déformation, les protestants l'avaient préparé en mettant à profit les quinze années qui s'écoulèrent entre la mort de Christophe Wren, dernier Grand-Maître de la Maçonnerie *ancienne* (1702), et la fondation de la nouvelle Grande Loge d'Angleterre (1717). Cependant, ils laissèrent subsister le symbolisme, sans se douter que celui-ci, pour quiconque le comprenait, témoignait contre eux aussi éloquemment que les textes écrits, qu'ils n'étaient d'ailleurs pas parvenus à détruire tous. Voilà, très brièvement résumé, ce que devraient savoir tous ceux qui veulent combattre efficacement les tendances de la Maçonnerie actuelle ⁵.

Nous n'avons pas à examiner ici dans son ensemble la question si complexe et si controversée des

¹ Le compagnonnage interdit seulement aux cordonniers et aux boulangers de porter le compas.

² C'est ainsi que l'équerre et le compas figurent, au moins depuis le début du XVII^e Siècle, dans les mains du *Rebis* hermétique (voir par exemple les *Douze Clefs d'Alchimie* de Basile Valentin).

³ *Mémoire au duc de Brunswick* (1782).

⁴ Au cours du XVIII^e siècle, la Maçonnerie *écossaise* fut un essai de retour à la tradition catholique, représentée par la dynastie des Stuarts, par opposition à la Maçonnerie *anglaise*, devenue protestante et dévouée à la Maison d'Orange.

⁵ Il y a eu ultérieurement une autre déviation dans les pays latins, celle-ci dans un sens antireligieux, mais c'est sur la « protestantisation » de la Maçonnerie anglo-saxonne qu'il convient d'insister en premier lieu.

origines multiples de la Maçonnerie ; nous nous bornons à en considérer ce qu'on peut appeler le côté corporatif, représenté par la Maçonnerie *opérative*, c'est-à-dire par les anciennes confréries de constructeurs. Celles-ci, comme les autres corporations, possédaient un symbolisme religieux, ou, si l'on préfère, hermético-religieux, en rapport avec les conceptions de cet ésotérisme catholique qui fut si répandu au moyen âge, et dont les traces se retrouvent partout sur les monuments et même dans la littérature de cette époque. En dépit de ce que prétendent de nombreux historiens, la jonction de l'hermétisme avec la Maçonnerie remonte bien plus loin que l'affiliation d'Elias Ashmole à cette dernière (1646) ; nous pensons même qu'on chercha seulement, au XVII^e siècle, à reconstituer à cet égard une tradition dont une grande partie s'était déjà perdue. Quelques-uns, qui semblent bien informés de l'histoire des corporations, fixent même avec beaucoup de précision à 1459 la date de cette perte de l'ancienne tradition ¹. Il nous paraît incontestable que les deux aspects *opératif* et *spéculatif* ont toujours été réunis dans les corporations du moyen âge, qui employaient d'ailleurs des expressions aussi nettement hermétiques que celle de « Grand Œuvre », avec des applications diverses, mais toujours analogiquement correspondantes entre elles ².

D'ailleurs, si l'on voulait aller vraiment aux origines, à supposer que la chose soit possible avec les informations nécessairement fragmentaires dont on dispose en pareille matière, il faudrait sans doute remonter au-delà du moyen âge, et même au-delà du Christianisme. Ceci nous amène à compléter sur un point ce que nous avons dit ici même du symbolisme de *Janus* dans un précédent article (décembre 1925), car il se trouve précisément que ce symbolisme a un lien fort étroit avec la question qui nous occupe maintenant ³. En effet, dans l'ancienne Rome, les *Collegia fabrorum* rendaient un culte spécial à *Janus*, en l'honneur duquel ils célébraient les deux fêtes solsticiales correspondant à l'ouverture des deux moitiés ascendante et descendante du cycle zodiacal, c'est-à-dire aux points de l'année qui, dans le symbolisme astronomique auquel nous avons déjà fait allusion, représentent les portes des deux voies céleste et infernale (*Janua Cæli* et *Janua Inferni*). Par la suite, cette coutume des fêtes solsticiales s'est toujours maintenue dans les corporations de constructeurs ; mais, avec le Christianisme, ces fêtes se sont identifiées aux deux Saint-Jean d'hiver et d'été (d'où l'expression de « Loge de Saint-Jean » qui s'est conservée jusque dans la Maçonnerie moderne), et il y a encore là un exemple de cette adaptation des symboles préchrétiens que nous avons signalée à plusieurs reprises.

Du fait que nous venons de rapporter, nous tirerons deux conséquences qui nous semblent dignes d'intérêt. D'abord, chez les Romains, *Janus* était, nous l'avons déjà dit, le dieu de l'initiation aux mystères ; il était en même temps le dieu des corporations d'artisans ; et cela ne peut être l'effet d'une simple coïncidence plus ou moins fortuite. Il devait nécessairement y avoir une relation entre ces deux fonctions rapportées à la même entité symbolique ; en d'autres termes, il fallait que les corporations en question fussent dès lors, aussi bien qu'elles le furent plus tard, en possession d'une tradition de caractère réellement « initiatique ». Nous pensons d'ailleurs qu'il ne s'agit pas en cela d'un cas spécial et isolé, et qu'on pourrait faire chez bien d'autres peuples des constatations du même genre ; peut-être même cela conduirait-il, sur la véritable origine des arts et des métiers, à des vues tout à fait insoupçonnées des modernes, pour qui de telles traditions sont devenues lettre morte.

L'autre conséquence est celle-ci : la conservation, chez les constructeurs du moyen âge, de la tradition qui se rattachait anciennement au symbole de *Janus*, explique entre autres choses l'importance qu'avait pour eux la figuration du Zodiaque qu'on voit si fréquemment reproduit au portail des églises, et généralement disposé de façon à rendre très apparent le caractère ascendant et

¹ Albert Bernet, *Des Labyrinthes sur le sol des églises*, dans le numéro déjà cité du *Voile d'Isis*. cet article contient cependant à ce propos une petite inexactitude : ce n'est pas de Strasbourg, mais de Cologne, qu'est datée la charte maçonnique d'avril 1459.

² Notons aussi qu'il exista, vers le XIV^e siècle, sinon plus tôt, une *Massenie du Saint Graal*, par laquelle les confréries de constructeurs étaient reliées à leurs inspirateurs hermétistes, et dans laquelle Henri Martin (*Histoire de France*, I. III, p. 398) a vu avec raison une des origines réelles de la Franc-Maçonnerie.

³ Nous ferons remarquer à cette occasion que nous n'avons pas eu l'intention de faire une étude complète sur *Janus* ; il nous aurait fallu pour cela exposer les symbolismes analogues qui se rencontrent chez divers peuples, notamment celui de *Ganêsha* dans l'Inde, ce qui nous eût entraîné à de très longs développements. La figure de *Janus* qui avait servi de point de départ à notre note a été reproduite de nouveau dans l'article de M. Charbonneau-Lassay contenu dans le même numéro de *Regnabit* (décembre 1925, p. 15).

descendant de ses deux moitiés. Il y avait même là, à notre avis, quelque chose de tout à fait fondamental dans la conception des constructeurs de cathédrales, qui se proposaient de faire de leurs œuvres comme une sorte d'abrégé synthétique de l'Univers. Si le Zodiaque n'apparaît pas toujours, il y a bien d'autres symboles qui lui sont équivalents, en un certain sens tout au moins, et qui sont susceptibles d'évoquer des idées analogues sous le rapport que nous envisageons (sans préjudice de leurs autres significations plus particulières) : les représentations du Jugement dernier sont elles-mêmes dans ce cas, certains arbres emblématiques aussi, comme nous l'avons expliqué. Nous pourrions aller plus loin encore et dire que cette conception est en quelque sorte impliquée dans le plan même de la cathédrale ; mais nous dépasserions de beaucoup les limites de cette simple note si nous voulions entreprendre de justifier cette dernière affirmation ¹.

¹ Nous tenons à rectifier une inexactitude qui s'est glissée dans une note de notre article consacré aux marques corporatives (novembre 1925, p. 395), et que des amis provençaux nous ont obligeamment signalée. L'étoile qui figure dans les armes de la Provence n' a pas huit rayons, mais sept seulement ; elle se rattache donc à une série de symboles (les figures du septénaire) autre que celle à propos de laquelle nous en avons parlé. Seulement, il y a aussi en Provence, d'autre part, l'étoile des Baux, qui a seize rayons ; deux fois huit) ; et celle-ci a même une importance symbolique assez particulière, marquée par l'origine légendaire qui lui est attribuée, car les anciens seigneurs des Baux se disaient descendants du Roi-Mage Balthazar.

ANNEXE

Ainsi que nous l'avons précisé au début du Tome I du présent ouvrage, les articles qui suivent n'ont pas été publiés sous la signature de René Guénon, mais sous des pseudonymes, des initiales, ou même sans signature, dans la « *France Antimaçonnique* » (1913-1914) et dans la « *Gnose* » (1910-1911-1912).

C'est donc à titre *purement documentaire*, que nous les faisons paraître dans les pages qui suivent.

LA STRICTE OBSERVANCE ET LES SUPERIEURS INCONNUS ¹

Nos recherches sur le *Régime Ecossais Rectifié* nous ont conduit à entreprendre, comme leur complément indispensable, une étude sur la *Stricte Observance*, aussi approfondie que le comporte un sujet si obscur et qui a donné lieu à tant de controverses. En attendant la publication de cette étude, nous croyons intéressant de noter les documents qui paraissent d'autre part sur cette question, en les rapprochant de ceux que nous connaissions déjà.

Signalons tout d'abord, dans la *Bastille* des 6 et 13 septembre 1913, sous le titre *Quelques imposteurs F. : -M. : : Starck et Coucoumous*, un remarquable article de M. Benjamin Fabre, l'auteur du récent ouvrage sur *Franciscus, Eques a Capite Galeato*. Il y est notamment question des *Clercs de la Late Observance*, schisme analogue à celui des *Clercs de la Stricte Observance*, dont nous avons dit quelques mots à propos du Rite fondé à Malte, en 1771, par le marchand jutlandais Kolmer.

Voici en quels termes l'*Eques a Capite Galeato* a parlé « comme l'un des commissaires aux Archives des *Philalèthes* » ², des *Clercs de la Late Observance* ³:

« Ces *Clercs* sont encore un problème aux yeux d'un observateur impartial.

« L'on a dit que c'était les *Jésuites* (!) qui voulaient se perpétuer secrètement, en formant la *classe ecclésiastique de l'ordre intérieur du Régime de la Stricte Observance* ⁴.

« L'on a dit que c'était une *Confédération* nouvelle qui, poussée par des motifs d'orgueil et de cupidité, voulait dominer dans ledit *Régime*, au moyen de quelques formes et de quelques idées scientifiques, recueillies des manuscrits et des livres rares des *Rose-Croix du XVII^e siècle* ⁵.

« L'on a dit que c'était le Clergé de l'Ordre des Anciens Templiers qui s'étaient perpétués (sic), et qui, à l'exclusion des simples chevaliers, possédait la doctrine et la pratique des Sciences Occultes, dont chacun étendait le catalogue selon la portée de ses idées, et selon ses propres goûts ⁶.

¹ La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus, publié dans « Études Traditionnelles », juin 1952. (Note de l'Éditeur : Cet article fut primitivement publié dans « *La France antimaçonnique*, des 20 novembre et 4 décembre 1913, sans signature.) Il avait été précédé dans cette même revue le 14 août 1913 de l'article intitulé « Le Régime Ecossais rectifié » que nous n'avons pas cru devoir reproduire, car le dit article n'était que la réunion d'extraits des *Acta Latomorum* de Thory.

² Il fut secrétaire général du *Convent de Paris* en 1785, et il fut chargé alors, seul d'abord, puis avec le F. : baron de Gleichen, de se mettre en rapport avec Cagliostro pour sonder ses intentions ; mais, fait important à noter, il partit précipitamment lorsqu'on le chargea d'écrire une certaine lettre à la *Mère-Loge du Rite Égyptien*, et on dut le remplacer par le F. : de Beyerlé (*Eques a Fasciâ* dans la *Stricte Observance*). — Les pièces concernant cette affaire de Cagliostro au *Convent de Paris* ont été publiées par le F. : Thory dans ses *Acta Latomorum*, t. II, pp. 102-127.

³ Ou de la *Haute-Observance* (?), suivant Thory (ibid., t. I^{er}, p. 103).

⁴ Le F. : Ragon et bien d'autres auteurs maçonniques, jusqu'au F. : Limousin, se sont faits les propagateurs de cette légende, aussi bien que de celle qui attribue aux *Jésuites* la création de la *Stricte Observance* ; le F. : de Ribeaucourt parle aussi « des *Supérieurs Inconnus*. de jésuitique mémoire ». On a prétendu, en effet, que les initiales S. I. (ou S. J.) devaient s'interpréter par *Societas Jesu*, et on a fait aussi une sorte de jeu de mots, probablement voulu, sur *Clerici*, qui devait être pris plutôt dans le sens de *savants*, possesseurs de certaines connaissances particulières, que dans celui d'*ecclésiastiques*. — Certains ont vu également les *Jésuites* à l'origine du *Grand-Orient de France* ; il semble que ce soit là une véritable obsession.

⁵ Il s'agit des *Rose-Croix* qui publièrent vers 1610 la *Fama Fraternitatis*, suivie de divers autres manifestes et que Descartes chercha vainement à travers l'Allemagne. Plusieurs sociétés modernes, à prétentions initiatiques, ne sont fondées que sur l'étude des doctrines et des théories contenues dans ces écrits ; leurs *adeptes* (?) croient ainsi se rattacher *mystiquement* à ceux qui en furent les auteurs. Les tendances de ces derniers étaient très nettement *protestantes* et *antipapistes*, à tel point que Kazauer a interprété les trois lettres F. R. C. (*Frates Rosæ-Crucis*) par *Frates Religionis Calvinisticæ*, « car ils ornent leurs ouvrages de textes chers aux Réformés » (cité par Sédit, *Histoire des Rose-Croix*, p. 65). Cette explication est peut-être, sinon plus exacte littéralement, du moins plus juste que celle qui identifie les *Supérieurs Inconnus* aux *Jésuites*, ou que l'opinion du F. : Ragon attribuant aux mêmes *Jésuites* l'invention du grade maçonnique qui porte précisément le nom de *Rose-Croix*.

⁶ Nous soulignons ce passage, car il est particulièrement important en ce qui concerne l'*adaptation* de l'enseignement initiatique aux capacités, intellectuelles ou autres, de chacun de ceux qui y étaient admis. — Certains occultistes contemporains, toujours poursuivis par la même obsession, soutiennent que les véritables successeurs des *Templiers* à cette époque étaient les *Jésuites*, qui auraient repris pour leur compte le plan de vengeance contre la Royauté, et dont les agents les plus actifs dans cette entreprise auraient été Fénelon (!) et Ramsay (cf. Papus, *Martinésisme, Willermosisme, Martinisme et Franc-Maçonnerie*, pp. 10-11) C'est sous l'influence des mêmes idées qu'on a été, contre toute vraisemblance, jusqu'à faire des *Jésuites* les inspirateurs et les chefs secrets des *Illuminés de Bavière* ; il est vrai qu'on

« A la vérité, ces *Clercs* favorisaient toute opinion que l'on voulait prendre d'eux, par l'ambiguïté de leurs réponses, de leur constitution, et l'astuce de leurs démarches ».

Et M. Benjamin Fabre ajoute : « Leur but paraît avoir été de *se superposer* au *Régime de la Stricte Observance*¹, pour prendre la direction de ses Loges, établies dans l'Europe entière, et jusque dans le Nouveau-Monde. Ils exigeaient de leurs adeptes qu'ils possédassent tous les grades conférés par la *Stricte Observance* »².

C'est en 1767 que cette scission, « qu'un *Pouvoir occulte* paraît avoir suscitée », et qui apparut d'abord à Vienne, se produisit dans le *Régime de la Stricte Observance*. À partir de cette époque, « il semble que, pour une raison ou pour une autre, le baron de Hundt, *Eques ab Ense*, avait démérité et perdu ce qui, jusqu'alors, avait fait sa force, c'est-à-dire la communication avec les *Supérieurs Inconnus* ». Lorsque se réunit le *Convent de Brunswick*, en 1775, « le baron de Hundt, représentant du Grand-Maître *Eques a Pennâ Rubrâ*, ... n'était que *l'ombre d'une ombre* ». Peut-être la disgrâce avait-elle frappé plus haut que le chef de la *Stricte Observance*, et atteignait-elle ce *Grand-Maître* lui-même, intermédiaire entre de Hundt et les véritables *Supérieurs Inconnus*³.

∴

Un des chefs du schisme était le F. : Starck, prédicateur de la cour de Prusse, docteur en théologie (protestante)... et ès sciences maçonniques, dans lesquelles il avait eu pour maîtres Gugumus et le cabaretier Schroeffer. Le premier (dont le nom est aussi écrit Gugomos, Gouygomos, Kukumus, Cucumur, etc., car l'orthographe en est fort incertaine), figure dans la liste des membres de la *Stricte Observance* sous le nom caractéristique d'*Eques a Cygno Triomphante*⁴, et avec le titre de « lieutenant au service de Prusse ». D'après une lettre du F. : prince de Carolath au F. : marquis de Savalette de Langes⁵, « Coucoumous (*sic*) ou Kukumus, d'une famille originaire de la Souabe, passa successivement dans presque tous les services de l'Allemagne, tantôt dans le militaire, tantôt dans le civil; il se fit admirer par ses talents, mais aussi, en même temps, mépriser par son inconstance et sa mauvaise conduite... Il était chambellan du duc de Wirtemberg (*sic*) ».

« Ce Gugomos, raconte le F. : Clavel⁶, avait paru dans la Haute-Allemagne, et s'était dit envoyé de Chypre⁷ par des *Supérieurs Inconnus du Saint-Siège* (?). Il se donnait les titres de grand-prêtre, de chevalier, de prince ; il promettait d'enseigner l'art de faire de l'or, d'évoquer les morts, et d'indiquer le lieu où étaient cachés les trésors des Templiers. Mais bientôt on le démasqua ; il voulut fuir, on l'arrêta, et on lui fit rétracter par écrit tout ce qu'il avait avancé, et avouer qu'il n'était qu'un

ne se gêne pas davantage pour présenter le baron de Hundt comme « le créateur de la Haute Maçonnerie allemande ou *Illuminisme allemand* » (*ibld.*, p. 67) : singulière façon d'écrire l'histoire !

¹ Comme celui-ci se *superposait* lui-même, ainsi que tous les autres *systèmes de hauts grades*, à l'organisation tout extérieure de la *Maçonnerie Symbolique*.

² Les *Clercs de la Late Observance* « offraient de communiquer aux Loges de la *Stricte Observance* les vrais statuts et instructions de l'*Ordre des Templiers* » (*Acta Latomorum*, t. I^{er}, p. 90). — Leurs *Supérieurs connus* étaient le baron de Raven (*Theodosius, Eques a Margaritâ*), à Ranefeld en Mecklembourg, le prédicateur Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), docteur en théologie, à Darmstadt et à Königsberg, et le conseiller privé Duffel, à Lille (*ibid.*, t. I^{er}, p. 91, et t. II, pp. 313, 369 et 383).

³ Le mystérieux *Grand-Maître* dont il est ici question ne doit pas être confondu avec le *Supérieur Général* officiel des Loges de la *Stricte Observance*, c'est le duc Frédéric de Brunswick-Els, *Eques a Leone Aureo*, qui fut élu à cette dignité en 1772, au *Convent de Kohlo*, près Pforten dans la Basse-Lusace (*Acta Latomorum*, tome I^{er}, p. 103 et tome II, p. 296). — Il ne s'agit pas davantage du *Grand-Maître des Templiers* reconnu non moins officiellement par la *Stricte Observance*, puis par la *Réforme de Wilhelmsbad* ; ce dernier personnage fut, de 1743 à 1788, le prétendant Charles-Edouard Stuart, *Eques a Sole Aureo*, qui eut pour successeur le duc Ferdinand de Brunswick, *Eques a Victoriâ*, de 1788 à 1792, puis, à partir de cette dernière date, le prince Charles de Hesse, *Eques a Leone Resurgente* (*ibid.*, t. I^{er}, p. 283, et t. II, pp. 295, 333 et 384).

⁴ Thory (*op. cit.*, t. II, pp. 136 et 328 (écrit *Cyano* au lieu de *Cygnos* ; c'est sans doute une erreur).

⁵ Citée dans l'article de M. Benjamin Fabre.

⁶ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 187.

⁷ On aurait peut-être tort de prendre à la lettre cette désignation de Chypre, car la Haute-Maçonnerie du XVIII^e siècle avait toute une géographie conventionnelle dont nous reparlerons à l'occasion.

simple imposteur ¹.

Ce que nous allons voir ne nous permet pas de nous rallier entièrement à cette conclusion : Gugomos a bien pu en effet être un imposteur et agir comme tel en certaines circonstances, mais il a dû être autre chose aussi, au moins pendant une partie de sa carrière. C'est du moins ce qui résulte pour nous de la suite de la lettre, déjà citée, du F. : prince de Carolath : « Dès longtemps il faisait profession des Sciences Occultes, mais ce fut l'Italie qui le forma dans cette partie. Il en revint, à ce qu'on assure, avec les plus rares connaissances, qu'il ne manqua pas de pratiquer, de retour dans sa patrie. Par de certains caractères — qui, cependant, n'étaient pas les véritables — et des fumigations, il citait des esprits, des revenants. On assure même, qu'il avait une espèce de foudre à sa commande ».

Or, d'après des témoignages que nous n'avons aucune raison de mettre en doute, il existe encore, dans l'Afrique du Nord, certains rabbins ² qui ont précisément, eux aussi, « une espèce de foudre à leur commande », et qui, au moyen de « caractères » ou de figures kabbalistiques, produisent, dans la salle où ils accomplissent cette « opération », un véritable orage en miniature, avec formation de nuages, éclairs, tonnerre, etc. ³. C'est probablement là, à peu de chose près, ce que faisait Gugomos ; et ce rapprochement, significatif au point de vue de certaines influences judaïques, nous fait songer, d'un autre côté, à ce « mystérieux adepte caché sous le nom de Valmont, qui venait souvent d'Afrique, en Italie et en France, et qui initia F. : baron de Wæchter » ⁴.

Il aurait été intéressant d'avoir des renseignements un peu plus précis au sujet des « caractères » dont Gugomos se servait dans ses « opérations ». D'ailleurs, parmi les *Philalèthes* comme parmi tant d'autres FF. : de Régimes divers et rivaux qui s'efforçaient, avec tant de zèle et si peu de succès, de faire sortir « la Lumière des Ténèbres » et « l'Ordre du Chaos », qui donc pouvait se vanter, à cette époque surtout ⁵, de posséder les « véritables caractères », c'est-à-dire en somme, de se rattacher à l'émanation d'une « Puissance légitime » aux yeux des véritables Supérieurs Inconnus ? Certaines destructions ou disparitions d'archives se produisaient parfois d'une façon fort opportune, trop opportune même pour ne pas éveiller les soupçons ; la Grande Loge d'Angleterre n'avait-elle pas été, dès ses débuts (1717-1721) et sous l'inspiration du Rév. F. : Anderson (ex-Chapelain d'une Loge Opérative), la première à donner l'exemple d'une semblable façon d'agir ⁶ ?

Mais continuons notre citation : « Le bruit de tant de choses merveilleuses attira les regards de tout le monde, c'est-à-dire du monde maçonnique, car il faut lui rendre la justice que jamais il ne l'a montré (*sic*) à des profanes ». C'était là, de la part de Gugomos, une conduite conforme aux règles de la plus élémentaire prudence ; mais, même dans les milieux maçonniques, il aurait dû se montrer plus circonspect, dans son intérêt propre comme dans celui de sa « mission » ; et l'étalage qu'il faisait de ses « connaissances » et de ses pouvoirs fut peut-être une des causes de la disgrâce qui allait l'atteindre, ainsi que nous le voyons aussitôt après.

« Bientôt, plein de confiance, il eut la hardiesse de convoquer un Congrès Général, où il allait débiter ses rares connaissances. Mais, ô prodige ! sa force lui manqua. Il ne fut pas en état de produire les choses dont il s'était vanté. Alors, il fut en outre exclu de l'Ordre à cause de sa mauvaise conduite. Maintenant, il est continuellement errant, quoiqu'on assure qu'il ait rattrapé une partie de ses connaissances. On ignore son séjour actuel ».

Donc, Gugomos, manifestement abandonné par les Supérieurs Inconnus dont il n'était qu'un instrument, perdit tous ses pouvoirs juste au moment où il en aurait eu le plus grand besoin. Il est bien

¹ Le F. : Clavel a emprunté presque textuellement ce passage aux *Acta Latomorum* de Thory (t. Ier, pp. 117-118, année 1775).

² Les Juifs de l'Afrique du Nord sont des *Sephardim*, c'est-à-dire des descendants de Juifs espagnols et portugais, qui prétendent posséder une « tradition » (*Kabbalah*) beaucoup plus pure que celle des *Ashkenazim* ou Juifs allemands.

³ Rappelons à ce propos l'existence des « faiseurs de pluie » chez un grand nombre de peuples, et particulièrement chez les noirs de l'Afrique, où ils peuvent être comptés parmi les membres les plus influents des diverses sociétés secrètes.

⁴ « Le baron de Wæchter, ambassadeur danois à Ratisbonne, zélé ardent du *Système de la Stricte Observance*, dans lequel il était connu sous le nom caractéristique d'*Eques a Ceraso* » (Thory, *op. cit.*, t. II, p. 392). — M. Benjamin Fabre a précédemment consacré d'autres articles à ce personnage.

⁵ La lettre du prince de Carolath est de 1781, l'année qui précéda celle de la réunion du Convent de Wilhelmsbad.

⁶ Nous pourrions ajouter que cet exemple est encore suivi à l'occasion, même à notre époque, par bien des Obédiences maçonniques.

possible qu'il ait eu alors recours à quelques supercheries pour essayer de faire croire à des titres qu'il ne pouvait plus justifier par la possession des pouvoirs réels dont il n'avait été que le dépositaire momentané; et ces titres n'étaient pas de nature à être prouvés par un document écrit quelconque, que les FF.:, même ceux des Hauts Grades, auraient d'ailleurs été incapables de déchiffrer ¹. Dans ces conditions, Gugomos, pressé de questions indiscrètes, ne put s'y soustraire qu'en s'avouant « imposteur », et il fut « exclu de l'Ordre », c'est-à-dire des Hauts Grades *connus*, organisation *intérieure* par rapport à celle de la *Maçonnerie Symbolique*, mais encore *extérieure* par rapport à d'autres, celles auxquelles ce même Gugomos avait pu être rattaché précédemment, mais plutôt comme un simple auxiliaire que comme un véritable initié.

Cette mésaventure doit d'autant moins nous surprendre que l'histoire de la Haute Maçonnerie à cette époque nous en fournit bien d'autres exemples : c'est à peu près ce qui arriva au baron de Hundt lui-même, à Starck, à Schrœpfer, etc., sans parler de Cagliostro. De plus, nous savons que, de nos jours encore, pareille chose est arrivée à des envoyés ou agents de certains *Supérieurs Inconnus*, vraiment *supérieurs* et vraiment *inconnus* : s'ils se compromettent, ou si même, sans avoir commis d'autres fautes, ils échouent dans leur mission, tous leurs pouvoirs leurs sont aussitôt retirés ². Cette disgrâce peut d'ailleurs n'être que temporaire, et c'est peut-être ce qui eut lieu pour Gugomos; mais le correspondant du F.: Savalette de Langes se trompe ou s'exprime mal lorsqu'il écrit que, par la suite, « il aurait rattrapé une partie de ces connaissances », car, si les *pouvoirs* peuvent toujours être enlevés ou rendus au gré des *Supérieurs Inconnus*, il ne saurait évidemment en aucune façon en être de même pour les *connaissances*, acquises une fois pour toutes par l'initiation, si imparfaite qu'elle ait été.

Le prince de Carolath, qui est assez sévère pour Gugomos, hésite cependant à l'accuser d'imposture; tout en évitant de se prononcer, il paraît mettre en doute la qualité de ses « connaissances », plutôt que leur réalité même : « Wächter acheva, dans ce Congrès Maçonnique (de 1775), de confondre Kukumus ³. Il paraît que Kukumus n'avait pas la *vraie lumière*, que, persistant dans la connexion qu'il avait peut-être avec des *esprits impurs*, il contribua par là à augmenter sa propre perversité et celle des autres, et à se forger de nouvelles chaînes, au lieu de s'en délivrer ». En effet, il semble bien que Gugomos, séduit surtout par la possession de certains pouvoirs d'ordre très inférieur, se soit attaché à peu près exclusivement à leur pratique; c'est peut-être là encore une des causes de sa disgrâce, car il se pouvait que cela ne fût pas conforme aux vues de ses *Supérieurs Inconnus* ⁴.

Dans une autre lettre également adressée au F.: Savalette de Langes, au sujet de Gugomos ou Kukumus, le F.: baron de Gleichen déclare bien que « c'est un imposteur », mais s'empresse d'ajouter : « Mais je ne sais rien de sa *doctrine*, dans laquelle on m'a assuré qu'il y avait du réel mauvais ». Donc, indépendamment de ses *pouvoirs*, Gugomos possédait au moins un rudiment de

¹ Le baron de Hundt lui-même ne put pas donner l'explication de sa propre patente chiffrée. — Plus tard, les membres du *Grand-Orient de France* durent renoncer à lire les deux colonnes de signes conventionnels figurant sur le « titre constitutif » du *Rite Primitif* (voir le chapitre V de la première partie de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre). Remarquons ce que dit à ce sujet l'*Eques a Capite Galeato* : « ... que ces colonnes servent à certains *Grands Officiers* (?) à se reconnaître entre eux, lorsqu'ils se rencontrent à portée d'une de nos Loges, *attendu qu'ils ne portent d'ailleurs aucun certificat, ni indice de leur qualité* » (p. 63).

² Assurément, tout ceci paraîtra fabuleux à certains antimaçons, historiens scrupuleusement fidèles à la « méthode positiviste », et pour qui l'existence des *Supérieurs Inconnus* n'est qu'une « prétention maçonnique convaincue de fausseté »; mais nous avons nos raisons pour ne pas souscrire à ce jugement trop... définitif, et nous avons conscience de ne rien avancer ici qui ne soit rigoureusement exact; libre à ceux qui ne veulent s'en rapporter qu'à des documents écrits de garder toutes leurs « convictions négatives »!

³ À cette date, Thory ajoute, après avoir parlé de Gugomos (qui, rappelons-le, avait reçu au moins une partie de son initiation en Italie) : « Le baron de Wächter (*Eques a Ceraso*) est député en Italie par l'ancienne *Grande Loge Ecossaise de la Franconie*. Le motif caché de ce voyage était de réunir les Maçons italiens à ceux de la Franconie; le motif apparent était de rechercher le secret de l'Ordre, qu'on disait connu dans ces contrées. Il y institua quelques Chapitres » (Op. cit., t. I^{er}, p. 118).

⁴ D'une seconde lettre du prince de Carolath, nous citerons seulement cette phrase, qui révèle encore l'inspiration judaïque « *Au Congrès de Wiesbaden*, Kukumus a prétendu de faire un sacrifice, qui serait consumé par le feu du ciel, par l'ardeur de sa prière ». Dans cet ordre d'idées, on pourrait trouver de curieux renseignements en étudiant les *Élus Cohens*, aussi bien que le *Rite Égyptien* de Cagliostro

doctrine, chose peut-être moins intéressante à ses propres yeux, et qui pourtant constituait une « connaissance » plus réelle, comme il dut bien le voir à ses dépens ; cette *doctrine*, de qui l'avait-il reçue ? Cette question, autrement importante que celle de la valeur morale, éminemment suspecte, de Gugomos, revient exactement à celle-ci : quels étaient ses *Supérieurs Inconnus* ? Et, certes, nous ne pouvons pas adopter la solution que présente le baron de Gleichen, hanté par une obsession dont nous avons déjà vu d'autres exemples : « La plupart croit (*sic*) qu'il était un émissaire des *Jésuites* (!), qui ont véritablement fait différentes tentatives pour se joindre à la Maçonnerie ». D'autres que les *Jésuites* pouvaient alors faire des tentatives de ce genre ; les Juifs, par exemple, étaient exclus d'une partie de la Maçonnerie, et d'ailleurs ils le sont encore en Suède et dans plusieurs Grandes Loges d'Allemagne. Ce dernier pays est justement celui qui vit naître la plupart de ces *Régimes* dont le prototype fut la *Stricte Observance* ; cela ne veut pas dire, assurément, que tous aient eu la même origine *en fait*, ce que nous croyons peu vraisemblable ; mais on conçoit aisément comment il était possible, en s'emparant des Hauts Grades au moyen d'émissaires sans mandat officiel, de diriger *invisiblement* toute la Maçonnerie, et cela suffit à expliquer la multiplicité des tentatives faites pour y parvenir ¹.

∴

Ouvrons ici une parenthèse : on a parfois reproché à certains de vouloir trouver partout l'influence des Juifs ; il ne faudrait peut-être pas la voir d'une façon exclusive, mais il y en a d'autres qui, tombant dans un excès contraire, ne veulent la voir nulle part. C'est ce qui se produit, en particulier, au sujet du mystérieux Falc (c'est ainsi que l'écrit le F. : Savalette de Langes), que d'aucuns « croyaient *le chef de tous les Juifs* » ² : on veut l'identifier, non avec Falk-Scheck, grand-rabbin d'Angleterre, mais avec le F. : Ernest Falcke (*Epimenides, Eques a Rostro*), bourgmestre de Hanovre, ce qui n'expliquerait aucunement les bruits répandus sur lui à l'époque. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ce personnage énigmatique, son rôle, comme celui de bien d'autres, reste à éclaircir, et cela paraît encore plus difficile que pour Gugomos.

Pour ce qui est de Falk-Scheck, nous relevons, dans une *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme* dont nous reparlerons (p. 64), un fait qui mérite d'être cité : « Mme de la Croix, exorciste de possédés et trop souvent possédée elle-même, se vantait surtout d'avoir détruit un talisman de lapis-lazuli que le duc de Chartres (Philippe-Égalité, plus tard duc d'Orléans, et Grand-Maître de la Maçonnerie française) avait reçu en Angleterre du célèbre Falk-Scheck, grand-rabbin des Juifs, talisman qui devait conduire le prince au trône, et qui, disait-elle, fut brisé sur sa poitrine (à elle) par la vertu de ses prières ». Que sa prétention ait été justifiée ou non, il n'en est pas moins vrai que cette histoire jette un singulier jour sur certaines des influences occultes qui contribuèrent à préparer la Révolution.

∴

M. Benjamin Fabre consacre la suite de son article ³ au F. : Schräepfer, « qui eut, lui aussi, une carrière mouvementée » qu'il termina par le suicide ⁴, et « qui nous est présenté par les

¹ Pour en finir avec Gugomos, notons encore que, d'après l'*Eques a Capite Galeato*, il exigeait des *épreuves* de tous ses disciples : « ces *épreuves* consistaient principalement *en de grands jeûnes, et à donner la solution de problèmes très subtils* ». L'emploi de ces deux procédés initiatiques est à retenir, car il permet d'établir certaines analogies instructives sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. — Il paraît que, comme le baron de Hundt, « Kukumus montra une patente extraordinaire » ; cela, nous l'avons vu plus haut, ne prouvait rien pour ou contre la réalité de sa « mission », pas plus, d'ailleurs que le refus, par les FF. : des Hauts Grades, de reconnaître des *Supérieurs Inconnus* et de s'engager à la soumission envers eux (sans les connaître) n'impliquait forcément la négation de leur existence, quoi qu'en puisse dire les historiens « positivistes ».

² Voir p. 84 de l'ouvrage de M. Benjamin Fabre.

³ *La Bastille*, n° du 13 septembre 1913.

⁴ Voici ce qu'en dit Thory : « 1768. — 29 octobre. — *Schräepfer* s'établit limonadier et fait l'ouverture de son café à Leipsick. Il institue, dans une Loge de la ville, son système, fondé sur les évocations et la magie. Par la suite, il fut

correspondants de Savalette de Langes sous un jour bien curieux ».

Le F. : Bauer décrit ainsi une de ses évocations, dont lui-même avait été témoin : « A une assemblée de FF. : , tant à Leipsick qu'à Francfort, composée de gens de lettres, sciences, etc., après avoir soupé à une Loge ordinaire, il nous a fait priver de tous les métaux, et dressa une petite table à part pour lui, sur laquelle il y avait une carte peinte (*sic*), toutes sortes de figures et caractères, que je n'y connaissais rien. Il nous a fait dire une prière assez longue et *très efficace*, et nous enferma dans un cercle. Sur les 1 heure (*sic*), le matin, nous entendîmes un bruit de chaînes, et, peu après, les trois grands coups d'une manière étonnante, dans la même salle, où nous étions couchés à terre. Après, il commença une espèce d'oraison avec son second, *d'un langage que je ne comprenais pas*. Sur quoi il est entré par la porte, qui était fermée auparavant, à verrouil, un fantôme noir qu'il disait *le mauvais esprit*, avec qui il parla le même langage. L'esprit lui répondit de même, et sortit à son commandement. Sur les 2 heures, il est venu un autre, avec les mêmes cérémonies, blanc, disant (*sic*) *le bon esprit*, et il l'a expédié de même. Sur quoi chacun s'en est allé chez lui, la tête pleine de chimères... ».

L'*Eques a Capite Galeato* dit bien qu'un autre témoin lui a « fait entendre que tous ces faits, si renommés, ne sont produits que par des prestiges physiques, secondés par la prévention ou la crédulité des spectateurs ». Cependant, le D^r Kœrner avoue « n'avoir pas encore réussi à concilier (*sic*) les relations contradictoires qu'on fait sur cet homme » ; et le F. : Massenet assure que « c'est ce même homme qui a montré au prince Charles de Courlande ¹, le maréchal de Saxe ², en présence de six témoins qui, tous, déposent les mêmes circonstances et assurent le fait, quoi qu'ils n'avaient (*sic*) eu auparavant aucun penchant à croire rien de semblable ».

Et nous, que devons-nous croire de tout cela ? Assurément, il nous est encore plus difficile qu'aux contemporains de nous faire une opinion précise et arrêtée sur la nature des « œuvres pneumatologiques » de Schrœpfer, dont les élèves eux-mêmes, tels que le baron de Beust, chambellan de l'Electeur de Saxe, en étaient encore, si l'on s'en rapporte à Savalette de Langes, « au même point » que les *Philalèthes* dans la recherche de la « vraie lumière ». Après avoir « vu beaucoup de docteurs, Théosophes, Hermétiques, Cabbalistes, Pneumatologiques », c'était là un bien médiocre résultat ³ !

Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que, si jamais Schrœpfer a possédé quelques pouvoirs réels, ces pouvoirs étaient d'un ordre encore inférieur à ceux de Gugomos. En somme, les personnages de ce genre ne furent manifestement que de très imparfaits initiés, et, d'une façon ou d'une autre, ils disparurent sans laisser de traces, après avoir joué un rôle éphémère comme agents subalternes, et peut-être indirects, des vrais *Supérieur Inconnus* ⁴.

Comme le dit fort justement M. Benjamin Fabre, « Kabbalistes judaïsants et magiciens, *en même temps* qu'imposteurs et fripons, tels furent les maîtres de Starck ». Et il ajoute : « A si bonne école, cet intelligent disciple sut beaucoup profiter, comme nous le verrons ».

∴

poursuivi et dénoncé comme imposteur et escroc ; six ans après (le 8 octobre 1774), Il se brûla la cervelle dans le *Rosenthal*, près Leipsick, à l'âge de 35 ans » (*Op. cit.*, t. I^{er}, p 94).

¹ « Charles, duc de Courlande, membre de la *Stricte Observance* sous le caractéristique d'*Eques a Coronis* » (*ibid.*, t. II, p. 304).

² Ceci devait se passer entre 1768 et 1774 ; le maréchal de Saxe, mort en 1750, était aussi Maçon de son vivant, et « il eut (ainsi que le prince de Conti) plusieurs voix pour la Grande-Maîtrise (de la Maçonnerie française) dans l'assemblée d'élection du comte de Clermont en 1743 » (*ibid.*, t. II, p. 378)

³ On peut en juger par les questions (*Prapionenda*) soumises au *Convent de Paris*, convoqué en 1785 par les *Philalèthes* (voir Thory, *op. cit.*, t. II, pp. 98-99). De nos jours, certains occultistes ont traité ces mêmes questions d'une façon par trop fantaisiste, et qui prouve qu'eux aussi en sont toujours « au même point ».

⁴ Il semble bien que ceci puisse s'appliquer également à Kolmer. que nous avons déjà mentionné, et même à Schrœder, le maître des *Rose-Croix* de Wetzlar, qu'on confond quelquefois à tort avec Schrœpfer et que Thory signale simplement en ces termes : « *Schrœder*, surnommé *le Cagliostro de l'Allemagne*, introduisit dans une Loge de Sarrcebourg, en 1779, un nouveau système de magie, de théosophie et d'alchimie » (*op cit.*, t. I^{er}, p. 141 et t. II, p. 379).

L'article suivant ¹, en effet, est encore consacré au F.: Starck (*Archidemides, Eques ab Aquilâ Fulvâ*), que nous voyons, au *Convent de Brunswick* (22 mai 1775), aux prises avec le baron de Hundt (*Eques ab Ense*), le fondateur de la *Stricte Observance*, qu'il « contribua à écarter de la présidence de l'Ordre », mais sans réussir à faire prévaloir ses propres prétentions. Comme nous reviendrons ailleurs sur ce point, nous n'y insistons pas ; signalons que, en 1779 ², Starck fit une autre tentative qui n'eut pas plus de succès, et qui est rapportée en ces termes par Thory : « M. le docteur Stark (*sic*) convoque, à Mittau, les *Frères* et les *Clercs de la Stricte Observance* ; il cherche à concilier leurs débats, mais il échoue dans ce projet » ³.

Voici comment l'*Eques a Capite Galeato* rapporte la fin, vraie ou supposée, des *Clercs de la Late Observance* : « Dans l'un des *Convents Provinciaux* du *Régime de la Stricte Observance*, en Allemagne, on les a pressés de questions, auxquelles ils n'ont pas su ou voulu répondre. À ce qu'on prétend, deux d'entre eux (Starck et le baron de Raven), qui ont dit être les derniers (de ces *Clercs* ou *Clerici*), ont donné leur démission entre les mains l'un de l'autre et ont renoncé à toute propagation de leur Ordre secret.

« Quelques personnes croient que cette démission n'était que simulée, et que, n'ayant pas trouvé dans la *Stricte Observance* des propagateurs selon leur cœur, ils ont feint de renoncer, afin que l'on ne suivit point leurs traces et que l'on pût les oublier.

« Quoi qu'il en soit, le F.: Starck, savant Maçon et savant ministre du Saint Évangile, qui, à ce qu'on m'a assuré, était l'un des *Clerici*, a donné au public grand nombre d'ouvrages, d'après lesquels il n'est pas impossible d'apprécier à un certain point les connaissances et le but de son Ordre secret.

« Ceux de ses ouvrages venus à ma connaissance sont : *l'Apologie des F.: -M.:* ; *Ephestion* ; *le but de l'Ordre des F.: -M.:* ⁴ ; *sur les Anciens et les Nouveaux Mystères*. Les deux premiers sont traduits » ⁵.

Nous devons ajouter que, en 1780, « il attaqua publiquement le *système des Templiers*, comme contraire aux gouvernements et comme séditieux, dans une brochure intitulée : *La Pierre d'achoppement et le Rocher de scandale* » ⁶.

Il est possible que les *Clerici* se soient perpétués secrètement ; en tout cas, Starck ne disparut point de la scène maçonnique, puisque nous le voyons convoqué au *Convent de Paris* en 1785 ⁷. Malgré sa mésaventure, il avait conservé une grande autorité ; faut-il nous en étonner lorsque nous voyons, à la mort du baron de Hundt, frapper une médaille en l'honneur de cet autre « savant Maçon » ⁸ qui, lui aussi, était tout au moins suspect d'imposture et de mystification ?

Quant aux connaissances particulières que les *Clerici* prétendaient posséder exclusivement, nous citerons ce qu'en dit le F.: Meyer ⁹, écrivant (en 1780) à Savalette de Langes : « Vous savez qu'il y avait des *Clerici* dans le Chapitre d'un certain Ordre que je ne nomme pas ¹⁰, et l'on prétend que c'étaient eux seuls qui étaient dépositaires de la science ou du secret. Cet arrangement n'accommoda pas les Maçons modernes, qui se piquent au moins de curiosité. Après avoir été nommés *Chevaliers*, ils demandent, outre l'épée, l'encensoir. La facilité avec laquelle on communique ce grade ne prévient pas en sa faveur ; aussi, ceux qui l'ont ne savent que quelques mots énigmatiques de plus ».

¹ *La Bastille*, n° du 20 septembre 1913.

² Précisément l'année où apparut Schröder, ou du moins son *système* ; ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais il peut aussi y avoir eu un lien entre tous ces personnages, et cela même à leur insu.

³ *Op. cit.*, t. I^{er}, p. 141.

⁴ *Über den Zweck des Freymaurer Ordens*, 1781 (Thory, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 368).

⁵ Thory cite encore les ouvrages suivants : *Saint-Nicaise, ou Lettres remarquables sur la Franc-Maçonnerie*, Leipsick, 1785-1716 (*ibid.*, p. 373) ; *sur le Catholicisme caché des Jésuites, et leurs machinations pour faire des prosélytes (über Kripto-Katholicismus, etc.)*, Francfort-sur-le-Mein, 1787-1789 (*ibid.*, p. 376).

⁶ *Der Stein des Antosses, etc.* (Thory, *op. cit.*, t. I^{er}, pp. 146 et 367).

⁷ Voir la liste donnée par Thory (*op. cit.*, t. II, p. 96).

⁸ Thory (*op. cit.*, t. I^{er}, p. 123) ajoute que cette médaille « offre un portrait très ressemblant de ce célèbre Maçon ».

⁹ Ce F.: Meyer fut convoqué au *Convent de Paris* de 1785, et Thory le désigne ainsi : « de Meyer, major russe, à Strasbourg » (*op. cit.*, t. II, p. 95). Le même auteur l'identifie, peut-être à tort, avec l'écrivain qui traduisit de l'anglais en allemand un ouvrage intitulé : *La Franc-Maçonnerie n'est que le chemin de l'Enfer* (*ibid.*, t. I^{er}, p. 361 et t. II, p. 354).

¹⁰ Il s'agit évidemment des *Templiers*.

Donc, les FF.: déjà pourvus de Hauts Grades qui pénétraient dans ce *système*, plus *intérieur* ou soi-disant tel, n'y trouvaient sans doute pas davantage le *secret de la Maçonnerie*, et ne devenaient pas encore pour cela de *vrais initiés*.

Cette constatation nous rappelle ces paroles du F.: Ragon : « Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la *vérité* ; seulement il *désépaissit* le voile... Les grades pratiqués jusqu'à ce jour ont fait des Maçons et non des *initiés* » ¹. Aussi n'est-ce que derrière les divers *systèmes*, et non point dans tel ou tel d'entre eux, qu'il est possible de découvrir les *Supérieurs Inconnus* eux-mêmes ; mais, pour ce qui est des preuves de leur existence et de leur action plus ou moins immédiate, elles ne sont difficiles à trouver que pour ceux qui ne veulent pas les voir. C'est là ce que nous voulions surtout faire ressortir, et, pour le moment tout au moins, nous nous abstiendrons de formuler d'autres conclusions.

¹ *Rituel du Grade de Maître*, p. 34. — Ragon continue en citant les paroles bien connues du F.: J.-J. Casanova sur *le secret de la Maçonnerie*, qui ne font que confirmer cette déclaration.

À PROPOS DES SUPÉRIEURS INCONNUS ET DE L'ASTRAL ¹

Lorsque nous écrivions notre précédent article sur « *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* », en y signalant la singulière hantise qui, à certains écrivains maçonniques et occultistes, fait voir partout l'action des Jésuites dans la Haute Maçonnerie du XVIII^e siècle et dans l'Illuminisme, nous ne pensions certes pas avoir à constater des cas d'une semblable obsession parmi les antimaçons eux-mêmes. Or, voici qu'on nous a signalé un article paru dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, dans la section *Antimaçonnique* de l'*Index Documentaire* ², sous la signature A. Martigue, article dans lequel nous lisons cette phrase vraiment étonnante : « Il ne faut pas oublier, quand on étudie les Illuminés, que Weishaupt a été élève, puis professeur, chez les Jésuites, et qu'il s'est beaucoup inspiré, en les déformant, bien entendu, pour les faire servir au mal, *des méthodes que les R. Pères d'Ingolstadt appliquaient pour le bien avec tant de succès... sauf quand ils s'en sont servis pour former Weishaupt et ses premiers disciples !* ».

Voilà des insinuations qui, malgré toutes les précautions dont elles sont entourées, revêtent un caractère particulièrement grave sous la plume d'un antimacon ; M. Martigue serait-il donc en mesure de les justifier ? Pourrait-il nous expliquer en quoi les R. Pères du XVIII^e siècle peuvent être rendus, même indirectement, responsables des doctrines révolutionnaires du F. : Weishaupt et de ses adeptes ? Pour nous, jusqu'à ce que cette démonstration soit faite, cela nous semble être un peu comme si l'on rendait les R. Pères du XIX^e siècle responsables des théories anarchistes développées de nos jours par leur ex-élève et novice, le F. : Sébastien Faure ! On pourrait assurément aller loin dans ce sens, mais cela ne serait ni sérieux ni digne d'un écrivain qui s'affirme possesseur de « méthodes rigoureuses et exactes ».

Voici, en effet, ce qu'écrit M. Martigue, un peu avant la phrase déjà citée, au sujet d'une étude intitulée *Les Pièges de la Secte : le Génie des Conspirations*, publiée dans les *Cahiers Romains* de l'*Agence Internationale Roma* : « L'auteur ne paraît connaître que les ouvrages du P. Deschamps, de Barruel, de Claudio Janet et de Créteineau-Joly. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, et si ces excellents travaux, qui devront, certes, toujours être consultés avec fruit par les étudiants en antimaçonnerie, ont été écrits par des maîtres respectables, dont tout le monde doit louer et reconnaître les efforts, il est impossible, cependant, de ne pas constater qu'*ils datent d'une époque où la science et la critique historiques n'avaient pas été portées au point où nous les trouvons aujourd'hui. Nos méthodes, qui tendent à se perfectionner chaque jour, sont autrement rigoureuses et exactes. C'est pourquoi il est dangereux, au point de vue de l'exactitude scientifique, de négliger les travaux les plus modernes ; il est encore plus fâcheux de les dédaigner de parti pris* ».

Il faut être bien sûr de soi et de tout ce qu'on avance, pour se permettre de reprocher un manque d'« exactitude scientifique » à quatre auteurs qui sont parmi les maîtres les plus incontestés de l'antimaçonnisme. Assurément, M. Martigue a confiance dans les « progrès de la science et de la critique » ; mais, comme ces mêmes « progrès » servent à justifier des choses telles que l'exégèse moderniste et la prétendue « science des religions », il nous est difficile de les considérer comme un argument convaincant. Nous ne nous attendions pas à voir M. Martigue faire une déclaration aussi... évolutionniste, et nous nous demandons si les méthodes qu'il préconise, et qu'il oppose « aux méthodes et aux habitudes défectueuses de certains » (à qui fait-il allusion ?), ne se rapprochent pas singulièrement de la « méthode positiviste » dont nous avons déjà parlé... Enfin, s'il connaît « les papiers de Weishaupt lui-même », comme il le donne à entendre, nous espérons qu'il ne tardera pas à nous communiquer les découvertes qu'il a dû y faire, notamment en ce qui concerne les rapports de Weishaupt avec « les R. Pères d'Ingolstadt » ; rien ne saurait mieux prouver la valeur de ses méthodes.

Mais, pourtant, ne vaudrait-il pas mieux s'arrêter de préférence au rôle que les Juifs ont pu jouer à l'origine de l'Illuminisme bavarois, aussi bien que derrière certains « systèmes » de la Haute

¹ À PROPOS DES SUPÉRIEURS INCONNUS ET DE L'ASTRAL, publié dans « *Études Traditionnelles* », septembre 1952. (Note de L'Éditeur : Cet article fut primitivement publié dans « *La France antimaçonnique* » du 18 décembre 1913, sous la signature de « Le Sphinx ».)

² N° du 20 octobre 1913, pp. 3 725-3 737.

Maçonnerie ? Citons, en effet, cette phrase de l'étude des *Cahiers Romains* : « Les combinaisons de ce génie (Weishaupt) furent sans doute aidées par des Juifs, héritiers des haines implacables de la vieille Synagogue, car le fameux Bernard Lazare n'a pas reculé devant cet aveu : « *Il y eut des Juifs autour de Weishaupt* » (*L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, pp. 339-340) ».

Nous relevons ceci parce que nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette influence des Juifs, mais il y aurait bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce travail, contre lequel le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* fait preuve d'une prévention qui confine à la partialité. Après lui avoir reproché « l'absence de variété dans la documentation », tout en reconnaissant sa « valeur réelle », il ajoute : « Il est une autre lacune bien regrettable, quand on veut étudier l'Illuminisme, *c'est l'ignorance de la mystique et de l'occultisme* ». Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point ; pour le moment, nous ferons seulement remarquer que la mystique, qui relève de la théologie, est une chose, et que l'occultisme en est une autre tout à fait différente : les occultistes sont, en général, profondément ignorants de la mystique, et celle-ci n'a rien à faire avec leur pseudo-mysticisme.

Malheureusement, quelque chose nous fait craindre que les reproches de M. Martigue ne soient causés surtout par un mouvement de mauvaise humeur : c'est que l'article des *Cahiers Romains* contient une critique, très juste à notre avis, du compte rendu donné par M. Gustave Bord, dans la même *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* ¹, sur le livre de M. Benjamin Fabre, *Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures : Franciscus, Eques a Capite Galeato*. « Parlant de quelques aventuriers maçonniques qui tâchaient de s'imposer aux « poires » des Loges, en s'affichant comme mandataires des mystérieux S. I. (*Supérieurs Inconnus*), centre fermé de toute la Secte, M. Bord constate que ces aventuriers se vantaient ; *d'où il déduit que ces S.I. n'existaient pas. La déduction est bien risquée*. Si les aventuriers en question se sont présentés faussement comme des *missi dominici* des S. I., non seulement rien ne dit que ces derniers n'existaient pas, mais plutôt cela montre la conviction générale de l'existence de ces S. I., car il aurait été bien étrange que ces imposteurs eussent inventé de toutes pièces le mandant, outre le mandat. Leur calcul de réussite devait, évidemment, se baser sur cette conviction, et celle-ci ne dépose pas contre l'existence des *Superiores Incogniti*, évidemment ».

En effet, cela est l'évidence même pour quiconque n'est pas aveuglé par la préoccupation de soutenir à tout prix la thèse opposée ; mais « ne serait-ce pas M. Bord lui-même qui, se mettant en contradiction avec les maîtres de l'antimaçonnerie, nie *l'évidence*, et méconnaît absolument (suivant ses propres expressions) « l'emplacement, la tactique et la force de l'adversaire » ?... il y a des antimaçons bien étranges. » Et nous ajouterons ici que c'est précisément à ce compte-rendu de M. Gustave Bord, aussi peu impartial que les appréciations de M. Martigue, que nous songions lorsque nous faisons allusion à la « méthode positiviste » de certains historiens. Voici maintenant que M. Martigue, à son tour, reproche à MM. Benjamin Fabre et Copin-Albancelli « le désir d'apporter un argument à une thèse préconçue sur l'existence des directeurs inconnus de la Secte » ; n'est-ce pas plutôt à M. Bord que l'on pourrait reprocher d'avoir une « thèse préconçue » sur la non-existence des *Supérieurs Inconnus* ?

Voyons donc ce que répond à ce sujet M. Martigue : « Quant à la thèse opposée à M. Bord à propos des *Supérieurs Inconnus*, il est nécessaire de distinguer : *si le directeur des Cahiers Romains entend par ceux-ci des hommes en chair et en os, nous croyons qu'il est dans l'erreur et que M. Bord a raison*. » Et, après avoir énuméré quelques-uns des chefs de la Haute Maçonnerie du XVIII^e siècle, il continue : « ... S'ils s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour M^{mes} Blavatsky, Annie Besant et autres chefs de la Théosophie, lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtâmâs*, vivant dans une loge du Thibet. » À cela, on peut bien objecter que les soi-disant *Mahâtâmâs* ont justement été inventés sur le modèle, plus ou moins déformé, des véritables *Supérieurs Inconnus*, car il est peu d'impostures qui ne reposent pas sur une imitation de la réalité, et c'est d'ailleurs l'habile mélange du vrai et du faux qui les rend plus dangereuses et plus difficiles à démasquer. D'autre part,

¹ N° du 5 septembre 1913, pp. 3 071 et suivantes.

comme nous l'avons dit, rien ne nous empêche de considérer comme des imposteurs, en certaines circonstances, des hommes qui ont cependant pu être réellement des agents subalternes d'un Pouvoir occulte ; nous en avons dit les raisons, et nous ne voyons aucune nécessité à justifier de tels personnages de cette accusation, même par la supposition que les *Supérieurs Inconnus* n'étaient pas « des hommes en chair et en os ». En ce cas, qu'étaient-ils donc, selon M. Martigue ? La suite de notre citation va nous l'apprendre, et ce ne sera pas, dans son article, notre moindre sujet d'étonnement.

« Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit (*sic*) ; cette interprétation est tout exotérique, pour les profanes et les adeptes non initiés. » Jusqu'ici, nous avons cru que l'« adeptat » était un stade supérieur de l'« initiation » ; mais passons. « Le sens ésotérique a toujours été très différent. *Les fameux Supérieurs Inconnus, pour les vrais initiés, existent parfaitement, mais ils vivent... dans l'Astral*. Et c'est de là que, par la théurgie, l'occultisme, le spiritisme, la voyance, etc., ils dirigent les chefs des Sectes, du moins au dire de ceux-ci. » Est-ce donc à des conceptions aussi fantastiques que doit conduire la connaissance de l'occultisme, ou du moins d'un certain occultisme, malgré toute la « rigueur » et toute l'« exactitude » des « méthodes scientifiques et critiques » et des « preuves historiques indiscutables qu'on exige aujourd'hui (!) des historiens sérieux et des érudits » ?

De deux choses l'une ou M. Martigue admet l'existence de l'« Astral » et de ses habitants, *Supérieurs Inconnus* ou autres, et alors nous sommes en droit de trouver qu'« il y a des antimaçons bien étranges » autres que M. Gustave Bord ; ou il ne l'admet pas, comme nous voulons le croire d'après la dernière restriction, et, dans ce cas, il ne peut pas dire que ceux qui l'admettent sont « les vrais initiés ». Nous pensons, au contraire, qu'ils ne sont que des initiés très imparfaits, et même il n'est que trop évident que les spirites, par exemple, ne peuvent à aucun titre être regardés comme des initiés. Il ne faudrait pas oublier, non plus, que le spiritisme ne date que des manifestations de Hydesville, qui commencèrent en 1847, et qu'il était inconnu en France avant le F. : Rivail, dit Allan Kardec. On prétend que celui-ci « fonda sa doctrine à l'aide des communications qu'il avait obtenues, et qui furent colligées, contrôlées, revues et corrigées par des *esprits supérieurs* »¹. Ce serait là, sans doute, un remarquable exemple de l'intervention de *Supérieurs Inconnus* selon la définition de M. Martigue, si nous ne savions malheureusement que les « esprits supérieurs » qui prirent part à ce travail n'étaient pas tous « désincarnés », et même ne le sont pas tous encore : si Eugène Nus et Victorien Sardou sont, depuis cette époque, « passés dans un autre plan d'évolution », pour employer le langage spirite, M. Camille Flammarion continue toujours à célébrer la fête du Soleil à chaque solstice d'été.

Ainsi, pour les chefs de la Haute Maçonnerie au XVIII^e siècle, il ne pouvait pas être question du spiritisme, qui n'existait pas encore, pas plus d'ailleurs que l'occultisme, car, s'il y avait alors des « sciences occultes », il n'y avait aucune doctrine appelée « occultisme » ; il semble que ce soit Eliphas Lévi qui ait été le premier à employer cette dénomination, accaparée, après sa mort (1875), par certaine école dont, au point de vue initiatique, le mieux est de ne rien dire. Ce sont ces mêmes « occultistes » qui parlent couramment du « monde astral », dont ils prétendent se servir pour expliquer toutes choses, surtout celles qu'ils ignorent. C'est encore Eliphas Lévi qui a répandu l'usage du terme « astral », et, bien que ce mot remonte à Paracelse, il paraît avoir été à peu près inconnu des Hauts Maçons du XVIII^e siècle, qui, en tout cas, ne l'auraient sans doute pas entendu tout à fait de la même façon que les occultistes actuels. Est-ce que M. Martigue, dont nous ne contestons pas les connaissances en occultisme, est bien sûr que ces connaissances mêmes ne l'amènent pas précisément à « une interprétation tout exotérique » de Swedenborg, par exemple, et de tous les autres qu'il cite en les assimilant, ou à peu près, aux « médiums » spirites ?

Citons textuellement : « Les *Supérieurs Inconnus*, ce sont les *Anges* qui dictent à Swedenborg ses ouvrages, c'est la *Sophia* de Gichtel, de Böhme, la *Chose* de Martinez Pasqualis (*sic*), le *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin, les manifestations de l'École du Nord, le *Gourou* des Théosophes, l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette, etc., etc. » Nous ne pensons pas, quant à nous, que tout cela soit la même chose, même avec « des variations et des nuances », et c'est peut-être chercher les *Supérieurs Inconnus* là où il ne

¹ D^r Gibier, *Le Spiritisme*, pp. 136-137.

saurait en être question. Nous venons de dire ce qu'il en est des spirites, et, quant aux « Théosophes », ou plutôt aux « théosophistes », on sait assez ce qu'il faut penser de leurs prétentions. Notons d'ailleurs, à propos de ces derniers, qu'ils annoncent l'incarnation de leur « Grand Instructeur » (*Mahâgourou*), ce qui prouve que ce n'est pas dans le « plan astral » qu'ils comptent recevoir ses enseignements. D'autre part, nous ne pensons pas que *Sophia* (qui représente un principe) se soit jamais manifestée d'une façon sensible à Bœhme ou à Gichtel. Quant à Swedenborg, il a décrit symboliquement des « hiérarchies spirituelles » dont tous les échelons pourraient fort bien être occupés par des initiés vivants, d'une façon analogue à ce que nous trouvons, en particulier, dans l'ésotérisme musulman.

Pour ce qui est de Martinès de Pasqually, il est assurément assez difficile de savoir au juste ce qu'il appelait mystérieusement « *la Chose* » ; mais, partout où nous avons vu ce mot employé par lui, il semble qu'il n'ait ainsi rien voulu désigner d'autre que ses « opérations », ou ce qu'on entend plus ordinairement par l'*Art*. Ce sont les modernes occultistes qui ont voulu y voir des « apparitions » pures et simples, et cela conformément à leurs propres idées ; mais le F. : Franz von Baader nous prévient qu'« on aurait tort de penser que sa physique (de Martinès) se réduit aux spectres et aux esprits »¹. Il y avait là, comme d'ailleurs au fond de toute la Haute Maçonnerie de cette époque, quelque chose de bien plus profond et de bien plus vraiment « ésotérique », que la connaissance de l'occultisme actuel ne suffit aucunement à faire pénétrer.

Mais ce qui est peut-être le plus singulier, c'est que M. Martigue nous parle du « *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin », alors que nous savons parfaitement que Saint-Martin lui-même et le *Philosophe Inconnu* ne faisaient qu'un, le second n'étant que le pseudonyme du premier. Nous connaissons, il est vrai, les légendes qui circulent à ce sujet dans certains milieux ; mais voici qui met admirablement les choses au point : « Les *Superiores Incogniti* ou S. I. ont été attribués, par un auteur fantaisiste, au théosophe Saint-Martin, peut-être parce que ce dernier signait ses ouvrages : un *Philosophe Inconnu*, nom d'un grade des *Philalèthes* (régime dont il ne fit d'ailleurs jamais partie). Il est vrai que le même fantaisiste a attribué le livre *des Erreurs et de la Vérité*, du *Philosophe Inconnu*, à un *Agent Inconnu* ; et qu'il s'intitule lui-même S. I. Quand on prend de *l'inconnu*, on n'en saurait trop prendre ! »². On voit assez par là combien il peut être dangereux d'accepter sans contrôle les affirmations de certains occultistes ; c'est dans de pareils cas surtout qu'il convient de se montrer prudent et, suivant le conseil de M. Martigue lui-même, « de ne rien exagérer ».

Ainsi, on aurait grand tort de prendre ces mêmes occultistes au sérieux lorsqu'ils se présentent comme les descendants et les continuateurs de l'ancienne Maçonnerie ; et pourtant nous trouvons comme un écho de ces assertions « fantaisistes » dans la phrase suivante de M. Martigue : « Cette question (des *Supérieurs Inconnus*) soulève des problèmes que nous étudions dans l'occultisme, problèmes dont les Francs-Maçons du XVIII^e siècle poursuivaient avec ardeur la solution. » Sans compter que cette même phrase, interprétée trop littéralement, pourrait faire passer le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* pour un « occultiste » aux yeux des lecteurs superficiels n'ayant pas le temps de creuser ces choses ».

« Mais, continue-t-il, on ne peut voir clair dans cette question que si l'on connaît à fond les sciences occultes et la mystique. » C'est là ce qu'il voulait prouver contre le collaborateur de l'*Agence Internationale Roma* : mais n'a-t-il pas prouvé surtout, contre lui-même, que cette connaissance devrait s'étendre encore plus loin qu'il ne l'avait supposé ? « C'est pourquoi si peu d'anti-maçons parviennent à pénétrer ces arcanes que ne connaîtront jamais ceux qui prétendent demeurer sur le terrain positiviste. » Ceci est, à notre avis, beaucoup plus juste que tout ce qui précède ; mais n'est-ce pas un peu en contradiction avec ce que M. Martigue nous a dit de ses « méthodes » ? Et alors, s'il n'adhère pas à la conception « positiviste » de l'histoire, pourquoi prend-il envers et contre tous la défense de M. Gustave Bord, même lorsque celui-ci est le moins défendable ?

« Il est impossible de comprendre les écrits d'hommes qui vivent dans le surnaturel et se laissent diriger par lui, comme les théosophes swedenborgiens ou martinistes du XVIII^e siècle, si l'on ne se

¹ *Les enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, p. 18.

² *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, pp. 35-36, en note.

donne pas la peine d'étudier et la langue qu'ils parlent et la chose dont ils traitent dans leurs lettres et leurs ouvrages. Encore moins si, de parti pris, on prétend nier l'existence de l'atmosphère surnaturelle dans laquelle ils étaient plongés et qu'ils respiraient chaque jour. » Oui, mais, outre que cela se retourne contre M. Bord et ses conclusions, ce n'est pas une raison pour passer d'un extrême à l'autre et attribuer plus d'importance qu'il ne convient aux « élucubrations » des planchettes spirites ou à celles de quelques pseudo-initiés, au point de ramener tout le « surnaturel » en question, quelle qu'en soit d'ailleurs la qualité, à l'étroite interprétation de l'« Astral ».

Autre remarque : M. Martigue parle des c théosophes swedenborgiens ou martinistes », comme si ces deux dénominations étaient à peu près équivalentes ; serait-il donc tenté de croire à l'authenticité de certaine filiation qui est cependant fort éloignée de toute « donnée scientifique » et de toute « base positive » ? « À ce sujet, nous croyons devoir dire que, lorsque M. Papus affirme que Martinès de Pasqually a reçu l'initiation de Swedenborg au cours d'un voyage à Londres, et que le système propagé par lui sous le nom de rite des *Elus-Coëns* n'est qu'un *Swedenborgisme adapté*, cet auteur s'abuse ou cherche à abuser ses lecteurs dans l'intérêt d'une thèse très personnelle. Pour se livrer à de semblables affirmations, il ne suffit pas, en effet, d'avoir lu dans Ragon, qui lui-même l'avait lu dans Reghelini, que Martinès a emprunté le rite des *Elus-Coëns* au suédois Swedenborg. M. Papus aurait pu s'abstenir de reproduire, en l'amplifiant, une appréciation qui ne repose sur rien de sérieux. Il aurait pu rechercher les sources de son document et s'assurer qu'il n'y a que fort peu de rapports entre la doctrine et le rite de Swedenborg, et la doctrine et le rite des *Elus-Coëns*... Quant au prétendu voyage à Londres, il n'a eu lieu que dans l'imagination de M. Papus »¹. Il est fâcheux, pour un historien, de se laisser entraîner par son imagination... « en Astral » ; et, malheureusement, les mêmes remarques peuvent s'appliquer à bien d'autres écrivains, qui s'efforcent d'établir les rapprochements les moins vraisemblables « dans l'intérêt d'une thèse très personnelle », souvent même trop personnelle !

Mais revenons à M. Martigue, qui nous avertit encore une fois que, « sans le secours de ces sciences, dites occultes, il est de toute impossibilité de comprendre la Maçonnerie du XVIII^e siècle et même, ce qui étonnera les non initiés, celle d'aujourd'hui ». Ici, un ou deux exemples nous auraient permis de mieux saisir sa pensée; mais voyons la suite : « C'est de cette ignorance (de l'occultisme), qui est le partage non seulement de profanes, mais aussi de Maçons, même revêtus des hauts grades, que proviennent des erreurs comme celle dont nous nous occupons. Cette erreur a lancé l'antimaçonnerie à la recherche de *Supérieurs Inconnus qui, sous la plume des vrais initiés, sont simplement des manifestations extranaturelles d'êtres vivant dans le Monde Astral.* » Comme nous l'avons dit, nous ne croyons pas, quant à nous, que ceux qui peuvent soutenir cette thèse soient de « vrais initiés » ; mais, si M. Martigue, qui l'affirme, le croit vraiment, nous ne voyons pas trop pourquoi il s'empresse d'ajouter : « Ce qui ne préjuge rien sur leur existence (de ces *Supérieurs Inconnus*), pas plus, du reste, que sur celle dudit Monde Astral », sans paraître s'apercevoir qu'il remet ainsi tout en question. Tout en « ne prétendant indiquer que ce que pensaient les Hauts Maçons du XVIII^e siècle », est-il bien sûr d'interpréter fidèlement leur pensée, et de n'avoir pas introduit tout simplement une complication nouvelle dans un des problèmes dont ces FF. : « poursuivaient avec ardeur la solution », parce que cette solution devait les aider à devenir les « vrais initiés » qu'ils n'étaient pas encore, évidemment, tant qu'ils ne l'avaient pas trouvée ? C'est que les « vrais initiés » sont encore plus rares qu'on ne pense, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas du tout, ou qu'il n'en existe qu'« en Astral » ; et pourquoi, bien que vivant sur terre, ces « adeptes », au sens vrai et complet du mot, ne seraient-il pas les véritables *Supérieurs Inconnus* ?

« Par conséquent (?), en écrivant les mots *Supérieurs Inconnus*, S. I., les Illuminés, les Martinistes, les membres de la Stricte Observance et tous les Maçons du XVIII^e siècle parlent bien d'*êtres considérés comme ayant une existence réelle supérieure, sous la direction desquels chaque Loge et chaque adepte initié (sic) sont placés.* » Avoir fait des *Supérieurs Inconnus* des « êtres astraux », puis leur assigner un tel rôle d'« aides invisibles » (*invisible helpers*), comme disent les théosophistes, n'est-ce pas vouloir les rapprocher un peu trop des « guides spirituels » qui dirigent de même, d'un

¹ Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme, p. 17, en note.

« plan supérieur », les médiums et les groupes spirites ? Ce n'est donc peut-être pas tout à fait « dans ce sens qu'écrivent l'*Eques a Capite Galeato* et ses correspondants », à moins qu'on ne veuille parler d'une « existence supérieure » pouvant être « réalisée » par certaines catégories d'initiés, qui ne sont « invisibles » et « astraux » que pour les profanes et pour les pseudo-initiés auxquels nous avons déjà fait quelques allusions. Tout l'occultisme contemporain, même en y joignant le spiritisme, le théosophisme et les autres mouvements « néo-spiritualistes », ne peut encore, quoi qu'en dise M. Martigue, conduire qu'à « une interprétation tout exotérique ». Mais, s'il est si difficile de connaître exactement la pensée des Hauts Maçons du XVIII^e siècle, et, par conséquent, d'« interpréter leurs lettres comme ils les comprenaient eux-mêmes », est-il indispensable que ces conditions soient intégralement remplies pour ne pas « se tromper complètement en poursuivant ces études, déjà si difficiles, même quand on est dans la bonne voie » ? Et y a-t-il quelqu'un, parmi les antimaçons, qui puisse se dire « dans la bonne voie » à l'exclusion de tous les autres ? Les questions qu'ils ont à étudier sont bien trop complexes pour cela, même sans faire intervenir l'« Astral » là où il n'a que faire. C'est pourquoi il est toujours « fâcheux de dédaigner de parti pris », même au nom de la « science » et de la « critique », des travaux qui, comme le dit fort bien le rédacteur des *Cahiers Romains*, « ne sont pas définitifs, ce qui n'empêche pas qu'ils soient très importants, tels qu'ils sont ». Assurément, M. Gustave Bord a des prétentions à l'impartialité ; mais possède-t-il vraiment cette qualité au degré qui doit être nécessaire, nous le supposons du moins, pour réaliser l'idéal de M. Martigue, « l'historien averti qui sait trouver son bien partout, et à qui la saine critique permet de juger la valeur des documents » ? Encore une fois, il peut y avoir plusieurs façons d'être « dans la bonne voie », et il suffit d'y être, d'une façon ou d'une autre, pour ne pas « se tromper complètement », sans même qu'il soit « indispensable d'éclairer la bonne route aux ténébreuses lumières (? !) de l'occultisme », ce qui est surtout fort peu clair !

M. Martigue conclut en ces termes : « En attendant, nous reconnaissons volontiers que, s'il comprend le pouvoir occulte dans le sens que nous venons d'indiquer, le rédacteur des *Cahiers Romains* a raison d'écrire, ainsi qu'il le fait : « Nous constatons qu'aucun argument probant n'a été présenté, jusqu'ici, contre le pouvoir central occulte de la Secte ». Mais s'il entend, par ces mots, contrairement aux Francs-Maçons initiés du XVIII^e siècle, un comité d'hommes en chair et en os, nous sommes obligé de retourner l'argument et de dire : « Nous constatons qu'aucun document probant n'a été présenté, jusqu'ici, en faveur de ce comité directeur inconnu ». Et c'est à ceux qui affirment cette existence d'apporter la preuve décisive. Nous attendons. La question demeure donc ouverte. » En effet, elle est toujours ouverte, et il est certain qu'« elle est des plus importantes » ; mais qui donc a jamais prétendu que les *Supérieurs Inconnus*, même « en chair et en os », constituaient un « comité », ou même une « société » au sens ordinaire du mot ? Cette solution paraît fort peu satisfaisante, au contraire, lorsqu'on sait qu'il existe certaines organisations vraiment secrètes, beaucoup plus rapprochées du « pouvoir central » que ne l'est la Maçonnerie extérieure, et dont les membres n'ont ni réunions, ni insignes, ni diplômes, ni moyens extérieurs de reconnaissance. Il est bon d'avoir le respect des « documents », mais on comprend qu'il soit plutôt difficile d'en découvrir de « probants » lorsqu'il s'agit précisément de choses qui, comme nous l'écrivions précédemment, « ne sont pas de nature à être prouvées par un document écrit quelconque ». Là encore, il ne faut donc « rien exagérer », et il faut surtout éviter de se laisser absorber exclusivement par la préoccupation « documentaire », au point de perdre de vue, par exemple, que l'ancienne Maçonnerie reconnaissait plusieurs sortes de Loges travaillant « sur des plans différents », comme dirait un occultiste, et que, dans la pensée des Hauts Maçons d'alors, cela ne signifiait aucunement que les « tenues » de certaines de ces Loges avaient lieu « dans l'Astral », dont les « archives », d'ailleurs, ne sont guère accessibles qu'aux « étudiants » de l'école de M. Leadbeater. S'il est aujourd'hui des S. I. « fantaisistes » qui prétendent se réunir « en Astral », c'est pour ne pas avouer tout simplement qu'ils ne se réunissent pas du tout, et, si leurs « groupes d'études » ont été, en effet, transportés « sur un autre plan », ce n'est que de la façon qui est commune à tous les êtres « en sommeil » ou « désincarnés », qu'il s'agisse d'individualités ou de collectivités, de « comités » profanes ou de « sociétés » soi-disant « initiatiques ». Il y a, dans ces dernières, beaucoup de gens qui voudraient se faire passer pour des « mystiques » alors qu'ils ne sont que de vulgaires « mystificateurs », et qui ne se

gênent pas pour allier le charlatanisme à l'occultisme, sans même posséder les quelques « pouvoirs » inférieurs et occasionnels qu'a pu exhiber parfois un Gugomos ou un Schœpfer. Aussi, il vaudrait peut-être encore mieux étudier d'un peu plus près les « opérations » et la « doctrine » de ces derniers, si imparfaitement initiés qu'ils aient été, que celles de prétendus « Mages » contemporains, qui ne sont pas initiés du tout, ou du moins qui ne le sont à rien de sérieux, ce qui revient exactement au même.

Tout cela, bien entendu, ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon d'étudier et de connaître même l'occultisme courant et « vulgarisateur », mais en n'y attachant que l'importance très relative qu'il mérite, et bien moins pour y rechercher un « ésotérisme » profond qui ne s'y trouve pas, que pour en montrer à l'occasion toute l'inanité, et pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une « science initiatique » toute superficielle et de seconde ou de troisième main. Il ne faut se faire aucune illusion : si l'action des vrais *Supérieurs Inconnus* existe quelque peu, malgré tout, jusque dans les mouvements « néo-spiritualistes » dont il s'agit, quels que soient leurs titres et leurs prétentions, ce n'est que d'une façon tout aussi indirecte et lointaine que dans la Maçonnerie la plus extérieure et la plus moderne. Ce que nous venons de dire le prouve déjà, et nous aurons l'occasion, dans de prochaines études, de rapporter à ce sujet d'autres exemples non moins significatifs.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS ¹

Nous avons fait allusion, à diverses reprises, à l'*Ordre des Elus Coëns*, fondé par Martinès de Pasqually. Dans sa préface au *Traité de la Réintégration des Êtres*, le « Chevalier de la Rose Croissante » déjà fréquemment cité par nous, écrit :

« Cet homme (Martinès), d'un désintéressement et d'une sincérité au-dessus de tout soupçon, s'efforça de ramener aux principes essentiels de la Franc-Maçonnerie certaines Loges qui s'en étaient très sensiblement écartées à cette époque (c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIII^e siècle), par suite d'une série d'événements qu'il est inutile de rapporter ici.

« La tâche de Martinès était difficile : parcourant successivement, de 1760 à 1772, les principales villes de France, il sélectionna au sein des ateliers maçonniques ce qu'il jugea pouvoir servir à constituer un noyau, un centre pour ses opérations ultérieures. Délivrant au nom de son *Tribunal Souverain*, établi à Paris dès 1767, des patentes constitutives aux Loges clandestines des provinces, il n'hésita pas à recruter aussi au dehors des hommes qui lui parurent dignes du ministère qu'ils auraient à exercer ².

« C'est ainsi que se forma ce que M. Matter appelle avec justesse le *Martinisme* ³, et qui, sous le nom de *Rite des Elus Coëns*, n'est autre chose qu'une branche très orthodoxe de la véritable Franc-Maçonnerie, greffée sur l'ancien tronc et basée sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis, transmis suivant exactement la puissance réceptive acquise par ses membres au moyen d'un travail entièrement personnel. La théorie et la pratique se tenaient étroitement ».

Nous avons cité cet extrait pour fixer le véritable caractère des *Elus Coëns*. Voici maintenant quelques détails ayant trait au rôle joué dans cet Ordre par Louis-Claude de Saint-Martin, et qu'il est également bon de rappeler pour dissiper certaines confusions :

« Peu d'années après le départ de Martinès de Pasqually pour les Antilles (1772), une scission se produisit dans l'Ordre qu'il avait si péniblement formé, certains disciples restant très attachés à tout ce que leur avait enseigné le Maître, tandis que d'autres, entraînés par l'exemple de Saint-Martin, abandonnaient la pratique active pour suivre la voie incomplète et passive du mysticisme ⁴. Ce changement de direction dans la vie de Saint-Martin pourrait nous surprendre si nous ne savions pas combien, durant les cinq années qu'il passa à la Loge de Bordeaux, le disciple avait eu d'éloignement pour les opérations extérieures du Maître...

« L'enseignement de Rodolphe de Salzmann contribua beaucoup à doter la France d'un mystique remarquable, mais cet enseignement ne put ouvrir à Saint-Martin la doctrine de l'éminent théurge de Bordeaux (c'est-à-dire de Martinès)...

« Nous ne nous sommes étendu sur les particularités de la vie de Saint-Martin que pour montrer que c'est bien à tort que des historiens mal informés attribuèrent au théosophe d'Amboise la succession du théurge de Bordeaux, et que d'autres, encore plus mal documentés, en ont fait le fondateur d'un *Ordre du Martinisme*. Saint-Martin ne fonda jamais aucun Ordre ; il n'eut jamais cette prétention, et le nom de *Martinistes* désigne simplement ceux qui avaient adopté une manière de voir conforme à la sienne, tendant plutôt à s'affranchir du dogmatisme rituel des Loges et à le rejeter comme inutile. » ⁵

Ainsi, tout ce qui concerne les *Elus Coëns* doit être rapporté exclusivement à Martinès ⁶, et c'est

¹ Quelques Documents inédits sur l'Ordre des Élus Cohens, publié dans « *La France Antimaçonnique* », 23 avril, 21 mai, 25 mai et 9 juillet 1914, sous la signature de « Le Sphinx ».

² Il s'agissait, dans la pensée du fondateur, d'un véritable ministère *sacerdotal*, car le mot *Cohen*, en hébreu, signifie *prêtre* ; ce serait donc, en quelque sorte, un essai de restauration du sacerdoce judaïque dans la Maçonnerie *intérieure*.

³ Nous ne pouvons, quant à nous, trouver que cette appellation soit *juste* ; elle ne le serait que si le système des *Élus Coëns* traduisait seulement des idées personnelles à Martinès, ce qui n'est pas, d'après la suite même de notre citation ; mais l'auteur avait des raisons particulières de faire preuve de bienveillance à l'égard de Matter.

⁴ Ceci caractérise nettement l'opposition, déjà signalée par nous, entre la voie des « mystiques » et celle des « inities ».

⁵ Nous signalons tout particulièrement ce passage à ceux qui prétendent, par exemple, que « l'introduction des Loges Martinistes en Russie date de saint Martin (*sic*) lui-même ». Nous les renverrons également à la *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, du même auteur, pp. 175-192. Il n'y a jamais eu de « Loges Martinistes » que dans l'imagination des occultistes contemporains.

⁶ Ce qui ne veut pas dire, nous y insistons, qu'il s'agisse d'une œuvre *personnelle*, puisqu'elle était au contraire « basée

un non-sens que d'attribuer à cet Ordre ou à la doctrine qu'il professait le nom de *Martinisme* : c'est là ce que nous tenions à bien faire ressortir avant tout.

∴

Les documents qui ont été publiés sur l'*Ordre des Élus Coëns* sont assez peu nombreux ; les plus importants sont ceux dont nous avons déjà parlé, et qui forment deux volumes de la *Bibliothèque Rosicrucienne*, publiée sous les auspices du *Rite de Misraïm*. Le premier est l'ouvrage de Martinès lui-même, intitulé *Traité de la Réintégration des Êtres dans leurs premières propriétés, vertus et puissance spirituelles et divines*. Le second renferme les *Enseignements secrets de Martinès de Pasqually*, tels qu'ils ont été recueillis et exposés par Franz von Baader.

D'autre part, l'ouvrage de Papus sur *Martinès de Pasqually* contient des lettres de provenances diverses, dont certaines sont intéressantes, mais qui ne sont pas toujours présentées d'une façon parfaitement intelligible. À ce même ouvrage sont joints, en appendice, les *Catéchismes* des grades suivants : 1° *Apprenti Élu Coën* ; 2° *Compagnon Élu Coën* ; 3° *Maître Particulier Élu Coën* ; 4° *Maître Élu Coën* ; 5° *Grand Maître Coën, surnommé Grand Architecte* ; 6° *Grand Élu de Zorabel, soi-disant Chevalier d'Orient* ¹.

Dans cette nomenclature, assez courte comme on le voit, nous ne pensons rien avoir omis d'important ; les moindres fragments authentiques relatifs aux *Élus Coëns* sont donc intéressants en raison de leur rareté même.

∴

Les documents que nous allons publier ici consistent en une série d'*Instructions* données, au début de l'année 1774, aux *Élus Coëns* de Lyon. Ceux-ci appartenaient à la Loge *La Bienfaisance*, présidée par Willermoz ; mais cette Loge, dans son ensemble, n'a jamais pratiqué le *Rite des Élus Coëns*, comme certains l'ont prétendu à tort. À ce propos, le « Chevalier de la Rose Croissante » écrit encore ² : « Nous ferons observer à M. Papus, qui parle d'une Loge d'*Élus Coëns* siégeant à Lyon, à partir de 1765, sous la présidence de Willermoz, qu'il n'y avait encore à Lyon, au commencement de 1770, que six *Élus Coëns*, dont Willermoz, à peine initiés. » À cette époque, ils firent des propositions à Martinès pour obtenir la fondation d'un établissement régulier ; mais il ne semble pas que ces démarches aient été couronnées de succès.

Il est donc très probable qu'il n'y eut jamais à Lyon une organisation complète des *Élus Coëns*, d'autant plus que Saint-Martin, qui passa précisément dans cette ville l'année 1774, et qui y écrivit alors son livre *des Erreurs et de la Vérité*, parle simplement « d'un cercle qu'il instruisait chez M. Villermas (*sic*) » ³, expression qui ne saurait s'appliquer à une Loge régulière « juste et parfaite ». D'ailleurs, à la suite du *Convent de Lyon*, en 1778, la Loge *La Bienfaisance* adopta définitivement le *Régime Ecossais Rectifié*, que Papus « a jugé utile de baptiser *Willermozisme* » ⁴, mais qui n'eut jamais rien de commun avec l'*Ordre des Élus Coëns*. La plus grande partie des archives de Lyon, aujourd'hui dispersées, se rapportait naturellement à ce même *Régime Rectifié* ; l'ignorance de certains auteurs à cet égard leur a fait commettre parfois de singulières confusions ⁵.

Pour en revenir à nos *Instructions*, nous ne pensons pas qu'elles aient été rédigées par Martinès lui-même, qui, parti pour Port-au-Prince le 5 mai 1772, y mourut le 20 septembre 1774. Cependant, il est certain qu'elles sont directement inspirées de ses enseignements, car elles présentent notamment,

sur un ensemble d'enseignements traditionnels très précis ».

¹ Il manque à cette collection le *Catéchisme* du septième et dernier grade, celui de *Rose-Croix*, qui, d'ailleurs, était en réalité le dixième, en comptant les « grades du porche », c'est-à-dire les trois grades symboliques ordinaires, précédant nécessairement tous les autres.

² *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 33, note 2.

³ *Ibid.*, pp 41-42.

⁴ *Ibid.*, pp. 175-176.

⁵ *Ibid.*, pp. 177-178, note.

en divers endroits, de frappantes analogies avec certains passages du *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit à Bordeaux dans le courant de l'année 1770.

Nous reproduirons intégralement les six *Instructions* ¹ que nous possédons, en respectant scrupuleusement toutes les particularités de langage, de style et même d'orthographe du manuscrit original. Nous nous bornerons à y ajouter, lorsqu'il y aura lieu, quelques notes très brèves, nous réservant d'en commenter ultérieurement les points les plus intéressants.

INSTRUCTIONS SUR LA CRÉATION UNIVERSELLE MATÉRIELLE TEMPORELLE ET LE NOMBRE SENAIRE
QUI LA PRODUIT ET SES RAPPORTS AVEC L'HOMME

1^{ère} Instruction ²

Le Créateur voulant former cet Univers phisique de matière apparente pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire, le plan qu'il en conçu se présenta à son imagination divine sous une forme triangulaire, à peu près comme le plan ou le dessein d'un tableau se présente à l'imagination du peintre qui l'entreprend avant de commencer l'exécution. Ce plan étant triangulaire, l'ouvrage qui en est provenu devait en porter l'empreinte et être triangulaire ou ternaire comme luy, et il l'est en effet ³.

Je dis que la Création universelle matérielle a été opérée par la Créateur pour la manifestation de sa Puissance, de sa Justice et de sa Gloire ; sa Puissance s'est manifestée en effet par l'acte même de la Création qui a été produite de rien par sa seule volonté ; sa Justice l'a été par la punition des premiers esprits prévaricateurs qu'il a chassés de sa présence. Le Créateur étant immuable dans ses décrets n'a pu les priver des vertus et puissances qui étaient innées en eux par leur principe d'émanation divine, mais il a changé leur Loix d'action spirituelle, il a formé cet Univers matériel où il les a relégué pour être un lieu de privation et pour qu'ils y exerçassent pendant une éternité leur action, Puissance et Volonté mauvaise dans les Bornes qu'il leur a fixé ; de cette manifestation de Puissance et de Justice du Créateur résulte sans contredit celle de sa Gloire, cet Univers devait encore servir pour la manifestation de sa Bonté infinie et de sa miséricorde, ce qui sera expliqué dans son tems.

C'est par le nombre senaire que la Création Universelle a été opérée, ainsi que Moyze le donne à entendre par les six jours dont il parle dans la Genèze, qui ne sont qu'un voile qu'il a employé pour exprimer ce qu'il voulait dire. Le Créateur est un esprit pur, le simple éternel qui ne peut être sujet au tems, d'ailleurs le tems n'a commencé qu'à la Création universelle dont nous parlons, tout ce qui l'a précédé ne pouvait être temporel. Ce ne peut donc être de six jours ni d'aucun Laps de tems déterminé que Moyze a voulu parler, mais bien plutôt des six pensées divines qui ont réellement opéré la Création ; nous apprenons à les connaître par l'addition mystérieuse que l'Ordre enseigne des trois facultés divines qui sont la pensée, la volonté et l'action, ou dans un autre sens que nous expliquerons quand il en sera tems, l'intention, le Verbe et l'opération.

La Pensée est une, simple, indivisible comme l'Esprit qui la produit, elle est le principe de tout acte spirituel libre et par là tient le premier rang entre les trois facultés spirituelles dont nous parlons ; c'est pourquoy nous la comptons **1**. Elle engendre la Volonté sans laquelle toute pensée serait nulle et ne produirait rien ; par son rang binaire elle vaut *Deux*, et en y joignant la pensée dont elle provient, nous la comptons **3**, ce qui complète ⁴ le premier ternaire spirituel. Mais la pensée et la Volonté seraient nulles et ne produiraient aucun effet si elles n'étaient mises en acte. C'est cette faculté productrice de l'effet que nous nommons action ; cette action par son rang ternaire vaut **3**, et en y ajoutant le ternaire précédent de la pensée et de la Volonté dont elle procède, elle complète le nombre senaire qui a opéré la Création universelle.

¹ Note de L'Éditeur : La 6^e Instruction n'a Jamais été publiée, par suite de la cessation de *La France antimaçonnique*.

² Cette première instruction est la seule qui ne porte pas de date dans le manuscrit ; comme on le verra plus loin, elle est du 7 janvier 1774.

³ Il s'agit donc essentiellement, dans ces instructions, du « plan du Grand Architecte de l'Univers », réalisé par la Création. — Cependant, on verra dans la suite que les deux expressions de « Créateur » et de « Grand Architecte » ne sont pas synonymes.

⁴ Le manuscrit porte le mot « forme » ajouté au-dessus de « complète »

Le tableau des trois facultés puissantes innées dans le Créateur nous donne en même tems une idée du mystère incompréhensible de la Trinité, la Pensée donnée au Père 1, le Verbe ou l'intention attribuée au Fils 2, et l'opération attribuée à l'Esprit 3. Comme la volonté suit la Pensée, et que l'action est le résultat de la pensée et de la volonté, de même le Verbe procède de la Pensée, et l'opération procède de la pensée et du Verbe, dont l'addition mystérieuse de ces trois nombres donne également le nombre senaire principe de toute Création temporelle. Vous reconnaissez par cet examen trois facultés réellement distinctes et procédantes les unes des autres et produisantes des résultats différens, et cependant toutes réunies dans le seul, le même être unique et indivisible.

Il vous est enseigné que l'homme fut créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Le Créateur étant pur esprit, ce n'est pas par sa forme corporelle que l'homme peut être son image et sa ressemblance, que ce ne peut donc être que par ses facultés spirituelles, puisque l'être spirituel mineur ou l'homme est une émanation de la divinité et doit participer à l'essence même de cette divinité et à ses facultés. Nous en avons une bien faible image mais sensible dans la reproduction journalière de tous les êtres temporels, mais l'être produit, quoiqu'en similitude de l'être producteur et participant à sa nature, n'est pas pour cela l'être producteur luy-même ; de même l'homme vient de Dieu, participe à son essence et à ses facultés sans être Dieu luy-même ; sans détruire l'image et la ressemblance qui lient l'un à l'autre, il y aura toujours l'immense différence qui doit être entre le Créateur et la Créature. Ainsy donc comme l'homme sens en luy la Puissance ou les facultés distinctes de la Pensée, de la Volonté et de l'action, nous pouvons dire avec vérité qu'il est réellement par ces trois facultés spirituelles qui sont unies en luy la vraie image du Créateur, comme il en est la ressemblance par les trois facultés puissantes qui sont de même innées en luy, la Pensée, le Verbe ou l'intention, et l'opération, dont nous parlerons dans un autre tems et qu'il ne faut pas confondre avec la pensée, la volonté et l'action.

Après avoir expliqué le nombre senaire par la vertu duquel s'est opérée la Création, je vais parler du nombre ternaire producteur des formes et du nombre neuvaire que nous attribuons à la matière, car il ne faut pas confondre non plus cette matière apparente et palpable qui frappe nos sens avec les principes impalpables qui la constituent; c'est l'union de ces principes mis en action qui composent les corps.

Notes des choses traitées
dans la première instruction
en assemblée générale du 7 janvier 1774 ¹

Sur la Création Universelle matérielle temporelle opérée par la vertu du nombre senaire des pensées divines voilées dans la Genèze par les six jours de Moyze.

Addition mystérieuse des trois facultés divines, Pensée, Volonté, Action.

Plan de la Création présente à l'imagination du Créateur sous une forme ∇ e.

Empreinte de ce triangle dans tous les produits de la Création.

Nombre ternaire des essences spiritueuses productrices des formes appelées mystérieusement soufre, sel et mercure.

Essences principes des élémens, élémens principes des corps.

Produites par les esprits de l'axe, feu central ou feu incréé.

Essences spiritueuses en respect les unes des autres.

Dans leur état d'indifférence ayant leur vitriol inné sans action formoient le Cahos.

Enveloppe du Cahos formé par les esprits de l'axe.

Vieillards dans l'enfance, leur être spirituel quelquefois occupé ailleurs.

Cercle sensible terrestre à l'ouest, visuel au nord, rationel au sud, sensible au sein de la mère, visible pendant la vie, rationnel pendant la Réintégration, sensible de la terre à la lune, visuel de la lune au Soleil, rationel du Soleil à Saturne.

¹ Cette note contient, sous forme de sommaire, la suite de la première instruction, qui ne paraît pas avoir été entièrement rédigée. — Nous pensons que l'expression « assemblée générale » doit s'entendre d'une réunion commune à tous les grades.

Etres spirituels mineurs conduits et actionnés par les majeurs dans ces trois cercles.

Libre arbitre détruit par la fonction du majeur, *félix culpa*.

Esprits mineurs ternaires sont corporels sans intelligence.

L'axe ordinaire est la ligne horizontale qui soutient et traverse la Création.

L'axe feu incréé est tout à la fois l'enveloppe, le soutien et le centre de la Création, et est incréé parce que les esprits ternaires qui le produisent sont émanés et non créés.

L'homme destiné à la molestation des esprits pervers.

Il dérange l'œuvre du Créateur en attendant à sa vie, en faisant des excès. Son corps est un temple. Les jeûnes affaiblissent les attaques de l'ennemi. Les cinq sens sont les portes de l'ennemi et du gardien.

L'âme corporelle ou véhicule réside dans le sang, l'âme spirituelle de même actionne sur le sang ou véhicule adhérent ¹.

2^e Instruction
du Lundy 20 Janvier 1774 ²

Émanation quaternaire de l'homme provenant de la quadruple essence divine représentée par la pensée ¹, la volonté ², l'action ³, et l'opération ⁴ dont l'addition mystérieuse complète le nombre denaire 10 ou \oplus , c'est-à-dire la circonférence qui est l'emblème de la puissance éternelle et de la création universelle et son centre qui représente l'unité indivisible d'où tout est venu et dans laquelle tout sera réintégré.

∴

Émanation quaternaire et puissance privilèges de l'homme représentée par les 4 signes ou caractères appliqués sur luy dans la réception aux p^{rs} grades de l'ordre, le 1^{er} sur le cœur rappelle son existence spirituelle même, le 2^e sur le côté droit le bon compagnon qui luy est donné pour le diriger, le 3^e sur le sommet de la tête l'esprit majeur de double puissance qui actionne et domine ³ les 2 autres, et enfin le 4^e par la perpendiculaire tirée du sommet de la tête jusqu'à l'estomac représente la divinité même qui préside, dirige et gouverne, et d'où toute puissance provient.

Les trois premiers formant un triangle représente la puissance de l'homme sur la création universelle dès son principe d'émanation quaternaire où il reçut les loix, préceptes et commandemens, qu'il a perdu par la prévarication et qu'il ne peut renquerir qu'en se remettant en correspondance directe avec son nombre quaternaire figuré par la perpendiculaire qui fait le centre du triangle, ce triangle figure encore la puissance ternaire qui luy a été rendue après sa réconciliation sur les trois horizons terrestres ouest, nord et sud, et sur les trois parties de la création universelle, terrestre, céleste, et surcéleste, mais puissance inutile et sans action s'il n'obtient la puissance quaternaire divine figurée par la perpendiculaire.

∴

Correspondance quaternaire de l'homme, sçavoir :

L'homme ou l'être spirituel mineur **1**,

L'esprit bon compagnon **2**,

L'esprit majeur de double puissance **3**,

Le Créateur **4 — 10 —**

¹ Nous attirons l'attention sur le rôle qui est attribué ici au sang : c'est l'indication d'une théorie d'origine essentiellement Judaïque.

² Cette date, indiquée dans le manuscrit, est certainement erronée ; en la comparant aux autres, il est facile de voir que la date véritable est celle du 10 janvier. — Il y avait deux réunions chaque semaine, le lundi et le vendredi.

³ Le manuscrit porte le mot « diriger » ajouté au-dessus de « domine ».

∴

L'homme était émané et placé au centre des six circonférences ou pensées divines pour commander, diriger, conserver et défendre la création universelle, il y avait une puissance proportionnée à ces actes, mais après la prévarication il a fallu que le Créateur le remplaça par un être revêtu d'une double puissance bien plus considérable, puisqu'il avait à opérer tous les mêmes actes pour lesquels l'homme avait été destiné, et de plus à diriger soit directement soit par ses agens, à conserver, soutenir et défendre l'être spirituel mineur et sa forme contre les embûches et les attaques journalières des esprits pervers auxquels il s'est assujéti par la prévarication.

∴

Figure triangulaire de l'homme formée de l'extrémité des mains les bras tendus jusqu'à celle des pieds dominés par la tête ou la perpendiculaire céleste qui fait le centre.

∴

Division ternaire : les os des... ¹, le Bassin ou le ventre 1, les côtes ou capacité de la poitrine 2, la tête 3, font trois parties qui ne peuvent être séparées sans détruire ; les 4 membres sont des adhérences de la partie végétative, ils forment un réceptacle dont le Buste est le centre, leur Réunion répète le nombre septénaire qui dirige la Création.

*3^e Instruction
du Vendredy 14 Janvier 1774 ²*

Ouverture des 4 portes du Temple et des 3 portes du Porche.

Les 3 cercles sensible, visuel, rationel, et ses 3 rapports.

Le septénaire de la Création et sa durée.

Le nombre binaire opposition de deux puissances.

Le nombre quinaire division du denaire.

Le quaternaire Bon opposé à la pensée et intellect mauvais.

Le mineur devient un intellect mauvais et pervertit ses semblables.

Le neuvaire, 3 essences, trois éléments, trois principes corporels.

Le neuvaire par la multiplication des trois mixtes.

Le neuvaire par le nombre senaire de facture, de création, et les trois essences créées.

Esprits supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 7, mineurs terrestres 3, ou d° supérieurs 10, majeurs 8, inférieurs 3, mineurs homme 4, ou tout a été fait par le senaire et est dirigé par le 7^{re}.

La jonction de l'esprit majeur se fait à 7 ans.

Les hommes et la Religion ne punissent pas avant 7 ans.

Producteurs.

Véhicule inséré dans le Cahos développe le réactionné par la descente de l'Esprit agent supérieur, il n'y a point d'action sans réaction.

Explosion du Cahos par la retraite de l'agent majeur Divin.

Extension du Cahos, Bornes de la Création fixées par les Esprits de l'axe, ils entretiennent les bornes de la Création.

Elle sert de barrière à la mauvaise volonté des p^{rs} esprits pervers.

Ils y exercent leur malice et cherchent sans relâche à la dégrader.

Ternaire des trois feux de l'axe, de la terre et du Soleil.

¹ Dans le manuscrit, il y a ici un mot laissé en blanc.

² Ici encore, nous n'avons qu'une sorte de sommaire, dont les indications trop brèves ne sont pas toujours parfaitement compréhensibles.

Effets de ces trois feux actionnant les uns sur les autres.
Mercure passif et actif, soufre végétatif et actif, sel sensitif ¹.

4^e Instruction
du Lundy 17 Janvier 1774

Tous les êtres provenant du Créateur sont des temples. Il faut distinguer les différentes portes du temple.

∴

Temple matériel, le plus petit atome de matière en est un, puisqu'il a son véhicule qui l'anime.

∴

Temple spirituel des êtres qui actionnent et dirigent la Création temporelle sans être assujétis au tems, tel qu'étoit Adam dans son premier principe.

∴

Temples spirituels temporels élevés visiblement sur cette surface pendant la durée des tems pour la Résurrection.

∴

Les 7 principaux jours, celui d'Adam, d'Enoch, de Melchissédéch, de Moïse, de Salomon, de Zorobabel et du Christ, types de délivrance et de résurrection.

∴

Les autres, comme Noé, Abraham, etc., jour des types différens.

∴

Le corps de l'homme est une loge ou un temple, qui est la répétition du Temple général, particulier et universel.

∴

La maçonnerie consiste à élever des édifices sur leurs bases. Nous sommes donc des maçons spirituels.

∴

La maçonnerie apocryphe dérivée de l'ordre appelle ses assemblées loges et nous temple. Ils se nomment maçons, et nous aujourd'hui, pour nous distinguer, nous nous disons Philosophes élus Coën.

¹ Comme on a déjà pu le remarquer, le langage alchimique est employé ici de temps à autre, mais non d'une façon constante comme dans les Rites proprement hermétiques ; la première place est réservée au symbolisme des nombres et à leur interprétation kabbalistique.

∴

Le Temple de Salomon sur lequel est fondée toute la maçonnerie tient parmi les sept principaux temples spirituels temporels, un rang remarquable par ses allusions infinies dans la Création universelle.

∴

Rapports de la division ternaire : le porche où s'assemblait la multitude des lévites pour assister aux sacrifices, le Temple où s'assemblaient les Prêtres qui aidaient au Grand Prêtre dans ses fonctions, le Saint des Saints où le Grand Prêtre seul entrait pour faire ses travaux particuliers. — Rapports avec la partie terrestre, céleste et surcéleste de la Création, et avec le ventre, la poitrine ou siège de l'âme par le sang, et la tête de l'homme.

∴

Les vêtements du G. P. étaient allégoriques à ses fonctions ou travaux particuliers. Il courait risque de mort s'il se présentait impur ou mal préparé dans le Saint des Saints ; il portait des sonnettes au bas de sa robe, pour faire remarquer son inaction si elle étoit de trop longue durée ; il y entrait avec des cordons très longs traînant par derrière dont l'extrémité restoit dans le Temple, ils servoient aux prêtres qui ne pouvaient entrer dans le Saint des Saints pour retirer son corps en cas qu'il y eût succombé.

∴

Les Prêtres de nos jours ont conservé ces cordons, l'étole ou réceptacle, aube, mitre, etc.

∴

Tous les temples spirituels ont été fondés sur sept Colonnes qui son allégoriques aux sept dons de l'Esprit accordés à l'homme dans son principe et dont la faculté d'action ne se peut développer en lui que par la jonction de la correspondance directe avec son quaternaire d'émanation divine.

∴

Ces sept Colonnes étaient représentées dans le Temple de Salomon par le chandelier à 7 branches qui portoient sept étoiles ou lampes allumées et figuraient les 7 planètes qui sont les 7 colonnes de la Création universelle. Le G. P. transposoit ce chandelier suivant les différentes parties sur lesquelles il voulait opérer.

∴

L'homme fut créé à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps ; il prévariqua à 5 heures, nombre de la jonction de son quaternaire divin à la prétendue unité mauvaise, et fut incorporisé à 6 heures, nombre de la facture de l'Univers sur lequel il devoit commander, et fut chassé à 9, nombre de la matière dont il fut revêtu.

∴

Trois mots puissants, Mor. Ya. In. ¹, par lesquels il devait opérer sa puissance, qui sont figurés par ces mots, loix, préceptes et commandemens, en vertu desquels il opère, dirigé par le Créateur, les trois actes de puissance qui étaient innés en lui sur le général, le particulier et l'Universelle, ou terrestre, céleste et surcéleste ; mais il voulut aussi contre le gré du Créateur opérer sur le divin, et il perdit l'usage de ses trois puissances. Elles lui ont été rendues par la Réconciliation ; mais ces trois facultés qui sont en lui restent sans action et sans vie, si elles ne sont réactionnées par la puissance quaternaire Divine que chacun doit travailler à obtenir.

Ces trois puissances, mots ou facultés sont figurées au Candidat dans ses premiers grades par les trois signes placés sur lui en Λ sur le cœur, le côté droit et sur la tête ; la ligne perpendiculaire tracée du front à l'estomac représente la puissance Divine quaternaire qui fait le centre des trois autres et sans laquelle elles sont nulles.

Le Temple de Salomon fut construit (sur) la Montagne de Mont Mor. ², terre élevée au-dessus de tout sens qui correspond au Jardin d'Eden, ou paradis terrestre, dans lequel le premier homme fut créé ³, il fut élevé sans aucun outil de métal pour figurer que la Création universelle était provenue de la seule volonté et puissance du Créateur, et que de matière rien qu'apparente, pour figurer encore que le corps de matière du premier homme ainsi que celui du Christ a été formé sans le secours d'aucune opération physique matérielle. Il fut bâti en six ans et dédié le 7^e, pour figurer les six jours ou les six pensées divines qui ont opéré la facture de l'Univers, et la 7^e qui est la bénédiction du Créateur de son ouvrage, la présentation qui lui en est faite par le G. A. et l'incorporation temporelle des agens majeurs émanés pour le maintenir et diriger sous la direction de l'Esprit majeur ou G. A. ⁴.

∴

Origines du Sabbat, nécessité de l'observer, manière de le faire, tous les jours et à toute heure en méritant la protection des 7 agens principaux ⁵ et de leur chef 8^e. Le 8^{te} dirige le 7^{te}, le 7^{te} dirige et gouverne l'ouvrage de création senaire, de même le senaire sera détruit par la retraite du 7^{te}, après quoi le 8^{te} réintègrera tout ce qu'il a formé.

∴

Les 7 sceaux du Livre de l'Apocalypse sur lequel est couché l'Agneau ou 8^{te} qui seul en a la clef.

∴

Dans le Temple de Salomon, il y avait quatre hiéroglyphes à un nombre chacun.

5^e Instruction
du Vendredy 21 Janvier 1774

À l'entrée du Temple de Salomon étaient deux colonnes égales de 18 coudées de haut. Celle de droite se nommait *Jak*. ⁶, qui signifie il établira ; celle de gauche se nommait *Bo*. ⁷, qui signifie

¹ Le premier de ces trois mots est *Moriah* (voir plus loin) ; le second est vraisemblablement *Jéhovah*, mais nous ne savons avec quelle orthographe ; le troisième doit être *Inri*.

² *Moriah*, que Martinès, dans son *Traité de la Réintégration des Êtres*, écrit *Morija* : « Ce mot, dit-il (p. 216), se divise en deux parties : la première, *mor*, signifie *destruction des formes corporelles apparentes*, et *ija* signifie *vision du Créateur*. »

³ La signification symbolique qui est donnée ici au mont *moria h* rappelle remarquablement celle du *Mérou* hindou.

⁴ Ici, il est fait une distinction entre le « Créateur » et le « Grand Architecte », mais la façon dont elle est exprimée est plutôt obscure ; ce point nécessiterait donc une étude plus approfondie.

⁵ Il est assez curieux de remarquer que le mot *agens* peut, par anagramme, se lire *anges*.

⁶ *Jakin*.

⁷ *Boaz* ou *Booz*.

confusion ¹; la première faisait allusion à l'incorporation de l'homme dans son corps de nature, la seconde à celui de la femme. Elles étaient égales parce que l'être spirituel mineur de l'homme et de la femme ayant la même origine, la même émanation, ils sont égaux et ont le même acte à remplir. Elles se divisaient en trois parties, savoir : 10-4-4. Ce qui représente dans 10 la correspondance du mineur avec la Divinité, de la circonférence au centre ; dans 4, de la surface terrestre à la partie céleste, et par l'autre 4, de la partie céleste à celle surcéleste.

Le mot *Jak.*, il établira, annonce, la puissance de commandement qui était réservée à l'homme dans son principe. Le mot *Bo.*, confusion, exprime celle qui a résulté de la prévarication du premier homme qui fut une répétition de celle des premiers Esprits qu'il devait contenir, molester, et pouvait seul leur servir d'intellect bon, et par sa communication avec eux leur inspirer le repentir, et dès lors faire cesser le mal ; mais entraînant l'homme ils se sont privés de cette unique ressource.

L'homme malgré sa chute a toujours la même œuvre à remplir, pour laquelle il a été destiné, et doit par conséquent travailler à la Réconciliation, seul moyen de réacquiescer ses trois puissances sur l'Ouest, Nord et Sud, qui figure le terrestre, céleste et surcéleste, et de se remettre en correspondance avec son quaternaire, molester sans cesse les esprits pervers en se refusant à leurs pièges, en détruisant sans cesse leurs projets médians, et enfin reprendre sur eux l'autorité qui leur était réservée, parce que si la miséricorde divine veut jamais opérer quelque Bien en leur faveur, ce sera par la seule communication de l'homme avec eux qu'ils pourront en concevoir le désir, puisque l'homme a été établi à cette fin et que les décrets immuables de Dieu doit avoir son accomplissement. L'homme qui leur livre sa volonté contraire l'œuvre des desseins du Créateurs et renonce autant qu'il est en lui à sa destination première; par la jonction de volonté et d'action qu'il fait avec leur chef, il devient un avec luy et devient inférieur à luy et son sujet ; il est muni d'un intellect démoniaque pour séduire et pervertir ses semblables par son exemple, et se rend plus coupable qu'eux-mêmes et doit par conséquent s'attendre à un sort pire que le leur, puisqu'il renforce le parti qu'il a charge de détruire.

Le nombre de confusion de la seconde colonne est désigné par le rang binaire que tient la première lettre du mot Booz dans l'Alphabet hébraïque.

Ces deux colonnes avaient encore une autre application, celle du midi désignait l'âme de l'homme ou le mineur, celle du nord l'esprit Bon qui lui est donné pour le diriger; si la partie du midi dans la Création universelle est celle où les esprits pervers sont plus spécialement relégués, celle du Nord doit être habitée par des êtres capables et chargés de les contenir, ce que l'Écriture Sainte donne souvent à entendre soit en parlant du Démon de Midy, soit en parlant de l'Esprit Saint qu'elle fait toujours venir du côté de l'Aquilon ².

Ces choses avaient été de même figurées par les deux colonnes, l'une de pierre ou de brique, qui avait été élevée dans la partie du Nord par la postérité de Seth, l'autre par celle de la terre qui avait été élevée dans la partie du midi par celle de Caïn. La première annonçait la force et la subtilité des œuvres spirituelles. Bonne, elle résista aux inondations du Déluge et fut conservée longtemps après. L'autre annonçait la faiblesse et la corruption des œuvres de matière, ce qui était même désigné par le nombre de la confusion de ses proportions. Aussi fut-elle totalement détruite par les eaux du déluge.

Il était défendu aux enfans de Dieu de s'allier avec les enfans des hommes ³. Cette défense ne doit point s'entendre matériellement. Les hommes de ce tems ne pouvant se multiplier que selon les loix physiques de la nature à laquelle ils étaient assujettis comme tous les autres animaux, devaient être libres de s'allier indistinctement avec les femmes des deux races; mais il était défendu aux enfans de Dieu, c'est-à-dire à ceux qui observaient les loix, préceptes et commandemens de Dieu, de s'allier avec des femmes qui les avaient oubliées ou les méprisaient, de crainte de se laisser pervertir et entraîner dans le même oubli par leur exemple.

Depuis Adam jusqu'au déluge on n'a compté que deux nations : celle des Enfans de Seth établis au Nord appelés Enfans de Dieu, parce que sa loi s'y était conservée, et celle de Caïn appelée les Enfans des Hommes relégués au midy. Les deux nations par le lieu de leur demeure figuraient les esprits

¹ Nous ne savons d'où peut venir cette interprétation, car la signification littérale de ce mot est « dans la force ».

² D'ordinaire, la correspondance indiquée dans le symbolisme maçonnique est tout autre, le Nord étant au contraire désigné comme la région ténébreuse, et le Midi comme la région éclairée.

³ En face du commencement de ce paragraphe, le manuscrit porte une croix en marge.

pervers relégués au midy de la Création et l'esprit bon dans la partie du Nord. On ne compte que deux nations venues d'Adam parce que Abel son second fils ne laissa point de postérité *matérielle*. Il n'est venu que pour opérer par sa mort la réconciliation de son père Adam et être le type de la Régénération universelle. Kaïn et sa postérité fait le type des esprits pervers premiers émanés de leurs chefs ; Seth et sa postérité fait le type des mineurs ou de l'homme second émané, mais devenu l'aîné dans l'ordre spirituel. Il faut remarquer que c'est dans cette postérité de Seth et d'Enos son fils, que se sont passés tous les types spirituels survenus parmi les hommes pour leur instruction jusqu'à Noë.

Dans l'origine on voit Adam père temporel de toute sa postérité, faisant le type du Créateur, Abel faisant celui du Régénérateur, et Seth celui de l'Esprit qui instruit et dirige.

Quoique tous les hommes aient la même œuvre de molestation à remplir, il ne s'ensuit pas une nécessité absolue pour l'accomplissement des décrets du Créateur et le bien de la Création que tous la remplissent, un petit nombre ou un seul même peut luy suffire, ce qui est prouvé en plusieurs endroits de l'écriture, où pour sauver une partie considérable, il se contente de trouver dix Justes et même un.

La postérité des hommes est sauvée par Noë, trouvé seul juste aux yeux du Créateur. Noë à l'événement du déluge, âgé de 600 ans, fait le type du Créateur, flottant sur les eaux et conservant dans l'arche le germe de toutes les reproductions animales. Les dimensions de l'arche ont encore un rapport sensible avec la Création universelle, ce qui rappelle les trois essences spiritueuses dont sont provenues toutes les formes corporelles. Par ses dimensions de longueur — 300 coudées —, de largeur — 50 —, de hauteur — 30 —, on y reconnaît le nombre de la Création, et par le produit total, celui de confusion provenant de deux puissances en contradiction pour la soutenir d'une part et la délivrer de l'autre.

Par 5 le nombre qui en a occasionné la construction.

Le Temple de Salomon avait 60 coudées de long, 20 de large et 30 de haut.

L'arche avait 20 coudées de long, de large et de haut ¹.

Le Temple avait 40 coudées de long ² et 20 de large.

Devant le Temple, un vestibule de 20 coudées de long sur 20 de large.

Mêmes rapports dans les dimensions du Temple de Salomon, large de 20, long de 60, haut de 30, divisé en trois étages ou parties distinctes, le porche, le Temple, le Sanctuaire dans lequel était le Saint des Saints, lequel annonce la correspondance de l'immensité divine avec la terre figurée par le porche par le moyen du céleste et...³

Depuis Noë, il y a eu 3 nations, sav. Cam, Sem et Japhet. Cam l'aîné, relégué dans la partie du midy, représente le type de Kaïn et des premiers esprits émanés prévaricateurs. Sem, père de la postérité des Israélites par Abraham, fait le type de celle de Seth. Japhet est le père de la troisième nation qui est celle des Gentils chez qui la lumière a été transportée par le mépris qu'en ont fait les Hébreux descendants de Sem en punition de leur abandon de la loi divine, et les Chrétiens d'aujourd'hui ou les Gentils provenus de Japhet sont devenus, par la pure miséricorde du Créateur, les aînés dans l'ordre de la Grâce des descendants de Sem ; mais comme ces descendants de Sem ont été le peuple choisi par le Créateur pour y manifester ses merveilles et sa gloire et que ses décrets doivent toujours s'accomplir, ils rentreront à la fin des tems dans leurs droits, et, par une réconciliation entière, ils redeviendront les aînés des Gentils, qui, par l'abus de leurs lumières, connaissances et secours, mériteront d'en être privés à leur tour, ce qui commence déjà dans le Siècle présent à se manifester.

Les Égyptiens provenus de Cam figurent avec leur Roy dans tout ce qui est raconté à leur sujet dans les Saintes Écritures, les Esprits pervers démoniaques et leur chef. La terre d'Égypte figure la partie de la Création où ils sont relégués pour opérer leurs volontés mauvaises, ce qui aide à expliquer bien des passages.

Privés de toute lumière céleste, leurs yeux obscurcis par la nuée ténébreuse qui leur cache la colonne de feu qui éclaire les justes, ils suivent en aveugles la route qui est frayée devant eux, ils sont engloutis sous les eaux, et le même passage qui a mis les Israélites en sûreté précipite leurs ennemis

¹ Ces dimensions sont évidemment fausses, et d'ailleurs en contradiction avec ce qui précède.

² Sans le porche ou vestibule.

³ Sans doute « du surcéleste » ; cette fin de phrase est laissée en blanc dans le manuscrit.

dans les abîmes. Les divers campemens qu'ils font dans le désert après ce passage semblent annoncer les travaux pénibles du mineur dans le cercle sensible. La loi qu'il reçoit au bas du Sinaï n'annoncerait-elle point son retour à sa puissance première dans le cercle visuel, et enfin l'entrée des Israélites dans la Terre promise l'entrée du mineur dans le lieu de la Réintégration spirituel ou l'exercice entier de sa puissance dans le cercle rationnel ¹.

¹ Le manuscrit porte ici trois « etc. », suivis de la mention : « Notes à revoir »

LA GNOSE ET LA FRANC-MAÇONNERIE ¹

« La Gnose, a dit le T. : Ill. : F. : Albert Pike, est l'essence et la moëlle de la Franc-Maçonnerie. »
Ce qu'il faut entendre ici par Gnose, c'est la Connaissance traditionnelle qui constitue le fonds commun de toutes les initiations, et dont les doctrines et les symboles se sont transmis, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, à travers toutes les Fraternités secrètes dont la longue chaîne n'a jamais été interrompue.

Toute doctrine ésotérique ne peut se transmettre que par une initiation, et toute initiation comprend nécessairement plusieurs phases successives, auxquelles correspondent autant de grades différents. Ces grades et ces phases peuvent toujours se ramener à trois ; on peut les considérer comme marquant les trois âges de l'initié, ou les trois époques de son éducation, et les caractériser respectivement par ces trois mots : naître, croître, produire. Voici ce que dit à ce sujet le F. : Oswald Wirth : « L'initiation maçonnique a pour but d'éclairer les hommes, afin de leur apprendre à travailler utilement, en pleine conformité avec les finalités mêmes de leur existence. Or, pour éclairer les hommes, il faut les débarrasser tout d'abord de tout ce qui peut les empêcher de voir la Lumière. On y parvient en les soumettant à certaines purifications, destinées à éliminer les scories hétérogènes, causes de l'opacité des enveloppes qui servent d'écorces protectrices au noyau spirituel humain. Dès que celles-ci deviennent limpides, leur transparence parfaite laisse pénétrer les rayons de la Lumière extérieure jusqu'au centre conscient de l'initié. Tout son être, alors, s'en sature progressivement, jusqu'à ce qu'il soit devenu un Illuminé, dans le sens le plus élevé du mot, autrement dit un Adepté, transformé désormais lui-même en un foyer rayonnant de Lumière.

« L'initiation maçonnique comporte ainsi trois phases distinctes, consacrées successivement à la découverte, à l'assimilation et à la propagation de la Lumière. Ces phases sont représentées par les trois grades d'Apprenti, Compagnon et Maître, qui correspondent à la triple mission des Maçons, consistant à rechercher d'abord, afin de posséder ensuite, et pouvoir finalement répandre la Lumière.

« Le nombre de ces grades est absolu : il ne saurait y en avoir que trois, ni plus ni moins. L'invention des différents systèmes dits de hauts grades ne repose que sur une équivoque, qui a fait confondre les grades initiatiques, strictement limités au nombre de trois, avec les degrés de l'initiation, dont la multiplicité est nécessairement indéfinie.

« Les grades initiatiques correspondent au triple programme poursuivi par l'initiation maçonnique. Ils apportent dans leur ésotérisme une solution aux trois questions de l'énigme du Sphinx : d'où venons-nous ? que sommes-nous ? où allons-nous ? et ils répondent par là à tout ce qui peut intéresser l'homme. Ils sont immuables dans leurs caractères fondamentaux, et forment dans leur trinité un tout complet, auquel il n'y a rien à ajouter ni à retrancher : l'Apprentissage et le Compagnonnage sont les deux piliers qui supportent la Maîtrise.

« Quant aux degrés de l'initiation, ils permettent à l'initié de pénétrer plus ou moins profondément dans l'ésotérisme de chaque grade ; il en résulte un nombre indéfini de manières différentes d'entrer en possession des trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître. On peut n'en posséder que la forme extérieure, la lettre incomprise ; en Maçonnerie, comme partout, il y a, sous ce rapport, beaucoup d'appelés et peu d'élus, car il n'est donné qu'aux initiés véritables de saisir l'esprit intime des grades initiatiques. Chacun n'y parvient pas, du reste, avec le même succès ; on sort à peine, le plus souvent, de l'ignorance ésotérique, sans s'avancer d'une manière décidée vers la Connaissance intégrale, vers la Gnose parfaite.

« Celle-ci, que figure en Maçonnerie la lettre G. : de l'Étoile Flamboyante, s'applique simultanément au programme de recherches intellectuelles et d'entraînement moral des trois grades d'Apprenti, Compagnon et Maître. Elle cherche, avec l'Apprentissage, à pénétrer le mystère de l'origine des choses ; avec le Compagnonnage, elle dévoile le secret de la nature de l'homme, et révèle, avec la Maîtrise, les arcanes de la destinée future des êtres. Elle enseigne, en outre, à l'Apprenti à élever jusqu'à leur plus haute puissance les forces qu'il porte en lui-même ; elle montre au Compagnon comment il peut attirer à lui les forces ambiantes, et apprend au Maître à régir en

¹ La Gnose et la Franc-Maçonnerie, publié dans « *La Gnose* », mars 1910, sous la signature de « Palingenius ».

souverain la nature soumise au sceptre de son intelligence. Il ne faut pas oublier, en cela, que l'initiation maçonnique se rapporte au Grand Art, à l'Art Sacerdotal et Royal des anciens initiés. »¹

Sans vouloir traiter ici la question si complexe des origines historiques de la Maçonnerie, nous rappellerons simplement que la Maçonnerie moderne, sous la forme que nous lui connaissons actuellement, est résultée d'une fusion partielle des Rose-Croix, qui avaient conservé la doctrine gnostique depuis le moyen-âge, avec les anciennes corporations de Maçons Constructeurs, dont les outils avaient déjà été employés d'ailleurs comme symboles par les philosophes hermétiques, ainsi qu'on le voit en particulier dans une figure de Basile Valentin².

Mais, en laissant de côté pour le moment le point de vue restreint du Gnosticisme, nous insisterons surtout sur le fait que l'initiation maçonnique, comme d'ailleurs toute initiation, a pour but l'obtention de la Connaissance intégrale, qui est la Gnose au sens véritable du mot. Nous pouvons dire que c'est cette Connaissance même qui, à proprement parler, constitue réellement le secret maçonnique, et c'est pourquoi ce secret est essentiellement incommunicable.

Pour terminer, et afin d'écartier toute équivoque, nous dirons que, pour nous, la Maçonnerie ne peut et ne doit se rattacher à aucune opinion philosophique particulière, qu'elle n'est pas plus spiritualiste que matérialiste, pas plus déiste qu'athée ou panthéiste, dans le sens que l'on donne d'ordinaire à ces diverses dénominations, parce qu'elle doit être purement et simplement la Maçonnerie. Chacun de ses membres, en entrant dans le Temple, doit se dépouiller de sa personnalité profane, et faire abstraction de tout ce qui est étranger aux principes fondamentaux de la Maçonnerie, principes sur lesquels tous doivent s'unir pour travailler en commun au Grand Œuvre de, la Construction universelle.

¹ *L'Initiation Maçonnique*, article publié dans *L'Initiation*, 4^e année, n° 4, janvier 1891.

² Voir à ce sujet *Le Livre de l'Apprenti*, par le F. : Oswald Wirth, pp. 24 à 29 de la nouvelle édition.

L'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE ¹

On a tant écrit sur la question de la régularité maçonnique, on en a donné tant de définitions différentes et même contradictoires, que ce problème, bien loin d'être résolu, n'en est devenu peut-être que plus obscur. Il semble qu'il ait été mal posé, car on cherche toujours à baser la régularité sur des considérations purement historiques, sur la preuve vraie ou supposée d'une transmission ininterrompue de pouvoirs depuis une époque plus ou moins reculée ; or il faut bien avouer que, à ce point de vue, il serait facile de trouver quelque irrégularité à l'origine de tous les Rites pratiqués actuellement. Mais nous pensons que cela est loin d'avoir l'importance que certains, pour des raisons diverses, ont voulu lui attribuer, et que la véritable régularité réside essentiellement dans l'orthodoxie maçonnique ; et cette orthodoxie consiste avant tout à suivre fidèlement la Tradition, à conserver avec soin les symboles et les formes ritueliques qui expriment cette Tradition et en sont comme le vêtement, à repousser toute innovation suspecte de modernisme. C'est à dessein que nous employons ici ce mot de modernisme, pour désigner la tendance trop répandue qui, en Maçonnerie comme partout ailleurs, se caractérise par l'abus de la critique, le rejet du symbolisme, la négation de tout ce qui constitue la Science ésotérique et traditionnelle.

Toutefois, nous ne voulons point dire que la Maçonnerie, pour rester orthodoxe, doive s'enfermer dans un formalisme étroit, que le rituelisme doive être quelque chose d'absolument immuable, auquel on ne puisse rien ajouter ni retrancher sans se rendre coupable d'une sorte de sacrilège ; ce serait faire preuve d'un dogmatisme qui est tout à fait étranger et même contraire à l'esprit maçonnique. La Tradition n'est nullement exclusive de l'évolution et du progrès ; les rituels peuvent et doivent donc se modifier toutes les fois que cela est nécessaire, pour s'adapter aux conditions variables de temps et de lieu, mais, bien entendu, dans la mesure seulement où les modifications ne touchent à aucun point essentiel. Les changements dans les détails du rituel importent peu, pourvu que l'enseignement initiatique qui s'en dégage n'en subisse aucune altération ; et la multiplicité des Rites n'aurait pas de graves inconvénients, peut-être même aurait-elle certains avantages, si malheureusement elle n'avait pas trop souvent pour effet, en servant de prétexte à de fâcheuses dissensions entre Obédiences rivales, de compromettre l'unité idéale si l'on veut, mais réelle pourtant, de la Maçonnerie universelle.

Ce qui est regrettable surtout, c'est d'avoir trop souvent à constater, chez un grand nombre de Maçons, l'ignorance complète du symbolisme et de son interprétation ésotérique, l'abandon des études initiatiques, sans lesquelles le rituelisme n'est plus qu'un ensemble de cérémonies vides de sens, comme dans les religions exotériques. Il y a aujourd'hui à ce point de vue, particulièrement en France et en Italie, des négligences vraiment impardonnables ; nous pouvons citer comme exemple celle que commettent les Maîtres qui renoncent au port du tablier, alors que pourtant, comme l'a si bien montré récemment le T. : III. : F. : D^f Blatin, dans une communication qui doit être encore présente à la mémoire de tous les FF. : , ce tablier est le véritable habillement du Maçon, tandis que le cordon n'est que son décor. Une chose plus grave encore, c'est la suppression ou la simplification exagérée des épreuves initiatiques, et leur remplacement par l'énonciation de formules à peu près insignifiantes ; et, à ce propos, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les quelques lignes suivantes, qui nous donnent en même temps une définition générale du symbolisme que nous pouvons considérer comme parfaitement exacte : « Le Symbolisme maçonnique est la forme sensible d'une synthèse philosophique d'ordre transcendant ou abstrait. Les conceptions que représentent les Symboles de la Maçonnerie ne peuvent donner lieu à aucun enseignement dogmatique ; elles échappent aux formules concrètes du langage parlé et ne se laissent point traduire par des mots. Ce sont, comme on dit très justement, des Mystères qui se dérobent à la curiosité profane, c'est-à-dire des Vérités que l'esprit ne peut saisir qu'après y avoir été judicieusement préparé. La préparation à l'intelligence des Mystères est allégoriquement mise en scène dans les initiations maçonniques par les épreuves des trois grades fondamentaux de l'Ordre. Contrairement à ce qu'on s'est imaginé, ces épreuves n'ont aucunement pour objet de faire ressortir le courage ou les qualités morales du

¹ L'Orthodoxie Maçonnique, publié dans « *La Gnose* », avril 1910. N° 6, pp. 105 à 107, sous la signature de « Palingenius ».

récipiendaire ; elles figurent un enseignement que le penseur devra discerner, puis méditer au cours de toute sa carrière d'initié » ¹.

On voit par là que l'orthodoxie maçonnique, telle que nous l'avons définie, est liée à l'ensemble du symbolisme envisagé comme un tout harmonique et complet, et non exclusivement à tel ou tel symbole particulier, ou même à une formule telle que A.: L.: G.: D.: G.: A.: D.: L.: U.: dont on a voulu parfois faire une caractéristique de la Maçonnerie régulière, comme si elle pouvait constituer à elle seule une condition nécessaire et suffisante de régularité, et dont la suppression, depuis 1877, a été si souvent reprochée à la Maçonnerie française. Nous profiterons de cette occasion pour protester hautement contre une campagne encore plus ridicule qu'odieuse, menée depuis quelque temps contre cette dernière, en France même, au nom d'un prétendu spiritualisme qui n'a que faire en cette circonstance, par certaines gens qui se parent de qualités maçonniques plus que douteuses ; si ces gens, à qui nous ne voulons pas faire l'honneur de les nommer, croient que leurs procédés assureront la réussite de la pseudo-Maçonnerie qu'ils essayent vainement de lancer sous des étiquettes variées, ils se trompent étrangement.

Nous ne voulons pas traiter ici, du moins pour le moment, la question du G.: A.: de l'U.:. Cette question a même fait, dans les derniers numéros de *L'Acacia*, l'objet d'une discussion fort intéressante entre les FF.: Oswald Wirth et Ch.-M. Limousin ; malheureusement, cette discussion a été interrompue par la mort de ce dernier, mort qui fut un deuil pour la Maçonnerie toute entière. Quoi qu'il en soit, nous dirons seulement que le symbole du G.: A.: de l'U.: n'est point l'expression d'un dogme, et que, s'il est compris comme il doit l'être, il peut être accepté par tous les Maçons, sans distinction d'opinions philosophiques, car cela n'implique nullement de leur part la reconnaissance de l'existence d'un Dieu quelconque, comme on l'a cru trop souvent. Il est regrettable que la Maçonnerie française se soit méprise à ce sujet, mais il est juste de reconnaître qu'elle n'a fait en cela que partager une erreur assez générale ; si l'on parvient à dissiper cette confusion, tous les Maçons comprendront que, au lieu de supprimer le G.: A.: de l'U.:, il faut, comme le dit le F.: Oswald Wirth, aux conclusions duquel nous adhérons entièrement, chercher à s'en faire une idée rationnelle, et le traiter en cela comme tous les autres symboles initiatiques.

Nous pouvons espérer qu'un jour viendra, et qu'il n'est pas loin, où l'accord s'établira définitivement sur les principes fondamentaux de la Maçonnerie et sur les points essentiels de la doctrine traditionnelle. Toutes les branches de la Maçonnerie universelle reviendront alors à la véritable orthodoxie, dont certaines d'entre elles se sont quelque peu écartées, et toutes s'uniront enfin pour travailler à la réalisation du Grand Œuvre, qui est l'accomplissement intégral du Progrès dans tous les domaines de l'activité humaine.

¹ *Rituel interprétatif pour le Grade d'Apprenti*, rédigé par le Groupe Maçonnique d'Études Initiatiques, 1893.

LES HAUTS GRADES MAÇONNIQUES ¹

Nous avons vu, dans un précédent article, que, l'initiation maçonnique comportant trois phases successives, il ne peut y avoir que trois grades, qui représentent ces trois phases ; il semble résulter de là que tous les systèmes de hauts grades sont complètement inutiles, du moins théoriquement, puisque les rituels des trois grades symboliques décrivent, dans leur ensemble, le cycle complet de l'initiation. Cependant, en fait, l'initiation maçonnique étant symbolique, forme des Maçons qui ne sont que le symbole des véritables Maçons, et elle leur trace simplement le programme des opérations qu'ils auront à effectuer pour parvenir à l'initiation réelle. C'est à ce dernier but que tendaient, du moins originairement, les divers systèmes de hauts grades, qui semblent avoir été précisément institués pour réaliser en pratique le Grand Œuvre dont la Maçonnerie symbolique enseignait la théorie.

Cependant, il faut reconnaître que bien peu de ces systèmes atteignaient réellement le but qu'ils se proposaient ; dans la plupart, on rencontre des incohérences, des lacunes, des superfétations, et certains rituels sont d'une bien faible valeur initiatique, surtout lorsqu'on les compare à ceux des grades symboliques. Ces défauts sont d'ailleurs d'autant plus sensibles que le système comprend un plus grand nombre de degrés ; et, s'il en est déjà ainsi dans l'Écossisme à 25 et 33 degrés, que sera-ce dans les Rites à 90, 97, ou même 120 degrés ? Cette multiplicité de degrés est d'autant plus inutile qu'on est obligé de les conférer par séries. Au XVIII^e siècle, chacun voulut inventer un système à lui, toujours greffé, bien entendu, sur la Maçonnerie symbolique, dont il ne faisait que développer les principes fondamentaux, interprétés trop souvent dans le sens des conceptions personnelles de l'auteur, comme on le voit dans presque tous les Rites hermétiques, kabbalistiques et philosophiques, et dans les Ordres de Chevalerie et d'Illuminisme. C'est de là que naquit, en effet, cette prodigieuse diversité de Rites, dont beaucoup n'existent jamais que sur le papier, et dont il est presque impossible de débrouiller l'histoire ; tous ceux qui ont essayé de faire un peu d'ordre dans ce chaos ont dû y renoncer, à moins que, pour des raisons quelconques, ils n'aient préféré donner des origines des hauts grades des explications plus ou moins fantaisistes, parfois même tout à fait fabuleuses.

Nous ne relèverons pas à ce propos toutes les assertions soi-disant historiques que nous avons rencontrées chez divers auteurs ; mais, en tout cas, ce qui est certain, c'est que, contrairement à ce qu'on a souvent prétendu, le chevalier Ramsay ne fut point l'inventeur des hauts grades, et que, s'il en est responsable, ce n'est qu'indirectement, parce que ceux qui conçurent le système de l'Écossisme s'inspirèrent d'un discours qu'il avait prononcé en 1737, et dans lequel il rattachait la Maçonnerie à la fois aux Mystères de l'antiquité et, plus immédiatement, aux Ordres religieux et militaires du moyen âge. Mais Ramsay est tout aussi peu l'auteur des rituels des grades écossais qu'Elias Ashmole l'est de ceux des grades symboliques, comme le voudrait une opinion assez généralement admise, et reproduite par Ragon et d'autres historiens. « Elias Ashmole, savant antiquaire, adepte de l'hermétisme et des connaissances secrètes alors en vogue, fut reçu Maçon le 16 octobre 1646, à Warrington, petite ville du comté de Lancastre. Il ne reparut en loge qu'au bout de 35 ans, le 11 mars 1682, pour la seconde et dernière fois de sa vie, comme en témoigne son journal, qu'il n'a jamais cessé de tenir jour par jour avec une scrupuleuse minutie. » ²

Nous pensons d'ailleurs que les rituels initiatiques ne peuvent pas être considérés comme l'œuvre d'une ou de plusieurs individualités déterminées, mais qu'ils se sont constitués progressivement, par un processus qu'il nous est impossible de préciser, qui échappe à toute définition. Par contre, les rituels de ceux d'entre les hauts grades qui sont à peu près insignifiants présentent tous les caractères d'une composition factice, artificielle, créée de toutes pièces par la mentalité d'un individu. En somme, sans s'attarder à des considérations sans grand intérêt, il suffit d'envisager tous les systèmes, dans leur ensemble, comme les diverses manifestations de la tendance réalisatrice d'hommes qui ne se contentaient pas de la pure théorie, mais qui, en voulant passer à la pratique, oubliaient trop souvent que l'initiation réelle doit nécessairement être en grande partie personnelle.

Nous avons simplement voulu dire ici ce que nous pensons de l'institution des hauts grades et de leur raison d'être ; nous les considérons comme ayant une utilité pratique incontestable, mais à la

¹ Les Hauts Grades Maçonniques, publié dans « *La Gnose* », mai 1910, sous la signature de « Palingenius ».

² Oswald Wirth, *Le Livre de l'Apprenti*, page 30 de la seconde édition.

condition, malheureusement trop peu souvent réalisée, surtout aujourd'hui, qu'ils remplissent vraiment le but pour lequel ils ont été créés. Pour cela, il faudrait que les Ateliers de ces hauts grades fussent réservés aux études philosophiques et métaphysiques, trop négligées dans les Loges symboliques ; on ne devrait jamais oublier le caractère initiatique de la Maçonnerie, qui n'est et ne peut être, quoi qu'en ait dit, ni un club politique ni une association de secours mutuels. Sans doute, on ne peut pas communiquer ce qui est inexprimable par essence, et c'est pourquoi les véritables arcanes se défendent d'eux-mêmes contre toute indiscretion; mais on peut du moins donner les clefs qui permettront à chacun d'obtenir l'initiation réelle par ses propres efforts et sa méditation personnelle, et l'on peut aussi, suivant la tradition et la pratique constantes des Temples et Collèges initiatiques de tous les temps et de tous les pays, placer celui qui aspire à l'initiation dans les conditions les plus favorables de réalisation, et lui fournir l'aide sans laquelle il lui serait presque impossible de parfaire cette réalisation. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, pensant en avoir dit assez pour faire entrevoir ce que pourraient être les hauts grades maçonniques, si, au lieu de vouloir les supprimer purement et simplement, on en faisait des centres initiatiques véritables, chargés de transmettre la science ésotérique et de conserver intégralement le dépôt sacré de la Tradition orthodoxe, une et universelle.

À PROPOS DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS ¹

Vers la fin de notre précédente étude ², nous avons fait allusion à certains astronomes contemporains à qui il arrive parfois de s'écarter du domaine qui leur est propre, pour se livrer à des digressions empreintes d'une philosophie qu'il n'est certes pas injuste de déclarer toute sentimentale, car elle est essentiellement poétique dans son expression. Qui dit sentimentalisme dit toujours anthropomorphisme, car il en est de plusieurs sortes; et celui dont nous parlons a ceci de particulier qu'il s'est d'abord manifesté comme une réaction contre la cosmogonie géocentrique des religions révélées et dogmatiques, pour aboutir aux conceptions étroitement systématiques de savants qui veulent borner l'Univers à la mesure de leur compréhension actuelle ³, d'une part, et, d'autre part, à des croyances pour le moins aussi singulières et peu rationnelles (en raison même de leur caractère tout sentimental de croyances) que celles qu'elles prétendent remplacer ⁴. Sur l'un et sur l'autre de ces deux produits d'une même mentalité, nous aurons également à revenir par la suite; mais il est bon de constater qu'ils s'unissent parfois, et il est à peine besoin de rappeler, pour en donner un exemple, la fameuse « religion positiviste » qu'Auguste Comte institua vers la fin de sa vie. Qu'on ne croie point, d'ailleurs, que nous sommes hostile le moins du monde aux positivistes; nous avons au contraire pour eux, quand ils sont strictement positivistes ⁵, et alors même que leur positivisme reste forcément incomplet, une tout autre estime que pour les philosophes doctrinaires modernes, qu'ils se déclarent monistes ou dualistes, spiritualistes ou matérialistes.

Mais revenons à nos astronomes; parmi eux, l'un des plus connus du grand public (et c'est pour ce seul motif que nous le citons de préférence à tout autre, eût-il une valeur scientifique bien supérieure) est assurément M. Camille Flammarion, que nous voyons, même dans ceux de ses ouvrages qui sembleraient devoir être purement astronomiques, écrire des choses comme celles-ci :

« ... Si les mondes mouraient pour toujours, si les soleils une fois éteints ne se rallumaient plus, il est probable qu'il n'y aurait plus d'étoiles au ciel.

« Et pourquoi ?

« Parce que la création est si ancienne, que nous pouvons la considérer comme éternelle dans le passé ⁶. Depuis l'époque de leur formation, les innombrables soleils de l'espace ont eu largement le temps de s'éteindre. Relativement à l'éternité passée (*sic*), il n'y a que les nouveaux soleils qui brillent. Les premiers sont éteints. L'idée de succession s'impose donc d'elle-même à notre esprit ⁷.

Quelle que soit la croyance intime que chacun de nous ait acquise dans sa conscience sur la nature

¹ À propos du Grand Architecte de l'Univers, publié dans « *La Gnose* », n° de juillet et août 1911, sous la signature de « Palingenius ».

² Voir *Le Symbolisme de la Croix*, « *La Gnose* », 2^e année, n° 6, p. 166. — Voici le passage en question : « S'il nous est impossible d'admettre le point de vue étroit du géocentrisme, nous n'approuvons pas davantage cette sorte de lyrisme scientifique, ou soi-disant tel, qui paraît surtout cher à certains astronomes, et où il est sans cesse question de l'« espace infini » et du « temps éternel », qui sont de pures absurdités; là encore, il ne faut voir, comme nous le montrerons par ailleurs, qu'un autre aspect de la tendance à l'anthropomorphisme. »

³ « L'homme est la mesure de toutes choses », a dit un philosophe grec; mais il est bien évident que ceci doit s'entendre en réalité, non de l'homme individuel contingent, mais de l'Homme Universel.

⁴ Citons comme exemple, pour ne pas sortir des conceptions directement suggérées par l'astronomie, l'étrange théorie de la migration de l'être individuel à travers les divers systèmes planétaires; il y a là une erreur tout à fait analogue à celle de la réincarnation (voir à ce propos « *La Gnose* », 2^e année, n° 3, p. 94, note 1 : « Une limitation de la Possibilité universelle est, au sens propre du mot, une impossibilité; nous verrons par ailleurs que ceci exclut la théorie réincarnationniste, au même titre que le « retour éternel » de Nietzsche, et que la répétition simultanée, dans l'espace, d'individus supposés identiques, comme l'imagina Blanqui. ») Pour l'exposé de cette conception, outre les ouvrages de M. Flammarion, voir Figuière, *Le Lendemain de la Mort ou la Vie future selon la Science*.

⁵ Mais, bien entendu, le positiviste, s'il veut rester toujours logique avec lui-même, ne peut jamais prendre, en quelque façon que ce soit, une attitude négatrice, autrement dit systématique (car qui dit négation dit limitation, et réciproquement).

⁶ C'est une singulière conception que celle d'une soi-disant éternité temporelle, qui se compose de durées successives, et qui semble se partager en deux moitiés, l'une passée et l'autre future; ce n'est là, en réalité, que l'indéfini de la durée, à laquelle correspond l'immortalité humaine. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette idée d'une pseudo-éternité divisible, et sur les conséquences qu'ont voulu en tirer quelques philosophes contemporains.

⁷ Il est presque superflu d'attirer l'attention sur la quantité de pures hypothèses qui sont accumulées dans ces quelques lignes.

de l'Univers, il est impossible d'admettre l'ancienne théorie d'une création faite une fois pour toutes¹. L'idée de Dieu n'est-elle pas, elle-même, synonyme de l'idée de Créateur ? Aussitôt que Dieu existe, il crée ; s'il n'avait créé qu'une fois, il n'y aurait plus de soleils dans l'immensité, ni de planètes puisant autour d'eux la lumière, la chaleur, l'électricité et la vie². Il faut, de toute nécessité, que la création soit perpétuelle³. Et, si Dieu n'existait pas, l'ancienneté, l'éternité de l'Univers s'imposerait avec plus de force encore »⁴.

L'auteur déclare que l'existence de Dieu est « une question de philosophie pure et non de science positive », ce qui ne l'empêche pas de vouloir démontrer ailleurs⁵, sinon scientifiquement, du moins par des arguments scientifiques, cette même existence de Dieu, ou plutôt d'un dieu, devrions-nous dire, et encore d'un dieu fort peu lumineux⁶, puisqu'il n'est qu'un aspect du Démiurge ; c'est l'auteur lui-même qui le déclare, en affirmant que, pour lui, « l'idée de Dieu est synonyme de celle de Créateur », et, quand il parle de création, c'est toujours du monde physique seulement qu'il s'agit, c'est-à-dire du contenu de l'espace que l'astronome a la possibilité d'explorer avec son télescope⁷. Du reste, il est des savants qui ne s'affirment athées que parce qu'il leur est impossible de se faire de l'Être Suprême une autre conception que celle-là, laquelle répugne trop fortement à leur raison (ce qui témoigne du moins en faveur de celle-ci) ; mais M. Flammarion n'est point de ce nombre, puisque, au contraire, il ne perd aucune occasion de faire une profession de foi déiste. Ici même, aussitôt après le passage que nous avons précédemment cité, il est conduit, par des considérations empruntées d'ailleurs à une philosophie tout atomiste, à formuler cette conclusion : « La vie est universelle et éternelle »⁸. Il prétend en être arrivé là par la science positive seule (au moyen de combien d'hypothèses !) ; mais il est assez singulier que cette même conclusion ait été depuis longtemps affirmée et enseignée dogmatiquement par le Catholicisme, comme relevant exclusivement du domaine de la foi⁹. Si la science et la foi devaient se rejoindre si exactement, était-ce bien la peine de reprocher avec tant d'acrimonie à cette religion les quelques tracasseries que Galilée eut jadis à subir de la part de ses représentants pour avoir enseigné la rotation de la Terre et sa révolution autour du Soleil, opinions contraires à un géocentrisme que l'on voulait alors appuyer sur l'interprétation exotérique (et erronée) de la Bible, mais dont, à notre époque, les plus ardents défenseurs (car il y en a encore) ne se trouvent peut-être plus parmi les fidèles des religions révélées ?¹⁰

Voyant M. Flammarion mêler ainsi le sentimentalisme à la science sous prétexte de « spiritualisme », nous ne pouvons pas être surpris qu'il en soit arrivé assez rapidement à un

¹ On se demande au nom de quel principe est proclamée cette impossibilité, dès lors qu'il s'agit d'une croyance (le mot y est), c'est-à-dire de quelque chose qui ne relève que de la conscience individuelle.

² Il résulte visiblement de cette phrase que, pour l'auteur, Dieu a un commencement et est soumis au temps, ainsi d'ailleurs qu'à l'espace.

³ Mais perpétuel, qui n'implique que la durée indéfinie, n'est nullement synonyme d'éternel, et une ancienneté, si grande soit-elle, n'a aucun rapport avec l'éternité.

⁴ *Astronomie populaire*, pp. 380 et 381.

⁵ *Dieu dans la Nature*, ou « le Spiritualisme et le Matérialisme devant la Science moderne ».

⁶ On sait que le mot *Dieu* dérive du sanscrit *Diva*, qui signifie « lumineux » ; il est d'ailleurs bien entendu qu'il s'agit ici de la Lumière spirituelle, et non de la lumière physique qui n'en est qu'un symbole.

⁷ En effet, la science moderne n'admet, du moins en principe, que ce qui est susceptible de tomber sous le contrôle d'un ou plusieurs des cinq sens corporels ; de son point de vue étroitement spécialisé, tout le reste de l'Univers est purement et simplement considéré comme inexistant.

⁸ *Astronomie populaire*, p. 387.

⁹ Nous reviendrons sur cette question de la « vie éternelle » ; mais nous pouvons faire remarquer dès maintenant que cette prétendue éternisation d'une existence individuelle contingente n'est que la conséquence d'une confusion entre l'éternité et l'immortalité. D'ailleurs, cette illusion est plus facilement excusable, dans une certaine mesure, que celle des spirites et autres psychistes, qui croient pouvoir démontrer l'immortalité « scientifiquement », c'est-à-dire expérimentalement, tandis que l'expérience ne pourra évidemment jamais prouver plus ni mieux qu'une survivance de quelques éléments de l'individualité, après la mort de l'élément corporel physique ; il convient d'ajouter que, au point de vue de la science positive, même cette simple survivance d'éléments *matériels* est encore bien loin d'être solidement établie, malgré les prétentions des diverses écoles néo-spiritualistes

¹⁰ Nous faisons notamment allusion ici à certains groupes d'occultistes, dont les théories sont d'ailleurs trop peu sérieuses pour qu'on leur consacre le moindre développement ; cette simple indication suffira certainement pour mettre nos lecteurs en garde contre les élucubrations de ce genre.

« animisme » qui, comme celui d'un Crookes, d'un Lombroso (à la fin de sa vie) ou d'un Richet (autant d'exemples de l'échec de la science expérimentale en face de la mentalité formée depuis longtemps en Occident par l'influence des religions anthropomorphiques), ne diffère guère du spiritisme ordinaire que pour la forme, pour sauver les apparences « scientifiques ». Mais ce qui pourrait étonner davantage, si l'on ne songeait que la conception d'un Dieu individuel, plus encore que « personnel », ne saurait satisfaire toutes les mentalités, ni même toutes les sentimentalités, ce qui, disons-nous, étonnerait peut-être davantage, c'est de retrouver cette même « philosophie scientifique » sur laquelle M. Flammarion édifie son néo-spiritualisme, et exposée en des termes presque identiques, sous la plume d'autres savants qui s'en servent précisément pour justifier au contraire une conception matérialiste de l'Univers. Bien entendu, nous ne pouvons pas plus donner raison aux uns qu'aux autres, car le spiritualisme et le « vitalisme » ou l'« animisme » des uns sont tout aussi étrangers à la pure métaphysique que le matérialisme et le « mécanisme » des autres, et tous se font de l'Univers des conceptions également bornées, quoique de façons diverses ¹; tous prennent pour l'infini et l'éternité ce qui n'est en réalité que l'indéfini spatiale et l'indéfini temporelle. « La création se développe dans l'infini et dans l'éternité », écrit en effet M. Flammarion ², et nous savons dans quel sens restreint il entend la création; laissons-le sur cette affirmation, et venons-en maintenant, sans plus tarder, à ce qui a été l'occasion du présent article.

∴

Dans *L'Acacia* de mars 1911, a paru un article du F.: M.-I. Nergal sur *La question du Grand Architecte de l'Univers*; question qui avait déjà été traitée précédemment ³ dans la même revue, par le regretté F.: Ch.-M. Limousin et par le F.: Oswald Wirth; nous en avons dit quelques mots il y a plus d'un an ⁴.

Or, si nous avons cité M. Flammarion comme simple exemple de la tendance néo-spiritualiste de certains savants contemporains, nous pouvons bien prendre le F.: Nergal pour exemple de la tendance matérialiste de certains autres. En effet, lui-même s'affirme nettement tel, rejetant toutes les autres dénominations qui (comme celle de « moniste », notamment) pourraient laisser place à quelque équivoque: et l'on sait que, en réalité, les véritables matérialistes sont fort peu nombreux. Encore leur est-il bien difficile de conserver toujours une attitude strictement logique: alors qu'ils croient être des esprits rigoureusement scientifiques ⁵, leur conception de l'Univers n'est qu'une vue philosophique comme une autre, dans la construction de laquelle entrent bon nombre d'éléments d'ordre sentimental; il en est même parmi eux qui vont si loin dans le sens de la prépondérance accordée (au moins pratiquement) au sentimentalisme sur l'intellectualité, que l'on peut trouver des cas de véritable mysticisme matérialiste. N'est-ce pas, en effet, un concept éminemment mystique et religieux que celui d'une morale absolue (ou soi-disant telle), qui peut exercer sur la mentalité d'un matérialiste une influence assez puissante pour lui faire avouer que, alors même qu'il n'aurait aucun motif rationnel d'être matérialiste, il le demeurerait cependant encore, uniquement parce qu'il est « plus beau » de « faire le bien » sans espoir d'aucune récompense possible? C'est là, assurément, une de ces « raisons » que la raison ignore, mais nous croyons bien que le F.: Nergal lui-même accorde une trop grande importance aux considérations d'ordre moral pour dénier toute valeur à un tel argument ⁶.

¹ Il y aurait de curieuses remarques à faire sur les différentes limitations de l'Univers conçues par les savants et les philosophes modernes; c'est là une question que nous traiterons peut-être quelque jour.

² *Astronomie populaire*, p. 211.

³ En 1908.

⁴ Voir le chapitre *L'Orthodoxie Maçonnique*.

⁵ S'ils l'étaient réellement, ils se borneraient à être uniquement positivistes, sans plus se préoccuper du matérialisme que du spiritualisme, les affirmations (et aussi les négations) de l'un comme celle de l'autre dépassant la portée de l'expérience sensible.

⁶ Dans l'article même dont il est ici question, le F.: Nergal parle de « l'idéal de beauté et de sentiment qu'ont en perspective les sincérités aux fortes et profondes convictions fondées sur les méthodes et disciplines scientifiques », sincérités qu'il oppose à celle « du spiritualisme du F.: G..., fruit naturel de son éducation littéraire ».

Quoi qu'il en soit, dans l'article auquel nous venons de faire allusion, le F.: Nergal définit l'Univers comme « l'ensemble des mondes qui gravitent à travers les infinis (*sic*) »¹; ne croirait-on pas entendre M. Flammarion ? C'est précisément sur une affirmation équivalente à celle-ci que nous avons laissé ce dernier, et nous en faisons la remarque tout d'abord pour rendre manifeste la similitude de certaines conceptions chez des hommes qui, en raison de leurs tendances individuelles respectives, en déduisent des doctrines philosophiques diamétralement opposées.

Nous avons pensé que la question du Grand Architecte de l'Univers, d'ailleurs étroitement liée aux considérations qui précèdent, était de celles sur lesquelles il est bon de revenir parfois, et, puisque le F.: Nergal souhaite que son article puisse motiver des réponses, nous exposerons ici quelques-unes des réflexions qu'il nous a suggérées, cela sans aucune prétention dogmatique, bien entendu, car l'interprétation du symbolisme maçonnique n'en saurait admettre².

Nous avons déjà dit que, pour nous, le Grand Architecte de l'Univers constitue uniquement un symbole initiatique, qu'on doit traiter comme tous les autres symboles, et dont on doit, par conséquent chercher avant tout à se faire une idée rationnelle³; c'est dire que cette conception ne peut rien avoir de commun avec le Dieu des religions anthropomorphiques, qui est non seulement irrationnel, mais même antirationnel⁴. Cependant, si nous pensons que « chacun peut attribuer à ce symbole la signification de sa propre conception philosophique » ou métaphysique, nous sommes loin de l'assimiler à une idée aussi vague et insignifiante que « l'inconnaissable » d'Herbert Spencer, ou, en d'autres termes, à « ce que la science ne peut atteindre »; et il est bien certain que, comme le dit avec raison le F.: Nergal, « si personne ne conteste qu'il existe de l'inconnu⁵, rien absolument ne nous autorise à prétendre, comme quelques-uns le font, que cet inconnu représente un esprit, une volonté ». Sans doute, « l'inconnu recule » et peut reculer indéfiniment; il est donc limité, ce qui revient à dire qu'il ne constitue qu'une fraction de l'Universalité; par suite, une telle conception ne saurait être celle du Grand Architecte de l'Univers, qui doit, pour être vraiment universelle, impliquer toutes les possibilités particulières contenues dans l'unité harmonique de l'Être Total⁶.

Le F.: Nergal a raison encore lorsqu'il dit que souvent « la formule du Grand Architecte ne correspond qu'à un vide absolu, même chez ceux qui en sont partisans », mais il est peu vraisemblable qu'il en ait été de même chez ceux qui l'ont créée, car ils ont dû vouloir inscrire au fronton de leur édifice initiatique autre chose qu'un mot vide de sens. Pour retrouver leur pensée, il suffit évidemment de se demander ce que signifie ce mot en lui-même, et, à ce point de vue précisément, nous le trouvons d'autant mieux approprié à l'usage qui en est fait qu'il correspond admirablement à l'ensemble du symbolisme maçonnique, qu'il domine et éclaire tout entier, comme la conception idéale qui préside à la construction du Temple Universel.

Le Grand Architecte, en effet, n'est pas le Démonstrateur, il est quelque chose de plus, infiniment plus même, car il représente une conception beaucoup plus élevée : il trace le plan idéal⁷ qui est réalisé en

¹ On pourrait croire qu'il y a ici une universalisation excessive de la loi de gravitation, si l'on ne réfléchissait que, pour l'auteur comme pour M. Flammarion, il ne s'agit jamais que de l'Univers physique, relevant du domaine de l'astronomie, qui n'est qu'un des éléments de la manifestation universelle, et qui n'est nullement infini; encore moins remplit-il une pluralité d'infinis, dont la coexistence est d'ailleurs une pure et simple impossibilité (voir *le Démonstrateur*. « La Gnose », 1^{re} année, n° 1, page 8).

² Voir le chapitre *L'Orthodoxie Maçonnique* (citation du *Rituel interprétatif pour le Grade d'Apprenti*).

³ Voir le chapitre *L'Orthodoxie Maçonnique*.

⁴ Ce que nous disons ici de l'anthropomorphisme peut s'appliquer également au sentimentalisme en général, et au mysticisme sous toutes ses formes.

⁵ Ceci, bien entendu, par rapport aux individualités humaines considérées dans leur état actuel; mais « inconnu » ne veut pas nécessairement dire « inconnaissable »: rien n'est inconnaissable lorsqu'on envisage toutes choses du point de vue de l'Universalité.

⁶ Il ne faut pas oublier que, comme nous l'avons déjà fait remarquer à maintes reprises, la possibilité matérielle n'est qu'une de ces possibilités particulières, et qu'il en existe une indéfinie d'autres, chacune d'elles étant également susceptible d'un développement indéfini dans sa manifestation, c'est-à-dire en passant de la puissance à l'acte (voir en particulier *Le Symbolisme de la Croix*. « La Gnose », 2^e année, n° 2 à 6).

⁷ « L'Architecte est celui qui conçoit l'édifice, celui qui en dirige la construction », dit le F.: Nergal lui-même, et, sur ce point encore, nous sommes parfaitement d'accord avec lui; mais, si l'on peut dire, en ce sens, qu'il est véritablement « l'auteur de l'œuvre », il est pourtant évident qu'il n'en est pas matériellement (ou formellement, d'une façon plus

acte, c'est-à-dire manifesté dans son développement indéfini (mais non infini), par les êtres individuels qui sont contenus (comme possibilités particulières, éléments de cette manifestation en même temps que ses agents) dans son Être Universel ; et c'est la collectivité de ces êtres individuels, envisagée dans son ensemble, qui, en réalité, constitue le D^émiurge, l'artisan ou l'ouvrier de l'Univers¹. Cette conception du D^émiurge, qui est celle que nous avons précédemment exposée dans une autre étude, correspond, dans la Qabbalah, à l'Adam *Protoplastes* (premier formateur)², tandis que le Grand Architecte est identique à l'Adam *Qadmon*, c'est-à-dire à l'Homme Universel³.

Ceci suffit à marquer la profonde différence qui existe entre le Grand Architecte de la Maçonnerie, d'une part, et, d'autre part, les dieux des diverses religions, qui ne sont tous que des aspects divers du D^émiurge. C'est d'ailleurs à tort que, au Dieu anthropomorphe des Chrétiens exotériques, le F. : Nergal assimile *Jéhovah*, c'est-à-dire יהוה l'Hiérogramme du Grand Architecte de l'Univers lui-même (dont l'idée, malgré cette désignation nominale, demeure beaucoup plus indéfinie que l'auteur ne peut même le soupçonner), et *Allah*, autre Tétragramme dont la composition hiéroglyphique désigne très nettement le Principe de la Construction Universelle⁴; de tels symboles ne sont nullement des personnifications, et ils le sont d'autant moins qu'il est interdit de les représenter par des figures quelconques.

D'autre part, d'après ce que nous venons de dire, on voit que, en réalité, on n'a fait que vouloir remplacer la formule anciennement en usage, « À la Gloire du Grand Architecte de l'Univers » (ou « du Sublime Architecte des Mondes », au Rite Egyptien), par d'autres formules exactement équivalentes, lorsqu'on a proposé d'y substituer ces mots : « À la Gloire de l'Humanité », celle-ci devant alors être comprise dans sa totalité, qui constitue l'Homme Universel⁵, ou même : « À la Gloire de la Franc-Maçonnerie Universelle », car la Franc-Maçonnerie, au sens universel, s'identifie à l'Humanité intégrale envisagée dans l'accomplissement (idéal) du Grand Œuvre constructif⁶.

Nous pourrions nous étendre encore beaucoup plus longuement sur ce sujet, qui est naturellement susceptible de développements indéfinis, mais, pour conclure pratiquement, nous dirons que l'athéisme en Maçonnerie n'est et ne peut être qu'un masque, qui, dans les pays latins et particulièrement en France, a sans doute eu temporairement son utilité, on pourrait presque dire sa nécessité, et cela pour des raisons diverses que nous n'avons pas à déterminer ici, mais qui aujourd'hui est devenu plutôt dangereux et compromettant pour le prestige et l'influence extérieure de l'Ordre. Ce n'est point à dire, pourtant, qu'on doive pour cela, imitant la tendance piétiste qui domine encore la Maçonnerie anglo-saxonne, demander l'institution d'une profession de foi déiste,

générale) « le créateur », car l'architecte, qui trace le plan, ne doit pas être confondu avec l'ouvrier qui l'exécute ; c'est exactement, à un autre point de vue, la différence qui existe entre la Maçonnerie spéculative et la Maçonnerie opérative.

¹ Voir *Le D^émiurge*, « La Gnose », 1^{re} année, n^{os} 1 à 4.

² Et non pas « premier formé », comme on l'a dit quelquefois à tort, et en commettant un contresens manifeste dans la traduction du terme grec *Protoplastes*.

³ Voir *Le D^émiurge*, « La Gnose », 1^{re} année, n^o 2, pp. 25 à 27.

⁴ En effet, symboliquement, les quatre lettres qui forment en arabe le nom d'Allah équivalent respectivement à la règle, à l'équerre, au compas et au cercle, ce dernier étant remplacé par le triangle dans la Maçonnerie à symbolisme exclusivement rectiligne (voir *L'Universalité en l'Islam*, « La Gnose », 2^e année, n^o 4, p. 126).

⁵ Il va sans dire que, en fait, chaque Individu se fera de l'Humanité intégrale une conception qui sera plus ou moins limitée, suivant l'étendue actuelle de sa perception intellectuelle (ce que nous pourrions appeler son « horizon intellectuel ») ; mais nous n'avons à considérer la formule que dans son sens vrai et complet, en la dégageant de toutes les contingences qui déterminent les conceptions individuelles.

⁶ Nous devons faire remarquer que le premier précepte du Code Maçonnique est exactement formulé ainsi : « Honore le G. : A. : de l'U. : », et non pas : « Adore le G. : A. : de l'U. : », ceci afin d'écartier jusqu'à la moindre apparence d'idolâtrie. Ce n'en serait, en effet, qu'une apparence, car, comme le prouvent d'ailleurs les considérations que nous exposons ici, la formule impliquant l'adoration serait suffisamment justifiée par la doctrine de l'« Identité Suprême », qui, envisagée dans ce sens, peut s'exprimer en une équation numérique (littérale) bien connue dans la Qabbalah musulmane. D'après le Coran lui-même. Allah « commanda aux anges d'adorer Adam, et ils l'adorèrent ; l'orgueilleux Iblis refusa d'obéir, et (c'est pourquoi) il fut au nombre des infidèles » (ch. II, v. 32). — Une autre question, connexe à celle-là, et qui serait intéressante, au double point de vue rituel et historique, pour déterminer la signification et la valeur originelle du symbole du G. : A. :, serait de rechercher si l'on doit régulièrement dire : « À la Gloire du G. : A. : de l'U. : », suivant l'usage qui avait prévalu dans la Maçonnerie française, ou bien, selon la formule anglaise : « Au Nom du G. : A. : de l'U. : » (I.T.N.O.T.G.A.O.T.U.).

impliquant la croyance en un Dieu personnel et plus ou moins anthropomorphe. Loin de nous une pareille pensée ; bien plus, si une pareille déclaration venait jamais à être exigée dans une Fraternité initiatique quelconque, nous serions assurément le premier à refuser d'y souscrire. Mais la formule symbolique de reconnaissance du G.: A.: de l'U.: ne comporte rien de semblable ; elle est suffisante, tout en laissant à chacun la parfaite liberté de ses convictions personnelles (caractère qu'elle a d'ailleurs en commun avec la formule islamite du Monothéisme)¹, et, au point de vue strictement maçonnique, on ne peut raisonnablement rien exiger de plus ni d'autre que cette simple affirmation de l'Être Universel, qui couronne si harmonieusement l'imposant édifice du symbolisme rituelique de l'Ordre.

¹ Il ne faut pas confondre « théisme » avec « déisme », car le grec comporte une signification beaucoup plus universelle que le Dieu des religions exotériques modernes ; nous aurons d'ailleurs plus tard l'occasion de revenir sur ce point.

CONCEPTIONS SCIENTIFIQUES ET IDÉAL MAÇONNIQUE ¹

Dans l'article premier de la Constitution du Grand Orient de France, il est écrit que « la Franc-Maçonnerie, considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, se refuse à toute affirmation dogmatique ». Qu'une pareille déclaration puisse avoir d'excellents résultats pratiques, nous n'en doutons pas ; mais, à un point de vue un peu moins contingent que celui-là, nous comprendrions beaucoup mieux que l'on considérât, non pas les « conceptions métaphysiques », mais bien les conceptions religieuses et philosophiques, voire même scientifiques et sociales, comme relevant exclusivement de l'appréciation individuelle. Ce serait là la plus exacte application des principes de la « tolérance mutuelle » et de la « liberté de conscience », en vertu desquels « la Franc-Maçonnerie n'admet entre ses adeptes aucune distinction de croyance ou d'opinion, suivant les termes de la Constitution de la Grande Loge de France.

Croyances religieuses ou philosophiques, opinions scientifiques ou sociales, la Maçonnerie, si elle est fidèle à ses principes, doit les respecter toutes également, quelles qu'elles soient, à la seule condition qu'elles soient sincères. Dogmatisme religieux ou dogmatisme scientifique, l'un ne vaut pas mieux que l'autre ; et il est parfaitement certain, d'autre part, que l'esprit maçonnique exclut nécessairement tout dogmatisme, fût-il « rationaliste », et cela en raison même du caractère particulier de l'enseignement symbolique et initiatique ². Mais quel rapport la Métaphysique peut-elle avoir avec une affirmation dogmatique quelconque ? Nous n'en voyons aucun, et, sur ce point, nous allons insister quelque peu.

En effet, qu'est-ce que le dogmatisme, d'une façon générale, sinon la tendance, d'origine purement sentimentale et bien humaine, à présenter comme des vérités incontestables ses propres conceptions individuelles (qu'il s'agisse d'ailleurs d'un homme ou d'une collectivité), avec tous les éléments relatifs et incertains qu'elles comportent inévitablement ? De là à prétendre imposer à autrui ces soi-disant vérités, il n'y a qu'un pas, et l'histoire nous montre assez combien il est facile à franchir ; pourtant, de telles conceptions, de par leur caractère relatif et hypothétique, donc illusoire dans une très large mesure, ne peuvent jamais constituer que des « croyances » ou des « opinions », et rien de plus.

Ceci posé, il devient évident qu'il ne peut être question de dogmatisme là où il ne saurait y avoir que de la certitude, à l'exclusion de toute hypothèse, ainsi que de toutes les considérations d'ordre sentimental, qui tendent si souvent, et toujours mal à propos, à empiéter sur le terrain intellectuel. Telle est bien la certitude mathématique, qui ne laisse aucune place à la « croyance » ou à l'« opinion », et qui est parfaitement indépendante de toutes les contingences individuelles ; cela, personne assurément ne songera à le contester, et les positivistes pas plus que les autres. Mais y a-t-il dans tout le domaine scientifique, en dehors des mathématiques pures, la moindre possibilité pour la même certitude ? Nous ne le pensons pas, mais peu nous importe ; car, en revanche, il y a pour nous tout le reste, qui n'est plus du domaine scientifique, et qui constitue précisément la Métaphysique. En effet, la Métaphysique véritable n'est autre chose que l'ensemble synthétique de la Connaissance certaine et immuable, en dehors et au-delà de tout ce qui est contingent et variable ; par suite, nous ne pouvons concevoir la Vérité métaphysique autrement que comme axiomatique dans ses principes et théorématique dans ses déductions, donc exactement aussi rigoureuse que la vérité mathématique, dont elle est le prolongement illimité. Ainsi comprise, la Métaphysique n'a rien qui puisse offenser même les positivistes, et ceux-ci ne peuvent sans illogisme refuser d'admettre qu'il existe, en dehors des limites actuelles de leur compréhension, des vérités démontrables (et parfaitement démontrées pour d'autres qu'eux-mêmes), vérités qui n'ont rien de commun avec le dogme, puisque le caractère essentiel de ce dernier est justement, au contraire, d'être indémontrable, et c'est là sa façon d'être en dehors, sinon au-dessus, de toute discussion.

Ceci nous amène à penser que, si la Métaphysique est telle que nous venons de le dire, ce ne doit

¹ Conceptions Scientifiques et Idéal Maçonnique, publié dans « *La Gnose* », octobre 1911, sous la signature de « Palingenius ».

² Voir les chapitres *L'Orthodoxie Maçonnique*, et *A propos du Grand Architecte de l'Univers*.

cependant pas être là ce qu'on a voulu entendre par « conceptions métaphysiques » dans le texte que nous avons cité tout d'abord, texte que, dans un article sur *La Morale laïque et scientifique*, publié dans *L'Acacia* (n° de juin-juillet 1911), le F. : A. Noailles présente comme « l'attestation sans conteste possible d'un point de vue exclusivement laïque et scientifique des choses ». Certes, nous ne contredirions pas l'auteur sur cette affirmation, s'il prenait soin de préciser que le point de vue doit être exclusivement scientifique pour toutes les choses qui relèvent du domaine scientifique ; mais ce serait une erreur que de vouloir étendre le même point de vue et la même méthode au-delà de ce domaine particulier, à des choses auxquelles ils ne peuvent plus s'appliquer en aucune façon. Si nous insistons sur la nécessité d'établir des distinctions profondes entre les différents domaines où l'activité humaine s'exerce par des moyens non moins différents, c'est qu'on néglige trop souvent ces distinctions fondamentales, et qu'il en résulte d'étranges confusions, notamment en ce qui concerne la Métaphysique ; ces confusions, c'est à nous de les dissiper, ainsi que les préventions qu'elles entraînent, et c'est pourquoi nous pensons que les présentes considérations ne seront pas tout à fait inopportunes.

Si donc, comme il le semble bien, on a appelé « conceptions métaphysiques » tout autre chose que la Métaphysique véritable, il n'y a là qu'une erreur toute matérielle sur la signification des termes, et nous ne voulons pas croire qu'il y ait jamais eu rien de plus. Cette méprise s'explique fort aisément par la complète ignorance dans laquelle l'Occident moderne tout entier est tombé à l'égard de la Métaphysique ; elle est donc bien excusable par les circonstances mêmes qui l'ont rendue possible, et qui peuvent également expliquer beaucoup d'autres erreurs connexes de celle-là. Nous passerons donc sur ce point, et nous reviendrons dès maintenant aux distinctions dont nous avons parlé ; pour ce qui est des doctrines religieuses, nous nous sommes déjà suffisamment expliqué à leur sujet ¹, et, quant aux systèmes philosophiques, qu'ils soient d'ailleurs spiritualistes ou matérialistes, nous croyons aussi avoir dit assez nettement ce que nous en pensons ² ; nous ne nous en occuperons donc plus ici, et nous nous bornerons à ce qui regarde plus particulièrement les conceptions scientifiques et sociales.

Dans l'article dont nous avons parlé, le F. : A. Noailles établit une distinction entre « les vérités de foi, qui sont du domaine de l'inconnaissable, qu'on peut, en tant que telles, accepter ou ne pas accepter, et les vérités scientifiques, apports successifs et démontrables de l'esprit humain, que chaque raison peut contrôler, reviser et faire siennes ». Tout d'abord, nous rappellerons que, s'il est incontestable qu'il y a actuellement de l'inconnu pour les individus humains, nous ne pouvons aucunement admettre pour cela qu'il existe de l'« inconnaissable » ³ ; pour nous, les prétendues « vérités de foi » ne peuvent être que de simples objets de croyance, et le fait de les accepter ou de les rejeter n'est, par conséquent, qu'un résultat de préférences toutes sentimentales. Quant aux « vérités scientifiques », vérités bien relatives et toujours sujettes à révision, en tant qu'elles sont induites de l'observation et de l'expérimentation (il va sans dire que nous mettons complètement à part les vérités mathématiques, qui ont une tout autre source), nous pensons que de telles vérités, en raison de leur relativité même, ne sont démontrables que dans une certaine mesure, et non d'une façon rigoureuse et absolue. D'ailleurs, quand la science prétend sortir du domaine de l'expérience strictement immédiate, les conceptions systématiques auxquelles elle aboutit sont-elles exemptes de tout sentimentalisme à leur base ? Nous ne le croyons pas ⁴, et nous ne voyons pas non plus que la foi dans les hypothèses scientifiques soit plus légitime en elle-même (ni d'ailleurs moins excusable par les conditions qui la produisent) que ne l'est la foi dans les dogmes religieux ou philosophiques.

C'est que, en effet, il existe aussi de véritables dogmes scientifiques, qui ne diffèrent guère des autres que par l'ordre de questions auquel ils se rapportent : et la Métaphysique, telle que nous la comprenons (et la comprendre autrement équivaut à ne pas la comprendre du tout), est aussi

¹ Voir *La Religion et les religions*. « La Gnose », septembre-octobre 1910, n° 10, p. 219. — Voir aussi les articles de Matgioi sur *L'erreur métaphysique des religions à forme sentimentale*, « La Gnose », Juillet-août 1910, n° 9, p. 177 et 1911, n° 3, p. 77.

² Voir le chapitre *A propos du Grand Architecte de l'Univers*.

³ Voir le chapitre *A propos du Grand Architecte de l'Univers*.

⁴ Sur ce point, se reporter encore à notre chapitre *A propos du Grand Architecte de l'Univers*.

indépendante de ceux-ci que de ceux-là. Pour trouver des exemples de ces dogmes scientifiques, nous n'avons qu'à nous reporter à un autre article, publié récemment aussi dans *L'Acacia*, par le F. : Nergal, sous le titre : *Les Abbés savants et notre Idéal maçonnique* ; dans cet article, l'auteur se plaint, fort courtoisement d'ailleurs, de l'ingérence de l'Église Catholique, ou plutôt de certains de ses représentants, dans le domaine des sciences dites positives, et se préoccupe des conséquences qui peuvent en résulter ; mais là n'est pas la question qui nous intéresse. Ce que nous voulons en retenir, c'est la façon dont sont présentées comme des vérités indubitables et universelles (dans un sens bien restreint, il est vrai) ¹, de simples hypothèses, dont la probabilité même est souvent loin d'être démontrée dans sa relativité, et qui, dans tous les cas, ne peuvent correspondre tout au plus qu'à des possibilités spéciales et étroitement limitées. Cette illusion sur la portée de certaines conceptions n'est pas particulière au F. : Nergal, dont la bonne foi et la conviction sincère ne sauraient d'ailleurs faire aucun doute pour tous ceux qui le connaissent ; mais elle est partagée non moins sincèrement (du moins est-il permis de le croire) par la presque totalité des savants contemporains.

Mais, tout d'abord, il est cependant un point sur lequel nous sommes parfaitement d'accord avec le F. : Nergal : c'est lorsque celui-ci déclare que « la science n'est ni religieuse ni antireligieuse, mais areligieuse (*a* privatif) », et il est en effet évident qu'il ne peut en être autrement, puisque la science et la religion ne s'appliquent pas au même domaine. Seulement, s'il en est ainsi, et si on le reconnaît, on ne doit pas renoncer uniquement à concilier la science et la religion, ce qui ne pourrait être le fait que d'un mauvais théologien ² ou d'un savant incomplet et à vues étroites ; on doit également renoncer à les opposer l'une à l'autre, et à trouver entre elles des contradictions et des incompatibilités qui ne sauraient exister, puisque leurs points de vue respectifs n'ont rien de commun qui permette une comparaison entre elles. Ceci devrait être vrai même pour la « science des religions », si elle existait réellement telle qu'elle prétend être, se tenant sur le terrain strictement scientifique, et si elle n'était pas surtout le prétexte à une exégèse à tendances protestantes ou modernistes (c'est d'ailleurs à peu près la même chose) ; jusqu'à preuve du contraire, nous nous permettons de douter formellement de la valeur de ses résultats ³.

Un autre point sur lequel le F. : Nergal se fait grandement illusion, c'est en ce qui concerne le résultat possible des recherches sur la « filiation des êtres » ; quand bien même l'une ou l'autre des multiples hypothèses qui ont été proposées à ce sujet arriverait un jour à être prouvée d'une façon irréfutable, perdant par là son caractère hypothétique, nous ne voyons pas trop en quoi cela pourrait gêner une religion quelconque (dont nous ne nous faisons certes pas le défenseur), à moins que les représentants autorisés de celle-ci (et non pas seulement quelques individualités estimables, mais sans mandat) n'aient imprudemment et maladroitement émis un avis, que personne n'avait à leur demander, sur la solution de cette question scientifique, laquelle ne relève aucunement de leur compétence ⁴ ; et, même dans ce cas, comme ils auraient manifestement, en agissant ainsi, dépassé leurs pouvoirs, qui ne peuvent concerner que ce qui se rapporte directement à leur « foi », il serait toujours permis à leurs « fidèles », tout en demeurant tels, de ne pas tenir plus de compte de leur opinion à cet égard que de n'importe quelle autre opinion individuelle ⁵. Quant à la Métaphysique (et nous disons ceci pour donner un exemple de la séparation complète des deux domaines métaphysique et scientifique), elle n'a point à se préoccuper de cette question, à laquelle tout intérêt est enlevé par la théorie de la multiplicité des états de l'être, qui permet d'envisager toutes choses sous l'aspect de la simultanéité aussi bien (et en même temps) que sous celui de la succession, et qui réduit les idées de « progrès » et d'« évolution » à leur juste valeur de notions purement relatives et contingentes. Au sujet de la « descendance de l'homme », la seule remarque intéressante que l'on puisse faire à notre

¹ Voir le chapitre *A propos du Grand Architecte de l'Univers*.

² Ce fut là, d'ailleurs, la véritable raison du procès de Galilée.

³ Voir *La Religion et les religions*, « La Gnose », septembre-octobre 1910, n° 10, p. 219. D'autre part, nous ne croyons pas qu'on puisse considérer M. Loisy comme étant encore catholique. — Enfin, nous nous demandons ce que peut bien être « la mère de *Brahama* » (*sic*) ; nous n'avons jamais trouvé rien de semblable dans toute la Théogonie hindoue.

⁴ N'est-il pas dit, dans la Bible vulgaire elle-même, que « Dieu a livré le Monde aux disputes des hommes » ?

⁵ Ceci est strictement conforme à la définition du dogme catholique de l'« infailibilité pontificale », même entendu dans son sens le plus littéral.

point de vue (et encore serait-ce dépasser notre pensée et la déformer totalement que de vouloir interpréter ceci dans un sens « transformiste »), c'est que, si l'homme est spirituellement le principe de toute la Création, il doit en être matériellement la résultante ¹, car « ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, mais en sens inverse ».

Nous n'insisterons pas davantage là-dessus, et nous n'ajouterons qu'un mot : le F. : Nergal conclut en disant que « la science ne peut avoir qu'un but, une plus parfaite connaissance des phénomènes » ; nous dirions simplement que son but ne peut être que « la connaissance des phénomènes », car nous ne saurions admettre qu'il y ait du « plus parfait » et du « moins parfait ». La science, étant donc éminemment relative, ne peut nécessairement atteindre que des vérités non moins relatives, et c'est la Connaissance intégrale seule qui est « la Vérité », de même que « l'idéal » n'est pas « la plus grande perfection possible de l'espèce humaine » seulement ; il doit être la Perfection, qui réside dans la Synthèse Universelle de toutes les espèces, de toutes les humanités ².

Il nous reste maintenant à préciser ce qui a rapport aux conceptions sociales; et nous dirons tout de suite que, par là, nous n'entendons pas seulement les opinions politiques, qui sont trop évidemment en dehors de la question; ce n'est pas inutilement, en effet, que la Maçonnerie s'interdit toute discussion à leur sujet, et même, sans être réactionnaire le moins du monde, il est bien permis d'admettre que la « démocratie républicaine » ne soit pas l'idéal social de tous les Maçons répandus sur les deux Hémisphères. Mais, dans cette catégorie des conceptions sociales, nous faisons rentrer aussi tout ce qui concerne la morale, car il ne nous est pas possible de considérer cette dernière comme pouvant être autre chose qu'« un art social », ainsi que le dit fort bien le F. : Noailles dans l'article que nous avons déjà cité; nous n'irions donc pas, comme celui-ci, jusqu'à « laisser le champ ouvert à toutes les spéculations métaphysiques » dans un domaine où la Métaphysique n'a que faire. En effet, dès lors qu'il s'agit des relations sociales, il ne peut, malgré tout ce qu'ont dit là-dessus les philosophes et les moralistes, s'agir que de considérations basées sur l'intérêt, que cet intérêt réside d'ailleurs dans une utilité pratique et purement matérielle ou dans une préférence d'ordre sentimental, ou, comme c'est le cas le plus habituel en fait, dans une combinaison de l'un et de l'autre. Ici, tout relève donc des seules appréciations individuelles, et la question se réduit, pour une collectivité quelconque, à chercher et à trouver un terrain d'entente sur lequel puisse se concilier la diversité de ces multiples appréciations, correspondant à autant d'intérêts différents. S'il faut de toute nécessité des conventions pour rendre la vie sociale supportable ou même simplement possible, on devrait du moins avoir la franchise d'avouer que ce ne sont bien là que des conventions, dans lesquelles il ne peut y avoir rien d'absolu, et qui doivent varier incessamment avec toutes les circonstances de temps et de lieu, dont elles dépendent entièrement. Dans ces limites qui marquent son caractère relatif, la morale, se bornant à « chercher les règles de l'action dans le fait que les hommes vivent en société » (ces règles se modifiant forcément avec la forme de la société), aura une valeur parfaitement établie et une utilité indéniable; mais elle ne doit prétendre à rien de plus, de même qu'une religion quelconque, au sens occidental du mot, ne peut, sans sortir de son rôle comme cela arrive trop souvent, se vanter d'établir autre chose qu'une croyance pure et simple; et, par son côté sentimental, la morale elle-même, si « laïque » et si « scientifique » qu'elle puisse être, contiendra toujours aussi une part de croyance, puisque l'individu humain, dans son état actuel, et à de rares exceptions près, est ainsi fait qu'il ne saurait s'en passer.

Mais faudra-t-il que ce soit sur de pareilles contingences que se fonde l'idéal maçonnique ? et celui-ci devra-t-il dépendre ainsi des tendances individuelles de chaque homme et de chaque fraction de l'humanité ? Nous ne le pensons pas; nous estimons au contraire que cet idéal, pour être vraiment « l'idéal », doit être en dehors et au-dessus de toutes les opinions et de toutes les croyances, comme de tous les partis et de toutes les sectes, comme aussi de tous les systèmes et de toutes les écoles particulières, car il n'y a pas d'autre façon que celle-là de « tendre à l'Universalité » en « écartant ce

¹ C'est pourquoi toutes les traditions s'accordent à le considérer comme formé par la synthèse de tous les éléments et de tous les règnes de la Nature.

² La Tradition, en effet, n'admet pas seulement la pluralité des mondes habités, mais aussi la pluralité des humanités répandues sur ces mondes (voir Simon et Théophane, *Les Enseignements secrets de la Gnose*, pp. 27 à 30) ; nous aurons l'occasion de revenir ailleurs sur cette question.

qui divise pour conserver ce qui unit »; et cet avis doit assurément être partagé par tous ceux qui entendent travailler, non à la vaine édification de la « Tour de Babel », mais à la réalisation effective du Grand Œuvre de la Construction Universelle.

COMPTE-RENDU SUR « BY-WAYS OF FREEMASONRY »

du Rév. John T. Lawrence [P.A.G.C., Eng.] ¹.

L'auteur de la série d'essais réunis sous ce titre a voulu montrer, comme il le déclare dans sa préface (et nous pensons qu'il y a réussi), que la littérature maçonnique peut trouver des sujets dignes d'intérêt en dehors des études purement historiques et archéologiques, qui semblent constituer actuellement sa préoccupation presque exclusive, du moins en Angleterre. Aussi s'est-il proposé de traiter dans ce volume diverses questions qui se posent en quelque sorte journalièrement, sur ce qu'on peut appeler « les à-côtés de la Franc-Maçonnerie » ; et il aborde, avant toute autre, celle du nombre des degrés, dont nous avons aussi parlé autrefois dans la présente revue ².

Suivant le Livre des Constitutions, « il n'y a que trois degrés, comprenant la Sainte Royale Arche » ³, et ceci est en effet la seule réponse conforme à la plus stricte orthodoxie ⁴. Il en résulte, tout d'abord, que l'« Arch Masonry » n'est point réellement et originellement distincte de la « Craft Masonry », mais que, dans celle-ci même (et sans être aucunement un degré spécial), elle vient se superposer à la « Square Masonry » pour constituer le complément de la Maîtrise ⁵. Une autre conséquence est que l'on ne peut pas considérer comme essentiellement maçonniques, ni même comme faisant effectivement partie de la Maçonnerie, les divers ordres, rites ou systèmes dits de hauts grades ; ce ne sont bien là, en réalité, que des organisations « à côté », qui sont venues se greffer successivement, à des époques plus ou moins éloignées, mais toujours relativement récentes, sur la primitive Fraternité des « Anciens Maçons Libres et Acceptés » ⁶, et qui, le plus souvent, n'ont guère avec celle-ci et entre elles d'autre lien que le fait de recruter leurs membres exclusivement parmi les possesseurs de tel ou tel grade maçonnique ⁷. Telle est, en premier lieu, la « Mark Masonry », que l'on pourrait, en un certain sens, regarder comme une continuation du grade de compagnon (*Fellow Craft*) ⁸, et qui, à son tour, sert de base à l'organisation des « Royal Ark Mariners » ¹; tels sont aussi

¹ Éditeur : A. Lewis, 13, Paternoster Row, London, E. C. ; et chez l'auteur, St. Peter's Vicarage, Accrington. — Le même auteur (ancien directeur de *The Indian Masonic Review*) a publié précédemment divers autres ouvrages sur des sujets maçonniques : *Masonic Jurisprudence and Symbolism*, *Sidelights on Freemasonry*, etc.

(Note de L'Éditeur : Ce compte rendu a été publié dans *La Gnose*, janvier 1912, sous initiale P.)

² *La Gnose et la Franc-Maçonnerie*. 1^{re} année, n° 5.

³ Le degré de « Holy Royal Arch Mason », tel qu'il est pratiqué dans les chapitres anglais et américains de l'« Arch Masonry », ne doit pas être confondu avec le 13^e degré de la hiérarchie écossaise, qui porte également le titre de « Royale Arche ».

⁴ Il faut bien remarquer que les trois « degrés » (*degrees*) dont il est ici question sont exactement ce que nous avons appelé ailleurs les « grades initiatiques », les distinguant alors des « degrés de l'initiation » proprement dits, « dont la multiplicité est nécessairement indéfinie » (cf. *L'Initiation Maçonnique*, par le F. : Oswald Wirth).

⁵ Il faut entendre par « Square Masonry » la Maçonnerie à symbolisme purement rectiligne, et par « Arch Masonry » la Maçonnerie à symbolisme curviligne (ayant le cercle pour forme-mère, comme on le voit en particulier dans le tracé de l'ogive), les figurations géométriques empruntées à l'ancienne Maçonnerie opérative n'ayant plus, naturellement, que le caractère de symboles pour la Maçonnerie spéculative, comme elles l'avaient déjà (ainsi d'ailleurs que les outils de construction) pour les anciens Hermétistes (voir *La Hiérarchie Opérative et le Grade de Royale Arche*, par le F. : Oswald Wirth, et aussi *Le Livre de l'Apprenti*, pp. 24 à 29). — Dans l'ancienne Maçonnerie française, l'expression « passer du triangle au cercle » était aussi employée pour caractériser le passage des « grades symboliques » aux « grades de perfection », comme on le voit notamment dans le Catéchisme des Élus Cohens (à ce sujet, voir encore *A propos du Grand Architecte de l'Univers*, 2^e année, n° 8, p. 215, note 1, et, sur la solution du problème hermétique de la « quadrature du cercle », *Remarque sur la production des Nombres*, 1^{re} année, n° 8, p. 156).

⁶ Dans la Maçonnerie américaine, « Grand Lodge of Ancient Free and Accepted Masons » est encore le titre distinctif de toute obédience qui s'en tient rigoureusement à la pratique des trois grades symboliques, et qui n'en reconnaît officiellement aucun autre ; il est vrai que le Rite Écossais, de son côté, se déclare également « Ancien et Accepté », et que l'on a vu tel autre système à degrés multiples, d'origine bien plus récente encore, se proclamer « Ancien et Primitif », voire même « Primitif et Originel », en dépit de toute évidence historique.

⁷ Souvent aussi, leurs rituels ne sont guère que des développements plus ou moins heureux de ceux de la Maçonnerie symbolique (voir *Les Hauts Grades Maçonniques*, 1^{re} année, n° 7).

⁸ La légende du « Mark Degree » qui se subdivise en « Mark Man » et « Mark Master » est fondée sur cette parole de l'Écriture : « La pierre que les constructeurs avaient rejetée est devenue la pierre angulaire » (Psaume CXVIII, v. 22), citée dans l'Évangile (Luc, ch. XX, v. 17). — Parmi les emblèmes caractéristiques de ce degré, la « clef de voûte » (*keystone*) joue un rôle analogue à celui de l'équerre dans la « Craft Masonry ».

les multiples ordres de chevalerie, dont la plupart n'admettent comme membres que des « Royal Arch Masons », et parmi lesquels on peut citer principalement les « Ordres Unis du Temple et de Malte », et l'« Ordre de la Croix Rouge de Rome et de Constantin »². Parmi les autres systèmes de hauts grades pratiqués en Angleterre (en dehors du « Rite Ecossais Ancien et Accepté »), nous mentionnerons seulement l'« Ordre Royal d'Ecosse » (comprenant les deux grades de H.R.D.M. et R.S.Y.C.S.³, le Rite des « Royal And Select Masters » (ou « Cryptic Masonry »), et celui des « Allied Masonic Degrees », sans parler de l'Ordre du « Secret Monitor »⁴, de celui des « Rosicruciens »⁵, etc.

Nous ne nous arrêterons pas ici aux chapitres qui ne concernent que certains points tout spéciaux à la Maçonnerie anglaise ; d'un intérêt beaucoup plus général sont ceux où l'auteur (qui, disons-le en passant, se montre quelque peu sévère à l'égard du Grand Orient de France)⁶ envisage différents sujets d'ordre symbolique et plus proprement spéculatif, et donne notamment des aperçus pouvant contribuer à l'élucidation de diverses questions relatives à la légende des grades symboliques et à sa valeur au point de vue de la réalité historique. Malheureusement, le manque de place ne nous permet guère de faire plus que de traduire ici les titres des principaux de ces chapitres : *Le Roi Salomon, La Bible et le Rituel*⁷, *Les deux Saints Jean*⁸, *Le Tétragramme*⁹, *La Pierre Cubique*¹⁰, *L'Echelle de Jacob*¹¹, *Le Terrain Sacré, Le Rameau d'Acacia*. Nous recommandons la lecture de cet intéressant ouvrage à tous ceux qui s'occupent d'études maçonniques, et qui possèdent d'ailleurs une connaissance suffisante de la langue anglaise.

FIN

¹ La légende de ce degré additionnel, peu important en lui-même, se rapporte au Déluge biblique, comme l'indique d'ailleurs sa dénomination.

² La croix, sous l'une ou l'autre de ses diverses formes, est l'emblème principal de tous ces ordres de chevalerie, dont le rituel est essentiellement « chrétien et trinitaire ».

³ Abréviations de *Heredom* (ou *Harodim*, mot dont la dérivation est très controversée) et *Rosy Cross*.

⁴ La légende sur laquelle repose le rituel de cet ordre (lequel paraît être originaire de Hollande) est l'histoire de l'amitié de David et de Jonathan (I Samuel, ch. XX, vv. 18 et suivants). — À l'ordre du « Secret Monitor » est superposé celui de la « Scarlet Cord », dont la légende se trouve dans le Livre de Josué (ch. II, v. 18).

⁵ Celui-ci, qui comprend neuf degrés, et dont l'objet est entièrement littéraire et archéologique, n'a rien de commun, malgré son titre, avec le « Rose-Croix », 18^e degré de la hiérarchie écossaise.

⁶ À ce propos, voir *L'Orthodoxie Maçonnique*, 1^{re} année, n° 6, *A propos du Grand Architecte de l'Univers*, 2^e année, n° 7 et 8, et *Conceptions scientifiques et Idéal maçonnique*, 2^e année, n° 10. — Mais nous ne voulons pas aborder, du moins pour le moment, la question si discutée des « Landmarks » de la Franc-Maçonnerie.

⁷ Nous nous permettons une remarque à ce sujet : pour nous, la Bible hébraïque ne constitue en réalité qu'une partie du « Volume of the Sacred Law », qui, dans son universalité, doit nécessairement comprendre les Écritures Sacrées de tous les peuples.

⁸ Le point de vue de l'auteur, strictement « évangélique », est tout différent de celui sous lequel le F. : Ragon a traité cette question dans *La Messe et ses Mystères*, ch. XXI (voir *L'Archéomètre*, 1^{re} année, n° 11, pp. 244 et 245).

⁹ Il semble y avoir, au début de ce chapitre, quelque confusion entre les deux noms divins אהיה (signifiant « Je suis ») et יהיה, qui sont l'un et l'autre de quatre lettres, et qui sont pareillement dérivés de la racine היה, « être ».

¹⁰ Il est à regretter, à notre point de vue, que l'auteur s'en soit tenu à l'interprétation exclusivement morale de ce symbole, aussi bien que de plusieurs autres. — La « pierre cubique » est appelée en anglais « perfect ashlar », tandis que « rough ashlar » est la désignation de la « pierre brute ».

¹¹ Sur ce symbole, voir *L'Archéomètre*, 2^e année, n° 12, pp. 311 à 313. — L'auteur fait remarquer, avec juste raison, que l'Echelle (à sept échelons, formés respectivement des métaux qui correspondent aux différentes planètes) figurait également dans les Mystères de Mithra (8^e grade) : sur ceux-ci et leurs rapports avec la Maçonnerie, voir *Discours sur l'Origine des Initiations*, par le F. : Jules Doineau (1^{re} année, n° 6).

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

COLOGNE OU STRASBOURG ?.....	4
À PROPOS DES CONSTRUCTEURS DU MOYEN-ÂGE	5
UN PROJET DE JOSEPH DE MAISTRE POUR L'UNION DES PEUPLES.....	8
LE COMPAGNONNAGE ET LES BOHÉMIENS.....	12
UN NOUVEAU LIVRE SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS.....	14
À PROPOS DES « ROSE-CROIX LYONNAIS ».....	17
À PROPOS DES PÈLERINAGES	19
L'ÉNIGME DE MARTINES DE PASQUALLY	22

TOME II

MAÇONS ET CHARPENTIERES.....	35
HEREDOM.....	37
INITIATION FÉMININE ET INITIATIONS DE MÉTIER	39
PAROLE PERDUE ET MOTS SUBSTITUÉS.....	42
LE CHRISME ET LE CŒUR DANS LES ANCIENNES MARQUES CORPORATIVES	51
À PROPOS DES SIGNES CORPORATIFS ET DE LEUR SENS ORIGINEL	58

ANNEXE

LA STRICTE OBSERVANCE ET LES SUPERIEURS INCONNUS	63
À PROPOS DES SUPERIEURS INCONNUS ET DE L'ASTRAL	71
QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS SUR L'ORDRE DES ÉLUS COËNS	78
LA GNOSE ET LA FRANC-MAÇONNERIE	90
L'ORTHODOXIE MAÇONNIQUE	92
LES HAUTS GRADES MAÇONNIQUES	94
À PROPOS DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS	96
CONCEPTIONS SCIENTIFIQUES ET IDÉAL MAÇONNIQUE	102
COMPTE-RENDU SUR « BY-WAYS OF FREEMASONRY ».....	107